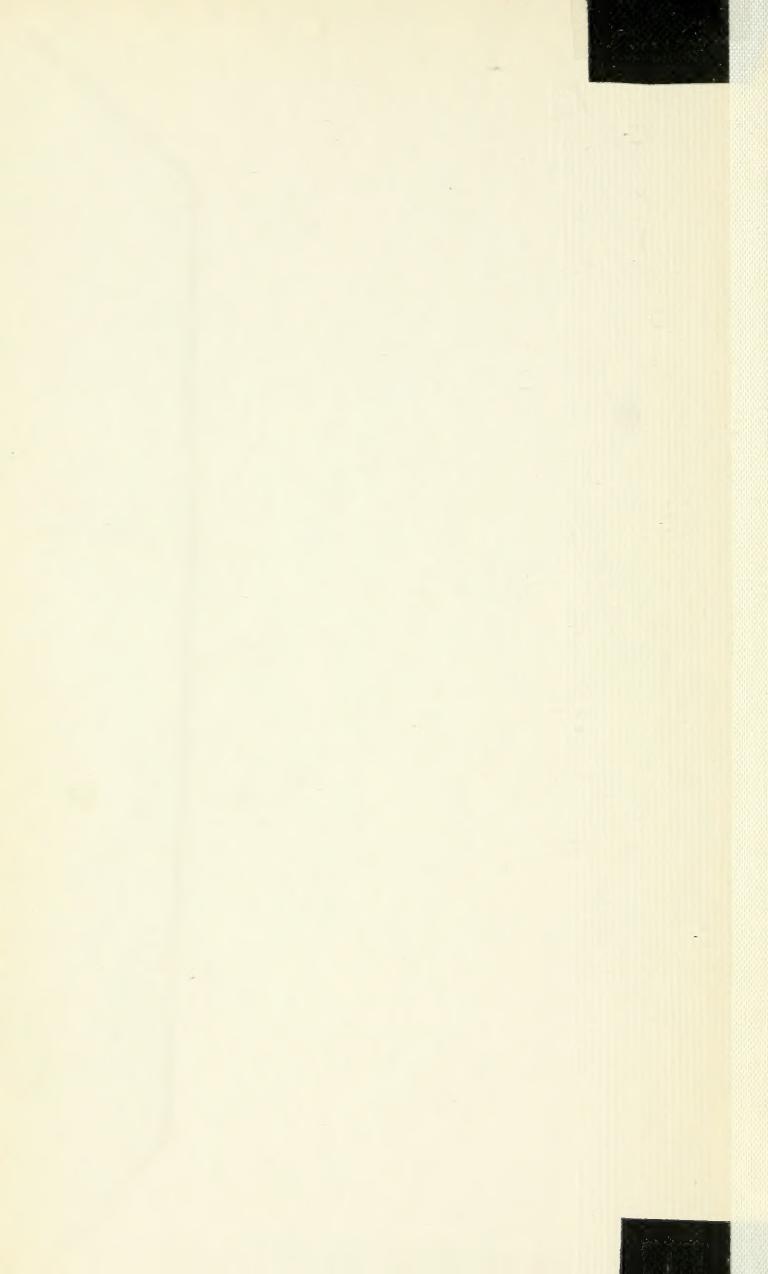
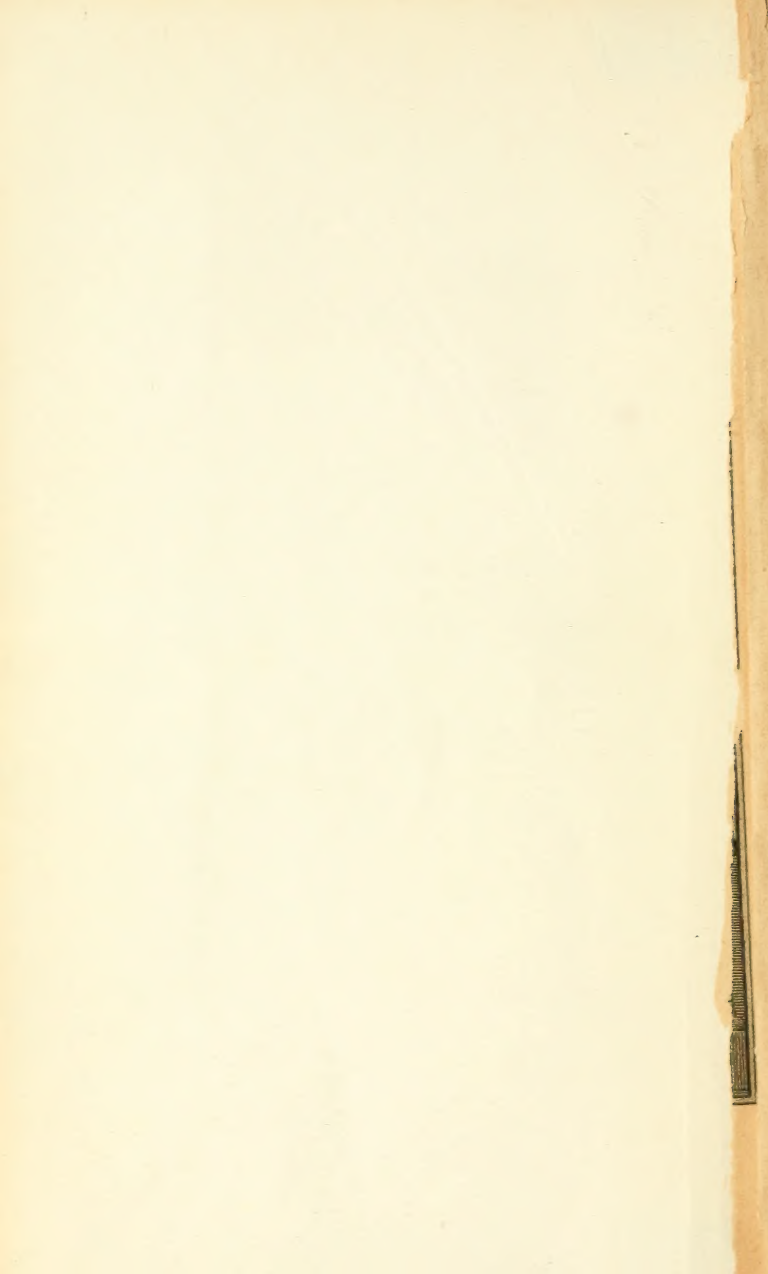




3 1761 03933 4545

PQ
1803
A2
1914





BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

DIRIGÉE PAR

FORTUNAT STROWSKI

LA BRUYÈRE



JEAN DE LA BRUYÈRE

Gravé par L.-J. Cathelin

D'après de Saint-Jean.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

XVII^e SIÈCLE

LA BRUYÈRE

TEXTES CHOISIS ET COMMENTÉS

PAR

ÉMILE MAGNE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

Tous droits réservés

583676

13. 5. 54

DISPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES

PQ
1803
A2
1914
ADOPTÉES POUR LA COLLECTION

DANS LE TEXTE

Les biographies, notices et commentaires sont imprimés en gros caractères

Les citations et les extraits sont imprimés en petits caractères.

Les extraits qui se rapportent à un ouvrage important et qui forment un tout, sont signalés, en haut de la page, par un double trait qui encadre le titre courant.

DANS LA TABLE DES MATIÈRES

Les titres et les sommaires des chapitres sont imprimés en *italique*.

Les titres des extraits et des citations sont imprimés en romain.

LA BRUYÈRE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DE LA BRUYÈRE

Vers la fin du dix-septième siècle, il y eut, parmi les godelureaux de ruelles, un singulier penchant à s'attribuer la noblesse. Molière railla les marquis nouveau-nés auxquels les titres venaient comme les champignons viennent, en une nuit, sur un soliveau pourri. D'autres moralistes, moins écoutés que le poète, ridiculisèrent à son exemple ces coquets honteux de leur origine.

En ce temps-là, Jean III de La Bruyère, paisiblement, sans mot dire, peu considéré, passant peut-être pour un sot, traversait la société, écoutant, observant, notant. Il affronta l'escouade fanfaronne des marquis, les entendit louer leur race, vit sur leurs carrosses, leurs maisons et sur tous les objets où il était possible de les placer, leurs armes chimériques s'étaler. Et, rentrant dans son cabinet solitaire, il écrivit :

« Je le déclare nettement, afin que l'on s'y prépare et que personne un jour n'en soit surpris : s'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un Godefroy de La Bruyère que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre Sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe. »

Sans doute La Bruyère eut-il tort de se mettre en scène,

sachant que, même parvenu à la fortune et à la célébrité, il était incapable de renier son ascendance bourgeoise. Il avait évidemment le dessein, traçant ces phrases, de persifler ses contemporains férus de noblesse et dont plus tard d'Hozier, le généalogiste, bafouera les prétentions. Mais ce dessein fut mal interprété. Bonaventure d'Argonne, connu sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, ne manqua point, examinant les *Caractères* avec acrimonie, de relever, sans en comprendre le sens, ce passage. Il accusa le moraliste d'être « un gentilhomme à louer, qui met enseigne à sa porte et avertit le siècle présent et les siècles à venir de l'antiquité de sa noblesse ». Il incrimina même son « ton de Don Quichotte ». Un simple mot, contenu dans le paragraphe de La Bruyère, le mot *alors*, eut dû convaincre Vigneul-Marville de son erreur. Mais il ne voulait point être convaincu.

Certes, La Bruyère savait mieux que personne qu'aucun de ses ancêtres n'avait, du moins avec quelque renommée, participé aux croisades et qu'interrogées, les chroniques demeureraient muettes. Des érudits, à notre époque, ont vainement cherché la présence, autour de Godefroy de Bouillon, de ce guerrier imaginaire. Ils ne sont guère parvenus à découvrir les ascendants de La Bruyère au delà du seizième siècle. Du moins ceux-là seuls laissèrent quelques traces de leur existence.

Ils étaient de simples « bourgeois de Paris ». Le premier s'appelait Mathieu. Il avait épousé une certaine Médarde Dragon et possédait quelques biens. On ignore tout de sa vie, sauf peut-être qu'il eut un fils, Jean I^{er} de La Bruyère. Celui-ci nous est mieux connu. Il administrait, rue Saint-Denis, à l'enseigne du *Petit-Cerf*, une importante boutique d'apothicaire et d'épicier. Il était un des notables de cette voie étroite et pittoresque où gîtait le gros négoce parisien. Homme habile, entreprenant, actif, il avait réussi à obtenir la fourniture de la ville.

En ces temps, le prévôt des marchands et les échevins donnaient des fêtes nombreuses et ne reculaient point devant la dépense. Les bals étaient fréquents dans les

salles de la maison commune et, sur la place de Grève, toutes les occasions étaient bonnes pour bâtir des échafauds d'où l'on contemplait la féerie des feux d'artifices. Ces divertissements eussent été incomplets si l'échevinage n'eût offert à ses invités des collations savoureuses. Jean de La Bruyère se chargeait de préparer ces dernières. Ses galopins de cuisine et ses commis couvraient les tables de messieurs de la ville de friandises, confiseries, dragées, confitures, pommes d'api, oranges de la Chine, citrons doux, poires de bon chrétien et autres « singularitez sucrées ». Il débitait aussi les muids de cervoise et d'hypocras. On lui louait également les vaisselles, les chandeliers d'argent avec leurs chandelles et toutes sortes d'objets servant à la décoration des salles de fêtes. C'était chez lui de même que l'on s'approvisionnait de ces cadeaux comestibles que la ville offrait aux princes de passage et aux ambassadeurs extraordinaires.

Il ne souffrait point, comme il adviendra plus tard à la gent apothicaire, de la persécution de la Faculté de médecine. Les médecins, au contraire, lui envoyaient une clientèle nombreuse, à laquelle il livrait, à haut prix, les médicaments. L'échevinage, de son côté, lui adressait les malades, particulièrement les soldats, auxquels il donnait asile dans les hôpitaux.

Sa situation matérielle était donc extrêmement prospère, bien que la ville payât ses dettes avec quelque irrégularité. Ce qui l'indique le mieux, c'est qu'il acquittait l'impôt annuel énorme de cent soixante livres. Il avait pu, en outre, acquérir différentes terres à Ivry et à Plailly, près Senlis, et, pour cinquante mille livres, le droit de péage et travers de Vernon, en Vexin normand. Peu à peu les honneurs lui étaient échus. Il avait été élu, en 1578, juge consulaire et, vers 1580, était devenu « l'un des maîtres et gouverneurs de chapelle, hôpital et confrérie du Saint-Esprit ».

Marié à Claude Séguier, fille sans doute d'un autre apothicaire de la rue Saint-Honoré, il en avait eu un fils : Mathias, né en 1516 ou 1517. Il n'avait point voulu en faire

un négociant comme lui. Le jeune homme, doté d'un riche revenu, après avoir pris ses grades à l'Université de Paris et exercé les fonctions d'avocat du roi en la Cour des aides jusqu'en 1671, épousa Louise Aubert d'Avanton, dont le père était président au présidial de Poitiers (6 mai 1671). Cette adolescente lui apportait quatorze mille livres de dot qui correspondait à sa propre dot de douze mille livres à laquelle s'ajoutait le revenu du domaine, dit Fief royal, de Plailly. A l'aide de ces sommes, Mathias put acheter la charge de lieutenant particulier de la prévôté et vicomté de Paris. Désormais la lignée des commerçants était rompue chez les La Bruyère. Nous verrons cependant que l'esprit mercantile subsistera parmi eux.

Il est probable que le père et le fils différaient de caractère, du moins par certains côtés. L'un paraît avoir été surtout un homme d'affaires, préoccupé de ses intérêts et sachant, par des placements excellents, gérer avec intelligence sa fortune. L'autre était plus frivole et volontiers consacrait à la débauche un budget important. Tous deux cependant avaient des idées communes en matière de politique. Ils ne se contentaient point de bavarder sur la place publique. Ils voulaient jouer un rôle dans la lutte des partis qui se disputaient l'autorité en cette époque trouble. Ils avaient la haine d'un pouvoir royal auquel Henri III, par sa faiblesse et ses débordements, avait fait perdre toute dignité. Ils étaient délibérément entrés dans le mouvement de la Ligue. Jean, dont on distingue à peine les menées dans la terrible confusion des appétits déchaînés, participa avec ardeur à la formation de la « Sainte Union ». Il entra au conseil des « Seize » et, parmi les ligueurs, on le connut sous le surnom de « sire safranier de la Ligue ». Ses convictions étaient-elles profondes? On peut le supposer, car il n'hésita pas à faire de sa maison le centre de l'agitation. Ses caves, pleines de marchandises, cachaient les armes que l'on avait réunies en grande quantité, et ses appartements donnaient asile au conseil transformé en chambre ardente, c'est-à-dire en tribunal révolutionnaire chargé de connaître du fait des hérétiques, fauteurs et adhérents.

traîtres et conspirateurs contre la religion, l'État et la ville de Paris ».

Mathias était tenu à plus de réserve. Néanmoins, il est certain que la Ligue avait en lui un fonctionnaire désireux de la servir et qui, effectivement, la servit. On sait à quels excès se livrèrent les Seize, bientôt sélectionnés en un conseil des Dix. Un régime de terreur plana sur Paris. Le président du Parlement Brisson et deux conseillers, Larcher et Tardif, ayant été soupçonnés de modérantisme, furent incontinent pendus et leurs corps exposés en place de Grève. Le duc de Mayenne, chef de la fraction aristocratique de la Ligue, combattu par la fraction démocratique, de retour à Paris, mit heureusement un frein à cette férocité. Par son ordre, quatre des Seize furent décapités et le conseil dispersé.

Il est très malaisé d'apporter quelque lumière sur les actes de personnages perdus dans une multitude. Il paraît cependant à peu près établi que Jean et Mathias trempèrent dans le complot à la suite duquel furent assassinés le président Brisson et les deux conseillers susdits. En outre, Jean ne semble point avoir joui, de la part de ses collègues du conseil des Seize, d'une confiance illimitée. A plusieurs reprises, il fut considéré comme traître à son parti, et l'on insinua que différents projets d'entreprises et d'émeutes avaient été dévoilés par lui, dans un intérêt personnel, aux agents royaux.

La situation des La Bruyère était donc extrêmement délicate, lorsque, après la mort de Henri III, Henri IV, vainqueur de la Ligue, entra dans Paris. A la vérité, ils eussent pu, en prêtant le serment de fidélité qu'exigeait le nouveau roi, conserver leurs biens et leurs charges et vivre avec tranquillité du revenu de ces derniers en quelque ville de province. Ils montrèrent plus de dignité. Ils préférèrent l'exil. Ils avaient dû, en prévision de leur départ, réaliser au moins la partie réalisable de leurs propriétés, sachant qu'ils s'exposaient volontairement à la confiscation.

Ils se réfugièrent à Anvers, disent les uns, à Bruxelles, assurent les autres. D'aucuns prétendent même qu'ils

allèrent habiter à Naples et qu'ils y conspirèrent contre la vie de Henri IV. Mais cette dernière hypothèse est erronée. A la vérité, ils s'étaient définitivement établis à Bruxelles, où les avait rejoints la fille de Mathias, Marie, femme de Jean Lescellier, receveur à la recette des consignations de la prévôté et vicomté de Paris. Ils y jouissaient encore d'une certaine aisance. Mais assurément ils durent y renoncer à toute manœuvre politique. Jean d'ailleurs y mourut vers 1595. Mathias, tout à fait assagi, y écrivait un petit volume : *Le Rosaire de la très heureuse Vierge Marie*, gonflé de vers français et latins et d'un « brief discours contenant la forme de prier et d'observer les saints mystères dudict Rosaire », dont on ne connaît qu'une édition posthume (1604). Il ne tarda pas à suivre son père dans la mort. Il avait disparu de ce monde avant 1602, laissant à ses deux enfants, Guillaume et Marie, déjà nommée, une situation difficile.

Car les biens que Jean et Mathias possédaient en France avaient été, comme on pouvait le prévoir, confisqués au profit du domaine royal. Il était habituel que le monarque ne conservât point ces biens venus à la couronne par autorité de justice. On en citerait maints exemples. Le plus souvent il les donnait, en récompense de leurs services, à ses officiers ou à quelque personnage auquel il portait affection. En vertu de ce principe, par lettres patentes et brevet de mai 1597, Henri IV concéda à des domestiques du prince de Conti : François de Bréville, sieur du Léal, de Saint-Martin, de Villiers et de Laborde, la fortune des La Bruyère.

Guillaume et Marie, héritiers naturels, se trouvaient donc lésés dans leurs intérêts. Ils n'acceptèrent point cette spoliation déguisée. Guillaume avait hérité de son grand-père le tempérament processif ; il intenta une action devant le Châtelet de Paris, puis devant le Parlement. Après de longues chicanes, au cours desquelles intervint en sa faveur l'avocat général Louis Servin, il parvint à récupérer quelques bribes de l'héritage.

Mais incontestablement l'opulence de la famille décroît

à partir de cette époque. Car Guillaume ne partage point, avec ses ascendants, le sens commercial. C'est un assez bizarre sire. En 1601, occupant la charge de secrétaire de l'évêque de Paris, qu'il devait, dans la suite, abandonner pour celle de secrétaire ordinaire de la chambre du roi, il avait épousé Diane de la Mare, fille de Jean de la Mare, capitaine du château de Meudon. Il fit, avec cette jouvencelle, assez mauvais ménage. Elle lui reprochait de ne se complaire que parmi les procès. Il en fomentait de toutes sortes, particulièrement contre ses voisins de propriété en Vendômois. Ces procès duraient éternellement et absorbaient les revenus des conjoints. On croit même que Guillaume subit la prison pour dettes. Il eut, dans tous les cas, le don d'exaspérer sa femme, qui craignait, avec raison, de n'avoir plus sou ni maille pour établir les trois enfants venus au cours des années. Et l'épouse engagea contre l'époux une instance en séparation de biens. Les juges lui donnèrent d'ailleurs gain de cause.

On suppose, sans en être assuré, que Guillaume écrivait, comme son père Mathias. Deux opuscules d'un mérite médiocre : *Résurrection et triomphe de la Polette* (Paris, 1615) et *Réplique à l'antimalice ou Défense des femmes* (Paris, 1617) pourraient lui être attribués. Ils n'ajouteraient aucune renommée au nom des La Bruyère.

Ce procédurier et sa femme décédèrent à des dates imprécises. Ils laissaient, nous l'avons indiqué, trois enfants. L'aîné, Louis, contrôleur général des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, alla chercher femme dans un milieu étriqué et minable de paperassiers. Ayant six mille livres de dot, il ne pouvait, il est vrai, ambitionner la main d'une princesse. Élisabeth Hamonyn, qu'il épousa le 25 juillet 1644, était la fille d'un procureur au Châtelet. Elle avait six sœurs et six frères. Pour lui constituer une dot équivalente à celle de son mari, on fut obligé de vendre de pauvres terrains et d'emprunter.

Le second fils de Guillaume s'appelait Jean II. En lui se continue la lignée trafiquante et mercantile du vieux ligueur. Il demeura célibataire. Il paraît n'avoir eu, en ce

monde, d'autre amour que celui des pistoles. C'est une curieuse figure de partisan. Il tripota en maintes affaires louches et parvint à amasser une ronde fortune. Sur la fin de sa vie, pour se donner quelque apparence d'honnêteté, il acheta une charge de secrétaire du roi qui conférait la noblesse à son détenteur.

Le troisième enfant de Guillaume était une fille, Louise. On ne sait presque rien d'elle, sinon qu'elle épousa le sieur Martin de La Guyottière, chirurgien ordinaire du duc d'Anjou, frère de Louis XIV.

Jean III de La Bruyère, notre héros, va naître de Louis et d'Élisabeth Hamonyn. Nous avons, à dessein, insisté sur ses origines. Elles sont piètres. Petits officiers du roi, notables commerçants, gens de peu d'esprit et de maigre culture, volontiers frondeurs, indisciplinés, chicaniers, les représentants de cette famille ne semblent point, unis à des femmes dont aucune ne se signale par une intelligence supérieure, préparer l'éclosion d'un génie. Pourtant psychologiquement Jean III est le descendant direct de l'apothicaire-épiciier. Il préférera, voilà tout, l'acte écrit à l'acte agi, ayant, plus que l'autre, nourri son cerveau. Le philosophe est de la même trempe que le ligueur. A travers le temps et les avatars, les hommes qui le séparent de lui, lui transmettent le goût latent de la rébellion. Le vieux sanglier, tapi dans sa boutique de la rue Saint-Denis, donnait du boutoir contre la royauté défailante. Le pessimiste opprimé par les sots fera, dans la société qu'ils composent, un carnage aveugle et sans pitié. Si l'on eût pu entendre parler l'aïeul, on se fût aperçu que le style même de La Bruyère n'a cette forme savoureuse et vivante que parce qu'il emprunte sa moelle d'expressions pittoresques au vert langage de l'ancien confiturier.

CHAPITRE II

ENFANCE ET ADOLESCENCE DE LA BRUYÈRE

Louis I^{er} de La Bruyère et Élisabeth Hamonyn avaient, lors de leur mariage, installé leur foyer au centre de la Cité, à proximité de l'église Saint-Christophe, probablement pour ne s'éloigner point de leurs affaires et de leur famille. Ce quartier était fort mélancolique, traversé par des rues étroites, jalonné de chapelles et de couvents. A l'horizon, Notre-Dame, protégeant les bâtiments de l'archevêché et la multitude des maisons qui vivaient de son clergé, tendait vers le ciel ses hautes tours ajourées. Voisinant avec elle, penché sur le bord de la Seine, se dressait l'Hôtel-Dieu.

Louis I^{er} n'avait que quelques pas à faire, le pont Notre-Dame traversé, pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où l'appelaient son contrôle général des rentes. Forcé, par la modestie de sa condition, de se priver des plaisirs réservés aux gens fortunés, du moins s'accorda-t-il libéralement les joies de la famille. Treize mois après son mariage, le 17 août 1645, le curé de Saint-Christophe baptisait, en effet, son premier enfant, Jean III, notre héros, sans se douter qu'il versait l'eau lustrale sur un front prédestiné à la gloire. Les parrain et marraine furent Jean II, l'oncle du côté paternel, et Geneviève Dubois, femme de Daniel Hamonyn, la tante du côté maternel.

Onze mois plus tard (18 juillet 1646), le même prêtre baptisait un second, et treize mois ensuivants (2 août 1647), un troisième enfant de messire Louis de La Bruyère. La venue au monde de ces garçons paraît être les seuls événements qui aient mouvementé l'existence du jeune ménage. En 1650, la maison de la paroisse Saint-Chris-

tophe étant devenue trop étroite pour ses hôtes, ceux-ci déménagèrent. Ils traversèrent la Seine et allèrent, sur la rive droite, giter aux alentours de Saint-Merry. Ils se rapprochaient encore de l'Hôtel de Ville, mais ils entraient dans un quartier de négoce aux ruelles tortueuses et sales. Sans doute avaient-ils découvert là un logement plus vaste et de prix modéré. Deux nouveaux enfants, une fille et un garçon, y naissaient successivement.

Père, dès lors, de cinq rejetons, Louis de La Bruyère aurait difficilement supporté, avec ses maigres subsides, une telle charge, si trois d'entre eux n'étaient morts à quelques mois d'intervalle. Considéra-t-il que la maison de la paroisse Saint-Merry portait malheur à sa lignée? Ou bien s'entendit-il avec son frère Jean II, qui désirait avoir un logis où il pût trouver une atmosphère sympathique? Toujours est-il qu'en 1652 il transporte ses pénates rue du Grenier-Saint-Lazare. Et il est probable que ce domicile le satisfait désormais, par sa vastitude et sa commodité, car il l'occupe jusqu'à sa mort. En 1653 et 1655, deux autres enfants y naissent encore.

À cette dernière date, la famille se compose donc du père, de la mère, de l'oncle, de quatre enfants, Jean III, Louis II, Robert-Pierre, Élisabeth-Marguerite et des domestiques. Les ressources sont, nous l'avons dit, extrêmement réduites. Louis I^{er} possède, en effet, un capital de douze mille livres et les revenus annuels de sa fonction. Il traverse des périodes de gêne douloureuse. Parfois, pour faire face à ses dépenses, il est obligé d'emprunter. Son frère, financier retors, qui, dit-on, lui paie pension pour sa chambre, sa nourriture et son entretien, lui prête certaines sommes et jusqu'à quatre mille livres.

Un âpre sentiment de dignité dont on sent cet homme pourvu et qui survit aux humiliations de la pauvreté, lui commande d'élever ses enfants comme il fut lui-même élevé, c'est-à-dire dans le goût de la politesse et de la culture. Les quatre gamins ne seront point livrés à eux-mêmes. On croit qu'ils firent, étant encore en bas âge, un long séjour à la campagne, peut-être dans les propriétés de

l'oncle. Fortifiés dès lors par l'air sain du Vendômois, ils pouvaient entreprendre des études. On les mit dans les meilleures écoles du temps. Jean III, notre héros, entra chez les Pères de l'Oratoire. Le révérend Sénault dirigeait leur collège. Il descendait du sieur Sénault, ancien membre du conseil des Seize, et l'Oratoire était, au dire d'Édouard Fournier, « le refuge des débris de la Ligue. Ils y avaient porté, ajoute cet écrivain, avec une grande ardeur de catholicisme, je ne sais quelle indépendance, dont la société moins libre des jésuites ne se fût pas accommodée. Il existait entre les deux ordres communauté dans la foi, mais vif antagonisme pour le reste, même pour l'éducation des enfants et les choses à leur apprendre. Chez les jésuites dominaient les études latines ; à l'Oratoire, comme à Port-Royal, les études grecques s'y mêlaient à part presque égale et apportaient, avec Aristote et Platon, un peu plus de cette philosophie et de ce libre penser dont s'effrayait la Société de Jésus. Corneille, qui fut élève des jésuites, savait à peine le grec, et Bossuet ne l'apprit qu'après être sorti de leurs mains, tandis que Racine, qui était de Port-Royal, et La Bruyère, qui était de l'Oratoire, furent d'abord, et sans avoir besoin d'une instruction complémentaire, de fort bons Grecs, comme on disait ».

La Bruyère, chez les Pères de l'Oratoire, apprit donc le grec d'une manière excellente, selon les uns, insuffisante, selon les autres. Il devait utiliser à traduire Théophraste sa connaissance de cette langue, mais, dans le monde, elle ne lui donnait d'autre avantage que celui d'être méprisé comme « un grimaud » et comme « un philosophe ».

On serait heureux de savoir comment se forma son esprit et quelles influences s'y manifestèrent tour à tour. Or, on est réduit à de simples conjectures. Les *Caractères* ne contiennent à peu près rien sur cette jeunesse studieuse. On se représente difficilement l'adolescent sous l'aspect d'un garçon joufflu et exubérant. On le voit, au contraire, maigre et pâle, silencieux et observateur. On surprend en lui une sensibilité aiguë et qui, froissée par les mille spectacles de l'égoïsme humain, tourne peu à peu son

âme vers le pessimisme. Il est fier, et l'humilité de sa situation sociale l'expose à de nombreux déboires. De sorte qu'il se considère davantage dans son élément, et bien près de la fraternité, dans ce peuple laborieux, plein de générosité et de patience, qui œuvre autour de sa maison. Il le connaît admirablement, ce peuple. Et lorsque Donneau de Visé, fondant le *Mercur*e galant, espère trouver en lui des admirateurs et des acheteurs en lui offrant des vers précieux ou des renseignements sur la mode : « C'est, lui dit-il sans ambages, ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder de grandes fadaïses. » Il l'a vu un peu sous toutes ses physionomies dans le grand quartier retentissant du tintamarre de son travail, ou sur le Pont-Neuf, ou parmi les baraquements des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Là, devant les tréteaux des bateleurs et des chanteurs ambulants, il a compris quelle était sa littérature de prédilection et pourquoi les Gaultier-Garguille, les Bruscombille et Molière lui-même conquièrent son suffrage.

Au théâtre, à l'époque où l'on représentait l'*Œdipe* de Corneille, l'une des admirations de sa quinzième année, souventes fois, perdu dans la confusion du parterre, il l'examinait, stupéfié de sa naïveté :

Certains poètes, écrira-t-il plus tard, sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux qui semblent forts, élevés et remplis de grands sentiments. Le peuple écoute avidement, les yeux élevés et la bouche ouverte, croit que cela lui plaît et, à mesure qu'il y comprend moins, l'admire davantage ; il n'a pas le temps de respirer, il a à peine celui de se récrier et d'applaudir. J'ai cru autrefois, et dans ma première jeunesse, que ces endroits étaient clairs et intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et pour l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes, et qu'avec toute l'attention que je donnais à leur récit, j'avais tort de n'y rien entendre : je suis détrompé.

Dans sa propre famille, La Bruyère enfant retrouvait un autre aspect de ce peuple, aspect peu riant en vérité.

Il avait, en effet, du côté de sa mère, grands-parents et cousins appartenant au bas monde de la justice. Les Hamonyn étaient huissiers au Parlement, procureurs au Châtelet. On peut présumer qu'ils ne faisaient pas meilleure figure et qu'ils n'étaient pas pénétrés de sentiments meilleurs que leurs confrères. Or, ceux-ci, au dix-septième siècle, sont couverts de brocards, d'épigrammes, d'injures par tous gens sachant tenir une plume qui eurent recours à leur ministère.

Pour savoir ce qu'était un procureur, il faut surtout avoir recours à Furetière, qui met en scène ce type d'humanité dans son *Roman bourgeois* et dans ses *Poésies diverses*. Nul n'entamait un procès sans avoir affaire à ce personnage qui intervenait en son nom. Il était d'ordinaire vêtu comme un homme de village et offrait, à quiconque l'allait visiter dans son antre malpropre, aux environs du Palais de Justice, une mine bourrue. On le trouvait généralement au coin de son feu, le chef couvert d'un « gras bonnet de nuit », surveillant sa marmite où cuisait quelque délectable poularde. Si l'on faisait mine de l'entretenir de son différend, il se montrait généralement d'une brutalité sans exemple. On n'avait d'autre moyen de l'apaiser que de lui mettre dans la main quelque sac de pistoles ou quelque chapon bien truffé. Dès lors, il devenait aimable et consentait même à s'arranger pour que les magistrats du Parlement jugeassent votre cas avant l'heure de votre mort. Il était vain d'essayer de l'attendrir sans profit pour lui. Le pauvre, dans sa maison, ne subissait que rebuffades méprisantes.

Vollichon, tel est le nom que Furetière donna à ce coquin revêtu de la robe.

C'était, dit-il, un petit homme trapu, grisonnant et qui était du même âge que sa calotte. Il avait vieilli avec elle sous un bonnet gras et enfoncé qui avait plus couvert de méchancetés qu'il n'en aurait pu tenir dans cent autres têtes et sous cent autres bonnets : car la chicane s'était emparée du corps de ce petit homme comme le démon se saisit du corps d'un possédé... Il faisait damner tous ceux qui avaient affaire à lui, soit en

qualité de ses clients, ou comme ses parties adverses. Il avait la bouche bien fendue, ce qui n'est pas un petit avantage pour un homme qui passe sa vie à elabauder, et dont une des bonnes qualités, c'est d'être fort en gueule. Ses yeux étaient fins et éveillés ; son oreille était excellente, car elle entendait le son d'un quart d'écu de cinq cents pas : et son esprit était prompt pourvu qu'il ne le fallût pas appliquer à faire du bien. Jamais il n'y eut ardeur pareille à la sienne, je ne dis pas tant à servir les parties, comme à les voler. Il regardait le bien d'autrui comme les chats regardent un oiseau dans une cage, à qui ils tâchent, en sautant autour, de donner quelques coups de griffe... Il avait une antipathie naturelle contre la vérité, etc...

Ainsi s'offraient à l'observation de La Bruyère ses parents les procureurs et leurs compères les huissiers. Soit qu'il allât les visiter dans leur logis, soit qu'il les accompagnât sur le quai Saint-Bernard où ils avaient coutume de jouer au jeu de boules, en s'injuriant et se gourmant, ses impressions étaient les mêmes. Il en revenait imprégné de tristesse et de dégoût. Son honnêteté native était soumise à rude épreuve. Néanmoins il ne médiera point des fripons de « petite robe » et de leur sordide rapacité. Il ne leur reprochera point d'escroquer le plaideur. Il se bornera à leur signaler leur outrecuidance quand ils prétendront s'approprier, dans les cérémonies, les honneurs dus aux avocats.

Cette petite nation de pieds-plats sera même par lui excusée de se conduire sans honneur, car telle est l'attitude de toute la magistrature à cette époque. Par suite, elle ne le détournera point de son amour pour le peuple. Et même, lorsqu'il aura hanté les salons et le Louvre où fréquentent les seigneurs, il se déclarera avec éclat pour les humbles.

Si je compare ensemble, écrira-t-il, les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple, ce dernier me paraît content du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal : un grand ne veut faire aucun bien et est capable de grands maux. L'un ne se forme et ne s'exerce

que dans les choses qui sont utiles : l'autre y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise ; ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme : celui-là a un bon fonds et n'a point de dehors ; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter ? Je ne balance pas : je veux être peuple.

Tel n'était pas, cependant, le désir de son père. Lorsque le jeune homme eut achevé ses études à l'Oratoire, Louis I^{er} essaya, évidemment, de le diriger vers une carrière dont il pût tirer à la fois profit et honneurs. Jean III était, comme ses ascendants, animé d'une foi profonde. On prétend qu'il endossa un instant la robe des oratoriens. Renonça-t-il par défaut de vocation à la mission d'instruire et de catéchiser ses contemporains ? Fut-il déterminé à ce renoncement par des causes d'ordre matériel ? Nul ne le pourrait dire. Toujours est-il que, peu après, il se plonge dans l'aride science du droit. Lentement, à Paris même, il prépare la licence qui fera de lui un avocat au Parlement.

La meilleure université de France, en matière de droit, était alors l'université d'Orléans. Elle groupait en ses écoles des étudiants de toutes les nations. Voiture, agrégé à la nation picarde, et bien d'autres qui devinrent célèbres au dix-septième siècle, y avaient pris leurs degrés. En juin 1665, Jean de La Bruyère, chargé de deux thèses imprimées : *De tutelis et donationibus*, s'y présentait devant les régents chargés d'examiner la science des candidats. C'étaient, au dire de Perrault, des personnages plutôt indulgents et auprès desquels l'argent avait plus d'éloquence que le jargon judiciaire. Ils interrogeaient en pensant à leurs affaires, n'écoutaient point les réponses et se déclaraient satisfaits pourvu que l'on eût, à l'avance, réglé les frais dont ils tâtaient une part. Ils décernaient ensuite un parchemin qui parait le candidat d'une compétence en droit civil et en droit canonique. Celui-ci pouvait, dès lors, bavarder avec emphase par-devant Messieurs du Parlement, défendre la veuve et l'orphelin et tirer d'eux sa subsistance.

La Bruyère n'eut donc aucune difficulté à être reçu. Il avait avec quelque émotion, sur les registres de l'Université, paraphé la *supplique* où il demandait à soutenir ses thèses. Gaillardement, il parapha l'*inscription de licence* qui, le même jour, lui permettait d'affronter l'existence sans crainte d'être opprimé par elle.

CHAPITRE III

LA BRUYÈRE AVOCAT

Pendant huit années, La Bruyère va exercer la profession d'avocat. Deviendra-t-il un de ces beaux parleurs dont on publiera, comme des modèles d'éloquence — on écrirait plus volontiers de pédanterie — les plaidoyers interminables? Nullement. Il demeurera dans l'ombre. Avec l'aide de ses parents les procureurs, il pouvait rapidement achalander son cabinet. Il n'était même pas nécessaire qu'à l'exemple de ses confrères juvéniles, il pourchassât le client et se livrât, pour subsister, à de honteuses compromissions.

Or le plus profond mystère s'étend sur cette partie de son existence. S'il a plaidé, ses plaidoiries n'eurent pas de retentissement. Aucun de ces personnages mêlés par des fonctions diverses à la société du Palais, et qui laissèrent des mémoires, n'enregistre son nom. Il est certain cependant que le jeune homme avait une haute conception de son rôle, conception d'ailleurs trop élevée et qui risquait de le desservir. Un vif sentiment de la justice et le goût de discourir pour prononcer autre chose que des phrases creuses, entremêlées de latin, durent lui valoir plus d'antipathie que d'admiration.

A notre avis, il fut un avocat médiocre, chargé, le plus souvent, de défendre d'humbles causes, les défendant avec des arguments solides, mais les perdant pour l'unique raison qu'elles étaient celles de gens du peuple, pauvres et sans protecteurs. Quiconque, en effet, a pénétré, à l'aide des documents, les âmes des magistrats du dix-septième siècle, sait qu'elles étaient cupides et partiales, surtout en

matière de procédure civile, et que le riche avait sur le besogneux l'avantage d'acheter les consciences.

Nous pensons néanmoins que, malgré son écourement, La Bruyère fréquenta assidûment cette région vivante de l'île de la Cité et qu'il y trouva un merveilleux champ d'observation. De la rue du Grenier-Saint-Lazare, où était son logement, il y pénétrait par le Pont au Change, par ce pont « blanc comme satin », chargé de lourdes maisons et qu'encombraient perpétuellement une circulation intense. Il enfilait la rue de la Barillerie (1), étroite et tortueuse, flanquée, d'un côté, de noires officines de marchands, de l'autre, dominée par la masse compacte du Palais. Franchissant l'une des portes ogivales ouvertes entre les tours massives qui jalonnaient les murailles en façade, il entrait dans la cour de Mai. Là, évoluaient en foule les gens affairés. Il traversait leurs rangs et se dirigeait vers le perron immense où les valets à louer attendaient des maîtres. A gauche, la Sainte-Chapelle, accolée aux bâtiments principaux, dressait sa fine silhouette aux clochetons dorés. Sur les degrés de son propre perron, les libraires avaient bâti des boutiques et le chapitre, non loin de là, avait établi ses domiciles.

Gravies les quelques marches où causaient, avec force gestes, les plaideurs et les coquefredouilles venus pour se divertir, La Bruyère entrait dans la splendeur de la Grand-Salle. Un lion de pierre dorée en gardait la porte. Haute et spacieuse, cette Grand-Salle appuyait ses voûtes massives sur de lourdes colonnes aux pilastres doriques où des piédestaux attendaient les statues des rois. Son parquet se composait de larges dalles de marbre blanc et noir. A l'une de ses extrémités, une chapelle, resplendissante de dorures et de représentations pieuses, supportait l'horloge qui réglait les heures des audiences. A l'autre, était installée la table de marbre de la prévôté. Un escalier montait à la Cour des Aides. Les différentes chambres de justice s'ouvraient sur ce hall majestueux, entre les piliers duquel

(1) Actuellement boulevard du Palais.

s'élevaient les boutiques des libraires, lingères et autres marchands. La théorie de ces boutiques se poursuivait dans les salles voisines, salles Dauphine et des Merciers, galerie des Prisonniers.

La Bruyère retrouvait en ce lieu le tohu-bohu de la rue et de la cour de Mai. Ce n'étaient partout que gens glapissant et courant. La marchandise sollicitait les uns ; leurs procès, les autres. Tous clamaient et faisaient un terrifiant vacarme, que les huissiers dominaient, annonçant, à gucule distendue, d'onéreuses criées. Ici, un laquais mécontent rossait un vendeur de pain d'épices ; là, un prêtre, avec quelques fesse-cahiers, discutait pour l'obtention d'un bénéfice. Plus loin, un ruffian, sous l'image royale, compassait un vénérable pilier. Ailleurs, un rapporteur écoutait, résigné, le galimatias d'un exotique. En paquets, piétinants et bavards, des paysans attendaient que le tribunal conciliât leurs différends de bornes, terres et poulets. Assaillis par des multitudes hurlantes, des procureurs fléchissaient sous l'éloquence persuasive. Des femmes en instance de divorce épandaient, emmi les robes d'avocats, leurs doléances et leurs griefs, affirmant l'inconstance ou l'impuissance maritale, réclamant la rupture ou le congrès. Et lorsque la langue asséchée de tous ces babillards salivait douloureusement, ils allaient par groupes s'abreuver à la buvette où trônait une accueillante hôtesse.

Parfois un avocat célèbre traversait la presse, homme de « grand caquet » qui, devant la barre, développait, pour la plus mince cause, une phraséologie emphatique. On s'écartait avec déférence et la robe noire passait. Et passaient aussi, écarlates ou sombres, les robes de velours, satin, damas, taffetas des présidents, conseillers, secrétaires, greffiers, huissiers et autres tenants de l'omnipotente chicane.

Et, les contemplant, La Bruyère déplorait qu'elles cachassent un tel fonds d'avidité. Le plaideur, il le constatait amèrement, n'était qu'une proie entre les mains de ces personnages. Ils vidaient ses poches avec une dextérité de tire-laine. Charles Sorel, avant lui, l'avait spécifié :

« Leurs plus ordinaires discours ne sont que d'argent. » Et Christine de Suède, plus tard, disait à son tour : « Solliciter pour son droit, c'est outrager la magistrature. Cependant, point de procès chez vous sans solliciteuse, et, quand elles sont jeunes et belles, on troque, sans examen, faveurs pour gain de cause. »

Mais La Bruyère ne voulait pas se rendre à l'évidence. Se promenant dans les galeries diverses, il se demandait souvent par suite de quelle inadvertance le monde des marchands se mêla, dans ce Palais sévère où la justice eût dû demeurer solitaire et réfléchi, au monde de la procédure. Il en arrivait à conclure qu'à la vérité cela était très naturel, le commerce n'étant qu'une chicane où l'argumentateur le plus subtil l'emporte. Il éprouvait d'ailleurs un vif plaisir à hanter les vastes couloirs où s'érigaient les boutiques galantes des libraires, des lingères, des mercadents (1), des bijoutiers et des parfumeurs.

Les commerçants se faisaient une concurrence effrénée et querrelleuse. Louant à voix de fausset leurs articles, ils allaient, sans scrupule, quérir le chaland au milieu de la foule. Ils l'amenaient de force devant leurs éventaires et parfois se l'arrachaient l'un l'autre. Généralement ils n'avaient pas besoin de le violenter. Les galeries du palais étaient des lieux de rendez-vous. Muguets et coquettes s'y réunissaient, d'un commun accord, devant les marchandises frivoles. Leur galanterie déshonorait le temple de Thémis. Ils liaient conversation en achetant parures et affiquets. Les unes résistaient rarement aux cadeaux de dentelles ou de points coupés que les autres leur offraient avec libéralité. Maintes caresses s'échangeaient, et maintes paroles tendres, et maints billets doux à la faveur de l'encombrement. Et, sur ce chapitre amoureux, on était assuré de la complaisance du boutiquier.

Plus austère était le magasin du libraire. Il y avait toujours en celui-ci quelque pièce discrète, éloignée du bruit, où s'assemblaient, en conciliabule, les écrivains. Là,

(1) Marchands de légères merceries.

vêtus comme des cuistres, les poètes fanfaronnaient, se congratulaient, saluaient leurs génies réciproques. Là, les romanciers allaient chercher une idée, un sujet, un thème sur lequel ils bâtiraient dix tomes indigestes. On y voyait peu de savants, ceux-ci ayant en ville, le plus souvent chez l'un d'eux, des réunions pédantes et fermées aux oisifs. La boutique du libraire était, en principe, une officine de décri. On y passait le temps à déblatérer contre les auteurs jouissant de quelque renommée. Le maître de céans était un homme débonnaire. Il supportait avec flegme toutes les humeurs et laissait, sans mot dire, feuilleter ou voler ses livres. Le commérage de ses hôtes, dirigé par lui dans un sens précis, constituait, avec quelque article de gazette, sa meilleure publicité.

La Bruyère retint certainement beaucoup des choses dites en cet antre pour son chapitre des *Ouvrages de l'esprit*. Il écouta aussi les conversations particulières qui se tenaient en d'autres endroits du Palais. Certains piliers de la Grand'Salle étaient, chaque jour, accaparés aux mêmes heures par les mêmes personnages. Le *gros pilier*, au dire de Sauval, historien de Paris au dix-septième siècle, protégeait les colloques d'hommes célèbres et d'avocats illustres, comme Patru. Les Normands, fort nombreux et occupant, dans les lettres et les arts, de hautes situations, avaient également leur pilier de prédilection. Et par multitudes papillonnaient, autour des groupes, ou se joignaient en cercles pétulants, les nouvellistes que le moraliste jugera avec sévérité en maints passages de son livre.

Quand La Bruyère se sentait fatigué d'observer ce milieu hétéroclite, il quittait le Palais et s'en allait rêver, soit sur le quai des Orfèvres, soit sur le quai des Morfondus. Là, c'étaient le silence et la solitude. Vingt-sept corps de logis, sur le premier, ouvraient autant de boutiques où rayonnaient de merveilleuses œuvres d'art ciselées et gravées. Sur le second, en face de la fangeuse vallée de Misère, s'élevaient les vitrines des opticiens. Seuls quelques mathématiciens ou gens de science affrontaient ce lieu de mélancolie, où des négociants courtois débitaient, avec des gestes

prudents, les instruments de précision, les lunettes, les cartes géographiques et les plans de forteresses.

Mais presque toujours le jeune avocat se laissait attirer par le spectacle du Pont-Neuf. Il traversait la place Dauphine, tout entière en possession des aubergistes et des hôteliers et transformée en vastes garnis où logeaient les plaideurs. Il passait devant les théâtres en plein vent des bateleurs, et entraît dans la mêlée des vices et des turpitudes, dans la bataille du mensonge, dans l'immensité de la farce, dans la prodigieuse et frénétique manifestation de la vie populaire. Pris dans le tourbillon des carrosses, litières, charrettes, coches et autres véhicules, bousculé, froissé, écrasé, il se réfugiait sur les trottoirs et, du haut de leurs marches, écoutait et regardait. Le tintamarre de mille instruments, de mille vociférations, de mille cliquetis, battements, roulements l'assourdissait. Mais ses oreilles s'y habitaient bientôt.

Des boutiques innombrables se dressaient dans l'intervalle des demi-lunes de pierre. Sur les parapets, des libraires ouvraient aux amateurs leurs boîtes pleines d'opuscules en mauvais état. Chaque trafiquant faisait rage de parlerie. Charlatans, passe-volants, vendeurs d'onguents et d'emplâtres, arracheurs de dents, fripiers, argotiers, pédants, entremetteurs de demoiselles, opérateurs, médecins spagiriens, joueurs de gobelets, chanteurs de chansons nouvelles, blanquistes, attiraient tour à tour le client, l'ensorcelaient, le pressuraient, le volaient et, souvent même, le rossaient. Néanmoins toutes sortes de béjames les entouraient, plumets enfarinés, coquettes farcies de mouches, provinciaux engoncés dans leurs manteaux de panne, filles fardées, poètes crottés, avaleurs de frimas, ivrognes, fous, soldats en goguette, béquillards, malingreux, au milieu desquels filoux et coupe-bourses faisaient d'amples rapines.

Car ici le larcin et le drame côtoyaient l'allégresse et la fantaisie. Il n'était pas rare de voir, environnés d'un cercle de badauds, des gentilshommes se quereller, tirer l'épée et s'estafilader. On pratiquait aussi ouvertement le meurtre

et le vol. Les escrocs, au Port au Foin, voisin du Pont-Neuf, avaient un gouvernement organisé. Tel de leur congénère qui, pour une raison quelconque, démérait à leurs yeux, jugé sommairement, condamné à mort, s'en allait, au fil de l'eau, le cœur traversé d'un poignard. Des bourgeois dérobaient aux libraires inattentifs les éditions à leur convenance. Des seigneurs, rivalisant avec les tire-laine, s'improvisaient « tire-soyes », s'embusquaient à la brune, auprès du cheval de bronze, brutalisaient, en manière de divertissement, les passants, assommaient le guet. Pourtant, aux deux extrémités du Pont-Neuf, des gibets dressaient leur avertissement sinistre. Leurs « pendiloches » humaines incitaient à l'examen les consciences bourrelées.

Lorsque La Bruyère se rendait sur ce pont au renom à la fois goguenard et funeste, il ne l'abandonnait guère qu'à la tombée de la nuit, à l'heure où les amants y succédaient aux amuseurs. De ses parapets sinieux, il contemplait les merveilles de la ville s'estompant à l'horizon : la tour de Nesle, démantelée et meurtrie, le spectre douloureux de l'hôtel Saint-Denis, le Louvre, majestueux et grave, la myriade des bateaux stationnant au quai de l'École, Saint-Germain-l'Auxerrois parmi ses arbres, le cours la Reine, puis le Palais géant surmonté de ses tours, les couvents disséminés dans la Cité, l'hôtel de la Monnaie, trapu et funèbre, Notre-Dame semblable à un vaisseau voguant toutes voiles dehors, le pont Saint-Michel chargé de bâtisses, le couvent des Augustins et la multitude des maisons en fuite vers l'Arsenal et le faubourg Saint-Victor.

Dès lors, les yeux enchantés par la splendeur de ce panorama, il regagnait à pas lents son domicile de la rue du Grenier-Saint-Lazare. Sa journée n'était pas perdue. Son esprit s'était chargé de mille documents humains pris sur le vif, et dont il dégagerait, plus tard, la substance psychologique.

Néanmoins, on peut dire sans crainte de se tromper qu'il se montra toujours plutôt indulgent pour les hôtes de cette portion de la Cité. Il n'a point médité des farceurs

qui réjouissaient le peuple et de la tourbe immonde qui encerclait leurs tréteaux. Les magistrats ne subirent pas ses rudes censures. Il se complut à railler l'avocat affairé, peut-être parce que lui-même ne l'était guère. Mais il n'a rien voulu retenir de ce que les actes de ses confrères lui révélèrent. Il les a, au contraire, défendus contre les attaques des épigrammatistes. La fonction, à son avis, avait assez de noblesse pour mériter l'admiration unanime. Il l'a relevée du discrédit où la firent tomber quelques aigrefins avareux. Il y avait, en son temps, quelque danger à donner à l'éloquence du barreau la supériorité sur l'éloquence de la chaire et à prétendre qu'en ce monde l'avocat a autant d'utilité que le prédicateur.

CHAPITRE IV

VIE INTIME DE LA BRUYÈRE

En l'année 1666, Louis de La Bruyère, père de notre héros, mourut. Il laissait une succession embrouillée. Les dettes y étaient probablement plus nombreuses que les titres de rente, car, d'un commun accord, les quatre enfants du défunt se gardèrent de faire actes d'héritiers. Ils ne se séparèrent d'ailleurs nullement. Désormais, l'oncle Jean II prenait la direction du ménage.

Elle était en bonnes mains. Nous avons dit que cet homme avait longtemps exercé un louche métier de partisan. Il avait acquis, en des spéculations financières, une fortune, que M. Servois évalue à cent ou cent cinquante mille livres. Il avait, dès lors, éprouvé le besoin de se donner visage d'homme intègre et vertueux. En 1655, il avait, dans ce but, acheté une charge de secrétaire du roi. Mais nul, et pas même ses neveux, ne croyait à son honnêteté. Il n'avait, à la vérité, aucunement renoncé à son goût des affaires. Moins jeune, ayant perdu de son activité, il avait simplement restreint le domaine de ses opérations. Il ne volait plus les collectivités. Il se contentait de voler les particuliers. Le fripon de grande envergure s'était transformé en modeste usurier.

Il aurait pu vivre tranquillement en plaçant ses capitaux sur la propriété, sur la ville, sur les hôpitaux, sur l'État. Mais les rentes provenant de ces sources licites étaient sujettes à des accidents nombreux ou, tout au moins, à des variations désagréables. Il trouvait plus de profit à faire des contrats, c'est-à-dire à verser à des gens solvables, sur des garanties, des sommes importantes souvent, qui,

chaque année, lui rapportaient, à des taux usuraires, des revenus appréciables. Il rencontrait parfois des clients dans sa famille même, mais, de préférence, il prêtait à la noblesse et à la bourgeoisie. En général, il établissait ces contrats à son nom, mais il faisait volontiers de son frère ou de son neveu Louis, gens besogneux, ses prête-noms et ses complices. Il arrivait fréquemment qu'il fût obligé de sévir contre les débiteurs insolvable. Peut-être les procureurs et les huissiers de la famille de sa belle-sœur, les Hamonyn, étaient-ils les instruments de ses revendications. La procédure était, dans tous les cas, assez simple. Ou le débiteur s'arrangeait pour le désintéresser, non sans payer, en sus des intérêts, les frais de justice, ou il abandonnait au vautour du Grenier-Saint-Lazare les biens meubles et immeubles offerts en garantie. L'insolvabilité de ses obligés était profitable au bonhomme davantage peut-être que leur solvabilité.

À pressurer les gens gênés, Jean II de La Bruyère gagnait de pouvoir largement subsister, tout en conservant intact et même en accroissant son capital. Anobli par sa charge, il entretenait dans la maison familiale une certaine opulence en harmonie avec cette noblesse récente. Il avait chevaux et carrosses et nombreux mares de vaisselle d'argent. Comme on peut le penser, il était intelligent et volontiers il s'intéressait à la littérature. Il partageait l'amour des hommes de son temps pour le roman pastoral et Honoré d'Urfé avait eu en lui un admirateur passionné. Il goûtait aussi Gomberville, dont il possédait *La Doctrine des mœurs* et probablement le fameux *Polexandre*. Les histoires chimériques de ces auteurs fertiles en imagination lui permettaient d'oublier ses turpitudes.

Si quelques-uns, parmi ses parents, favorisaient ses œuvres ^{à titre d'aide} fustigées, d'autres les désapprouvaient, sans oser nettement formuler leur blâme. Jean III de La Bruyère était le plus déterminé de ces improbateurs. Il l'était tacitement, par son attitude plutôt que par ses paroles. Il refusait de prêter son nom dans les contrats à l'aide desquels, trop souvent, des familles étaient ruinées. Il eût

pu évidemment montrer son désaveu en rompant avec cet homme sans honneur. Il ne le fit point. Craignit-il, en quittant le toit familial, de propager la certitude qu'un La Bruyère s'y livrait à un commerce coupable? Voulut-il éviter à sa mère un chagrin dont elle aurait douloureusement ressenti l'amertume? Appréhenda-t-il, éloigné de ce logis, les difficultés de l'existence et la mélancolie de la solitude? Sans doute, plusieurs de ces raisons l'incitèrent-elles à garder le silence.

Mais visiblement son oncle lui inspirait de l'antipathie. Lorsqu'il parle, dans la suite, de ces gens avides qui exigeraient « un droit de tous ceux qui boivent de l'eau de la rivière ou qui marchent sur la terre ferme », c'est à lui qu'il pense aussi bien qu'à tel personnage désigné par les clefs de ses *Caractères*. C'est à lui également qu'il pense lorsqu'il écrit, avec une véhémence où perce sa mésestime :

Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre; curieuses et avides du denier dix; uniquement occupées de leurs débiteurs; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent.

Il considère qu'ils ont acheté trop cher, au prix de leur « repos, leur santé, leur honneur et leur conscience », la jouissance de leur richesse.

De fait, l'oncle Jean II dut, vers la fin de sa vie, ajouter, pour se rendre tout à fait odieux à son entourage, l'avarice à la cupidité. Il cadenassa ses coffres pleins d'or, les défendit contre toute entreprise, porta sur lui ses clefs comme un bien précieux et entretenit la crainte perpétuelle « d'un vol domestique ». Il soupçonna tout le monde autour de lui de vouloir lui ravir ses écus.

Or, en réalité, personne, dans la maison, ne songeait à s'emparer de son trésor. Mais, dans la médiocrité où tous

vivaient, sœur, belle-sœur, neveux et nièces envisageaient comme interminable la carrière de ce célibataire inutile. Et inconsciemment ils souhaitaient sa mort. Et La Bruyère, qui entendait ce souhait, par une sorte d'intuition ou de divination, souffrait qu'il ait pu naître dans l'âme de ses proches. « Il n'y a que ceux qui ont eu de vieux collatéraux, écrira-t-il plus tard, ou qui en ont encore, et dont il s'agit d'hériter, qui puissent dire ce qu'il en coûte. »

Du reste, Jean II de La Bruyère ne prolongea pas, au delà de quelques années, l'impatience et la convoitise de ses parents. Il s'éteignit le 27 décembre 1671. Mais, comme il était un homme ordonné, il avait eu soin, quelques jours avant sa mort, d'appeler un notaire. Il ne voulait pas que sa famille se partageât équitablement sa succession. Il souhaitait que celle-ci fût répartie selon le degré d'affection qu'il accordait aux uns et aux autres. Bien qu'il n'eût point vécu en leur compagnie, et peut-être à cause de cela, il avantagea sa sœur Mme de la Guyottière et les enfants de celle-ci. Il avait tout d'abord légué à sa belle-sœur, Mme de La Bruyère, une rente de quatre cents livres. A la dernière heure, par un codicille, il lui enlevait cette pauvre donation, pour se venger assurément de quelque parole déplaisante ou de quelque acte, à son avis désobligeant.

Il fut peu regretté. Et c'est, incontestablement, son oraison funèbre que Jean III de La Bruyère plaça dans son œuvre, sous la brève forme suivante :

Les partisans nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre : l'on commence par le mépris à cause de leur obscurité ; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois et on les respecte ; l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.

Peu après son enterrement, les héritiers procédèrent au partage de ses biens. En cette circonstance encore, La Bruyère assista à d'affligeants spectacles. Car Mme de la Guyottière vint en personne revendiquer sa part. Et l'on se querella pour les hardes du défunt. La possession de quelques marmites et casseroles fut âprement disputée.

Cela ne contribua pas à atténuer les mésintelligences existant dans la famille. Sans doute cette dame avait-elle envisagé sans plaisir l'installation de son frère rue du Grenier-Saint-Lazare. Elle considérait que, de cette sorte, elle serait frustrée des sommes que le célibataire dépenserait au profit de ses hôtes. Elle le supposait plus généreux qu'il n'était en réalité. Tous ces faits contribuent à donner la conviction que le milieu où végétait notre héros était composé d'assez pauvres esprits.

Néanmoins, il ne jugea point utile de s'en séparer. Après la mort de Jean II, le ménage collectif subsiste sous la direction de Mme de La Bruyère. Celle-ci — les documents le laissent entrevoir — est à peu près dénuée de fortune. Ses enfants, de leur côté, ne possèdent guère, en outre des biens laissés par leur oncle, que les revenus de leurs emplois. La Bruyère retire-t-il quelque pécune de son cabinet d'avocat? On l'ignore. Son frère Louis a pris, dans tous les cas, la survivance de la charge paternelle à l'Hôtel de Ville. Robert-Pierre, clerc du diocèse de Paris, ne jouissant d'aucun bénéfice ecclésiastique et Élisabeth-Marguerite, non mariée, se contentent de leurs maigres rentes et ne cherchent pas à les augmenter. Tous se méfient de la ^{gestion} de leur mère, qui paraît être une femme d'intelligence moyenne. Ils ne lui abandonnent pas la libre disposition de leurs capitaux, qu'ils administrent eux-mêmes. Ils adoptent, dès l'origine, l'habitude de lui payer pension.

La Bruyère donne, au dire de M. Servois, « pour son logement, sa nourriture, celle de ses gens, neuf cents livres par an et, de plus, la moitié du prix du loyer de l'écurie ». Mme de La Bruyère tient un compte exact et minutieux de ses dépenses. C'est grâce à l'un de ces comptes, conservé dans les archives d'un notaire parisien, que l'on peut imaginer le genre d'existence du ménage. Or, à la vérité, les habitants de la rue du Grenier-Saint-Lazare ne semblent aucunement pâtir. Ils se sont partagés en deux groupes, selon leurs communautés de désirs ou de sympathie : La Bruyère et son frère Louis d'une part, Robert-Pierre et sa sœur Élisabeth-Marguerite de l'autre. Les

premiers mènent un train quasi luxueux. Ils ont domestiques, chevaux et carrosse, dont ils usent tour à tour et supportent les frais. Les seconds entretiennent un valet, pour leur double service, mais renoncent à tout faste extérieur.

Il est pour nous évident que La Bruyère, s'il dédaignait les riches et affectait de mépriser la richesse, goûtait cependant vivement l'atmosphère agréable que cette dernière procure. Il aimait notamment que le décor de son intimité fût en harmonie avec ses goûts esthétiques. A la vente des biens de son oncle, il avait acheté, pour les sommes de quatorze cents livres d'une part et de trente-six livres de l'autre, une magnifique « tenture de tapisserie de verdure de Flandres » et quelques autres « meubles et hardes » dont il avait orné sa chambre. Cette chambre devait être très confortable. On l'y voit, à différentes reprises, procéder à des réparations ou des transformations qui ont pour but de l'embellir. Tel jour, Jean Tassier, maître potier de terre, y remplace, moyennant un prix de dix livres huit sols, le carrelage délabré. Tel autre jour, Étienne Hutain, menuisier, reçoit vingt livres pour y avoir exécuté des « ouvrages » de menuiserie et de vitrages.

Peines inutiles, d'ailleurs, car le ménage, volontiers, vagabonde à travers Paris. Successivement il habita, avant quitté, avant 1676, le Grenier-Saint-Lazare, la rue Chapon, puis la rue des Grands-Augustins. Jusqu'en 1684 il demeurera uni. Ce n'est guère qu'à partir de cette date que les deux groupes se sépareront. La Bruyère suivra son frère Louis rue des Charités-Saint-Denis. Mme de La Bruyère se réfugiera auprès de Robert-Pierre et d'Élisabeth-Marguerite, rue des Fontaines. Les nécessités de la vie impliqueront cette obligation de rupture matérielle. L'affection et la solidarité des deux foyers n'en seront pas pour cela diminuées.

CHAPITRE V

LA BRUYÈRE TRÉSORIER GÉNÉRAL DES FINANCES

On ne doit point exagérer le désintéressement de La Bruyère, et penser que, les jugeant, il planait au-dessus des hommes. Bien que, par certains endroits de son caractère, il leur fût supérieur, il en partageait néanmoins, sur beaucoup d'autres, leurs défauts.

Il avait, on peut le présumer, toujours considéré sa situation d'avocat au Parlement comme transitoire. Elle le préservait d'une oisiveté qui conduit à la mollesse. Elle lui ouvrait quelques portes closes aux désœuvrés, celles, par exemple, de confrères célèbres, comme Jean de Gomont et Georges du Hamel. Elle lui procurait la considération de contemporains intelligents, érudits ou hommes de lettres.

Mais il n'avait pas l'intention de la conserver toute sa vie. De plus en plus incliné par son tempérament à l'existence méditative, il cherchait « un office lucratif, qui rendit la vie aimable, qui fit prêter à ses amis et donner à ceux qui ne peuvent rendre ». En d'autres termes, il était en quête d'une grasse sinécure. Or, les grasses sinécures s'achetaient chèrement et étaient, en outre, assez recherchées pour que les vacances en fussent rares. Les fils, le plus souvent, obtenaient la survivance des pères décédés.

La Bruyère dut l'attendre longtemps pour deux raisons, dont la première fut qu'il n'avait pas de préférence marquée et la seconde qu'il n'avait pas d'argent. L'argent lui vint à la mort de son oncle. Dès lors, il put ambitionner de jeter aux orties la robe d'avocat. Par une bizarrerie à laquelle on ne s'attendrait pas, cet homme qui exécrait la finance et tout ce qui, en principe, touchait à cette

richesse qui pervertit les meilleurs d'entre les esprits, cet homme orienta son enquête du côté de cette carrière. Il voulut être trésorier général des finances.

Voilà, tout au moins, de la singularité. Désormais il s'employa à acquérir la charge qui lui apportera la tranquillité dorée et, par surcroît, la noblesse. Or, en mars 1672, cette charge fut vacante en la généralité de Caen, par la mort de son titulaire Pierre Roussel. Mais un sieur Joseph Métezeau s'en empara aussitôt, au prix d'environ dix-huit mille livres. C'était un bourgeois de Paris qui n'avait nullement l'intention de s'établir en Normandie, mais simplement de revendre l'office avec de notables bénéfices. Il en arriva de cette sorte. En novembre 1673, en effet, La Bruyère en devenait possesseur à son tour après avoir désintéressé libéralement son détenteur éphémère. Le 29 mars 1674, des lettres patentes lui en donnaient la disposition officielle.

Cette charge rapportait un revenu annuel d'environ deux mille quatre cents livres, lequel pouvait être doublé pour les trésoriers séjournant à Caen et assistant aux assemblées des officiers royaux. Le désir formel de La Bruyère était évidemment de ne point quitter Paris, quelles que fussent ses obligations. A s'ensevelir dans la morne province, il préférerait renoncer à tous les droits. Il avait d'ailleurs cela de commun avec la plupart des Parisiens et même des provinciaux qui jouissaient de quelque considération en la capitale, ou qui l'aimaient assez pour ne vouloir plus en être exilés. Les gens nantis de bénéfices ecclésiastiques, comme Boisrobert ou Scarron, se refusaient presque toujours à accomplir leur temps de rigoureuse résidence. Tel était La Bruyère.

Il attendit cinq mois avant de se soumettre aux formalités indispensables de la réception. En août 1674, il se présenta à Rouen devant la Chambre des comptes de Normandie. M. Servois, d'après Eugène Chatel, a conté quels furent ses déboires en cette ville. « Les semestres d'été, dit-il, c'est-à-dire les magistrats qui étaient de service pendant les six derniers mois de l'année, avaient été

convoqués pour entendre, le 23, le rapport du conseiller-maître Robert, chargé de l'information sur les âge, vie, mœurs, vocation, religion, extraction, comportements et moyens du récipiendaire ; mais les conseillers ne s'étant pas rendus, ce jour-là, en nombre suffisant à la chambre, le rapport ne fut entendu que dix-neuf jours plus tard, le 11 septembre.

« Le jeudi 13 eut lieu la séance de réception. Introduit par le greffier, La Bruyère s'avança jusqu'au banc des présidents, fit les salutations d'usage, supplia la Chambre, dans une harangue en français, de le recevoir au serment et répondit aux questions que lui adressèrent les présidents et conseillers-maîtres « sur les fonctions de sa charge « et les finances ». L'examen achevé, il se retira au parquet, où il attendit le résultat de la délibération de la Chambre. Introduit de nouveau, il prêta serment, les deux mains étendues « sur le livre ouvert des Saints Évangiles », puis il prit place sur le dernier banc des conseillers-maîtres, où le conduisit leur doyen.

« A Caen, les formalités furent rapidement remplies. N'eût été la fête de Saint-Mathieu, il eût requis son installation le vendredi 21 septembre, et le bureau des finances y aurait procédé le jour même ; il ne fut installé que le lendemain, en présence de ses collègues, MM. de Bonneville, de Fontenay, du Bocage, de Rotot, de Gavrus, de Fourmentin, de Bachelier et de Boismotte. »

La Bruyère rapporta un assez mauvais souvenir de la Normandie. Il ne sut nullement en apprécier le charme, et ses villes aux monuments magnifiques le laissèrent indifférent. Ce Parisien s'était probablement heurté à ces étroits personnages de province dont il a dit : « Les provinciaux et les sots sont toujours prêts à se fâcher et à croire qu'on se moque d'eux ou qu'on les méprise : il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit. » En outre, il ne pardonnait point aux magistrats rouennais de l'avoir, durant plusieurs semaines, obligé à lanterner dans une cité où il avait peu de relations.

De retour à Paris, il était décidé à ne plus remettre les pieds dans cette région hostile, où de gros hommes réjouis parlaient avec un accent si bizarre. Réussit-il à se faire dispenser de la résidence? Les trésoriers généraux des finances n'avaient droit qu'à trois mois de congé par an. Ils devaient, à tour de rôle, participer aux travaux de leur charge, et ceux qui n'en étaient point régulièrement exemptés étaient exposés à des remontrances et à des peines. Or La Bruyère ne semble avoir jamais accompli le moindre de ses devoirs. Pour payer même le droit annuel de trois cents livres qu'il était tenu d'acquitter, il avait à Caen, en trois de ses confrères, les sieurs Clément, de Gavrus et de Fontenay, des mandataires bénévoles (1).

Les fonctionnaires du dix-septième siècle étaient des

(1) Les *Archives nationales*, P. 3821, *Taxes sur les trésoriers de France. Années 1684, 1685 et 1686*, conservent plusieurs reçus relatifs à la charge de La Bruyère que ne semblent pas avoir connus ses biographes. Ils sont libellés ainsi : J'ai reçu de M. Jean de La Bruyère, conseiller du roi, trésorier de France et général de ses finances en la généralité de Caen, de deniers provenant de ses gages de l'année 1684, par les mains de M. Doublet, receveur général des finances en ladite généralité, la somme de dix-huit cent vingt livres, seize sols, huit deniers, pour le quart de celle de trois mille six cent quarante-une livre, treize sols, quatre deniers et le premier des trois paiements qui doivent être faits pour l'année 1684 faisant partie de celle de soixante-dix mille livres portée par le rôle arrêté au Conseil le 13 mai 1684, dont moitié montant à celle de trente-cinq mille livres a été distribuée à chaque officier dudit bureau des finances par état arrêté au Conseil le quatorze avril dernier dans lequel ledit de La Bruyère est compris pour ladite somme de dix-huit cent vingt livres, seize sols, quatre (*sic*) deniers ordonnée être payée des deniers provenant de ses gages de ladite année pour jouir par lui du bénéfice de la déclaration du 20 avril dernier et de la faculté, accordée aux officiers dudit bureau de finances, d'être admis au droit annuel pendant neuf années qui ont commencé au 1^{er} janvier 1684 et qui finiront au dernier décembre 1692, sans payer aucun prêt ni avance durant ledit temps, dont Sa Majesté les a déchargés; au moyen duquel annuel lesdits officiers, ensemble leurs veuves, enfants, héritiers et ayants cause jouiront de la dispense des quarante jours en l'année qu'ils auront payé le droit annuel et des avantages portés par la déclaration du 30 octobre 1683, etc... Fait à Paris, le 1^{er} jour de juin 1685. — Voir aussi même registre, p. 84 v^o.

hommes peu endurants. Ils supportaient malaisément que l'un de leurs collègues, pour jouir de son indépendance totale, se déchargeât sur eux de sa besogne. Leurs revendications, leurs conflits et leurs plaintes sont innombrables dans les registres du ministère des Affaires étrangères ou des Archives nationales. Il serait exceptionnel qu'ils eussent accepté sans murmure l'absence perpétuelle de La Bruyère. Si celui-ci n'obtint pas l'autorisation, par arrêt du Conseil d'État, de négliger sa tâche normande, il subit certainement les persécutions du bureau caennais. Un passage des *Caractères* le laisse volontiers entendre. « Il y a, dit ce passage, dans l'Europe un endroit d'une province maritime d'un grand royaume où le villageois est doux et insinuant, le bourgeois au contraire et le magistrat grossiers, et dont la rusticité est héréditaire. »

Le bureau s'accoutuma cependant, à la longue, à le considérer comme une sorte de personnage chimérique ou encore comme un fonctionnaire honoraire auquel des appointements étaient versés par aménité pure de la compagnie. Il arriva même, lorsque La Bruyère eut cédé, non sans tribulations, sa charge à Charles-François de la Bonde, sieur d'Iberville, que des plunitifs ne purent croire qu'un trésorier, à leur avis fantomatique, eût un remplaçant en chair et en os. Lorsque M. d'Iberville, absent lui-même, envoya chercher ses gages, on les donna bien, en réalité, à son messenger, mais on continua à les attribuer à La Bruyère.

Cependant celui-ci vivait à Paris, sans souci de ce que pensaient de son indolence ses détracteurs normands. Il avait réalisé son vœu de tranquillité et il ne demandait point davantage. Ou, du moins, il n'osait point demander davantage. Il était ambitieux ; il ne le laissait pas voir. Sa vie ne sera qu'une longue ambition muette et déçue. Car il se croyait capable de briller dans les plus hauts emplois. Mais il ne les sollicitait d'aucune façon, par timidité peut-être, ou encore par orgueil.

Puis, malgré les deux mille quatre cents livres de sa charge, il était pauvre. Son frère Louis, en 1676, avait

abandonné le contrôle général des rentes de l'Hôtel de Ville et s'était, à son tour, établi avocat au Parlement. Peut-être avait-il perdu sa fortune et La Bruyère était-il obligé de lui venir en aide. Toujours est-il que, soit rue Chapon, soit rue des Grands-Augustins, Mme de La Bruyère et ses enfants paraissent avoir diminué leurs dépenses. Notre héros lui-même a renoncé au luxe de sa chambre. Celle-ci, au dire de Vigneul-Marville, était plus proche du ciel que de la terre. Une « légère tapisserie » la séparait « en deux », « Le vent, toujours bon serviteur des philosophes, courant au-devant de ceux qui arrivaient, levait adroitement la tapisserie, et laissait voir le philosophe, le visage riant et bien content d'avoir occasion de distiller dans l'esprit et le cœur des survenants l'élixir de ses méditations. »

En cette chambre qui offre toute l'apparence d'une mansarde, le futur moraliste ne s'ennuyait aucunement puisque, au témoignage même d'un de ses plus rudes ennemis, il conservait le visage riant. Il y demeurait aussi souvent qu'il le pouvait, dans la solitude et dans le silence. Il y connaissait délicieusement ce qu'il a appelé « l'oisiveté du sage ». Son travail consistait à « méditer, parler, lire ». Il assemblait déjà, peut-être sans en avoir conscience, les matériaux des *Caractères*. Il s'efforçait « de jouer ce rôle » de sage « avec dignité », apprenant à ses dépens, par les quolibets de sa famille ou des étrangers, qu'il faut, pour le remplir, « beaucoup de fermeté ». De temps à autre, il quittait cette retraite pour se rendre « sur les bancs du Luxembourg et des Tuileries » où il étudiait « la cour et la ville ». Dans ces endroits publics, et au cours la Reine, et au jardin de l'Arsenal, où se réunissaient, à certaines heures de la journée, pour le plaisir de « galantiser », la noblesse et la bourgeoisie, il puisait aussi les éléments de certains chapitres de son livre, en particulier du chapitre de *la Ville*.

Le jardin de l'Arsenal était situé sur la rive droite de la Seine, en face de l'île Saint-Louis et de l'île des Louviers, aujourd'hui disparue. Il environnait de son mail, où se divertissaient les joueurs de boules, de ses verts gazons

et de ses parterres en broderie le sévère palais des maîtres de l'artillerie et les bâtiments où d'innombrables artisans fabriquaient canons, couleuvrines, boîtes et autres engins de guerre. Il était fort fréquenté par les oisifs du dix-septième siècle, surtout par les oisifs de la bourgeoisie. Il y régnait une aimable liberté de mœurs et d'allures. Les novellistes volontiers y reformaient les pelotons préoccupés d'affaires d'État, de poésie ou de galanterie que nous avons montrés se formant, aux heures d'audience, sous les piliers de la Grand'Salle, au Palais de Justice. Les femmes y venaient en groupes, certaines d'y trouver des distractions amoureuses. Elles s'asseyaient, bientôt entourées de godéureaux, sur les gazons. Ce n'étaient point, pour la plupart, des prudes. Volontiers elles répondaient aux œillades qui leur étaient adressées et acceptaient les friandises, pains d'épices et dariolettes, arrosées de vin clair, que leur offraient des soupirants avides d'emplir d'une intrigue leurs journées désœuvrées.

Le cours la Reine était une promenade plus élégante, également située au bord de la Seine, au delà du jardin des Tuileries. On y voyait un grand concours de carrosses, de litières, de cavaliers et de piétons. On ne s'y rendait point pour respirer un air sain sous les allées ombragées qui suivaient les berges de la rivière, mais pour admirer « le combat des belles jupes et des chars dorés ». Là, l'assistance était composée de la haute société parisienne, gens de cour, gens de robe, riches bourgeois et financiers opulents. Tous s'y réunissaient dans un but d'ostentation. On y rivalisait de magnificence, et les femmes, parées de fastueux atours, y livraient des combats de coquetterie. Il y avait parfois des cours officiels, ordonnés par le roi, pour honorer quelque prince de passage et le stupéfier par la splendeur que l'on y déployait. Six cents carrosses et litières y cheminaient alors dans un étroit espace, sur plusieurs rangées, revêtus de brocart d'or et d'ornements d'argent massif. En temps ordinaire, d'ailleurs, la somptuosité n'était pas moins grande.

La Bruyère n'a pas considéré l'atmosphère galante

même de ces réunions et leur extrême licence. Il lui a paru plus important de montrer quel était l'état d'âme de chaque promeneur figurant dans ce lent et, en apparence, solennel défilé, si souvent raillé par les poètes et les pamphlétaires.

L'on se donne, écrit-il, à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs au cours ou aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres... L'on s'attend au passage réciproquement dans une promenade publique : l'on y passe en revue l'un devant l'autre : carrosse, chevaux, livrées, armoiries, rien n'échappe aux yeux, tout est curieusement ou malignement observé : et selon le plus ou le moins de l'équipage, ou l'on respecte les personnes, ou on les dédaigne.

Dans ces lieux d'un concours général, où les femmes se rassemblent pour montrer une belle étoffe et pour recueillir le fruit de leur toilette, on ne se promène pas avec une compagne par la nécessité de la conversation : on se joint ensemble pour se rassurer sur le théâtre, s'appivoiser avec le public et se raffermir contre la critique : c'est là précisément qu'on se parle sans se rien dire, ou plutôt qu'on parle pour les passants, pour ceux même en faveur de qui l'on hausse sa voix, l'on gesticule et l'on badine, l'on penche négligemment la tête, l'on passe et l'on repasse.

La Bruyère, comme on l'a bien souvent constaté, ne possède pas le sens descriptif. Par lui nous n'apprenons rien du décor où se meuvent les acteurs de la comédie humaine. Il représente ceux-ci en scène, sans se préoccuper des choses extérieures. Il les situe dans le temps, non dans le milieu. Il eût compliqué, il est vrai, singulièrement son travail, s'il eût voulu donner des cadres à ses portraits. Car, selon la vraisemblance et d'après maints passages des *Caractères*, on se rend compte que toutes les promenades de Paris virent passer ce flâneur indifférent, eût-on dit, mais en réalité tout tendu par l'attention et la curiosité. Il allait tantôt à Vincennes, tantôt à Chaillot, tantôt à Saint-Cloud. Les jardins de la Folie-Rambouillet, près Bercy, furent pour lui un but de sortie, et aussi la place

Royale, où les coquettes du Marais rejoignaient leurs amants, et Oailles, et Achères où le roi passait la revue de ses troupes. Il fréquenta même en été la promenade des Bains. Elle était assez éloignée de Paris, à proximité de Charenton, à l'endroit précis où la Marne se jette dans la Seine. Les femmes, en petit nombre, s'y baignaient sous des tentes élevées dans l'eau. Les hommes y prenaient leurs ébats au grand air. Par centaines les carrosses stationnaient sur la rive de la Seine, chargés de spectateurs et particulièrement de spectatrices.

Que nos dames y soient, tu le juges sans peine,

dit un poète anonyme de la fin du siècle,

Mais devinerais-tu quel dessein les y mène?
 La porte Saint-Bernard, fameuse par ses bains,
 A, pour les attirer, certains Tritons humains
 Qu'expose à leurs regards, ou l'onde, ou le rivage.
 Leurs cœurs, vers ces objets, se rendent à la nage ;
 On y court pour y voir l'homme en son naturel
 Et tel qu'il est sorti des mains de l'Éternel...

La Bruyère a signalé, d'une manière discrète, cette malsaine curiosité :

Tout le monde, dit-il, connaît cette longue levée qui borne et qui resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à Paris avec la Marne, qu'elle vient de recevoir : les hommes s'y baignent à pied pendant les chaleurs de la canicule ; on les voit de fort près se jeter dans l'eau ; on les en voit sortir : c'est un amusement. Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore ; et quand elle est passée, elles ne s'y promènent plus.

Durant ces années de méditation, La Bruyère a-t-il fréquenté les salons parisiens ? On ne peut l'assurer. Les salons n'étaient plus, entre 1670 et 1688, ce qu'ils étaient au début du siècle. Avec peine on eût rencontré des conciles de doctes personnages, comme en rassemblèrent autour

d'eux Mlle de Gournay, Conrart, Ménage, Chapelain, les frères du Puy et l'abbé d'Aubignac. Les folâtres réunions de l'hôtel de Rambouillet n'avaient point trouvé de continuateurs en le duc et la duchesse de Montausier, désormais préoccupés de leur fortune et de leur gloire personnelles. Les ruelles galantes, comme celle de la comtesse de la Suze, s'étaient dispersées à la mort de leurs souriantes déesses. Les alcôves précieuses s'étaient closes sous les railleries unanimes. L'unique salon littéraire qui méritât encore quelque attention était celui de Madeleine de Scudéry, d'une Madeleine de Scudéry vieillissante, soucieuse surtout de louer Louis XIV et de propager les préceptes de morale. La poésie, jadis alerte et vivante, semblait dans la fadeur. La galanterie n'était point morte, mais elle offrait une physionomie plus brutale et qui, parfois, pouvait être confondue avec celle de la luxure.

Il y avait évidemment encore, de-ci, de-là, certaines maisons où se réunissaient, pour le plaisir de la conversation, quelques personnes pédantes ou enjouées. Mais elles étaient un reflet de la cour et elles avaient avec elle des attaches étroites. Les deux seuls bureaux d'esprit qui paraissent se signaler, à cette époque, par leur vive originalité, sont ceux de Ninon de Lenclos et du duc de Vendôme. L'un était ouvert rue des Tournelles et l'autre au Temple. Tous deux tendaient au même but, mais par des voies différentes. En eux s'était réfugié l'esprit philosophique ou, pour mieux dire, le libertinage, l'athéisme, la liberté de penser. Ils avaient pour héros Montaigne et pour pères ces poètes, Théophile de Viau, Desbarreaux, Saint-Pavin, Saint-Evremond, qui forment, à travers le siècle, l'ascendance intellectuelle de Voltaire. Ils préparaient les réactions futures contre l'absolutisme monarchique. Mais en l'un, celui de Ninon, devenue une philosophe toute pure, on manifestait cette tendance, peu sensible, à la vérité, mais certaine, par une sorte de propagande verbale, par une censure, fort redoutée à la cour, des actes royaux et par la raillerie de toutes choses touchant à la religion. En l'autre, celui des Vendôme, on joignait les actes aux

paroles. C'était un lieu d'orgies et de débauches, d'où tout respect des institutions sur lesquelles se foudent les sociétés policées était banni.

Il est improbable que La Bruyère ait été l'hôte habituel de ces deux bureaux d'esprit. Sa foi très profonde, très austère, très grave, cette foi héritée de ses ancêtres les ligueurs, cette foi que l'on perçoit à de nombreux passages de son livre, lui défendait de pactiser, quelle que fût son animosité contre l'injustice des conditions sociales de son temps, avec des groupes libertins. Néanmoins on peut croire, à certains indices, qu'il eut un contact rapide avec eux. Ce n'est pas, dans tous les cas, en ces maisons qu'il apprit à connaître la société mondaine qu'il critique énergiquement au point de vue moral comme au point de vue extérieur. On se perd en conjectures sur ses relations ordinaires et sur les milieux qu'il a traversés. On aurait même, croyons-nous, tout à fait tort de considérer comme des gens même superficiellement fréquentés par lui les personnages dont il trace les portraits. Un prince de Mecklembourg, par exemple, dont il fixe à jamais l'image falote, ne peut avoir été qu'aperçu par lui au cours de ses séjours en France. Il ne l'a nullement approché. Il n'a même nullement désiré l'approcher. Il sait beaucoup de faits par ouï-dire. Chacun de ses caractères est une généralisation. S'il a contemplé et pensé, il a surtout, « enseveli dans le cabinet..., cherché, consulté, confronté, lu toute sa vie ». Son œuvre est faite d'innombrables documents humains assemblés patiemment, et d'innombrables documents extraits des livres.

Car La Bruyère employa une partie de ces années dont nul ne peut, en l'état actuel de nos connaissances, dire précisément les occupations, à meubler son cerveau. Il était un partisan résolu des anciens et, dans la querelle des anciens et des modernes, il soutiendra la cabale des premiers. Il se familiarisa donc avec leur littérature, leur philosophie, leur histoire. Mais il ne dédaigna point les modernes. Les poètes du seizième siècle furent l'objet de ses études. Successivement il s'appesantit sur les œuvres

de Ronsard, Marot, Remy Belleau, Jodelle, du Bartas, que l'on avait singulièrement oubliés à son époque. Il approfondit Montaigne, pour lequel il professait une admiration non voilée. Amyot, traducteur de Plutarque, et Nicolas Coeffeteau, évêque de Marseille, auteur d'un *Tableau des passions humaines*, retinrent longtemps, par l'excellence de leur style, sa sympathie émerveillée. Devant l'œuvre de Rabelais, il ne sut jamais quel sentiment adopter, en définitive, ou de l'estime, ou du blâme. Son incertitude se reflète dans ce passage :

Son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable ; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent, ou de quelque autre bête plus difforme ; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse, et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille ; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats.

Il approuva les règles inflexibles de Malherbe et de son élève, Racan, règles qui avaient pour dessein de rendre à la langue sa clarté et sa concision, compromises par le verbalisme de la Pléiade. Il accusa Théophile, peut-être avec quelque incompréhension ou quelque partialité, de négligence. A ce doux amant de la nature, et qui lui dédia des strophes d'une parfaite beauté, il reprocha amèrement de n'en être que le romancier désordonné. Il louangea Balzac et Voiture, accordant au pédant les mêmes qualités qu'au précieux et considérant, avec quelque justice, que tous deux péchèrent par des défauts identiques. Il exalta le sublime de Corneille. En Racine, il discerna le psychologue. En Molière, il sentit une fraternité délicieuse d'esprit et de cœur, nullement de style. Il goûta, mais sans enthousiasme, La Fontaine. On ne distingue pas très aisément quelle fut son opinion sur Boileau. Il l'avait, quand il en parla, souventes fois rencontré sur le chemin d'Horace auquel tous deux empruntèrent, et cela le gênait pour le complimenter ou pour en médire congrûment. Il

exécrait de piètres historiens comme Varillas et de lamentables théologiens comme le père Maimbourg, contempteur du calvinisme. Du Révérend Père Bouhours et de Bussy-Rabutin il a vanté les mérites, mais on ne doit point tenir compte de cette approbation, car elle est intéressée.

Nul doute que toutes les productions contemporaines ne fussent examinées, pesées, jugées par lui. Qu'elles se produisissent à l'église, dans le monde, au théâtre, les manifestations de l'esprit trouvaient en lui un spectateur attentif et désireux de comprendre. Il n'en a dit que l'essentiel — en matière d'art surtout, — et ce qu'il voulait en dire, et ce qu'il fallait en dire. Il n'était point un critique : l'arrêt qu'il prononce contre le *Mercuré galant*, dont il stigmatise la puériorité, est un accident dans son œuvre, suscité par quelque rancune personnelle. Il est et veut rester moraliste. A ce titre, il assistera aux sermons des prédicateurs, avec lesquels il a de nombreux points de contact. A ce titre également, il étudiera Pascal auquel volontiers il emprunte, et La Rochefoucauld, amer pessimiste comme lui, lequel lui sert peut-être de modèle. Mais ce n'est point, à notre avis, à ces grands écrivains qu'il doit le meilleur de son inspiration. Le dix-septième siècle pullule de minces moralistes et de satiriques, dont La Bruyère n'est que l'aboutissement parfait. Toutes leurs voix réunies chantent dans la sienne. M. Maurice Lange signale les bizarres similitudes que l'on rencontre entre les *Caractères* et les *Discours satiriques et moraux* de Louis Petit. Mais, dès le début du siècle, un Mathurin Regnier, un Pierre du Ryer et tant d'autres avaient déjà révélé les bassesses des seigneurs et des courtisans qui formaient le cortège royal. Si La Bruyère passe sous silence leurs œuvres, cela n'implique point qu'il les ait ignorées. Un homme docte, comme il le décrit en un passage de son livre, s'efforce de tout connaître.

Nous avons vu qu'il entendait le grec et qu'il ne craignait point d'être considéré, à cause de cela, comme « un grimaud » et comme « un philosophe ». Il professait que

« L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée ». C'est, ajoutait-il, « le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition ». Il est donc naturel qu'au cours de ses incursions dans la littérature, l'histoire et la philosophie de l'antiquité, il se soit arrêté avec délices devant l'œuvre de Théophraste. Elle plaisait à son tempérament. Il la parcourut tout d'abord pour sa propre dilection. « Il ne se voit rien, écrivit-il, parlant des *Caractères*, où le goût attique se fasse mieux remarquer, et où l'élégance grecque éclate davantage. On l'a appelé un livre d'or. » Par jeu, par dilettantisme, par admiration, il entreprit, ignorant qu'il en existait une récente translation en français, de la traduire. Il n'avait, accomplissant cette tâche, aucun dessein particulier. Elle complétait, voilà tout, le programme de travail intellectuel qu'il s'était imposé. C'était un exercice profitable.

Ainsi emplit-il, pendant dix années, les jours mélancoliques. Il est pénible de ne pouvoir mieux pénétrer les mystères de ce grand esprit. Pour le moment, du moins, on ne réussit pas davantage à déchiffrer l'énigme de son cœur. Cet homme qui était — son style l'indique — toute sensibilité, aima assurément et souffrit. Il eut des amis qui l'enchantèrent et d'autres qui le trahirent. Il eut, durant cette jeunesse qui, ainsi, vide d'incidents, nous apparaît désolée, des maîtresses et des amies qui le contraignirent à découvrir dans sa nudité l'âme féminine. Or, il ne nous a rien transmis de ses sensations et de ses sentiments. Il reste devant nous comme une idole aux yeux vides et à la bouche muette. Pourtant cette bouche s'ouvrit une fois : ce fut pour se plaindre de l'infidélité d'un domestique (1).

(1) Pendant une maladie de son propre laquais, La Bruyère emprunta celui de son frère Robert-Pierre, le sieur François Blondel. Ce dernier pénétra dans sa chambre, força son bureau, empocha deux mille quatre cent quatre-vingt-dix livres, se couvrit des hardes à sa portée et décampa. La Bruyère s'adressa à la police qui ne découvrit point le voleur. Sa plainte est le seul document dont on puisse faire état sur cette période de sa vie.

CHAPITRE VI

LA BRUYÈRE PRÉCEPTEUR

De 1670 à 1681, années pendant lesquelles il assumait la responsabilité d'éduquer le dauphin, Bossuet menait, à la cour, une existence plutôt retirée. Il se plaisait davantage dans la compagnie des savants que dans le commerce du monde. L'abbé Le Dieu, son secrétaire, cite parmi ses familiers de cette époque un Toulousain, l'abbé de La Broue, prédicateur remarquable, plus tard évêque de Mirepoix, l'abbé de Saint-Luc, aumônier du roi, l'abbé Claude Fleury, auteur d'une multitude de volumes et, en particulier, d'une *Histoire ecclésiastique*, Géraud de Cordemoy, avocat réputé dont on a deux ouvrages imprégnés de la doctrine cartésienne et une *Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'en 987*, Antoine Galland, alors secrétaire du roi, orientaliste, antiquaire et premier traducteur des *Mille et une Nuits*, Paul Pellisson, médiocre poète, ancien alcôviste de Madeleine de Scudéry, énergique défenseur du surintendant Fouquet, historiographe de France et historien de l'Académie française, l'abbé Renaudot, frère du gazetier, théologien qui laissa, entre autres dissertations farcies de latin, la *Perpétuité de la Foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie, les sacrements, etc.*, le marquis de Fénelon et son neveu, le futur archevêque de Cambrai.

De nombreux membres du clergé, des gens de lettres, des seigneurs, des magistrats grossissaient, en outre, le cortège de Bossuet lorsque celui-ci se promenait dans les jardins de Saint-Germain, de Fontainebleau ou bien, dans l'allée dite des Philosophes, parmi les verdure

taillées du parc de Versailles. Souvent cette « cabale » se réunissait en son propre logis pour y commenter les Écritures. Elle se divisait en « pères ecclésiastiques » et en « pères laïques ». Elle abandonnait parfois ses occupations pieuses pour d'autres qui étaient plus profanes. Volontiers, par exemple, elle se plongeait dans l'étude d'Homère. Parfois même elle s'offrait des divertissements que l'Église autorisait à peine. Le médecin Duverney faisait devant elle des leçons d'anatomie. Robault, physicien et médecin, Olaüs Roehmer, François Blondel, le duc de Montausier, Huet, plus tard évêque d'Avranches, le duc de Chevreuse, le Père La Chaise, le sieur Dodart se joignaient alors à l'assistance ordinaire.

Car Bossuet contribua beaucoup à rendre à l'étude du corps humain, peu à peu tombée dans le discrédit, son ancienne illustration. Il disait : « Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet. » Il invoquait à l'exemple de Descartes, dont il admirait la pensée, le précepte évangélique : « Considérez-vous attentivement vous-même. » Il fonda, dit le professeur Le Double, « sa psychologie sur l'observation de l'homme, innovation grave, contraire à la dialectique scolastique (1) ».

Avec Duverney, qui portait à Versailles ses pièces anatomiques, Sténon, autre physiologiste, initia Bossuet aux sciences profanes. Bientôt celui-ci devint l'émule de ses maîtres et écrivit, pour l'instruction du dauphin, le fameux traité : *La Connaissance de Dieu et de soi-même*, que des éditeurs inconsiderés attribuèrent à Fénelon.

L'évêque de Meaux avait donc fait de son domicile à la cour un centre d'études actives où n'étaient admis que des esprits distingués. La Bruyère trouva, on ne sait par quelle entremise, le moyen de s'y introduire. Nul ne le nomme, à la vérité, de ceux qui nous découvrent les pratiques savantes de ce milieu. Il est probable que là,

(1) A.-F. LE DOUBLE, *Bossuet anatomiste et physiologiste*, Paris, Vigot frères, 1913, in-8°.

comme partout où il est passé, le trésorier des finances parlait peu, écoutait beaucoup, se signalait par son assiduité, non par son astuce.

Bossuet lui témoignait certainement de la considération et de la sympathie. Il avait dû, au cours de conversations intimes, chercher quelles pensées rendaient si grave le front de ce visiteur discret, de cet auditeur attentif. Et il avait sans doute découvert que sous ce silencieux se cachait un homme d'une vaste érudition dont les qualités intellectuelles le frappèrent. Il s'en souvint quelques années plus tard, lorsque le grand Condé, M. le Prince, lui demanda de lui découvrir un maître capable d'instruire son petit-fils, Louis, duc de Bourbon, sur la tête duquel il plaçait des espérances que son propre fils Henry-Jules, duc d'Enghien, M. le Duc, avait déçues.

Au dire de Fontenelle, Bossuet « fournissait ordinairement aux princes les gens de mérite dans les lettres dont ils avaient besoin ». L'éducation du dauphin lui avait procuré l'estime et l'admiration générales. De là le crédit dont il jouissait. Il avait, en outre, présidé à plusieurs choix heureux en les personnes des abbés Fleury et Caton de Court et de M. de Malézieu qui, sur ses indications, furent chargés de diriger l'esprit et le cœur des ducs de Vermandois et du Maine. Ce fut donc avec sa recommandation qu'en 1684 La Bruyère entra, à titre de précepteur, dans la maison de Condé. On ne peut guère en douter. Un mot du Père Léonard, confirmé par un autre mot de l'abbé d'Olivet, en donnent la certitude. De plus, la correspondance de l'évêque et celle de son frère, Antoine Bossuet, prouvent qu'en 1684 et 1685 des relations existent entre eux et La Bruyère (1).

On s'explique difficilement pour quelles raisons ce dernier abandonna sa belle indépendance et se résigna à subir une sujétion. Éprouvait-il, à ce moment, des cha-

(1) *Correspondance de Bossuet*, édit. Charles Urbain et E. Levesque, Paris, Hachette, 1910, t. III, p. 102, 538, *Bossuet au prince de Condé*, 11 juillet 1685; *Antoine Bossuet au prince de Condé*, 14 octobre 1684.

grins domestiques dont il avait besoin d'être distrait? Son frère Louis, après avoir épousé une parente éloignée de Boileau, Claude-Angélique Targas, avait rompu le pacte d'union qui le liait à sa mère et était allé habiter à part, rue des Charités-Saint-Denis. La Bruyère l'avait suivi dans ce nouveau domicile et, de cette sorte, rompait avec l'ancienne communauté. D'où l'on peut conclure que de graves événements étaient survenus dans la famille.

D'aucuns croient que l'ambition surtout inclina le moraliste à accepter la charge offerte par Bossuet. D'autres enfin imaginent qu'il s'attacha aux Condé dans le but unique de compléter la documentation psychologique de son livre. Il n'avait pas eu, jusqu'à l'heure, disent-ils, la possibilité d'étudier la cour et les grands, les antichambres du Louvre et les portes des hôtels lui restant fermées.

De ces trois hypothèses, la dernière nous semble la moins probante. On exagère un peu, à notre sens, la difficulté de pénétrer dans le monde au dix-septième siècle. Les palais royaux ne sont point clos à la curiosité, même populaire. Toutes sortes de gens y sont logés, et l'on y pénètre sans entraves. Le roi s'y donne volontiers en spectacle avec ses grands-officiers, et tel obscur marchand de la rue Quincampoix témoignerait, par exemple, que Sa Majesté Louis XIV mange avec une extrême glotonnerie.

Les grands ne se soustraient pas davantage à l'examen du public. Nul n'ignore leurs intrigues, leurs amours et de quelles frivolités s'emplit leur existence. Un lourdaud de Normandie, le gazetier Loret, s'introduit, sans aucune gêne, jusque dans leurs alcôves. Un menuisier de Nevers, M^e Adam Billaut, lorsqu'il vient à Paris pour un bref séjour, est reçu par le cardinal de Richelieu et fêté dans les salons où l'on s'étonne qu'un manieur de varlope puisse, si dextrement, pincer les cordes de la lyre. Un émailleur, le sieur Grillet, trouve auprès des plus altières dames et des princesses même un accueil assez bienveillant, pour oser leur colloquer, en échange de quelques plates rimes, sa

menue marchandise de verre. Les grotesques et les roturiers pullulent à l'hôtel de Rambouillet. Tout blondin susceptible de tourner avec grâce un compliment et d'aligner les quelques fadeurs d'un madrigal est admis dans le cercle maniéré des précieuses.

Les salons ne goûtent guère, mais recherchent pourtant les gens doctes. Ceux-ci leur donnent de l'éclat. La Bruyère n'aurait donc eu aucune peine à s'insinuer à la cour et parmi les personnages les plus superbes de l'aristocratie. Ce n'est point, en conséquence, le désir d'approcher la noblesse qui le pousse à grossir la « domesticité » des Condé. D'ailleurs, la majeure partie des personnages silhouettés dans sa galerie des *Caractères* est exclue du palais du Luxembourg et du château de Chantilly. L'homme qui a écrit les lignes suivantes : « La liberté n'est pas oisiveté ; c'est un usage libre du temps, c'est le choix du travail et de l'exercice. Être libre, en un mot, n'est pas ne rien faire, c'est être seul arbitre de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait point. Quel bien en ce sens que la liberté ! » L'homme qui a écrit ces lignes avait de graves motifs d'aliéner sa propre liberté. Pour nous, il faut les chercher dans la vanité ou dans la pauvreté.

Quoi qu'il en soit, La Bruyère débute, comme professeur d'histoire du duc de Bourbon, à la date du 15 août 1684, aux appointements annuels de quinze cents livres. Sa tâche est, dès l'origine, extrêmement délicate. On ne commence guère à connaître l'intimité de la famille Condé que de nos jours. Jusqu'à l'heure, les historiens s'étaient peu souciés de recourir aux sources originales. Ils avaient créé des personnages chimériques, doués de toutes les vertus et dotés de toutes les grandeurs. Les documents, peu à peu exhumés des archives où ils reposaient, nous permettent de considérer dans leur réalité ces personnages. Le duc d'Aumale lui-même, pourtant si réservé sur les actes de ses ascendants du seizième et du dix-septième siècle, nous démontre que ces actes ne sont pas toujours conformes à l'honneur. Il n'a pas osé envisager les Condé du dix-huitième siècle, redoutant d'avoir à révéler la dégé-

nérescence morale de la famille. D'autres se sont chargés de cette besogne (1).

A la vérité, Louis II de Bourbon, prince de Condé, le grand Condé, est l'aboutissement glorieux de cette race. Il l'illustre par son incontestable valeur guerrière. Avant lui comme après lui, on chercherait vainement, en cette maison, un homme de mérite. M. le Prince, son père, est un pleutre, surtout préoccupé de sa fortune et capable de toutes les bassesses pour l'arrondir. Mme la princesse, sa mère, fut, toute sa vie, une coquette. Elle excita la passion sénile de Henri IV. Elle fut, pendant de nombreuses années, la maîtresse avouée et cynique du cardinal de La Valette. Le grand Condé devait profiter de tels exemples. Marié contre son gré à Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu, il fit endurer à cette jeune femme, au demeurant charmante et fort dévouée, le plus atroce des martyres. Il la dédaigna, il la trompa, il l'injuria, il finit par l'emprisonner. Personne, au dix-septième siècle, ne fut plus débauché que lui. Il dirigeait la bande des « petits-mâtres », et l'on sait par quels exploits elle se distinguait. Il était totalement amoral et athée. Le blasphème ne lui coûtait guère. N'insistons pas. Ses victoires rachètent à peine sa trahison au sortir de la Fronde. Car on oublie un peu trop qu'il commanda, contre la France, les troupes espagnoles.

A l'époque qui nous occupe, ce conquérant vieilli ressemble singulièrement à son père. Il a toujours, à son exemple, montré quelque avarice. Il est devenu Harpagon et, de même que son père, Harpagon en souquenille. Il est malpropre et l'on a toutes les peines du monde, lorsqu'il se rend à la cour, à lui faire endosser un habit qui, par quelque richesse, indique qu'un prince le porte. On s'efforce, pour magnifier ses dernières années, de prouver qu'il se livre, entouré d'artistes et de savants, à des occupations nobles, qu'il enrichit Chantilly de quelques ouvrages de pierre, qu'il se plaît à converser sur de hautes

(1) Notamment le général de Piépape.

et graves matières. A la vérité, il tue le temps, ayant épuisé toutes les joies de la vie et ne parvenant pas à en découvrir de nouvelles dans la religion. Le chevalier de Lignières, petit poète satirique, qui vit dans sa familiarité, ne se gêne pas pour lui reprocher son oisiveté.

Il s'est peu à peu désintéressé de sa famille collatérale. Des nombreux enfants de sa sœur, Mme de Longueville, un seul subsiste. Il est abbé et fort riche. Il vit à part, craignant toujours qu'on ne lui dérobe sa fortune. Des enfants de son frère, le prince de Conti, deux sont vivants, livrés à la débauche et à l'intrigue. Ces Altesses se contentent de satisfaire leurs appétits. M. le Prince n'attend point d'elles qu'elles perpétuent sa gloire. Il aurait, du moins, voulu que son propre fils, Henry-Jules, prît à cœur de jouer un rôle militaire. Il s'évertua à l'y déterminer.

Car Henry-Jules, tout d'abord bon élève, intelligent, précoce, montra de réelles qualités. Elles furent peu durables. Confié, au sortir du collège des Jésuites, à l'abbé-médecin Bourdelot, épicurien sans scrupule, il entra dans la société comme un faune furieux, multipliant les scandales autour de ses aventures d'alcôve. On le maria à vingt ans, pensant l'assagir, avec la princesse Anne de Bavière, fille de la fameuse princesse palatine. C'était bien mal le comprendre. Son père lui avait prouvé que l'on peut se conduire en bourreau avec son épouse sous le couvert des lois monarchiques. Il lui avait même confié le soin de claquemurer Claire-Clémence de Maillé-Brézé, non sans lui avoir volé sa fortune. Après cela, Henry-Jules pouvait se prévaloir de l'exemple paternel pour excuser ses propres brutalités conjugales. Mme la Duchesse, au dire de Saint-Simon, était « laide, vertueuse et sotte, un peu bossue... avec cela un gousset fin qui la faisait suivre à la piste, même de loin ». En définitive, elle offrait peu d'attraits. Henry-Jules eût pu se contenter de la tromper publiquement, comme d'ailleurs il le fit ; il ne trouva point suffisante cette injure. Ce dégénéré, épileptique, fantasque, sinistre, y ajoutait les ignominies de bouche et les coups de poing et de pied. La pitoyable princesse devait,

à son caprice, et sous la menace, accomplir sans murmure tous les actes que lui imposait ce gnome à demi fou.

Henry-Jules, dit Saint-Simon, était un petit homme très mince et très maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit, et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire : et quand il voulait plaire, jamais tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni la magnificence des fêtes, dont il savait surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables.

Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et si continuelle, et si vive imagination, uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres : jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de ménages bas et honteux, d'injustices, de rapines, de violences : jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilité d'usages, d'artifice à les introduire imperceptiblement, puis de s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes, de conquêtes à force ouverte : jamais, en même temps, une si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou possibilité d'en avoir : de là cette cour rampante aux gens de robe et des finances, aux commis et aux valets principaux, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du roi : de là encore ses hauts et ses bas continuels avec tout le reste. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernécieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manèges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, à quoi il était occupé sans cesse, aidé d'une vivacité extrême et d'une pénétration surprenante, colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès sur des bagatelles, difficile en tout à l'excès, jamais d'accord avec lui-même, et tenant tout chez lui

dans le tremblement : à tout prendre, la fougue était ses maîtres qui le gourmandaient toujours.

Le marquis de Lassay a tracé d'Henry-Jules un portrait moins satirique peut-être, mais non moins repoussant. Mlle de Montpensier, son peintre également, excébra sa « mine basse » qui contraste si vivement avec le profil d'aigle de son père.

M. le Prince, avec douleur constata, sur les champs de bataille où il le conduisit, que cet impétueux adolescent ne décelait que des mérites de second ordre. Aux Condé, Henry-Jules n'empruntait que la souplesse d'échine. La cour était son théâtre favori. C'est vers l'intrigue que sa nature le poussait. Conquérir la faveur de Louis XIV, amasser les sacs d'écus, cumuler les gouvernements des provinces, telle était son ambition principale. Dès lors, M. le Prince l'abandonna à son destin et il y eut, entre le père et le fils, hostilité sourde.

En l'an 1680, Henry-Jules avait eu de sa femme dix enfants dont cinq survivaient, quatre filles et un garçon, Louis, duc de Bourbon. Ce dernier avait été mis, comme son père et comme son grand-père, chez les Jésuites. Il suivait, juché sur un trône, les cours du collège Louis-le-Grand. M. le Prince espérait que les Pères tourneraient son cerveau vers l'enthousiasme guerrier ; M. le Duc voulait fermement que ces hommes habiles en fissent, selon leur propre exemple, un courtisan parfait. Tous deux, sans l'exprimer, insinuèrent leur réciproque désir. Les Pères se contentèrent de couvrir l'auguste élève de louanges hyperboliques. Un prodige, à leurs dires, s'annonçait, qui étonnerait le monde.

A la vérité Louis III de Bourbon, gouverné par Gourville, bizarre factotum des Condé, jadis pendu en effigie, plus tard ambassadeur officieux de la couronne, était un assez piètre élève. Un sieur Deschamps, à qui était confiée « la surveillance générale » de ses études, manifestait sans ambages son mécontentement. Pour lui, le jeune duc était un « despote ». Il avait certainement hérité la brutalité

de son père. Il battait ses camarades. Il injurait ses gens. Des bagatelles l'occupaient sans cesse. On n'arrivait jamais à fixer son attention. Il manifestait une répulsion pour toutes les sciences. Et, dans les disputes publiques sur des matières de philosophie ou d'histoire, il se montrait fort inférieur à ses condisciples.

M. Deschamps, aidé par le médecin Bourdelot qui avait la charge de la santé du jeune prince, ne cachait point que les panégyriques des jésuites pervertissaient l'adolescent. Il préconisait avec opiniâtreté « de le jeter dans le monde ». Le « collègue et les pédants, écrivait-il, ne sont pas de grande utilité ». Il espérait que le contact avec des personnes indépendantes et raisonnables refrénerait l'incivilité et la violence de son élève. Il y eut entre lui et les jésuites, qui sentaient sa désapprobation, lutte furieuse d'influences. Mais M. Deschamps ne pouvait combattre avec avantage de si puissants adversaires. M. le Prince et M. le Duc se souvenaient qu'ils avaient été l'un et l'autre initiés aux lettres et aux sciences par la Société de Jésus. Cela les inclinait à ménager des Pères dont ils conservaient bon souvenir. Le duc de Bourbon demeura donc au collègue Louis-le-Grand.

M. Deschamps, de santé précaire, peut-être aussi dégoûté de constater que ses soins restaient sans résultat appréciable, fit prévoir qu'il se retirerait bientôt. Diverses circonstances le déterminèrent à la retraite prématurée. M. le Duc avait souhaité que son fils vît le monde et y prit les manières indispensables. M. Deschamps le conduisit donc chez Mme de La Fayette qui réunit en son honneur quelques personnages illustres. Le duc de Richelieu et sa femme, cette demoiselle Anne du Vigean qui participa jadis aux bavardages de l'Hôtel de Rambouillet, accoururent chez leur amie pour l'aider à apprivoiser le petit prince. Mais celui-ci n'était pas encore dégrasé de sa grossièreté coutumière. On lui arracha difficilement quelques phrases et, contre l'évidence, il s'obstina à nier que le nom même de Richelieu lui fût connu.

Dès lors, M. Deschamps désespéra. En toute circons-

tance son élève lui faisait l'affront de ne rien connaître des choses dont il avait gonflé sa mémoire. Il n'était pas le seul à désespérer. M. le Duc voulut, un beau jour, produire à la cour le jeune phénomène. Des maîtres s'évertuèrent à lui apprendre la danse. Ils n'y parvinrent point, et vainement M. le Duc menaça, injuria, fouetta le garçon entêté.

Il advint donc ce qui devait advenir. M. Deschamps renonça à prolonger sa peine. Il demanda à M. le Prince un congé. On le lui accorda. Le duc de Bourbon d'ailleurs venait de terminer ses études au collège Louis-le-Grand. On songeait déjà, bien qu'il n'eût que seize ans, à le marier. Cependant M. le Prince, s'étant aperçu qu'il ne possédait que les rudiments de l'histoire et des mathématiques, exigeait que son éducation fût continuée. La Bruyère eut donc pour mission de lui enseigner l'une, et le sieur Joseph Sauveur les autres.

La Bruyère avait espéré qu'on lui abandonnerait toute la besogne de cette éducation incomplète et que, par suite, il en aurait le profit et l'honneur. La présence de Joseph Sauveur commença à le désillusionner. Les jésuites, en outre, montrèrent qu'ils n'avaient point le dessein de se désintéresser de leur élève. Deux d'entre eux, les Pères Alleaume et du Rosel, obtinrent de lui qu'il sollicitât, pour quelque temps encore, leur concours. Ils s'installèrent, dès que l'autorisation leur en fut donnée, au château de Chantilly ou, comme ils disaient, « au collège de Chantilly ». La Bruyère considéra comme abusive leur ingérence dans son domaine. Il se garda d'exprimer ses sentiments. Il fit même bon ménage avec ses collaborateurs, d'ailleurs pleins d'aménité. Sa chambre voisinait avec la leur. Il leur dut de connaître le Père La Chaise, qu'il silhouetta, sous le nom de Ménophile, dans les *Caractères*.

On ne sait à peu près rien des premières leçons du nouveau maître. Étienne Allaire et le R. P. Chérot (1) ten-

(1) ÉTIENNE ALLAIRE, *La Bruyère dans la maison de Condé*, Paris, Firmin-Didot, 1886, 2 vol. in-8°; R. P. CHÉROT, *Trois éducations*

tèrent d'éclaircir le mystère de son enseignement. Le premier de ces auteurs surtout donna, au milieu d'un énorme fatras de digressions, quelques renseignements utiles, tirés en partie des archives de Chantilly, en partie des lettres de La Bruyère.

Les Pères Alleaume et du Rosel présidaient à la culture religieuse du jeune prince, l'instruisant sur l'histoire sainte. Joseph Sauveur professait les sciences militaires, l'arithmétique et la géométrie que suivrait bientôt la fortification. Il y avait, en outre, des maîtres de danse, d'armes, d'équitation et, comme professeur de dessin, le fameux Perelle.

La Bruyère, de son côté, enseignait l'histoire politique et la géographie, sans laquelle la première demeurerait incompréhensible, la généalogie de la maison de France et des principales maisons étrangères. Il prodiguait, à l'aide de l'*Etat de la France*, les lumières sur le gouvernement et l'administration du royaume et sur le cérémonial de la cour. Il initiait son élève, en traduisant avec lui les *Métamorphoses* d'Ovide, à la mythologie. Enfin, en lui lisant et commentant les *Principes* de Descartes, il lui fournissait la possibilité de raisonner avec clarté et méthode et de penser avec quelque profondeur.

En somme, son rôle était-il le plus important. Il avait même quelque contrôle, ce semble, sur l'enseignement de Joseph Sauveur. Son système d'éducation était peu complexe : il lui avait été indiqué par M. le Prince : « Je viserai toujours, écrivait-il, à ce qu'il (le duc de Bourbon) emporte de toutes mes études ce qu'il y a de moins épineux et qui convient davantage à un grand prince. » Il avait tout de suite vu que le jeune duc entendait plus volontiers et « sans peine tout ce qui est de pure pratique ou, du moins, ce où il y a plus de pratique que de spéculation ». Il devait donc adoucir l'amertume des études théoriques, les embellir, les insinuer dans ce cerveau rebelle en leur communiquant de l'attrait.

Mais, pour y arriver, il eût souhaité avoir la direction entière de cet esprit brouillon et inattentif.

Je voudrais, dit-il à M. le Prince, de toute mon inclination avoir six grandes heures par jour à bien employer auprès de Son Altesse : je vous annoncerais d'étranges progrès, du moins pour mon fait et sur les choses qui me regardent. Et si j'avais l'honneur d'être chargé de tout, comme j'ai eu le plaisir de le croire, j'en répondrais aussi sûrement ; mais j'ai des collaborateurs, et qui font mieux que moi et avec autant de zèle.

Or M. le Prince, non plus que M. le Duc ne se souciaient de lui marquer, surtout à l'origine, tant de confiance. Le premier lui impose même un programme dont il ne devra point s'écarter. Le lundi, le mardi et le mercredi, « géographie jointe aux gouvernements » ; le jeudi, le vendredi et le samedi, histoire et généalogie ; le dimanche, histoire et fable. M. le Prince surveille étroitement la nouvelle éducation de son petit-fils, du moins autant que cela lui est possible, éloigné de lui. Souvent, il rectifie les propositions du précepteur. Celui-ci ne proteste pas : « Quelque idée qui me vienne, écrit-il, et quelque nouvel établissement que je fasse au sujet des études de M. le duc de Bourbon, je déménage sans peine pour aller là où il plaît à Votre Altesse. » Peut-être eût-il préféré qu'on lui laissât plus de liberté. On le force un peu trop, en effet, à rendre des comptes perpétuels. Tantôt M. le Prince, tantôt M. le Duc, tantôt Mme la Duchesse interrogent l'élève sur les leçons apprises. Ils se plaignent si La Bruyère néglige de leur indiquer, par lettre, les matières examinées et les résultats obtenus.

Cette persécution énerve visiblement le précepteur. Il a besoin, pour patienter, d'avoir, de temps à autre, des satisfactions venues du dehors. Deux hommes, heureusement, les lui procurent. Le Père La Chaise, un jour, lui rapporte avoir entendu dire au roi « que M. le duc de Bourbon n'a auprès de lui que d'honnêtes gens et des gens connus ». La certitude d'être apprécié de Louis XIV est douce au cœur de La Bruyère. Mais peut-être le Père La

Chaise n'a-t-il voulu lui donner qu'un encouragement. Comment ajouter foi aux paroles d'un homme qu'il a caractérisé de cette sorte :

Ménophile emprunte ses mœurs d'une profession et d'une autre son habit ; il masque toute l'année, quoique à visage découvert ; il paraît à la cour, à la ville, ailleurs, toujours sous un certain nom et sous le même déguisement. On le reconnaît et on sait quel il est à son visage.

La sollicitude de Bossuet lui est bien davantage précieuse. Lorsque, par hasard, le prélat quitte, pour Paris, son évêché, il vient écouter les leçons de La Bruyère. Il les trouve excellentes et il le dit. Et ce que dit l'ancien précepteur du dauphin est considéré comme parole d'évangile. M. le Prince, M. le Duc et tous les courtisans à la suite sont sur l'heure prêts à témoigner que le moraliste est le meilleur maître de France. Puis ils oublient l'approbation de l'évêque, et la vie reprend son train ordinaire.

Et La Bruyère se replonge dans l'écoeurement de sa besogne monotone, espionnée, raillée, mésestimée par beaucoup. Il a une peine extrême à cultiver la mémoire du jeune duc. Il doit perpétuellement répéter, ressasser, rabâcher les mêmes choses pour que l'autre ait quelque chance de les retenir. Il doit vaincre des distractions, des inapplicacions, une frivolité difficilement refrénées. Parfois, il n'y parvient pas. Il supplie alors M. le Prince d'intervenir. La plume autoritaire fait des remontrances violentes. Le jeune homme redoute des châtimens. Il montre, pour quelque temps, une attention moins dispersée :

Une lettre que (Votre Altesse) a écrite il y a bien quinze jours à M. le Duc a fait ici le mieux du monde : je m'en suis trouvé soulagé par un renouvellement d'attention qui m'a fait deviner, Monseigneur, que vous aviez parlé sur le ton qu'il faut et M. le Duc me l'a confirmé.

Plus tard, La Bruyère écrit encore :

La distraction diminue de jour à autre et (Son Altesse) m'a promis aujourd'hui de s'en corriger entièrement et de ne pas

perdre le moindre moment destiné à nos études ; c'est sur quoi je m'opiniâtre et ne me rends point.

Le jeune homme sait d'ailleurs que son précepteur, responsable de son savoir, n'est pas disposé à lui marquer une indulgence coupable. La Bruyère dit, en effet, à Condé : « Quand je le serai moins (content), je ne vous le dissimulerai pas ; je le lui ai déclaré (au duc de Bourbon) nettement, et cela a fait très bon effet. »

Malheureusement la sagesse et les bonnes résolutions ne durent guère. L'élève s'intéresse à l'histoire et y prend « quelque goût ». De-ci, de-là, La Bruyère indique aussi que quelques bribes des matières qu'il lui apprend lui demeurent dans la cervelle. Mais, le plus souvent, ses éloges modérés cachent de douloureux mécomptes. Et, de nouveau, il est obligé d'en appeler aux semonces du grand-père : « Il me faut, pour le réduire, une mutinerie qui ne se comprend pas sans l'avoir vue. Son Altesse a besoin que vous lui déclariez, monseigneur, que vous voulez très absolument qu'il sache très bien la géographie. Cela peut-être me soulagera. »

M. le Prince comprend-il cette sévérité ? N'en veut-il point à La Bruyère d'être le seul à se plaindre dans l'entourage du duc de Bourbon ? Car, comme pour donner tort au précepteur, les jésuites et tous ceux qui approchent son élève peignent avec des dithyrambes la conduite de ce dernier. Le Père La Chaise l'a trouvé « crû, bien fait, honnête et judicieux ». Les élogistes pullulent. Le petit prodige demeure, en dépit de ses impertinences et des soufflets qu'il distribue prodigalement, un petit prodige.

De sorte que, malgré ses efforts et ses combats continus, La Bruyère n'avance qu'à pas infimes dans sa tâche d'éducateur. Il est, en outre, gêné perpétuellement dans cette tâche par les déplacements multiples auxquels on l'astreint. Sa chambre de Chantilly ne lui appartient pas en propre. Il doit la céder aux personnages de la suite des princes dès qu'il se produit quelque presse au château. Il séjourne tantôt à Paris, tantôt à Versailles, tantôt à Fontainebleau.

Là les études sont entrecoupées par les divertissements et leur nuisent. Pendant la période de carnaval, le duc de Bourbon est détourné du travail par la préparation des mascarades, des carrousels, des ballets. Tel jour, au milieu d'une leçon, un tailleur sentencieux vient essayer l'habit que Son Altesse portera au prochain bal du roi. Quand le jeune homme revient à son pupitre, il a oublié l'enseignement de la veille et il songe au plaisir du lendemain. Et comme, par la fréquentation de la cour, il a davantage que La Bruyère saisi le mécanisme de l'étiquette, il lui rit au nez, s'il commet quelque erreur en commentant *l'Etat de la France*. Et des officiers subalternes font des gorges chaudes des bévues de M. le précepteur.

Celui-ci subit toutes les humiliations sans dire mot. Le papier où chaque jour il consigne ses observations est l'unique confident de sa tristesse. Car les jésuites Alleaume et du Rosel qui se vantent de le consoler sont trop désireux de conserver la bienveillance des princes pour pactiser avec lui. Ses relations avec le grand Condé sont assurément cordiales, faites d'estime réciproque, mais distantes malgré tout et sans affectueuse condescendance de la part du vieil ermite. La Bruyère admire ce héros tombé dans la dévotion, bien qu'il en ait reçu maint camouflet. Car M. le Prince ne perdit point jusqu'à la mort son humeur persifleuse. Il savait que le précepteur de son petit-fils se défendait âprement, malgré son allure grave, et son mutisme, et sa gaucherie, d'être un pédant et qu'il s'efforçait de dompter son caractère pour ne point paraître dépaysé dans le monde. Il l'invita, certain jour, à danser devant lui en pinçant de la guitare. Ce dut être un spectacle aussi ridicule que celui de Richelieu voltant en habit de freluquet dans l'alcôve d'Anne d'Autriche. M. le Prince goûta cette comédie, applaudit par devant et railla par derrière. Le balleur, gonflé de grec, connut la raillerie. Mais, sans doute, M. le Prince sut-il adoucir la blessure d'amour-propre, car La Bruyère ne semble lui garder point de rancune dans les courts passages des *Caractères* où il parle de lui.

Son commerce avec M. le Duc dut être infiniment plus pénible. Il ne nous en a rien rapporté que l'on puisse avec certitude utiliser. En somme, dans cette maison brillante, il semble avoir vécu dans une solitude totale, méprisé par d'anciens laquais comme Gourville, à cause de son titre et de son apparence de philosophe, privé d'honneurs, privé même de ces distractions que l'on prodiguait à des sots dénués « d'yeux pour voir... d'oreilles pour entendre..., d'esprit pour connaître et juger », considéré comme un fou par quelques-uns et, ce qui est pire, comme un rabat-joie par les autres.

Cependant, tandis que les mois passaient, les projets de M. le Duc s'étaient précisés. L'ambition principale de M. le Duc était, en ce monde, d'obtenir les grandes entrées auprès du roi. Malgré des bassesses et des vilénies sans nombre, il n'était point parvenu à les obtenir. Un tel insuccès le rendait malade de dépit. Il prouvait, en outre, que le crédit des Condé baissait de plus en plus. Ne pouvant, pour son propre compte, capter cette faveur royale, du moins voulait-il, à tout prix, la procurer à son fils. Il manœuvrait dans ce dessein depuis de longues semaines, et Gourville, négociateur avisé, s'employait au triomphe de ses désirs.

Tous deux songèrent que le meilleur moyen d'atteindre à ce piètre but était de donner pour femme à Louis III de Bourbon une bâtarde de Louis XIV. Ils jetèrent les yeux sur Mlle de Nantes, fille du monarque et de Mme de Montespan. Une telle mésalliance n'honorerait point la maison de Condé. Mais la maison de Condé n'avait pas l'habitude de reculer devant ces niaiseries en perspective d'un bel établissement ou de quelque accroissement de fortune. Elle avait jadis accepté une nièce du cardinal de Richelieu, de noblesse inférieure, mais qui apportait des écus et la profitable protection du ministre. Elle pouvait donc se lancer dans une aventure qui la ferait assurément moins déchoir.

Louis XIV avait pour ses enfants naturels une tendresse toute particulière. Il désirait leur donner une situation

qui les mit à jamais à l'abri des embûches de la vie. Il accueillit avec bénignité les ouvertures que lui firent M. le Duc et Mme de Montespan, momentanément alliés pour la réussite de cette affaire. Mme de Maintenon, de son côté, appuyait de tout son pouvoir cette machination. Elle avait élevé Mlle de Nantes et rêvait d'unir la jeune fille à un prince du sang. Le grand Condé, d'autre part, considérait comme avantageux le mariage, dans ces conditions, de son petit-fils. En somme, dans cette combinaison, il y avait à gagner pour tous les intéressés. On liait la laideur à la grâce, mais l'une apportait la gloire du nom et l'autre la fortune.

Saint-Simon s'est chargé de peindre les futurs conjoints. De l'élève de La Bruyère, il dit :

C'était un homme très considérablement plus petit que les plus petits hommes, qui, sans être gras, était gros de partout, la tête grosse à surprendre et un visage qui faisait peur. On disait qu'un nain de Mme la Princesse en était cause. Il était d'un jaune livide, l'air presque toujours furieux, mais en tout temps si fier, si audacieux qu'on avait peine à s'accoutumer à lui. Il avait de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse et des grâces même quand il voulait, mais il voulait très rarement. Il n'avait ni l'avarice, ni l'injustice, ni la bassesse de ses pères, mais il en avait toute la valeur... Il en avait aussi toute la malignité et toutes les adresses pour accroître son rang par des usurpations fines et plus d'audace et d'emportement qu'eux encore à embler. Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et d'étranges vengeances qu'il exerça plus d'une fois, et dont un particulier se serait bien mal trouvé, un apanage de sa grandeur. Sa férocité était extrême et se montrait en tout. C'était une meule toujours en l'air qui faisait fuir devant elle, et dont ses amis n'étaient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savait faire sur-le-champ qui emportaient la pièce et qui ne s'effaçaient jamais... D'amis, il n'en eut point, mais des connaissances plus familières, la plupart étrangement choisies... Ce naturel farouche le précipita dans un abus continu de tout... et, si ce terme pouvait convenir à un prince du sang, dans cette sorte d'insolence qui a plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même.

Le même mémorialiste dit de Mlle de Nantes :

Dans une taille contrefaite, mais qui s'apercevait peu, sa figure était formée par les plus tendres amours, et son esprit était fait pour se jouer d'eux à son gré sans en être dominé. Tout amusement semblait le sien ; aisée avec tout le monde, elle avait l'art de mettre chacun à son aise ; rien en elle qui n'allât naturellement à plaire avec une grâce non pareille jusque dans ses moindres actions, avec un esprit tout aussi naturel, qui avait mille charmes. N'aimant personne, connue pour telle, on ne se pouvait défendre de la rechercher, ni de se persuader, jusqu'aux personnes qui lui étaient le plus étrangères, d'avoir réussi auprès d'elle. Les gens même qui avaient le plus lieu de la craindre, elle les enchaînait, et ceux qui avaient le plus de raison de la haïr avaient besoin de se les rappeler souvent pour résister à ses charmes. Jamais la moindre humeur, en aucun temps ; enjouée, gaie, plaisante avec le sel le plus fin, invulnérable aux surprises et aux contretemps, libre dans les moments les plus inquiets et les plus contraints, elle avait passé sa jeunesse dans le frivole et dans les plaisirs qui, en tout genre et toutes les fois qu'elle le put, allèrent à la débauche. Avec ces qualités, beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtait rien ; mais peu de conduite pour les choses de long cours, méprisante, moqueuse, piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine, et alors méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs et en chansons les plus cruelles dont elle affublait gaiement les personnes qu'elle semblait aimer et qui passaient leur vie avec elle. C'était la sirène des poètes, qui en avait tous les charmes et les périls...

Les deux jeunes gens semblaient faits pour s'entendre. On multiplia les occasions de rencontre. L'élève de La Bruyère négligea davantage ses études. A un bal masqué, il parut déguisé en mouton ; à un autre, en Hongrois. Il commanda, au carrousel que l'on donna à Versailles en avril 1685, le quadrille des Zégris. Il fut admis à faire sa cour. Puis on précipita les choses, bien que le duc de Bourbon n'eût que dix-sept ans et sa fiancée treize. Le 24 mai, on avait bâti le contrat et on le lut aux deux enfants. Le roi dotait sa fille naturelle de cinq cent mille écus d'or. Le 23 juillet, les fiançailles étaient célébrées devant toute la

cour avec une pompe extraordinaire et le 24 avait lieu, dans un déploiement de luxe prodigieux, la cérémonie du mariage.

La Bruyère n'eut naturellement pas sa place dans cette fête, ou, du moins, il l'occupa parmi les domestiques obscurs. Le 3 août, il perdait sa mère, et c'était pour lui un vif chagrin. Mais si M. le Prince lui envoyait quelques compliments de condoléances, il lui permettait à peine de consacrer quelques heures à ses devoirs funèbres. Il devait aussitôt reprendre les leçons interrompues par le mariage du duc de Bourbon. Et comme ce mariage n'était, momentanément du moins, qu'un simulacre, et que les conjoints étaient aussi ignorants l'un que l'autre, on lui donnait mission de les instruire tous deux.

Il avait donc désormais deux élèves également indisciplinés et constamment divertis du travail par des réjouissances multiples. Arriva-t-il à introduire quelques notions dans la mince cervelle de celle que Mme la duchesse d'Orléans appelle « une petite chatte qui, tout en jouant, fait sentir ses griffes »? C'est tout à fait improbable. La jeune femme paraît l'avoir médiocrement apprécié. Si ces vers d'un vaudeville qu'on lui attribue sont réellement d'elle,

C'est une chose trop ennuyeuse
De ne voir que de vieux pédants,

on peut croire même qu'elle exerça contre lui sa malice naturelle.

Les leçons ne se prolongèrent pas d'ailleurs au delà de quelques mois. Car la duchesse de Bourbon, en novembre 1686, contractait le mal terrible du dix-septième siècle, la petite vérole. Peu après, à l'heure même où elle se rétablissait, le grand Condé s'allongeait sur le lit d'où il ne devait plus se relever. Les funérailles solennelles, le règlement de la succession et celui du sort de Mme la Princesse Claire-Clémence de Maillé-Brézé, enfermée à Châteauroux et que l'on disait folle, absorbèrent, durant plusieurs semaines, l'attention des intéressés. Henry-Jules, M. le

Duc, devenait M. le Prince et le chef de la maison de Condé. L'élève de La Bruyère devenait, de son côté, M. le Duc. Il avait désormais d'autres devoirs à remplir que celui d'orner son cerveau de belles connaissances.

Le moraliste dut éprouver quelque anxiété sur le destin que l'on allait lui faire. Il était prêt, étant philosophe, à rentrer dans l'ombre sans murmure, mais non sans tristesse, car il ne professait point le stoïcisme. Bien qu'il vécût depuis peu de temps, en somme, dans ce milieu, et qu'il y eût trouvé maintes hostilités, il en aimait la grâce légère, l'atmosphère riieuse et galante. Il eût regagné son ancienne solitude bourgeoise, sans éclat et sans luxe, avec morosité. Ses collaborateurs avaient été congédiés. Les Pères Alleaume et du Rosel avaient rejoint le bercail jésuitique, comblés de remerciements et d'amabilités. Joseph Sauveur s'en était allé, muni de la chaire de géométrie au Collège de France. La Bruyère aurait-il une compensation semblable? Il n'avait pas su plaie. Grave sottise à cette époque. Or, ni M. le Prince, ni M. le Duc ne songèrent à s'en séparer.

Si ce dernier, dit Allaire, n'avait plus de leçons à recevoir, il lui restait à connaître précisément ce qui l'intéressait le plus et ce qui était le plus important, l'histoire contemporaine depuis l'accession des Bourbons au trône de France. Il n'était plus besoin de maître, mais peut-être ne serait-il pas désagréable à M. le Duc d'avoir un lecteur, comme en avait eu le dauphin, pour lui faire des lectures politiques qui lui plairont le mieux, pour les lui expliquer quand elles paraîtront obscures, ou pour les résumer, s'il convient à Son Altesse d'en conserver une idée nette et précise. Il ne déplaisait pas non plus à Mme la Duchesse d'avoir auprès d'elle à son service un homme de lettres qui lût pour elle les modernes ou contemporains qu'elle devait connaître, qui prît de la littérature ce qui était ennuyeux, et ne lui réservât que ce qui était facile et agréable. Le titre de lecteur n'existait pas dans la maison de Condé. La Bruyère ne pouvait donc prendre le titre qu'avait feu M. de Cordemoi auprès du dauphin. M. le Prince, curieux de voir auprès de son fils et de sa belle-fille un gentilhomme qui ne leur pouvait donner que de bons conseils, l'attacha avec trois mille livres de traitement à

L. A. S. M. le Duc et Mme la Duchesse. Bossuet ne pouvait qu'approuver une telle décision ; La Bruyère s'y soumit avec empressement.

C'était pour lui l'existence assurée telle qu'il la souhaitait, chargée de peu de soucis et de devoirs, largement ouverte à l'observation et à la méditation. Pour n'avoir plus de désagréments du côté des finances, il se hâta de se défaire de son emploi de trésorier à Caen. Avec les revenus des fonds qui rentrèrent ainsi dans sa cassette, il possédait des annuités qui lui permettaient de faire honorable figure de gentilhomme. Il consacra dès lors tous ses loisirs à compléter, polir, parachever les *Caractères*.

CHAPITRE VII

LA BRUYÈRE GENTILHOMME DE M. LE DUC LES « CARACTÈRES »

Il est tout à fait improbable que M. le Duc ait utilisé La Bruyère durant les mois, durant l'année même qui suivit la mort du prince de Condé. Comme l'avait souhaité son père, il était devenu, avant tout, courtisan. Il ne quittait guère l'entourage du roi. Il y remplissait ces devoirs puérils auxquels on a peine à croire aujourd'hui que des hommes sensés aient pu consacrer leurs journées. En dehors des moments où il flagornait Sa Majesté, volontiers, soit avec Mgr le dauphin, soit avec quelques seigneurs folâtres, il s'abandonnait à la débauche. Sa tendresse pour Mlle de Nantes, sa femme, n'avait jamais été très ardente. Elle s'affaiblissait peu à peu. Il papillonnait autour des demoiselles d'honneur de Mme la dauphine, auxquelles il offrait, pour distraire leur désœuvrement, de ces livres graveleux que lançaient, à travers le monde, les presses clandestines de Hollande.

De son côté, Mme la Duchesse, délaissée, peu encline à se plaindre, plus désireuse peut-être de se venger, tournait vers son cousin le prince François-Louis de Conti la piètre sentimentalité dont elle était animée.

Les intrigues, les fêtes, les ébats de toutes sortes avaient peu à peu repris. La Bruyère jouissait donc d'un grand loisir. Il avait deux appartements qu'il avait meublés de ses propres meubles. L'un lui avait été donné à l'hôtel de Condé, rue de Vaugirard, en face le palais du Luxembourg, au deuxième étage ; l'autre à l'hôtel de Condé à

Versailles. Le premier était de beaucoup le plus confortable. Il se composait d'une chambre, d'un cabinet et d'une sorte de grenier. Une fenêtre, garnie de rideaux de toile peinte et drapée de tapisserie de Bergame, éclairait la chambre. En entrant, on apercevait la cheminée ornée de différents objets de faïence, urnes, buires et gobelets. Le mobilier se composait de deux tables, l'une vulgaire, en bois blanc, l'autre en noyer plaqué, de quatre guéridons en hêtre noir et doré, de quatre chaises et de quatre fauteuils de noyer couverts de brocatelle à fleurs blanches sur fond vert. Le bureau du moraliste était de chêne massif : un tapis de serge verte de Berry le protégeait et, dans un de ses trois tiroirs « fermant à clef », reposait le manuscrit des *Caractères*. Aux murs pendaient seulement deux glaces encadrées de bois peint.

A cette chambre attenait une alcôve, que décorait un « devant d'alcôve de bois peint de menuiserie ». Dans cette alcôve se dressait le lit de l'écrivain, lit confortable avec sommier, pailleasse, matelas de laine, belles couvertures, rideaux, bonnes-grâces, dossier et soubassement tendus de taffetas à fleurs blanches sur fond vert.

Le cabinet était séparé de la chambre par une porte vitrée. Il en était, en quelque sorte, le complément. Il contenait la bibliothèque de La Bruyère, quelques douzaines de volumes reliés de veau et de parchemin rangés sur sept tablettes, un petit lit de repos enveloppé de serge verte, où assurément le penseur s'étendait pour lire ou pour méditer commodément, enfin quatre chaises de bois tourné. Aucun objet d'art, nul tableau n'égayaient les murs de ce petit logis où naissaient de grandes idées.

Le « grenier », situé auprès du cabinet, était, en raccourci, ce qu'on appelait, au dix-septième siècle, le garde-meuble de La Bruyère, une manière de pièce de débarras, où s'entassaient des meubles, des hardes et des objets usagés.

L'appartement de Versailles était beaucoup moins luxueux. Il avait une apparence, pourrait-on dire, impersonnelle et administrative. Comme l'autre, il se signalait par ses tons verts que La Bruyère paraît affectionner. Il

avait une disposition à peu près analogue. La chambre comprenait une couche à hauts piliers avec rideaux de moquette et housse de serge verte, un fauteuil ordinaire et trois autres « de commodité », une petite table de noyer. Le cabinet, où vraisemblablement le gentilhomme de M. le Duc travaillait, recélait une autre bibliothèque d'environ cent quarante-cinq volumes, quelques chaises, une table, divers bibelots sans intérêt et un « pupitre à lire monté sur son pied ». La garde-robe donnait asile au linge peu important, mais d'une qualité qui révélait les goûts raffinés de La Bruyère.

En dehors de ces deux appartements, notre héros en possédait deux autres. L'un, nous l'avons dit, était tenu à sa disposition par son frère Louis, rue des Charités-Saint-Denis. C'était en celui-ci qu'il élisait domicile lorsqu'il faisait dresser quelque acte notarié. L'autre était un petit logis de campagne situé à Sceaux-les-Chartreux, dont il partageait la propriété avec ses frères et sœur. Il se composait d'une maison, d'un jardin et de « cinq arpents huit perches de terres et pré ». La Bruyère y avait relégué de vieux meubles, qu'il utilisait quand le désir de respirer un peu d'air sain et de contempler des visages rustiques le déterminait à quitter, pour quelques jours, ses maîtres et leur séquelle.

Il paraît avoir accordé sa prédilection à la demeure de Versailles. On y trouve, en effet, une bibliothèque plus importante et presque tout son linge. On y rencontre la fameuse guitare avec laquelle, dansant devant le grand Condé, il accompagnait de quelques rythmes ses évolutions. On y voit enfin figurer aux murailles, bellement encadré dans un tour de bois doré, le portrait de Bossuet.

La présence de ce portrait suffirait à prouver la préférence de La Bruyère pour la résidence versaillaise. C'est, nous n'en doutons pas, sous le regard bienveillant de l'évêque de Meaux, imprégné de ses idées, inspiré par ses sermons, assuré de son approbation et de sa protection, qu'il élabore sa censure de la société ou, du moins, qu'il la termine.

Car, à notre avis, les années 1686 et 1687 passent tout entières à reviser un texte commencé aux environs de 1666 et à en polir le style. Le discours sur Théophraste et la traduction des *Caractères* de cet auteur sont achevés. Il est dans la période des hésitations. Soumettra-t-il ou ne soumettra-t-il pas au public cette traduction en somme d'une utilité relative? Y ajoutera-t-il ou n'y ajoutera-t-il pas les *Caractères* modernes, qu'il écrivit dans l'ombre et sans avoir jamais mis personne au courant de ce travail mystérieux? Il ne sait à quoi se résoudre. Il doute, et de son exactitude de traducteur, et de son talent de moraliste. Il craint de n'avoir recueilli que billevesée et de soulever devant son œuvre autant de risée que devant sa gauche personne.

Finalement, il prend un grand parti. Il ira demander conseil aux « habiles ». Il est en relations, sans doute depuis le mariage de son frère Louis, avec Nicolas Boileau Despréaux. Cet homme redresse les torts de la littérature. Il est savant. Il use, en toutes circonstances, d'une franchise brutale. Il n'hésitera pas à lui dire ce que valent exactement ses pages. Si la consultation lui est défavorable, il les ensevelira à jamais dans un tiroir.

A la dernière minute, cependant, il décide de n'emporter que la traduction de Théophraste. Un carrosse le conduit à Auteuil où le satirique chemine sous la voûte embaumée de ses arbres, parmi ses parterres en broderie. « Maximilien, écrit, le 19 mai 1687, Boileau à Racine, m'est venu voir à Auteuil et m'a lu quelque chose de son *Théophraste*. » Maximilien, l'homme aux maximes, selon Destailleurs, c'est La Bruyère. Quel dommage que Boileau ne nous ait rien rapporté de leur entretien! Le versificateur dut se montrer satisfait du traducteur. Car celui-ci revint à Versailles plein de confiance.

Sa traduction était donc suffisante. Mais ses *Caractères* méritaient-ils de figurer à la suite? Pour s'en convaincre, il résolut de consulter des personnages plus que lui capables de juger si quelque sympathie les attendrait dans le monde. « Voilà de quoi, lui dit M. de Malezieu,

vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. — Vous aurez, lui répondirent d'autres, tous les critiques à dos. » Le président Cousin se cantonna dans l'appréciation qu'on lui demandait : « Ce livre est passable », déclara-t-il sentencieusement.

Tout cela était peu encourageant. D'une part, on ne lui donnait aucune assurance que son œuvre eût quelque mérite. De l'autre, on lui promettait des haines et des vengeances. Pouvait-il cependant être confondu avec l'un de ces pauvres écrivassiers, faiseurs de pamphlets, subrepticement imprimés et vendus sous le manteau? N'avait-il donc, durant vingt années, soigneusement recueilli des faits et ciselé des phrases que pour être mis au ban de la société et passer pour un bas marchand de calomnies?

Trouverait-il seulement un éditeur qui consentît à publier, à grands frais, cette prose peu-vendable et susceptible de lui attirer des nasardes? Il était heureusement l'ami d'un libraire de la rue Saint-Jacques. Souventes fois, il se rendait dans la boutique de cet homme où il rencontrait quelques doctes avec lesquels il s'entretenait de philosophie et autres matières. Quand il s'y trouvait seul, il feuilletait, comme c'était l'habitude, les publications nouvelles, achetant les plus importantes. Il avait même pris en amitié la fille de ce libraire qui embellissait de son sourire la sombre boutique.

Il s'en alla un jour chez Estienne Michallet, chargé de son manuscrit. L'homme était, par hasard, sans chaland, et il osa lui parler de sa marchandise :

— Voulez-vous, lui dit-il, sortant ses papiers de sa poche, imprimer ceci?

Et il lui tendit *Les Caractères*. Puis il ajouta :

— Je ne sais si vous y trouverez votre compte, mais, en cas de succès, le produit sera la dot de ma petite amie.

Et il caressa la fillette qui s'était blottie dans ses genoux. Le libraire fit la moue. Assurément les traductions trouvaient quelques acheteurs, mais encore fallait-il qu'elles fussent de gens illustres, comme jadis M. Perrot d'Ablancourt, et fort lancés dans les cercles de savants. Néanmoins,

il tenterait l'affaire par affection pour M. de La Bruyère.

Et, incontinent, il en commença l'impression. Le 14 octobre 1687, il faisait enregistrer, sur les registres de la communauté des libraires, un privilège. En janvier, La Bruyère avait en mains quelques exemplaires du volume. Et il est probable que ses terreurs le reprirent à ce moment et qu'il souhaita encore connaître l'opinion de quelques nouveaux juges sur son œuvre. Il s'adressa, cette fois, à un courtisan qui avait beaucoup pratiqué les antichambres du Louvre, les salons, tous les milieux où se font et se défont les gloires périssables de ce monde, le marquis de Termes. Celui-ci n'était guère qualifié que pour estimer si La Bruyère courait la chance de végéter à la Bastille. Son avis ne nous a pas été conservé. Mais il prouva, du moins, qu'il avait beaucoup d'esprit en sollicitant aussitôt l'expertise littéraire de Bussy-Rabutin. Ce cousin de Mme de Sévigné pouvait apporter un réconfort à La Bruyère. Il écrivait avec élégance, il connaissait le monde. Ayant lui-même, pour son *Histoire amoureuse des Gaules*, tâté de la « boîte aux cailloux », selon le mot de Gui Patin, il savait dans quelle mesure un auteur a le droit de censurer autrui et à quel endroit son audace se doit exactement arrêter pour ne lui valoir point de désagrément. Or, le comte de Bussy-Rabutin manifesta aussitôt son émerveillement :

J'ai lu avec grand plaisir, monsieur, écrivit-il au marquis de Termes, la traduction de Théophraste : elle m'a donné une grande idée de ce Grec : et, quoique je n'entende pas sa langue, je crois que M. de La Bruyère a trop de sincérité pour ne l'avoir pas rendu fidèlement. Mais je pense aussi que le Grec ne se plaindrait pas de son traducteur, de la manière dont il l'a fait parler français.

Si nous l'avons remercié, comme nous l'avons dû faire, de nous avoir donné cette version, vous jugez bien quelles actions de grâces nous avons à lui rendre d'avoir joint à la peinture des mœurs des anciens celle des mœurs de notre siècle. Mais il faut avouer qu'après nous avoir montré le mérite de Théophraste par sa traduction, il nous l'a un peu obscurci par la suite. Il est entré plus avant que lui dans le cœur de l'homme :

il y est même entré plus délicatement et par des expressions plus fines. Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés : il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une décision sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue. Pour moi, qui ai le malheur d'une longue expérience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a faits des ressemblances peut-être aussi justes que ses propres originaux, et je crois que, pour peu qu'on ait vécu, ceux qui liront son livre en pourront faire une galerie.

Au reste, monsieur, je suis de votre avis sur la destinée de cet ouvrage qui, dès qu'il paraîtra, plaira fort aux gens qui ont de l'esprit, mais qu'à la longue il plaira encore davantage. Comme il y a un beau sens enveloppé sous des tours fins, il sautera aux yeux, c'est-à-dire à l'esprit, à la revision. Tout ce que je viens de vous dire vous fait voir combien je vous suis obligé du présent que vous m'avez fait, et m'engage à vous demander ensuite la connaissance de M. de La Bruyère. Quoique tous ceux qui écrivent bien ne soient pas toujours de fort honnêtes gens, celui-ci me paraît avoir dans l'esprit un tour qui m'en donne bonne opinion et qui me fait souhaiter de le connaître.

Cet enthousiasme suffit à rassurer La Bruyère. Bussy-Rabutin ne passait point pour un flatteur. Il l'avait prouvé aux dépens de sa fortune. S'il louait *Les Caractères*, c'est que ceux-ci lui avaient paru dignes d'une louange. Fort de cette approbation, le moraliste laissa son œuvre suivre son destin.

Le succès fut immédiat. Plusieurs auteurs, à la vérité, avaient déjà parlé avec quelque indépendance de la cour, des grands, du clergé, des gens de robe, des financiers et des femmes. Nul ne l'avait fait avec cette vigueur et cette âpreté. C'est cette critique, formulée avec une rudesse qui n'exclut pas l'art des nuances et des images, qui, tout d'abord, séduisit le public. Ménage, pédant qui, pourtant, semblait mal prédisposé à goûter un style si éloigné de son concept de la perfection en cette matière, Ménage, « savantasse », étymologiste et furieux exégète, un des premiers proclama son ravissement :

M. de La Bruyère, dit-il, peut passer parmi nous pour auteur d'une manière d'écrire nouvelle. Personne avant lui

n'avait trouvé la force et la justesse d'expression qui se rencontrent dans son livre. Il dit, en un mot, ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six. Ce qui est encore de beau chez lui, c'est que, nonobstant la hardiesse de ses expressions, il n'y en a point de fausses et qui ne rendent très heureusement sa pensée. Je doute fort que cette manière d'écrire soit suivie. On trouve bien mieux son compte à suivre le style efféminé. Il faut avoir autant de génie que M. de La Bruyère pour l'imiter et cela est bien difficile. Il est merveilleux d'ailleurs à attraper le ridicule des hommes et à le développer. Ses caractères sont un peu chargés, mais ils ne laissent pas d'être naturels. Si ce livre avait paru de notre temps, il n'aurait pas eu la vogue et la réputation qu'il a ; la raison est que les femmes y sont maltraitées et que, pour lors, elles étaient en possession de décider de la destinée de ces sortes d'ouvrages. Comme, à l'extérieur près, les femmes de ce temps-là ressemblent à celles de celui-ci, il y a apparence que M. de La Bruyère ne les aurait pas épargnées davantage.

La traduction des *Caractères* de Théophraste est bien belle et bien française et montre que son auteur entend parfaitement le grec. Je puis dire que j'y ai vu bien des choses que, peut-être, faute d'attention, je n'avais pas vues dans le grec.

De son côté, dans le numéro de mai 1688 de l'*Histoire des ouvrages de savants*, Basnage analysait minutieusement *Les Caractères* :

Voici, en disait-il, une matière qui demande une fine pénétration d'esprit et une connaissance bien délicate des mouvements du cœur. Assez de gens nous ont débité avec beaucoup de faste des moralités générales que personne ne prend pour soi parce que personne ne s'y reconnaît : mais peu ont pu réussir dans cette peinture naturelle des passions où chacun s'aperçoit soi-même comme dans un miroir fidèle, conçoit de la honte de ses propres défauts par le ridicule qu'il y trouve... Une liberté si vigoureuse est bien rare aujourd'hui : et cette noble intrépidité fait juger que l'auteur est capable de mettre en usage les préceptes les plus sévères de la morale.

Dès lors, La Bruyère comprit que son effort de vingt ans n'avait pas été inutile. La faveur du public lui était désormais acquise. Le succès se manifestait par la vente, en quinze jours, de la première édition des *Caractères*, dont

le libraire Michallet faisait, dans le courant de 1688, deux nouveaux tirages.

Je me trouvai à la cour, dit Donneau de Visé, le premier jour que les *Caractères* parurent, et je remarquai de tous côtés des pelotons où l'on éclatait de rire. Les uns disaient : « Ce portrait est outré » ; les autres : « En voilà un qui l'est encore davantage. » On dit telle chose de Mme Une Telle, disait un autre, et M. Un Tel, quoique le plus honnête homme du monde, est très mal traité dans un autre endroit. Enfin la conclusion était qu'il fallait acheter au plus tôt ce livre pour voir les portraits dont il est rempli, de crainte que le libraire n'eût ordre d'en retrancher la meilleure partie.

Mais Donneau de Visé, dont La Bruyère ridiculise le *Mercurie galant*, ne peut être cru sur parole. Le succès des *Caractères* ne fut point, à l'origine, comme il l'insinue, un succès de scandale. Les portraits s'y trouvaient en très petit nombre. Il nous semble que la clientèle du moraliste se recruta surtout dans deux parties bien distinctes de la société. L'une était celle qui garnissait les églises où prêchaient les Bossuet et les Bourdaloue. Celle-ci goûtait le verbe qui la flagellait de sarcasmes. Par une sorte de sadisme moral, elle éprouvait une volupté à s'entendre reprocher ses turpitudes et ses vices, et son intention n'était nullement de s'en corriger, mais, au contraire, de les pratiquer avec une fureur plus vive. L'autre était celle qui fomentait les désordres dans le royaume, la masse compacte des libertins, des opprimés et des frondeurs. La Bruyère, exerçant, au dire de M. Lange, une sorte d'apostolat, satisfaisait l'une et l'autre, car à la seconde il offrait de terribles arguments, de ces arguments qui, maniés plus tard par les philosophes, précipiteront le peuple, avide d'égalité et de liberté, à la conquête de toutes les Bastilles.

Des différentes éditions des *Caractères*, il nous a paru plus profitable de donner ici la première, dans sa sévère nudité. Le travail de révision n'a pas été accompli. Le texte est tel que le lurent, en 1688, les courtisans et les lettrés.



LES CARACTÈRES OU LES MŒURS DE CE SIÈCLE

Je rends au public ce qu'il m'a prêté : j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage, il est juste que, l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui en fasse la restitution. Il peut regarder avec loisir ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature, et, s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger. Ce ne sont point des maximes que j'ai voulu écrire : elles sont comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai ni assez d'autorité ni assez de génie pour faire le législateur : je sais même que j'aurais péché contre l'usage des maximes, qui veut qu'à la manière des oracles, elles soient courtes et concises. Quelques-unes de ces remarques le sont, quelques autres sont plus étendues : l'on pense les choses d'une manière différente, et on les exprime par un tour aussi tout différent, par une définition, par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un trait, par une description, par une peinture : de là procède la longueur ou la brièveté de mes remarques. Ceux d'ailleurs qui font des maximes veulent être crus : je consens au contraire que l'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux.

DES ŒUVRES DE L'ESPRIT

Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. Sur ce qui concerne

les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé : l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes.

Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans vouloir amener les autres à notre goût et à nos sentiments : c'est une trop grande entreprise.

C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule. Il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magistrat allait par son mérite à la première dignité, il était homme délié et pratique dans les affaires, il a fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule.

Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis.

Un ouvrage satirique, ou qui a des faits, qui est donné en feuilles sous le manteau aux conditions d'être rendu de même, s'il est médiocre, passe pour merveilleux ; l'impression est l'écueil.

Si l'on ôte de beaucoup d'ouvrages de morale l'avertissement au lecteur, l'épître dédicatoire, la préface, la table, les approbations, il reste à peine assez de pages pour mériter le nom de livre.

Quel supplice que celui d'entendre prononcer de médiocres vers avec toute l'emphase d'un mauvais poète !

Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable : la poésie, la musique, la peinture, le discours public.

L'on n'a guère vu jusqu'à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs. Homère a fait *l'Iliade*, Virgile *l'Énéide*, Tite-Live ses *Décades*, et l'Orateur Romain ses *Oraisons*.

Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature ; celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà ou au delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement.

Il y a beaucoup plus de vivacité que de goût parmi les hommes, ou, pour mieux dire, il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse.

La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli les actions des héros. Ainsi je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire, à ceux qui leur en ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens.

Amas d'épithètes, mauvaises louanges : ce sont les faits qui louent et la manière de les raconter.

Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien

peindre (1). Moÿse, Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et leurs images. Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, **fortement, délicatement.**

Combien de siècles se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences et dans les arts, aient pu revenir au goût des anciens et reprendre enfin le simple et le naturel.

Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne : on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant : il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.

Un bon auteur, et qui écrit avec soin, éprouve souvent que l'expression qu'il cherchait depuis longtemps sans la connaître, et qu'il a enfin trouvée, est celle qui était la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort.

Ceux qui écrivent par humeur sont sujets à retoucher à leurs ouvrages : comme elle n'est pas toujours fixe, et qu'elle varie en eux selon les occasions, ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés.

L'on devrait aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer.

La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses nous fait appréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues.

Un esprit médiocre croit écrire divinement : un bon esprit croit écrire raisonnablement.

L'on m'a engagé, dit Ariste, à lire mes ouvrages à Zelotes, je l'ai fait ; ils l'ont saisi d'abord, et avant qu'il ait eu le loisir de les trouver mauvais : il les a loués modestement en ma présence, et il ne les a pas loués depuis devant personne : je l'excuse et n'en demande pas davantage à un auteur ; je le plains même d'avoir écouté de belles choses qu'il n'a point faites.

Ceux qui, par leur condition, se trouvent exempts de la jalousie d'auteur, ont ou des passions ou des besoins qui les distraient et les rendent froids sur les conceptions d'autrui. Personne presque, par la disposition de son esprit, de son cœur

(1) Quand même on ne le considère que comme un homme qui a écrit.

et de sa fortune, n'est en état de se livrer au plaisir que donne la perfection d'un ouvrage.

Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être touchés vivement de très belles choses.

Bien des gens vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit que l'on leur lit, qui ne peuvent se déclarer en sa faveur jusques à ce qu'ils aient vu le cours qu'il aura dans le monde par l'impression, ou quel sera son sort parmi les habiles. Ils ne hasardent point leurs suffrages, et ils veulent être portés par la foule et entraînés par la multitude : ils disent alors qu'ils ont les premiers approuvé cet ouvrage et que le public est de leur avis.

Le M... G... (1) est immédiatement au-dessous du rien ; il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent. Il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre qu'il y a de sottise à l'acheter ; c'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaïses.

L'on voit bien que l'opéra est l'ébauche d'un grand spectacle : il en donne l'idée.

Je ne sais pas comment l'opéra, avec une musique si parfaite et une dépense toute royale, a pu réussir à m'ennuyer.

Il y a des endroits dans l'opéra qui laissent en désirer d'autres, il échappe quelquefois de souhaiter la fin de tout le spectacle : c'est faute de théâtre, d'action et de choses qui intéressent.

Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles ; l'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que, quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre faiblesse.

Cornille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle, il a pour lors un caractère original et inimitable ; mais il est inégal : ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissent pas espérer qu'il dût jamais ensuite aller si loin ; dans quelques-unes de ses meilleures pièces il y a des fautes inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a

(1) *Le Mercure galant.*

été redevable de certains vers les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée et contre les règles des anciens, et enfin de ses dénouements : car il ne s'est pas toujours assujéti au goût des Grecs et à leur grande simplicité : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès : admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein entre un si grand nombre de poèmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de Racine, et qui tendent un peu plus à une même chose : mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature : soit pour sa versification, qui est correcte, riche sans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action : à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué ainsi qu'à Corneille, ni le touchant, ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le *Cid*, dans *Polyucte* et dans les *Horaces*? Quelle grandeur ne se remarque point en *Mithridate*, en *Porus* et en *Barrabas*? Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poètes : *Oreste* dans l'*Andromaque* de Racine et *Phèdre* du même auteur, comme l'*Édipe* et les *Horaces* de Corneille, en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : Corneille nous assujétiit à ses caractères et à ses idées, Racine descend jusques aux nôtres. Celui-là peint les hommes comme ils devraient être, celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire, et de ce que l'on doit même imiter : il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres, ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit : l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison est manié par le premier, et par l'autre ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes ; et dans celui-ci du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille : l'on est plus ébranlé

et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel. Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre doit plus à Euripide.

Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns ont de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix et à la force des poumons. Les pédants ne l'admettent aussi que dans le discours oratoire, et ne la distinguent pas de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots et de la rondeur des périodes.

Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité, et l'éloquence un don de l'âme, lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres, qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qui nous plaît.

L'éloquence peut se trouver dans les entretiens et dans tout genre d'écrire ; elle est rarement où on la cherche, et elle est quelquefois où on ne la cherche point.

Un homme né chrétien et français est embarrassé dans la satire ; les grands sujets lui sont défendus ; il les entame quelquefois, et se détourne ensuite sur de petites choses qu'il relève par la beauté de son génie et de son style.

Il faut éviter le style vain et puéril, de peur de ressembler à Dorilas et à Handburg ; l'on peut au contraire, en une sorte d'écrits, hasarder de certaines expressions, user de termes transposés et qui peignent vivement, et plaindre ceux qui ne sentent pas le plaisir qu'il y a à s'en servir ou à les entendre.

Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle songe plus à sa personne qu'à ses écrits. Il faut toujours tendre à la perfection, et alors cette justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité sait nous la rendre.

Il ne faut point mettre un ridicule où il n'y en a point : c'est se gâter le goût, c'est corrompre son jugement et celui des autres ; mais le ridicule qui est quelque part, il faut l'y voir, l'en tirer avec grâce et d'une manière qui plaise et qui instruisse.

Horace ou Despréaux l'a dit avant vous, je le crois sur votre parole ; mais je l'ai dit comme mien : ne puis-je pas penser une chose vraie, et que d'autres encore penseront après moi ?

DU MÉRITE PERSONNEL

Qui peut, avec les plus rares talents et le plus excellent mérite, n'être pas convaincu de son inutilité, quand il considère qu'il

laisse en mourant un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer?

De bien des gens il n'y a que le nom qui vale quelque chose ; quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien ; de loin ils imposent.

Combien d'hommes admirables et qui avaient de très beaux génies sont morts sans qu'on en ait parlé? Combien vivent encore dont on ne parle point et dont on ne parlera jamais?

Quelle horrible peine à un homme qui est sans prôneurs et sans cabale, qui n'est engagé dans aucun corps, mais qui est seul et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve et venir au niveau d'un fat qui est en crédit?

Personne presque ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre.

Les hommes sont trop occupés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres ; de là vient qu'avec un grand mérite et une plus grande modestie, l'on peut être longtemps ignoré.

Le génie et les grands talents manquent souvent ; quelquefois aussi les seules occasions : tels peuvent être loués de ce qu'ils ont fait, et tels de ce qu'ils auraient fait.

Il n'y a point au monde un si pénible métier que celui de se faire un grand nom ; la vie s'achève, que l'on a à peine ébauché son ouvrage.

Il faut en France beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi et ne rien faire ; personne presque n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fond pour remplir le vide du temps sans ce que le vulgaire appelle des affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire et être tranquille, s'appelât travailler.

Un homme de mérite, et qui est en place, n'est jamais incommodé par sa vanité ; il s'étourdit moins du poste qu'il occupe qu'il n'est humilié par un plus grand qu'il ne remplit pas, et dont il se croit digne. Plus capable d'inquiétude que de fierté ou de mépris pour les autres, il ne pèse qu'à soi-même.

Un honnête homme se paye par ses mains de l'application qu'il a à son devoir par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désintéresse sur les éloges, l'estime et la reconnaissance, qui lui manquent quelquefois.

Si j'osais faire une comparaison entre deux conditions tout à fait inégales, je dirais qu'un homme de cœur pense à remplir ses devoirs à peu près comme le couvreur songe à couvrir ; ni l'un ni l'autre ne cherchent à exposer leur vie, ni ne sont détournés par le péril ; la mort, pour eux, est un inconvénient dans le métier, et jamais un obstacle ; le premier aussi n'est guère plus vain d'avoir paru à la tranchée, emporté un ouvrage ou forcé un retranchement, que celui-ci d'avoir monté sur de hautes combles ou sur la pointe d'un clocher. Ils ne sont tous deux appliqués qu'à bien faire, pendant que le fanfaron travaille à ce que l'on dise de lui qu'il a bien fait.

Quand on excelle dans son art, et que l'on lui donne toute la perfection dont il est capable, l'on en sort en quelque manière, et l'on s'égale à ce qu'il y a de plus noble et de plus relevé. V... est un peintre, C... un musicien, et l'auteur de *Pyrame* est un poète ; mais Mignard est Mignard, Lully est Lully, et Corneille est Corneille.

Un homme libre et qui n'a point de femme, s'il a quelque esprit, peut s'élever au-dessus de sa fortune, se mêler dans le monde et aller de pair avec les plus honnêtes gens. Cela est moins facile à celui qui est engagé : il semble que le mariage met tout le monde dans son ordre.

Un homme à la cour, et souvent à la ville, qui a un long manteau de soie ou de drap de Hollande, une ceinture large et placée haut sur l'estomac, le soulier de maroquin, la calotte de même, d'un beau grain, un collet bien fait et bien empesé, les cheveux arrangés et le teint vermeil ; qui avec cela se souvient de quelques distinctions métaphysiques, explique ce que c'est que la lumière de gloire, et sait précisément comment l'on voit Dieu ; cela s'appelle un docteur. Une personne humble, qui est ensevelie dans le cabinet, qui a médité, cherché, consulté, confronté, lu ou écrit pendant toute sa vie, est un homme docte.

Chez nous, le soldat est brave, et l'homme de robe est savant ; nous n'allons pas plus loin. Chez les Romains, l'homme de robe était brave et le soldat était savant ; un Romain était tout ensemble et le soldat et l'homme de robe.

Il semble que le héros est d'un seul métier, qui est celui de la guerre, et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien.

Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate ; toutes les vertus militaires font l'un et

l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide ; que l'autre excelle par un grand sens, une vaste prévoyance, une haute capacité et une longue expérience. Peut-être qu'Alexandre n'était qu'un héros, et que César était un grand homme.

J'éviterai avec soin d'offenser personne, si je suis équitable ; mais sur toutes choses un homme d'esprit, si j'aime le moins du monde mes intérêts.

Un homme d'esprit et d'un caractère simple et droit peut tomber dans quelque piège ; il ne pense pas que personne veuille lui en dresser et le choisir pour être sa dupe ; cette confiance le rend moins précautionné, et les mauvais plaisants l'entament par cet endroit. Il n'y a qu'à perdre pour ceux qui en viendraient à une seconde charge : il n'est trompé qu'une fois.

Le sage quelquefois évite le monde de peur d'être ennuyé.

Il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se taît, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit.

DES FEMMES

Les hommes et les femmes conviennent rarement sur le mérite d'une femme ; leurs intérêts sont trop différents : les femmes ne se plaisent point les unes aux autres par les mêmes agréments qu'elles plaisent aux hommes : mille manières qui allument dans ceux-ci les grandes passions forment entre elles l'aversion ou l'antipathie.

Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin ; un esprit éblouissant qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une grandeur simple, naturelle, indépendante du geste et de la démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance ; un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie, qui échappent, et qui se montrent à ceux qui ont des yeux.

J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille, depuis treize ans jusqu'à vingt-deux ; et après cet âge, de devenir un homme.

Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles, et l'harmonie la plus douce est le son de voix de celle que l'on aime.

L'on peut être touché de certaines beautés si parfaites et d'un mérite si éclatant que l'on se borne à les voir et à leur parler.

Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux ; l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes.

Il échappe à une jeune personne de petites choses qui persuadent beaucoup, et qui flattent sensiblement celui pour qui elles sont faites ; il n'échappe presque rien aux hommes, leurs caresses sont volontaires ; ils parlent, ils agissent, ils sont empressés, et persuadent moins.

Les femmes s'attachent aux hommes par les faveurs qu'elles leur accordent ; les hommes guérissent par ces mêmes faveurs.

Une femme oublie d'un homme qu'elle n'aime plus jusques aux faveurs qu'il a reçues d'elle.

Une femme qui n'a qu'un galant croit n'être point coquette ; celle qui a plusieurs galants croit n'être que coquette.

Telle femme évite d'être coquette par un ferme attachement à un seul, qui passe pour folle par son mauvais choix.

A un homme vain, indiscret, qui est grand parleur et mauvais plaisant, qui parle de soi avec confiance et des autres avec mépris, impétueux, altier, entreprenant, sans mœurs ni probité, d'un esprit borné, de nul jugement et d'une imagination très libre, il ne lui manque plus, pour être adoré de bien des femmes, que de beaux traits et la taille belle.

Il y a des femmes déjà flétries qui, par leur complexion ou par leur mauvais caractère, sont naturellement la ressource des jeunes gens qui n'ont pas assez de bien. Je ne sais qui est le plus à plaindre, ou d'une femme avancée en âge qui a besoin d'un cavalier, ou d'un cavalier qui a besoin d'une vieille.

Quelques femmes donnent aux couvents et à leurs amants ; galantes et bienfaitrices, elles ont jusque dans l'enceinte de l'autel des tribunes et des oratoires où elles lisent des billets tendres, et où personne ne voit qu'elles ne prient point Dieu.

Il y a telle femme qui aime mieux son argent que ses amis, et ses amants que son argent.

Il est étonnant de voir dans le cœur de certaines femmes quelque chose de plus vif et de plus fort que l'amour pour les hommes : je veux dire l'ambition et le jeu. De telles femmes rendent les hommes chastes, elles n'ont de leur sexe que les habits.

A juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive un jour la charmer ; son choix est fait : c'est un petit monstre qui manque d'esprit.

Est-ce en vue du secret, ou par un goût hypocondre, que cette femme aime un valet, cette autre un moine, et Dorinne son médecin ?

Pour les femmes du monde, un jardinier est un jardinier, et un maçon est un maçon ; pour quelques autres plus retirées, un maçon est un homme, un jardinier est un homme. Tout est tentation à qui la craint.

Si le confesseur et le directeur ne conviennent point sur une règle de conduite, qui sera le tiers qu'une femme prendra pour sur-arbitre ?

Le capital pour une femme n'est pas d'avoir un directeur, mais de vivre si uniment qu'elle s'en puisse passer.

Si une femme pouvait dire à son confesseur, avec ses autres faiblesses, celle qu'elle a pour son directeur, et le temps qu'elle perd dans son entretien, peut-être lui serait-il donné pour pénitence d'y renoncer.

C'est trop contre un mari d'être coquette et dévote : une femme devrait opter.

La neutralité entre des femmes qui nous sont également amies, quoiqu'elles aient rompu pour des intérêts où nous n'avons nulle part, est un point difficile ; il faut choisir souvent entre elles, ou les perdre toutes deux.

Quand l'on a assez fait auprès d'une femme pour devoir l'engager, si cela ne réussit point, il y a encore une ressource, qui est de ne plus rien faire : c'est alors qu'elle vous rappelle.

Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre ; une femme, au contraire, garde mieux son secret que celui d'autrui.

Les femmes sont extrêmes : elles sont ou meilleures ou pires que les hommes.

La plupart des femmes n'ont guère de principes : elles se conduisent par le cœur, et dépendent pour leurs mœurs de ceux qu'elles aiment.

Il y a un temps où les filles les plus riches doivent prendre parti ; elles ne laissent guère échapper les premières occasions sans se préparer un long repentir : il semble que la réputation des biens diminue en elles avec celle de leur beauté. Tout favo-

rise au contraire une jeune personne, jusques à l'opinion des hommes, qui aiment à lui accorder tous les avantages qui peuvent la rendre plus souhaitable.

Combien de filles à qui une grande beauté n'a jamais servi qu'à leur faire espérer une grande fortune !

Il n'y a point dans le cœur d'une jeune personne un si violent amour auquel l'intérêt ou l'ambition n'ajoute quelque chose.

Je ne comprends point comment un mari qui s'abandonne à son humeur et à sa complexion, qui ne cache aucun de ses défauts, et se montre au contraire par ses mauvais endroits ; qui est avare, qui est trop négligé dans son ajustement, brusque dans ses réponses, incivil, froid et taciturne, peut espérer de défendre le cœur d'une jeune femme contre les entreprises de son galant, qui emploie la parure et la magnificence, la complaisance, les soins, l'empressement, les dons, la flatterie.

Il y a peu de galanteries secrètes ; bien des femmes ne sont pas mieux désignées par le nom de leurs maris que par celui de leurs amants.

Quelques femmes ont dans le cours de leur vie un double engagement à soutenir, également difficile à rompre et à dissimuler : il ne manque à l'un que le contrat, et à l'autre que le cœur.

Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui, pendant que de son côté il feint pour elle toute celle qu'il ne sent pas.

L'on suppose un homme indifférent, mais qui voudrait persuader à une femme une passion qu'il ne sent pas, et l'on demande s'il ne lui serait pas plus aisé d'imposer à celle dont il est aimé qu'à celle qui ne l'aime point.

Un homme peut tromper une femme par un feint attachement, pourvu qu'il n'en ait pas ailleurs un véritable.

Un homme éclate contre une femme qui ne l'aime plus, et se console ; une femme fait moins de bruit quand elle est quittée, et demeure longtemps inconsolable.

Les femmes guérissent de leur paresse par la vanité ou par l'amour.

Un homme de la ville est pour une femme de province ce qu'est pour une femme de ville un homme de la cour.

Ne pourrait-on point découvrir l'art de se faire aimer de sa femme ?

DU CŒUR

Il y a un goût dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres.

L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté : une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme, et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme : cette liaison n'est ni passion, ni amitié pure ; elle fait une classe à part.

L'amour naît brusquement, sans autre réflexion, par tempérament ou par faiblesse ; un trait de beauté nous fixe, nous détermine. L'amitié, au contraire, se forme peu à peu, avec le temps, par la pratique, par un long commerce. Combien d'esprit, de bonté de cœur, d'attachement, de services et de complaisance dans les amis, pour faire en plusieurs années bien moins que ne fait quelquefois en un moment un beau visage ou une belle main !

Les hommes souvent veulent aimer, et ne sauraient y réussir ; ils cherchent leur défaite sans pouvoir la rencontrer, et, si j'ose ainsi parler, ils sont contraints de demeurer libres.

Il y a quelquefois dans le cours de la vie de si chers plaisirs et de si tendres engagements que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils fussent permis : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu.

La vie est courte, si elle ne mérite ce nom que lorsqu'elle est agréable, puisque, si l'on cousait ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plaît, l'on ferait à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois.

Il n'y a qu'un premier dépit en amour, comme la première faute dans l'amitié, dont l'on puisse faire un bon usage.

Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un !

L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit.

Il y a de certains grands sentiments, de certaines actions nobles et élevées, que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre naturel.

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner.

Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés.

Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance.

Il y a des lieux que l'on admire ; il y en a d'autres qui touchent, et où l'on aimerait à vivre.

Il me semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, l'humeur, la passion, le goût et les sentiments.

Quelques-uns se défendent d'aimer et de faire des vers, comme de deux faibles qu'ils n'osent avouer : l'un du cœur, l'autre de l'esprit.

Regretter ce que l'on aime est un bien, en comparaison de vivre avec ce que l'on hait.

Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser. L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il s'aigrit par les réflexions et les retours que l'on fait pour s'en délivrer. Il faut, s'il se peut, ne point songer à sa passion pour l'affaiblir.

DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION

Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun.

C'est le rôle d'un sot d'être importun. Un homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie ; il sait disparaître le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part.

L'on marche sur les mauvais plaisants, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes. Un bon plaisant est une pièce rare ; à un homme qui est né tel il est encore fort délicat d'en soutenir longtemps le personnage : il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer.

Il y a beaucoup d'esprits obscènes, encore plus de médisants ou de satiriques, peu de délicats. Pour badiner avec grâce et rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, trop de politesse et même trop de fécondité : c'est créer que de railler ainsi, et faire quelque chose de rien.

Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé ; il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit : ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leur geste et dans

tout leur maintien : ils sont *puristes* (1) et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet du monde. Rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté : ils parlent proprement et ennuyeusement.

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit l'est de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer : ils veulent plaire : ils cherchent moins à être instruits, et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis : et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui.

Lucain a dit une jolie chose : il y a un beau mot de Claudien ; il y a cet endroit de Sénèque : et là-dessus une longue suite de latin que l'on cite souvent devant des gens qui ne l'entendent pas et qui feignent de l'entendre. Le secret serait d'avoir un grand sens et bien de l'esprit : car ou l'on se passerait des anciens, ou, après les avoir lus avec soin, l'on saurait encore choisir les meilleurs et les citer à propos.

Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce que l'on dit dans la conversation, jusques aux choses les plus indifférentes, par de longs et de fastidieux serments. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru : son caractère jure pour lui, donne créance à ses paroles et lui attire toute sorte de confiance.

Celui qui dit incessamment qu'il a de l'honneur et de la probité, qu'il ne nuit à personne, qu'il consent que le mal qu'il fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien.

Un homme de bien ne saurait empêcher par toute sa modestie qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme sait dire de soi.

Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits : elle ne produit souvent que des idées vaines et puérides, qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous rendre meilleurs. Nos pensées doivent être prises dans le bon sens et la droite raison, et doivent être un effet de notre jugement.

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire : voilà le principe de toute impertinence.

(1) Gens qui affectent une grande pureté de langage.

Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui est dans une grande adversité pour essayer de le rendre tranquille ! Les choses de dehors, qu'on appelle les événements, sont quelquefois plus fortes que la raison et que la nature. Mangez, dormez, ne vous laissez point mourir de chagrin, songez à vivre : harangues froides et qui réduisent à l'impossible. Êtes-vous raisonnable de vous tant inquiéter ? N'est-ce pas dire : Êtes-vous fou d'être malheureux ?

Le conseil, si nécessaire pour les affaires, est quelquefois, dans la société, nuisible à qui le donne, et inutile à celui à qui il est donné. Sur les mœurs, vous faites remarquer des défauts ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des vertus ; sur les ouvrages, vous rayez les endroits qui paraissent admirables à leur auteur, où il se complaît davantage, où il croit s'être surpassé lui-même. Vous perdez ainsi la confiance de vos amis sans les avoir rendus ni meilleurs ni plus habiles.

Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres, qui le met à couvert de la repartie, ne doit jamais faire une raillerie piquante.

Il y a de petits défauts que l'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas à être raillés : ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres.

L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit ; ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible ; une chose dite entre eux peu clairement en entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements. Par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiments, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité ; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux et où l'imagination a trop de part.

Dans la société, c'est la raison qui plie la première. Les plus sages sont souvent menés par le plus fou et le plus bizarre ; l'on étudie son faible, son humeur, ses caprices ; l'on s'y accommode ; l'on évite de le heurter, tout le monde lui cède, la moindre sérénité qui paraît sur son visage lui attire des éloges, on lui tient compte de n'être pas toujours insupportable ; il est craint, ménagé, obéi, quelquefois aimé.

Cléante est un très honnête homme ; il s'est choisi une femme qui est la meilleure personne du monde et la plus raisonnable ; chacun de sa part fait tout le plaisir et tout l'agrément des sociétés où il se trouve ; l'on ne peut voir ailleurs plus de probité, plus de politesse : ils se quittent demain, et l'acte de leur séparation est tout dressé chez le notaire. Il y a, sans mentir, de certains mérites qui ne sont point faits pour être ensemble, de certaines vertus incompatibles.

L'on peut compter sûrement sur la dot, le douaire et les conventions, mais faiblement sur les *nourritures* : elles dépendent d'une union fragile qui périt souvent dans l'année du mariage.

L'intérieur des familles est souvent troublé par les défiances, les jalousies et l'antipathie, pendant que des dehors contents, paisibles et enjonnés nous trompent et nous y font supposer une paix qui n'y est point ; il y en a peu qui gagnent à être approfondies. Cette visite que vous rendez vient de suspendre une querelle domestique qui n'attend que votre retraite pour recommencer.

G*** et H*** sont voisins de campagne, et leurs terres sont contiguës ; ils habitent une contrée déserte et solitaire ; éloignés des villes et de tout commerce, il semblait que la fuite d'une entière solitude ou l'amour de la société eût dû les assujettir à une liaison réciproque. Il est cependant difficile d'exprimer la bagatelle qui les a fait rompre, qui les rend implacables l'un pour l'autre, et qui perpétuera leur haine dans leurs descendants. Jamais des parents, et même des frères, ne se sont brouillés pour une moindre chose.

Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre, qui la possèdent seuls et qui la partagent toute entre eux deux ; je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne serait que pour les limites.

L'on parle impétueusement dans les entretiens, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention. Tout occupé du désir de répondre à ce que l'on ne se donne pas même la peine d'écouter, l'on suit ses idées et on les explique sans le moindre égard pour les raisonnements d'autrui. L'on est bien éloigné de trouver ensemble la vérité, l'on n'est pas encore convenu de celle que l'on cherche. Qui pourrait écouter ces sortes de conversations et les écrire ferait voir quelquefois de bonnes choses qui n'ont nulle suite.

Il a régné pendant quelque temps une sorte de conversation fade et puérile qui roulait toute sur des questions frivoles qui

avaient relation au cœur et à ce qu'on appelle passion ou tendresse ; la lecture de quelques romans les avait introduites parmi les plus honnêtes gens de la ville et de la cour ; ils s'en sont défaits, et la bourgeoisie les a reçues avec les pointes et les équivoques.

Le dédain et le rengorgement dans la société attire précisément le contraire de ce où l'on vise, si c'est à se faire estimer.

Le plaisir de la société entre les amis se cultive par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences : par là, ou l'on s'affermite et l'on se complaît dans ses sentiments, ou l'on s'exerce et l'on s'instruit par la dispute.

L'on ne peut aller loin dans l'amitié si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

La moquerie est souvent indigence d'esprit.

Vous le croyez votre dupe ; s'il feint de l'être, qui est plus dupe, de lui ou de vous ?

Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement, elles se gâtent par l'emphase ; il faut dire noblement les plus petites, elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière.

C'est la profonde ignorance qui inspire ordinairement le ton dogmatique : celui qui ne sait rien croit enseigner aux autres ce qu'il vient d'apprendre lui-même ; celui qui sait beaucoup pense à peine que ce qu'il dit puisse être ignoré, et parle plus indifféremment.

Il me semble que l'on dit les choses encore plus finement qu'on ne peut les écrire.

C'est une faute contre la politesse que de louer immodérément, en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents ; comme, devant ceux qui vous lisent leurs vers, un autre poète.

L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique ; elle suit l'usage et les coutumes reçues ; elle est attachée au temps, aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions ; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner, il fait qu'on la suit par imitation et que l'on s'y perfectionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse, et il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents ou à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite et

le rendent agréable, et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse.

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes.

Il y aurait une espèce de férocité à rejeter indifféremment toute sorte de louanges ; l'on doit être sensible à celles qui nous viennent des gens de bien, qui louent en nous sincèrement des choses louables.

L'on dit par belle humeur, et dans la liberté de la conversation, de ces choses froides qu'à la vérité l'on donne pour telles, et que l'on ne trouve bonnes que parce qu'elles sont extrêmement mauvaises. Cette manière basse de plaisanter a passé du peuple, à qui elle appartient, jusque dans une grande partie de la jeunesse de la cour, qu'elle a déjà infectée ; il est vrai qu'il y entre trop de fadeur et de grossièreté pour devoir craindre qu'elle s'étende plus loin et qu'elle fasse de plus grands progrès dans un pays qui est le centre du bon goût et de la politesse. L'on doit cependant en inspirer le dégoût à ceux qui la pratiquent : car, bien que ce ne soit jamais sérieusement, elle ne laisse pas de tenir la place, dans leur esprit et dans le commerce ordinaire, de quelque chose de meilleur.

DES BIENS DE FORTUNE

Un homme fort riche peut manger des entremets, faire peindre ses lambris et ses alcôves, jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville, avoir un grand équipage, mettre un duc dans sa famille et faire de son fils un grand seigneur : cela est juste et de son ressort ; mais il appartient peut-être à d'autres de vivre contents.

Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite et le fait plutôt remarquer.

A mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'un homme, ils laissent voir en lui le ridicule qu'ils couvraient, et qui y était sans que personne s'en aperçût.

Si on ne le voyait de ses yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes ?

Ce plus ou ce moins détermine à l'épée, à la robe ou à l'Église ; il n'y a presque point d'autre vocation.

Un homme est laid, de petite taille, et a peu d'esprit ; l'on me dit à l'oreille : « Il a cinquante mille livres de rente. » Cela le concerne tout seul, et il ne m'en fera jamais ni pis ni mieux ; si je commence à le regarder avec d'autres yeux, et si je ne suis pas maître de faire autrement, quelle sottise !

Il n'y a qu'une affliction qui dure, qui est celle qui vient de la perte de biens ; le temps, qui adoucit toutes les autres, aigrit celle-ci ; nous sentons à tous moments, pendant le cours de notre vie, où le bien que nous avons perdu nous manque.

N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses, ils les ont à titre onéreux et qui ne nous accommoderait point ; ils ont mis leur repos, leur santé, leur honneur et leur conscience pour les avoir ; cela est trop cher, et il n'y a rien à gagner à un tel marché.

Les P. T. S. (1) nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre ; l'on commence par le mépris, à cause de leur obscurité ; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois et on les respecte ; l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.

Tu te trompes si, avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage ; l'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi, qui n'es qu'un fat.

Ce n'est pas qu'il faut quelquefois pardonner à celui qui, avec un grand cortège, un habit riche et un magnifique équipage, s'en croit plus d'esprit et plus de naissance : il lit cela dans la contenance et dans les yeux de ceux qui lui parlent

Sosie, de la livrée, a passé, par une petite recette, à une sous-ferme, et, par les concussions, la violence et l'abus qu'il a fait de ses *pouvoirs*, il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade ; devenu noble par une charge, il ne lui manquait que d'être homme de bien : une place de marguillier a fait ce prodige.

Arfure cheminait seule et à pied vers le grand portique de Saint***, entendait de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur qu'elle ne voyait qu'obliquement, et dont elle perdait bien des paroles ; sa vertu était obscure, et sa dévotion connue comme sa personne ; son mari est entré dans le huitième denier : quelle monstrueuse fortune en moins de six années ! Elle n'arrive à l'église que dans un char, on lui porte une lourde queue, l'orateur

(1) Les partisans.

s'interrompt pendant qu'elle se place, elle le voit de front, n'en perd pas une seule parole ni le moindre geste ; il y a une brigue entre les prêtres pour la confesser, tous veulent l'absoudre, et le curé l'emporte.

L'on porte Crésus au cimetière. De toutes ces immenses richesses que le vol et la concussion lui avaient acquises, et qu'il a épuisées par le luxe et la bonne chère, il ne lui est pas demeuré de quoi se faire enterrer ; il est mort insolvable, sans biens, et ainsi privé de tous les secours ; l'on n'a vu chez lui ni julep, ni cordiaux, ni médecins, ni le moindre docteur qui l'ait assuré de son salut.

Champagne, au sortir d'un long dîner qui lui enfle l'estomac, et dans les douces fumées d'un vin d'Avenet ou de Sillery, signe un ordre qu'on lui présente, qui ôterait le pain à toute une province si l'on n'y remédiait ; il est excusable : quel moyen de comprendre, dans la première heure de la digestion, qu'on puisse quelque part mourir de faim ?

Ce garçon si frais, si fleuri et d'une si belle santé, est seigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfiques ; tous ensemble lui rapportent six vingt mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles (1) d'or. Il y a ailleurs six vingt familles indigentes qui ne se chauffent point pendant l'hiver, qui n'ont point d'habits pour se couvrir, et qui souvent manquent de pain ; leur pauvreté est extrême et honteuse. Quel partage ! Et cela ne prouve-t-il pas clairement un avenir ?

Combien d'hommes ressemblent à ces arbres déjà forts et avancés que l'on transplante dans les jardins, où ils surprennent les yeux de ceux qui les voient placés dans de beaux endroits où ils ne les ont point vus croître, et qui ne connaissent ni leurs commencements ni leurs progrès.

Si certains morts revenaient au monde, et s'ils voyaient leurs grands noms portés, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étaient peut-être leurs métayers, quelle opinion pourraient-ils avoir de notre siècle ?

Rien ne fait mieux comprendre le peu de chose que Dieu croit donner aux hommes en leur abandonnant les richesses, l'argent, les grands établissements et les autres biens, que la dispensation qu'il en fait, et le genre d'hommes qui en sont le mieux pourvus.

(1) Louis d'or.

Le peuple souvent a le plaisir de la tragédie ; il voit périr sur le théâtre du monde les personnages les plus odieux, qui ont fait le plus de mal dans diverses scènes, et qu'il a le plus haïs.

Il faut une sorte d'esprit pour faire fortune, et surtout une grande fortune ; ce n'est ni le bon, ni le bel esprit, ni le grand, ni le sublime, ni le fort, ni le délicat ; je ne sais précisément lequel c'est, et j'attends que quelqu'un veuille m'en instruire.

Il faut avoir trente ans pour songer à sa fortune, elle n'est pas faite à cinquante ; l'on bâtit dans sa vieillesse, et l'on meurt quand on est aux peintres et aux vitriers.

L'on étale tous les matins pour tromper son monde, et l'on se retire le soir après avoir trompé tout le jour.

Dans toutes les conditions, le pauvre est bien proche de l'homme de bien, et l'opulent n'est guère éloigné de la friponnerie ; le savoir-faire et l'habileté ne mènent pas jusques aux énormes richesses.

L'on peut s'enrichir, dans quelque art ou dans quelque commerce que ce soit, par l'ostentation d'une certaine probité.

Les hommes, pressés par les besoins de la vie, et quelquefois par le désir du gain ou de la gloire, cultivent des talents profanes ou s'engagent dans des professions équivoques, et dont ils se cachent longtemps à eux-mêmes le péril et les conséquences ; ils les quittent ensuite par une dévotion discrète, qui ne leur vient jamais qu'après qu'ils ont fait leur récolte et qu'ils jouissent d'une fortune bien établie.

Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu ; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre ; curieuses et avides du denier dix, uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies, enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes : ils ont de l'argent.

Les traits découvrent la complexion et les mœurs, mais la mine désigne les biens de fortune : le plus ou le moins de mille livres de rente se trouve écrit sur les visages.

Du même fond d'orgueil dont l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi : c'est le propre de ce vice, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel, ni sur la vertu, mais sur les richesses, les postes, le crédit et de vaines sciences, de nous porter également

à mépriser ceux qui ont moins que nous de cette espèce de biens, et à estimer trop ceux qui en ont une mesure qui excède la nôtre.

Pendant qu'Oronte augmente avec ses années son fonds et ses revenus, une fille naît dans quelque famille, s'élève, croît, s'embellit et entre dans sa seizième année : il se fait prier à cinquante ans pour l'épouser jeune, belle, spirituelle : cet homme, sans naissance, sans esprit et sans le moindre mérite, est préféré à tous ses rivaux.

Le mariage, qui devrait être à l'homme une source de tous les biens, lui est souvent, par la disposition de sa fortune, un lourd fardeau sous lequel il succombe : c'est alors qu'une femme et des enfants sont une violente tentation à la fraude, au mensonge et aux gains illicites. Il se trouve entre la friponnerie et l'indigence, étrange situation.

L'on ne reconnaît plus en ceux que le jeu et le gain ont illustrés la moindre trace de leur première condition : ils perdent de vue leurs égaux et atteignent les plus grands seigneurs. Il est vrai que la fortune du dé ou du lansquenet les remet souvent où elle les a pris.

DE LA VILLE

L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous général, mais fort exact, tous les soirs au Cours ou aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres.

L'on ne peut se passer de ce même monde que l'on n'aime point et dont l'on se moque.

Narcisse se lève le matin pour se coucher le soir : il a ses heures de toilette comme une femme : il va tous les jours fort régulièrement à la belle messe aux Feuillants ou aux Minimes ; il est homme d'un bon commerce, et l'on compte sur lui au quartier de *** pour un tiers ou pour un cinquième à l'hombre ou au reversis ; là il tient le fauteuil quatre heures de suite chez Aricie, où il risque chaque soir cinq pistoles d'or. Il lit exactement *la Gazette d'Hollande* et *le Mercure galant* : il a lu *Bergerac* (1). *Des Muretz* (2). *Losclache*, les historiettes de *Rabbin* et quelques recueils de poésies. Il se promène avec des femmes

(1) Cyrano.

(2) Saint-Sorlin.

à la plaine ou au cours, et il est d'une ponctualité religieuse sur les visites. Il fera demain ce qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il fit hier, et il meurt ainsi après avoir vécu.

La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de petites républiques qui ont leurs lois, leurs usages, leur jargon et leurs mots pour rire ; tant que cet assemblage est dans sa force et que l'entêtement subsiste, l'on ne trouve rien de bien dit ou de bien fait que ce qui part des siens, et l'on est incapable de goûter ce qui vient d'ailleurs ; cela va jusques au mépris pour les gens qui ne sont pas initiés dans leurs mystères. L'homme du monde d'un meilleur esprit, que le hasard a porté au milieu d'eux, leur est étranger ; il se trouve là comme dans un pays lointain, dont il ne connaît ni les routes, ni la langue, ni les mœurs, ni la coutume ; il voit un peuple qui cause, bourdonne, parle à l'oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence ; il y perd son maintien, ne trouve pas où placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter. Il ne manque jamais là un mauvais plaisant qui domine, et qui est comme le héros de la société ; celui-ci s'est chargé de la joie des autres, et fait toujours rire avant que d'avoir parlé. Si quelquefois une femme survient, qui n'est point de leurs plaisirs, la bande joyeuse ne peut comprendre qu'elle ne sache point rire de choses qu'elle n'entend pas et paraisse insensible à des fadaïses qu'ils n'entendent eux-mêmes que parce qu'ils les ont faites ; ils ne lui pardonnent ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni la manière dont elle est sortie. Deux années cependant ne passent point sur une même *coterie*. Il y a toujours dès la première année des semences de division pour rompre dans celle qui doit suivre ; l'intérêt de la beauté, les incidents du jeu, l'extravagance des repas, qui, modestes au commencement, dégénèrent bientôt en pyramides de viandes et en banquets somptueux, dérangent la république et lui portent enfin le coup mortel ; il n'est en fort peu de temps non plus parlé de cette nation que des mouches de l'année passée.

Pénible coutume, asservissement incommode ! se chercher incessamment les unes les autres avec l'impatience de ne se point rencontrer ; ne se rencontrer que pour se dire des riens, que pour s'apprendre réciproquement des choses dont on est également instruite, ou dont il importe si peu que l'on soit instruite ; n'entrer dans une chambre précisément que pour en sortir ; ne sortir de chez soi l'après-dîner que pour y rentrer

le soir, fort satisfaite d'avoir vu en cinq petites heures trois Suisses, une femme que l'on ne connaît point, et une autre que l'on n'aime guère. Qui connaîtrait bien le prix du temps, et combien sa perte est irréparable, pleurerait amèrement sur de si grandes misères.

DE LA COUR

Le reproche en un sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour : il n'y a sorte de vertus que l'on ne rassemble en lui par ce seul mot.

Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage : il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments : tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune que la franchise, la sincérité et la vertu.

Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manège du monde.

C'est avoir fait un grand pas dans la finesse que de faire penser de soi que l'on n'est que médiocrement fin.

Un homme qui a vécu dans l'intrigue un certain temps ne peut plus s'en passer ; toute autre vie pour lui est languissante.

Il faut avoir de l'esprit pour être homme de cabale ; l'on peut cependant en avoir à un certain point que l'on est au-dessus de l'intrigue et de la cabale, et que l'on ne saurait s'y assujettir ; l'on va alors à une grande fortune ou à une haute réputation par d'autres chemins.

Toutes les vues, toutes les maximes et tous les raffinements de la politique tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé et de tromper les autres.

La province est l'endroit d'où la cour, comme dans son point de vue, paraît une chose admirable ; si l'on s'en approche, ses agréments diminuent, comme ceux d'une perspective que l'on voit de trop près.

L'on s'accoutume difficilement à une vie qui se passe dans une antichambre, dans des cours ou sur l'escalier.

Il faut qu'un honnête homme ait tâté de la cour ; il découvre, en y entrant, comme un nouveau monde qui lui était inconnu,

où il voit régner également le vice et la politesse, et où tout lui est utile, le bon et le mauvais.

L'on va quelquefois à la cour pour en revenir, et se faire par là respecter du noble de sa province.

Le brodeur et le confiseur seraient superflus et ne feraient qu'une montre inutile si l'on était modeste et sobre ; les cours seraient désertes et les rois presque seuls si l'on était guéri de la vanité et de l'intérêt. Les hommes veulent être esclaves quelque part et puiser là de quoi dominer ailleurs. Il semble que l'on livre en gros aux premiers de la cour l'air de hauteur, de fierté et de commandement, afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces ; ils font précisément comme on leur fait, vrais singes de la royauté.

Il n'y a rien qui enlaidisse certains courtisans comme la présence du prince ; à peine les puis-je reconnaître à leurs visages : leurs traits sont altérés et leur contenance est avilie ; les gens fiers et superbes sont les plus défaits, car ils perdent plus de leur ; celui qui est honnête et modeste s'y soutient mieux, il n'a rien à reformer.

L'air de cour est contagieux ; il se prend à ***, comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise ; on l'entrevoit en des fourriers, en de petits contrôleurs et en des chefs de fruiterie ; l'on peut, avec une portée d'esprit fort médiocre, y faire de grands progrès. Un homme d'un génie élevé et d'un mérite solide ne fait pas assez de cas de cette espèce de talent pour faire son capital de l'étudier et se le rendre propre. Il l'acquiert sans réflexion et il ne pense point à s'en défaire.

Qu'un favori s'observe de fort près, car s'il me fait moins attendre dans son antichambre qu'à l'ordinaire, s'il a le visage plus ouvert, s'il fronce moins le sourcil, s'il m'écoute plus volontiers et s'il me reconduit un peu plus loin, je penserai qu'il commence à tomber, et je penserai vrai.

L'homme a bien peu de ressources dans soi-même, puisqu'il lui faut une disgrâce ou une mortification pour le rendre plus humain, plus traitable, moins féroce, plus honnête homme.

Il faut des fripons à la cour auprès des grands et des ministres même les mieux intentionnés ; mais l'usage en est délicat et il faut savoir les mettre en œuvre : il y a des temps et des occasions où ils ne peuvent être suppléés par d'autres. Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles : que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien ?

Combien de gens vous étouffent de caresses dans le particulier, vous aiment et vous estiment, qui sont embarrassés de vous dans le public, et qui, au lever ou à la messe, évitent vos yeux et votre rencontre ! Il n'y a qu'un petit nombre de courtisans qui, par grandeur ou par une confiance qu'ils ont d'eux-mêmes, osent honorer devant le monde le mérite qui est seul et dénué de grands établissemens.

Il est aussi dangereux à la cour de faire les avances qu'il est embarrassant de ne les point faire.

Il y a des gens à qui ne connaître point le nom et le visage d'un homme est un titre pour en rire et le mépriser. Ils demandent qui est cet homme : ce n'est ni *Roussseau*, ni un *Fabry* (1), ni *la Couture*, ils ne pourraient le méconnaître.

L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait un mérite importun qui éteigne celui des autres.

Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir : vous êtes perdu.

Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu ?

Celui qui un beau jour sait renoncer fermement ou à un grand nom, ou à une grande autorité, ou à une grande fortune, se délivre en un moment de bien des peines, de bien des veilles, et quelquefois de bien des crimes.

L'esclave n'a qu'un maître, l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune.

Mille gens à peine connus font la foule au lever pour être vus du prince, qui n'en saurait voir mille à la fois ; et s'il ne voit aujourd'hui que ceux qu'il vit hier et qu'il verra demain, combien de malheureux !

De tous ceux qui s'empressent auprès des grands et leur font la cour, un petit nombre les honore dans le cœur, un grand nombre les recherche par des vues d'ambition et d'intérêt, un plus grand nombre par une ridicule vanité ou une sotte impatience de se faire voir.

Il y a un pays où les joies sont visibles, mais fausses, et les chagrins cachés, mais réels. Qui croirait que l'empressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissemens aux théâtres de Molière et d'Arlequin, les repas, la chasse, les ballets,

(1) Puni pour des saletés.

les carrousels, couvrirent tant d'inquiétudes, de soins et de divers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et des affaires si sérieuses?

Les deux tiers de ma vie sont écoulés : pourquoi tant m'inquiéter sur ce qui m'en reste? La plus brillante fortune ne mérite point ni le tourment que je me donne, ni les petitesesses où je me surprends, ni les humiliations, ni les hontes que j'essuie ; trente années détruiront ces colosses de puissance qu'on ne voyait bien qu'à force de lever la tête. Nous disparaîtrons, moi qui suis si peu de chose, et ceux que je contempiais si avidement et de qui j'espérais toute ma grandeur. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine. N*** a pensé cela dans sa disgrâce et l'a oublié dans sa prospérité.

Un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre, mais sans appui ; s'il vit à la cour, il est protégé, mais il est esclave : cela se compense.

L'on parle d'une région où les vieillards sont galants, polis et civils ; les jeunes gens, au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse : ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir ; ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules. Celui-là chez eux est sobre et modéré qui ne s'enivre que de vin ; l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide ; ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie et par toutes les liqueurs les plus violentes. Il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau forte. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles ; leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignaient de cacher l'endroit par où elles pourraient plaire ou de ne pas se montrer assez. Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux étrangers qu'ils préfèrent aux naturels, et dont ils font un long tissu pour couvrir leur tête : ils descendent à la moitié du corps, changent les traits et empêchent qu'on ne connaisse les hommes à leur visage. Ces peuples, d'ailleurs, ont leur dieu et leur roi : les grands de la nation s'assemblent tous les jours à une certaine heure dans un temple qu'ils nomment église : il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur dieu, où un prêtre célèbre des mystères

qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables : ces grands forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paraissent debout, le dos tourné directement aux prêtres et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqués. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination, car ce peuple paraît adorer le prince et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nomment *** : il est à quelque quarante-huit degrés d'élévation du pôle, et à plus de onze cents lieues de mer des Irôquois et des Hurons.

Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints.

Si l'on ne se précautionne à la cour contre les pièges que l'on y tend sans cesse pour faire tomber dans le ridicule, l'on est étonné, avec tout son esprit, de se trouver la dupe de plus sots que soi.

Avec cinq ou six termes de l'art, et rien de plus, l'on se donne pour connaisseur en musique, en tableaux, en bâtimens et en bonne chère. L'on croit avoir plus de plaisir qu'un autre à entendre, à voir et à manger : l'on impose à ses semblables, et l'on se trompe soi-même.

Il y a un certain nombre de phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin, et dont l'on se sert pour se féliciter les uns les autres sur les événemens. Bien qu'elles se disent souvent sans affection et qu'elles soient reçues sans reconnaissance, il n'est pas permis avec cela de les omettre, parce que du moins elles sont l'image de ce qu'il y a au monde de meilleur, qui est l'amitié, et que les hommes, ne pouvant guère compter les uns sur les autres pour la réalité, semblent être convenus entre eux de se contenter des apparences.

C'est beaucoup tirer de notre ami si, ayant monté à une grande faveur, il est encore un homme de notre connaissance.

Un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite.

Il y a dans les cours des apparitions de gens aventureux et hardis, d'un caractère libre et familier, qui se produisent d'eux-mêmes, protestent qu'ils ont dans leur art toute l'habileté qui manque aux autres, et qui sont crus sur leur parole. Ils profitent cependant de l'erreur publique, ou de l'amour qu'ont les hommes pour la nouveauté : ils percent la foule et parviennent jusqu'à

l'oreille du prince, à qui le courtisan les voit parler pendant qu'il se trouve heureux d'en être vu. Ils ont cela de commode pour les grands qu'ils en sont soufferts sans conséquence et congédiés de même : alors ils disparaissent, tout à la fois riches et décrédités, et le monde qu'ils viennent de tromper est encore prêt d'être trompé par d'autres.

Le favori n'a point de suites, il est sans engagement et sans liaisons ; il peut être entouré de parents et de créatures, mais il n'y tient pas : il est détaché de tout et comme isolé.

Une grande parure pour le favori disgracié, c'est la retraite. Il lui est avantageux de disparaître, plutôt que de traîner dans la ville le débris d'une faveur qu'il a perdue et de faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu ; il conserve au contraire le merveilleux de sa vie dans la solitude, et, mourant pour ainsi dire avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une belle idée et une mémoire agréable.

DES GRANDS

La prévention du peuple en faveur des grands est si aveugle, et l'entêtement pour leur geste, leur visage, leur ton de voix et leurs manières si général, que, s'ils s'avisait d'être bons, cela irait à l'idolâtrie.

L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains, leurs fous et leurs flatteurs ; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les passent quelquefois.

Les grands se piquent d'ouvrir une allée dans une forêt, de soutenir des terres par de longues murailles, de dorer des plafonds, de faire venir dix pouces d'eau, de meubler une orangerie : mais de rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier, leur curiosité ne s'étend point jusque-là.

Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit ; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la grandeur ; les gens de bien plaignent les uns et les autres, qui ont ou de la grandeur ou de l'esprit sans nulle vertu.

Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont

au-dessus de nous nous les rend haïssables, mais un salut ou un sourire nous les réconcilie. •

Les grands croient être seuls parfaits, n'admettent qu'à peine dans les autres hommes la droiture d'esprit, l'habileté, la délicatesse, et s'emparent de ces riches talents comme de choses dues à leur naissance. C'est cependant en eux une erreur grossière de se nourrir de si fausses préventions ; ce qu'il y a jamais eu de mieux pensé, de mieux dit, de mieux écrit et peut-être d'une conduite plus délicate, ne nous est pas toujours venu de leur fond : ils ont de grands domaines et une longue suite d'ancêtres, cela ne leur peut être contesté.

Qui peut dire pourquoi quelques-uns ont le gros lot, ou quelques autres la faveur des grands ?

Les aises de la vie, l'abondance, le calme d'une grande prospérité, font que les princes ont de la joie de reste pour rire d'un nain, d'un singe, d'un imbécile et d'un mauvais conte. Les gens moins heureux ne rient qu'à propos.

Les grands ne doivent point aimer les premiers temps, ils ne leur sont point favorables ; il est triste pour eux d'y voir que nous sortions tous du frère et de la sœur. Les hommes composent ensemble une même famille, il n'y a que le plus ou le moins dans le degré de parenté.

Quelque profonds que soient les grands de la cour, et quelque art qu'ils aient pour paraître ce qu'ils ne sont pas et pour ne point paraître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur malignité, leur extrême pente à rire aux dépens d'autrui et à jeter un ridicule souvent où il n'y en peut avoir. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil, admirables sans doute pour envelopper une dupe et rendre sot celui qui l'est déjà, mais encore plus propres à leur ôter tout le plaisir qu'ils pourraient tirer d'un homme d'esprit qui saurait se tourner et se plier en mille manières agréables et réjouissantes, si le dangereux caractère du courtisan ne lui imposait pas une fort grande retenue ; il ne lui reste que le caractère sérieux, dans lequel il se retranche, et il fait si bien que les railleurs, avec des intentions si mauvaises, manquent d'occasions de se jouer de lui.

Il semble d'abord qu'il entre dans les plaisirs des princes un peu de celui d'incommoder les autres. Mais non, les princes ressemblent aux hommes : ils songent à eux-mêmes, suivent leur goût, leurs passions, leur commodité ; cela est naturel.

Les princes, sans d'autre science ni d'autre règle, ont un goût de comparaison ; ils sont nés et élevés au milieu et comme dans

le centre des meilleures choses, à quoi ils rapportent ce qu'ils lisent, ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent. Tout ce qui s'éloigne trop de Lully, de Racine et de Le Brun est condamné.

Il semble que la première règle des compagnies, des gens en place ou des puissants est de donner à ceux qui dépendent d'eux, pour le besoin de leurs affaires, toutes les traverses qu'ils en peuvent craindre.

C'est avoir une très mauvaise opinion des hommes, et néanmoins les bien connaître, que de croire, dans un grand poste, leur imposer par des caresses étudiées, par de longs et stériles embrassements.

C'est une pure hypocrisie, à un homme d'une certaine élévation, de ne pas prendre d'abord le rang qui lui est dû, et que tout le monde lui cède ; il ne lui coûte rien d'être modeste, de se mêler dans la multitude qui va s'ouvrir pour lui, de prendre dans une assemblée une dernière place, afin que tous l'y voient et s'empressent de l'en ôter. La modestie est d'une pratique plus amère aux hommes d'une condition ordinaire : s'ils se jettent dans la foule, on les écrase ; s'ils choisissent un poste incommode, il leur demeure.

L'on se porte aux extrémités opposées à l'égard de certains personnages ; la satire, après leur mort, court parmi le peuple, pendant que les voûtes des temples retentissent de leurs éloges. Ils ne méritent quelquefois ni libelles, ni discours funèbre ; quelquefois aussi ils sont dignes de tous les deux.

L'on doit se taire sur les puissants : il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien ; il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent, et de la lâcheté quand ils sont morts.

Si les grands ont les occasions de nous faire du bien, ils en ont rarement la volonté, et s'ils désirent de nous faire du mal, ils n'en trouvent pas toujours les occasions : ainsi l'on peut être trompé dans l'espèce de culte que l'on leur rend, s'il n'est fondé que sur l'espérance ou sur la crainte ; et une longue vie se termine quelquefois sans qu'il arrive de dépendre d'eux pour le moindre intérêt, ou que l'on leur doive sa bonne ou sa mauvaise fortune. Nous devons les honorer parce qu'ils sont grands et que nous sommes petits, et qu'il y en a d'autres plus petits que nous qui nous honorent.

Ne parler aux jeunes princes que du soin de leur rang est un excès de précaution, lorsque toute une cour met son devoir et une partie de sa politesse à les respecter, et qu'ils sont bien moins sujets à ignorer aucun des égards qui sont dus à leur nais-

sance qu'à confondre les personnes et les traiter indifféremment et sans distinction des conditions et des titres. Ils ont une fierté naturelle qu'ils retrouvent dans les occasions ; il ne leur faut des leçons que pour la régler, que pour leur inspirer la bonté, l'honnêteté et l'esprit de discernement.

DU SOUVERAIN

Quand l'on parcourt, sans la prévention de son pays, toutes les formes de gouvernement, l'on ne sait à laquelle se tenir : il y a dans toutes le moins bon et le moins mauvais. Ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus sûr est d'essayer celle où l'on est né la meilleure de toutes, et de s'y soumettre.

Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain.

L'un des malheurs du prince est d'être souvent trop plein de son secret, par le péril qu'il y a à le répandre ; son bonheur est de rencontrer une personne sûre qui l'en décharge.

Il ne manque rien à un roi que les douceurs d'une vie privée ; il ne peut être consolé d'une si grande perte que par le charme de l'amitié et par la fidélité de ses amis.

Le plaisir d'un roi qui est digne de l'être est d'être moins roi quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de soie et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle plus familial.

Rien ne fait plus d'honneur au prince que la modestie de son favori.

Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie, et la politique qui ne consiste qu'à répandre le sang est fort bornée et de nul raffinement ; elle inspire de tuer ceux dont la vie est un obstacle à notre ambition : un homme né cruel fait cela sans peine. C'est la manière la plus horrible et la plus grossière de se maintenir ou de s'agrandir.

Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner : l'on suit le temps et les conjonctures, et cela roule sur la prudence et sur les vues de ceux qui règnent ; aussi le chef-d'œuvre de l'esprit, c'est le parfait gouvernement, et ce ne serait peut-être pas une chose possible si les peuples, par l'habitude où ils sont de la dépendance et de la soumission, ne faisaient la moitié de l'ouvrage.

Sous un très grand roi, ceux qui tiennent les premières places

n'ont que des devoirs faciles et que l'on remplit sans nulle peine : tout coule de source ; l'autorité et le génie du prince leur aplanissent les chemins, leur épargnent les difficultés et font tout prospérer au delà de leur attente : ils ont le mérite de subalternes.

Que de dons du ciel ne faut-il point pour bien régner ! Une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect dans le courtisan ; une parfaite égalité d'humeur, un grand éloignement pour la raillerie piquante, ou assez de raison pour ne se la permettre point ; ne faire jamais ni menaces ni reproches, ne point céder à la colère, et être toujours obéi ; l'esprit facile, insinuant ; le cœur ouvert, sincère et dont on croit voir le fond, et ainsi très propre à se faire des amis, des créatures et des alliés ; être secret, toutefois profond et impénétrable dans ses motifs et dans ses projets ; du sérieux et de la gravité dans le public ; de la brièveté, jointe à beaucoup de justesse et de dignité, soit dans les réponses aux ambassadeurs des princes, soit dans les conseils ; une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait, le choix des personnes que l'on gratifie ; le discernement des esprits, des talents et des complexions pour la distribution des postes et des emplois ; le choix des généraux et des ministres ; un jugement ferme, solide, décisif dans les affaires, qui fait que l'on connaît le meilleur parti et le plus juste ; un esprit de droiture et d'équité qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même en faveur du peuple, des alliés, des ennemis ; une mémoire heureuse et très présente, qui rappelle les besoins des sujets, leurs noms, leurs requêtes ; une vaste capacité qui s'étende non seulement aux affaires de dehors, au commerce, aux maximes d'État, aux vues de la politique, au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces, et à leur sûreté par un grand nombre de forteresses inaccessibles, mais qui sache aussi se renfermer au dedans et comme dans les détails de tout un royaume ; qui en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté, s'il s'y rencontre ; qui abolisse des usages cruels et impies, s'ils y règnent ; qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus ; qui donne aux villes plus de sûreté et plus de commodités par le renouvellement d'une exacte police, plus d'éclat et plus de majesté par des édifices somptueux ; punir sévèrement les vices scandaleux ; donner, par son autorité et par son exemple, du crédit à la piété

et à la vertu ; protéger l'Église, ses ministres, ses droits, ses libertés ; ménager ses peuples comme ses enfants ; être toujours occupé de la pensée de les soulager, de rendre les subsides légers et tels qu'ils se lèvent sur les provinces sans les appauvrir ; de grands talents pour la guerre ; être vigilant, appliqué, laborieux ; avoir des armées nombreuses, les commander en personne, être froid dans le péril, ne ménager sa vie que pour le bien de son État, aimer le bien de son État et sa gloire plus que sa vie ; une puissance très absolue qui ôte cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits, qui les rapproche et sous qui tous plient également, qui ne laisse point d'occasions aux brigues, à l'intrigue et à la cabale ; qui fait que le prince voit tout par ses yeux, qu'il agit immédiatement et par lui-même ; qui fait que ses généraux ne sont, quoiqu' éloignés de lui, que ses lieutenants, et les ministres que ses ministres ; une profonde sagesse qui sait déclarer la guerre, qui sait vaincre et user de la victoire, qui sait faire la paix, qui sait la rompre, qui sait quelquefois, et selon les divers intérêts, contraindre les ennemis à la recevoir ; qui donne des règles à une vaste ambition et sait jusques où l'on doit conquérir ; au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles ; cultiver les arts et les sciences ; former et exécuter des projets d'édifices surprenants ; un génie enfin supérieur et puissant qui se fait aimer et révéler des siens, craindre des étrangers ; qui fait d'une cour, et même de tout un royaume, comme une seule famille unie parfaitement sous un même chef, dont l'union et la bonne intelligence est redoutable au reste du monde. Ces admirables vertus me semblent renfermées dans l'idée d'un souverain ; il est vrai qu'il est rare de les voir ensemble dans un même sujet ; il faut que trop de choses concourent à la fois, l'esprit, le cœur, les dehors, le tempérament : de là vient que le monarque qui les rassemble toutes en sa personne ne mérite rien de moins que le nom de grand.

DE L'HOMME

Ne nous emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes et l'oubli où ils sont des autres : ils sont ainsi faits, c'est leur nature, c'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève.

Les hommes ne s'attachent pas assez à ne point manquer les occasions de faire plaisir ; il semble que l'on n'entre dans un emploi que pour pouvoir obliger et n'en rien faire ; la chose la plus prompte, et qui se présente d'abord, c'est le refus, et l'on n'accorde que par réflexion.

Il est difficile qu'un fort malhonnête homme ait assez d'esprit ; un génie qui est droit et perçant conduit enfin à la règle, à la probité, à la vertu ; il manque du sens et de la pénétration à celui qui s'opiniâtre dans le mauvais comme dans le faux ; l'on cherche en vain à le corriger par des traits de satire qui le désignent aux autres, et où il ne se reconnaît pas lui-même : ce sont des injures dites à un sourd. Il serait désirable, pour le plaisir des honnêtes gens et pour la vengeance publique, qu'un coquin ne le fût pas au point d'être privé de tout sentiment.

Les hommes, en un sens, ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses ; ils changent leurs habits, leur langage, les dehors, les bienséances ; ils changent de goût quelquefois ; ils gardent leurs mœurs toujours mauvaises, fermes et constants dans le mal ou dans l'indifférence pour la vertu.

Il y a des vices que nous ne devons à personne, que nous apportons en naissant, et que nous fortifions par l'habitude ; il y en a d'autres que l'on contracte et qui nous sont étrangers. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance et tout le désir de plaire ; mais, par les traitements que l'on reçoit de ceux avec qui l'on vit ou de qui l'on dépend, l'on est bientôt jeté hors de ses mesures et même de son naturel ; l'on a des chagrins et une bile que l'on ne se connaissait point, l'on se voit une autre complexion, l'on est enfin étonné de se trouver dur et épineux.

Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, et elle serait invulnérable si elle ne souffrait par la compassion.

Pénétrant à fond la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis bien plus émerveillé de voir que les milliers d'hommes qui composent une nation se trouvent rassemblés en un même pays pour parler une même langue, vivre sous les mêmes lois, convenir entre eux d'une même coutume, des mêmes usages et d'un même culte, que de voir diverses nations se cantonner sous les différents climats qui leur sont distribués, et se partager sur toutes ces choses.

Tout est étranger dans l'humeur, les mœurs et les manières de la plupart des hommes ; tel a vécu pendant toute sa vie

chagrin, emporté, avare, rampant, soumis, laborieux, intéressé, qui était né gai, paisible, paresseux, magnifique, d'un courage fier et éloigné de toute bassesse. Les besoins de la vie, la situation où l'on se trouve, la loi de la nécessité, forcent la nature et y causent ces grands changements. Ainsi tel homme au fond, et en lui-même, ne se peut définir : trop de choses sont hors de lui qui l'altèrent, le changent, le bouleversent ; il n'est point précisément ce qu'il est ou ce qu'il paraît être.

La vie est courte et ennuyeuse, elle se passe toute à désirer : l'on remet à l'avenir son repos et ses joies, à cet âge souvent où les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse. Ce temps arrive qui nous surprend encore dans les désirs : on en est là quand la fièvre nous saisit et nous éteint ; si l'on eût guéri, ce n'était que pour désirer plus longtemps.

Il est si ordinaire à l'homme de n'être pas heureux, et si essentiel à tout ce qui est un bien d'être acheté par mille peines, qu'une affaire qui se rend facile devient suspecte. L'on comprend à peine ou que ce qui coûte si peu puisse nous être fort avantageux, ou qu'avec des mesures justes l'on doive si aisément parvenir à la fin que l'on se propose : l'on croit mériter les bons succès, mais n'y devoir compter que fort rarement.

Les hommes ont tant de peine à s'approcher sur les affaires, sont si épineux sur les moindres intérêts, si hérissés de difficultés, veulent si fort tromper et si peu être trompés, mettent si haut ce qui leur appartient et si bas ce qui appartient aux autres, que j'avoue que je ne sais par où et comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, la paix, la trêve, les traités, les alliances.

Rien n'engage tant un esprit raisonnable à supporter tranquillement, des parents et des amis, les torts qu'ils ont à son égard, que la réflexion qu'il fait sur les vices de l'humanité, et combien il est pénible aux hommes d'être constants, généreux, fidèles, d'être touchés d'une amitié plus forte que leur intérêt. Comme il connaît leur portée, il n'exige point d'eux qu'ils pénétrant les corps, qu'ils volent dans l'air, qu'ils aient de l'équité ; il peut haïr les hommes en général, où il y a si peu de vertu, mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, et il s'étudie à mériter le moins qu'il se peut une pareille indulgence.

Ceux qui sont fourbes croient aisément que les autres le sont ; ils ne peuvent guère être trompés ni tromper.

La mort n'arrive qu'une fois et se fait sentir à tous les moments

de la vie. Il est plus dur de l'appréhender que de la souffrir.

Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter ; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre. L'un revient à l'autre.

Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre un meilleur usage.

Il devrait y avoir dans le cœur des fonds inépuisables de douleur pour de certaines pertes. Ce n'est guère par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction : l'on pleure amèrement et l'on est sensiblement touché, mais l'on est ensuite si faible ou si léger que l'on se console.

Il y a des maux effroyables et d'horribles malheurs où l'on n'ose penser, et dont la seule vue fait frémir ; s'il arrive que l'on y tombe, l'on se trouve des ressources que l'on ne se connaissait point, l'on se raidit contre son infortune, et l'on fait mieux qu'on ne l'espérait.

Il y a de certains biens que l'on désire avec emportement et dont l'idée seule nous enlève et nous transporte ; s'il nous arrive de les obtenir, on les sent plus tranquillement qu'on ne l'eût pensé, on en jouit moins que l'on n'aspire encore à de plus grands.

Il n'y a rien que les hommes aiment mieux à conserver et qu'ils ménagent moins que leur propre vie.

Pensons que, comme nous soupçons présentement pour la florissante jeunesse, qui n'est plus et ne reviendra point, la caducité suivra qui nous fera regretter l'âge viril où nous sommes encore, et que nous n'estimons pas assez.

L'on craint la vieillesse, que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre.

L'on ne vit point assez pour profiter de ses fautes ; l'on en commet pendant tout le cours de sa vie, et tout ce que l'on peut faire, à force de faillir, c'est de mourir corrigé.

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise.

Le récit de ses fautes est pénible ; on aime au contraire à les couvrir et en charger quelque autre : c'est ce qui donne le pas au directeur sur le confesseur.

L'esprit de parti abaisse les plus grands hommes jusques aux petites gens du peuple.

Il est également difficile d'étouffer dans les commencements les sentiments des injures et de les conserver après un certain nombre d'années.

Nous faisons par vanité ou par bienséance les mêmes choses et avec les mêmes dehors que nous les ferions par inclination ou par devoir. Tel vient de mourir à Paris de la fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme, qu'il n'aimait point.

C'est une chose monstrueuse que le goût et la facilité qui est en nous de railler, d'improver et de mépriser les autres, et tout ensemble la colère que nous ressentons contre ceux qui nous raillent, nous improvent et nous méprisent.

Le monde est plein de gens qui, faisant intérieurement et par habitude la comparaison d'eux-mêmes avec les autres, décident toujours en faveur de leur propre mérite et agissent conséquemment.

Il faut aux enfants les verges et la fêrule ; il faut aux hommes faits une couronne, un sceptre, un mortier, des fourrures, des faisceaux, des timbales, des hocquetons. La raison et la justice, dénuées de tous leurs ornements, ni ne persuadent ni n'intimident : l'homme, qui est esprit, se mène par les yeux et les oreilles.

N*** est moins affaibli par l'âge que par la maladie, car il ne passe point soixante-huit ans ; mais il a la goutte et il est sujet à une colique néphrétique ; il a le visage décharné, le teint verdâtre et qui menace ruine. Il fait bâtir dans la rue *** une maison solide de pierre de taille, raffermie dans les encognures par des mains de fer, et dont il assure qu'on ne verra jamais la fin. Il se promène tous les jours dans ses ateliers sur les bras d'un valet qui le soulage. Ce n'est point pour ses enfants qu'il bâtit, car il n'en a point ; ni pour ses héritiers, personnes viles et qui se sont brouillés avec lui : c'est pour lui seul, et il mourra demain.

L'esprit s'use comme toutes choses ; les sciences sont ses aliments, elles le nourrissent et le consomment.

Les petits sont quelquefois chargés de mille vertus inutiles : ils n'ont pas de quoi les mettre en œuvre.

L'on voit peu d'esprits entièrement lourds et stupides ; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendans ; le commun des hommes nage entre ces deux extrémités : l'intervalle est rempli par un grand nombre de talents ordinaires, mais qui sont d'un grand usage, servent à la République et renferment en soi l'utile et l'agréable : comme le commerce, les finances, le détail des armées, la navigation, les arts, les métiers, le bon conseil, l'esprit du jeu, celui de société et de la conversation.

Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids

de la faveur et de l'autorité, qui se familiarisent avec leur propre grandeur, et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés. Ceux au contraire que la fortune aveugle, sans choix et sans discernement, a comme accablés de ses bienfaits, en jouissent avec orgueil et sans modération ; leurs yeux, leur démarche, leur ton de voix et leur accès, marquent longtemps en eux l'admiration où ils sont d'eux-mêmes et de se voir si éminents, et ils deviennent si farouches que leur chute seule peut les apprivoiser.

Quelques hommes, dans le cours de leur vie, sont si différents d'eux-mêmes par le cœur et par l'esprit, qu'il est sûr de se méprendre si l'on en juge seulement par ce qui a paru d'eux dans leur première jeunesse. Tels étaient pieux, sages, savants, qui, par cette mollesse inséparable d'une trop riante fortune, ne le sont plus. L'on en sait d'autres qui ont commencé leur vie par les plaisirs, et qui ont mis ce qu'ils avaient d'esprit à les connaître, que les disgrâces ensuite ont rendus religieux, sages, tempérants : ces derniers sont pour l'ordinaire de grands sujets et sur qui l'on peut faire beaucoup de fond ; ils ont une probité éprouvée par la patience et par l'adversité ; ils entent sur cette extrême politesse que le commerce des femmes leur a donnée, et dont ils ne se défont jamais, un esprit de règle, de réflexion, et quelquefois une haute capacité, qu'ils doivent à la chambre et au loisir d'une mauvaise fortune.

Tout notre mal vient de ne pouvoir être seuls : de là le jeu, le luxe, la dissipation, le vin, les femmes, l'ignorance, la médisance, l'envie, l'oubli de soi-même et de Dieu.

Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus que de se corriger d'un seul défaut ; ils sont même si malheureux que ce vice est souvent celui qui convenait le moins à leur état, et qui pouvait leur donner dans le monde plus de ridicule ; il affaiblit l'éclat de leurs grandes qualités, empêche qu'ils ne soient des hommes parfaits et que leur réputation ne soit entière. L'on ne leur demande point qu'ils soient plus éclairés et plus incorruptibles, qu'ils soient plus amis de l'ordre et de la discipline, plus fidèles à leurs devoirs, plus zélés pour le bien public, plus graves : l'on veut seulement qu'ils ne soient point amoureux.

L'homme semble quelquefois ne se pas suffire à soi-même ; les ténèbres, la solitude, le troublent, le jettent dans des craintes frivoles et dans de vaines terreurs : le moindre mal alors qui puisse lui arriver est de s'ennuyer.

La plupart des hommes emploient la première partie de leur vie à rendre l'autre misérable.

Notre vanité et la trop grande estime que nous avons de nous-mêmes nous fait soupçonner dans les autres une fierté à notre égard qui y est quelquefois, et qui souvent n'y est point. Une personne modeste n'a point cette délicatesse.

Nous cherchons notre bonheur hors de nous-mêmes et dans l'opinion des hommes, que nous connaissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices et de préventions : quelle bizarrerie !

Il semble que l'on ne puisse rire que des choses ridicules ; l'on voit néanmoins de certaines gens qui rient également des choses ridicules et de celles qui ne le sont pas. Si vous êtes sot et inconsidéré, et qu'il vous échappe devant eux quelque impertinence ils rient de vous ; si vous êtes sage, et que vous ne disiez que des choses raisonnables, et du ton qu'il les faut dire, ils rient de même.

Les hommes en un même jour ouvrent leur âme à de petites joies et se laissent dominer par de petits chagrins : rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit. Le remède à ce mal est de n'estimer les choses du monde précisément que ce qu'elles valent.

Il est aussi difficile de trouver un homme vain qui se croie assez heureux qu'un homme modeste qui se croie trop malheureux.

Le destin du vigneron, du soldat et du tailleur de pierre m'empêche de m'estimer malheureux par la fortune des princes ou des ministres qui me manque.

Il y a des gens qui sont mal logés, mal couchés, mal habillés et plus mal nourris : qui essuient les rigueurs des saisons, qui se privent eux-mêmes de la société des hommes et passent leurs jours dans la solitude ; qui souffrent du présent, du passé et de l'avenir ; dont la vie est comme une pénitence continuelle, et qui ont ainsi trouvé le secret d'aller à leur perte par le chemin le plus pénible : ce sont les avares.

Lucile aime mieux user sa vie à se faire supporter de quelques grands que d'être réduit à vivre familièrement avec ses égaux.

La règle de voir de plus grands que soi doit avoir ses restrictions ; il faut quelquefois d'étranges talents pour la réduire en pratique.

L'on s'insinue auprès de tous les hommes, ou en les flattant

dans les passions qui occupent leur âme, ou en compatissant aux infirmités qui affligent leur corps ; en cela seul consistent les soins que l'on peut leur rendre : de là vient que celui qui se porte bien et qui désire peu de chose est moins facile à gouverner.

C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux.

Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur était difficile d'être chastes et tempérants ; la première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs ou par bienséance, ou par lassitude, ou par régime, c'est de les condamner dans les autres. Il entre dans cette conduite une sorte d'attachement pour les choses mêmes que l'on vient de quitter ; l'on aimerait qu'un bien qui n'est plus pour nous ne fût plus aussi pour le reste du monde : c'est un sentiment de jalousie.

Ce n'est point le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend avares, car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent guère avoir cette inquiétude ; et d'ailleurs, comment pourraient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur avarice ? Ce n'est point aussi l'envie de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est pas naturel d'aimer quelque autre chose plus que soi-même, outre qu'il se trouve des avares qui n'ont point d'héritiers. Ce vice est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivaient leurs plaisirs dans leur jeunesse, ou leur ambition dans l'âge viril ; il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être avare ; et l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus ; il faut seulement laisser son bien dans ses coffres et se priver de tout : cela est commode aux vieillards, à qui il faut une passion, parce qu'ils sont hommes.

Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards ; ils aiment les lieux où ils l'ont passée ; les personnes qu'ils ont commencé de connaître dans ce temps leur sont chères ; ils affectent quelques mots du premier langage qu'ils ont parlé, ils tiennent pour l'ancienne manière de chanter et pour la vieille danse, ils vantent les modes qui régnaient alors dans les habits, les meubles et les équipages ; ils ne peuvent encore désapprouver des choses qui servaient à leurs passions, qui étaient si utiles à leurs plaisirs, et qui en rappellent la mémoire. Comment pourraient-ils leur préférer de nouveaux usages et des modes toutes

récentes où ils n'ont nulle part, dont ils n'espèrent rien, que les jeunes gens ont faites et dont ils tirent à leur tour de si grands avantages contre la vieillesse?

Une trop grande négligence, comme une excessive parure, dans les vieillards, multiplient leurs rides et font mieux voir leur caducité.

Un vieillard est fier, dédaigneux et d'un commerce difficile, s'il n'a beaucoup d'esprit.

Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable ; il est plein de faits et de maximes : l'on y trouve l'histoire du siècle revêtue de circonstances très curieuses et qui ne se lisent nulle part : l'on y apprend des règles pour la conduite et pour les mœurs qui sont toujours sûres, parce qu'elles sont fondées sur l'expérience.

Les jeunes gens, à cause des passions qui les amusent, s'accoutument mieux de la solitude que les vieillards.

Il faut des saisies de terres et des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue ; mais, justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes.

Ceux qui nous ravissent les biens par la violence ou par l'injustice, et qui nous ôtent l'honneur par la calomnie, nous marquent assez leur haine pour nous ; mais ils ne nous convainquent pas également qu'ils aient perdu à notre égard toute sorte d'estime : aussi ne sommes-nous pas incapables de quelque retour pour eux et de leur rendre un jour notre amitié. La moquerie, au contraire, est, de toutes les injures, celle qui se pardonne le moins : elle est le langage du mépris et l'une des manières dont il se fait le mieux entendre ; elle attaque l'homme dans son dernier retranchement, qui est l'opinion qu'il a de soi-même : elle veut le rendre ridicule à ses propres yeux, et ainsi elle ne le laisse pas douter un moment de la plus mauvaise disposition où l'on puisse être pour lui, et le rend irréconciliable.

Bien loin de s'effrayer ou de rougir même du nom de philosophe, il n'y a personne au monde qui ne dût avoir une forte teinture de philosophie (1) ; elle convient à tout le monde ; la pratique en est utile à tous les âges, à tous les sexes et à toutes les conditions ; elle nous console du bonheur d'autrui, des

(1) L'on ne peut plus entendre que celle qui est dépendante de la Rel. Chr.

indignes préférences, des mauvais succès, du déclin de nos forces ou de notre beauté ; elle nous arme contre la pauvreté, la vieillesse, la maladie et la mort, contre les sets et les mauvais railleurs ; elle nous fait vivre sans une femme, ou nous fait supporter celle avec qui nous vivons.

Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur, qui est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher.

La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance : leur paresse ou leur inconstance leur fait perdre le fruit des meilleurs commencements ; ils se laissent souvent devancer par d'autres qui sont partis après eux, et qui marchent lentement, mais constamment.

Les hommes agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, pendant qu'ils se font un mérite ou plutôt une vanité de s'empreser pour celles qui leur sont étrangères, et qui ne conviennent ni à leur état, ni à leur caractère.

L'on exigerait de certains personnages qui ont une fois été capables d'une action noble, héroïque, et qui a été sue de toute la terre, que, sans paraître comme épuisés par un si grand effort, ils eussent du moins dans le reste de leur vie cette conduite sage et judicieuse qui se remarque même dans les hommes ordinaires ; qu'ils ne tombassent point dans des peitesses indignes de la haute réputation qu'ils avaient acquise ; que, se mêlant moins dans le peuple, et ne lui laissant pas le loisir de les voir de près, ils ne le fissent point passer de la curiosité et de l'admiration à l'indifférence et peut-être au mépris.

C'est se venger contre soi-même, et donner un trop grand avantage à ses ennemis, que de leur imputer des choses qui ne sont pas vraies, et de mentir pour les décrier.

Il n'y a guère qu'une naissance honnête ou une bonne éducation qui rende les hommes capables de secret.

Si les hommes ne vont pas ordinairement dans le bien jusques où ils pourraient aller, c'est par le vice de leur première instruction.

Il y a dans quelques hommes une certaine médiocrité d'esprit qui contribue à les rendre sages.

Tels hommes passent une longue vie à se défendre des uns et à nuire aux autres, et ils meurent, consumés de vieillesse, après avoir causé autant de maux qu'ils en ont soufferts.

Les haines sont si longues et si opiniâtrées que le plus grand signe de mort dans un homme malade, c'est la réconciliation.

Il y a d'étranges pères, et dont toute la vie semble n'être occupée qu'à préparer à leurs enfants des raisons de se consoler de leur mort.

L'affectation dans le geste, dans le parler et dans les manières est souvent une suite de l'oisiveté ou de l'indifférence, et il semble qu'un grand attachement ou de sérieuses affaires jettent l'homme dans son naturel.

Tout le monde dit d'un sot qu'il est un sot ; personne n'ose le lui dire à lui-même ; il meurt sans le savoir, et sans que personne se soit vengé.

DES JUGEMENTS

Rien ne ressemble mieux à la vive persuasion que le mauvais entêtement : de là les partis, les cabales, les hérésies.

L'on ne pense pas toujours constamment d'un même sujet : l'entêtement et le dégoût se suivent de près.

Les grandes choses étonnent, et les petites rebutent ; nous nous apprivoisons avec les unes et les autres par l'habitude.

Il n'y a rien de plus bas et qui convienne mieux au peuple que de parler en des termes magnifiques de ceux mêmes dont l'on pensait très modestement avant leur élévation.

La faveur des princes n'exclut pas le mérite et ne le suppose pas aussi.

Il est étonnant qu'avec tout l'orgueil dont nous sommes gonflés et la haute opinion que nous avons de nous-mêmes et de la bonté de notre jugement, nous négligions de nous en servir pour prononcer sur le mérite des autres ; la vogue, la faveur populaire, celle du prince nous entraînent comme un torrent ; nous louons ce qui est loué, bien plus que ce qui est louable.

Le commun des hommes est si enclin au dérèglement et à la bagatelle, et le monde est si plein d'exemples ou pernicieux ou ridicules, que je croirais assez que l'esprit de singularité, s'il pouvait avoir ses bornes et ne pas aller trop loin, approcherait fort de la droite raison et d'une conduite régulière.

Il faut faire comme les autres : maxime suspecte qui signifie presque toujours il faut mal faire, dès qu'on l'étend au delà de ces choses purement extérieures qui n'ont point de suites, qui dépendent de l'usage, de la mode ou des bienséances.

Tel à un sermon, à une musique, ou dans une galerie de pein-

tures a entendu à sa droite et à sa gauche, sur une chose précisément la même, des sentiments précisément opposés ; cela me ferait dire volontiers que l'on peut hasarder dans tout genre d'ouvrages d'y mettre le bon et le mauvais : le bon plaît aux uns et le mauvais aux autres ; l'on ne risque guère davantage d'y mettre le pire, il a ses partisans.

Tel connu dans le monde par de grands talents, honoré et chéri partout où il se trouve, est petit dans son domestique et aux yeux de ses proches, qu'il n'a pu réduire à l'estimer. Tel autre, au contraire, prophète dans son pays, jouit d'une vogue qu'il a parmi les siens et qui est resserrée dans l'enceinte de sa maison, s'applaudit d'un mérite rare et singulier qui lui est accordé par sa famille, dont il est l'idole, mais qu'il laisse chez soi toutes les fois qu'il sort, et qu'il ne porte nulle part.

Quel bonheur surprenant a accompagné ce favori pendant tout le cours de sa vie ! Quelle autre fortune mieux soutenue, sans interruption, sans la moindre disgrâce ? Les premiers postes, l'oreille du prince, d'immenses trésors, une santé parfaite et une mort douce. Mais quel étrange compte à rendre d'une vie passée dans la faveur, des conseils que l'on a donnés, de ceux qu'on a négligé de donner ou de suivre, des biens que l'on n'a point faits, des maux au contraire que l'on a faits ou par soi-même ou par les autres ; en un mot, de toute sa prospérité ?

César n'était point trop vieux pour penser à la conquête de l'univers (1) ; il n'avait point d'autre béatitude à se faire que le cours d'une belle vie et un grand nom après sa mort ; né fier, ambitieux, et se portant bien comme il faisait, il ne pouvait mieux employer son temps qu'à conquérir le monde. Alexandre était bien jeune pour un dessein si sérieux ; il est étonnant que, dans ce premier âge, les femmes ou le vin n'aient pas plutôt rompu son entreprise.

Un jeune prince d'une race auguste, l'amour et l'espérance des peuples, donné du ciel pour prolonger la félicité de la terre, plus grand que ses aïeux, fils d'un héros qui est son modèle, a déjà montré à l'Univers, par ses divines qualités et par une vertu anticipée, que les enfants des héros sont plus proches de l'être que les autres hommes (2).

(1) V. les pensées de M. Pascal, chap. XIII, où il dit le contraire.

(2) Contre la maxime latine et triviale.

Après l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles.

Un homme est fidèle à de certaines pratiques de religion : on le voit s'en acquitter avec exactitude ; personne ne le loue ni ne le désapprouve, on n'y pense pas ; tel autre y revient après les avoir négligées dix années entières : on se récrie, on l'exalte. Cela est libre : moi je le blâme d'un si long oubli de ses devoirs, et je le trouve heureux d'y être rentré.

Il y a de petites règles, des devoirs, des bienséances attachées aux lieux, aux temps, aux personnes, qui ne se devinent point à force d'esprit, et que l'usage apprend sans nulle peine. Juger des hommes par les fautes qui leur échappent en ce genre avant qu'ils soient assez instruits, c'est en juger par leurs ongles ou par la pointe de leurs cheveux, c'est vouloir un jour être dé trompé.

Ceux qui, sans nous connaître assez, pensent mal de nous, ne nous font pas de tort ; ce n'est pas nous qu'ils attaquent, c'est le fantôme de leur imagination.

La règle de Descartes, qui ne veut pas qu'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles soient connues clairement et distinctement, est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes.

Rien ne nous venge mieux des mauvais jugements que les hommes font de notre esprit et de nos manières que l'indignité et le mauvais caractère de ceux qu'ils approuvent.

Du même fond dont on néglige un homme de mérite, l'on sait encore admirer un sot.

Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat.

Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite.

Nous n'approuvons les autres que par les rapports que nous sentons qu'ils ont avec nous-mêmes, et il semble qu'estimer quelqu'un, c'est l'égaliser à soi.

C'est un excès de confiance dans les parents d'espérer tout de la bonne éducation de leurs enfants, et une grande erreur de n'en attendre rien et de la négliger.

Rien ne découvre mieux quel goût ont les hommes pour les sciences et pour les belles lettres, et de quelle utilité ils les croient dans la République, que le prix qu'ils y ont mis et l'idée qu'ils se forment de ceux qui ont pris le parti de les cultiver. Il n'y a point d'art si mécanique ni de si vile condition où les avantages ne soient plus sûrs, plus prompts et plus solides. Le comédien

couché dans son carrosse jette de la boue au visage de Corneille qui est à pied. Chez plusieurs, savant et pédant sont synonymes.

Souvent, où le riche parle, et parle de doctrine, c'est aux doctes à se taire, à écouter, à applaudir, s'ils veulent du moins ne passer que pour doctes.

Il y a une sorte de hardiesse à soutenir devant certains esprits la honte de l'érudition ; l'on trouve chez eux une prévention tout établie contre les savants, à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir-vivre, l'esprit de société, et qu'ils renvoient ainsi dépouillés à leur cabinet et à leurs livres. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, et elle forme à la cour et à la ville un nombreux parti qui l'emporte sur celui des savants. S'ils allèguent en leur faveur les noms de Harlay, Bossuet, Séguier, et de tant d'autres personnages également doctes et polis ; s'ils osent même citer les grands noms de Condé, d'Enghien et de Conti, comme de princes qui ont su joindre aux plus belles et aux plus hautes connaissances et l'atticisme des Grecs et l'urbanité des Romains, l'on ne feint point de leur dire que ce sont des exemples singuliers, et s'ils ont recours à de solides raisons, elles sont faibles contre la voix de la multitude. Il semble néanmoins que l'on devrait décider sur cela avec plus de précaution, et se donner seulement la peine de douter si le même esprit qui fait faire de si grands progrès dans des sciences raisonnables, qui fait bien penser, bien juger, bien parler et bien écrire, ne pourrait point encore servir à être poli.

Il faut très peu de fonds pour la politesse dans les manières ; il en faut beaucoup pour celle de l'esprit.

Si les ambassadeurs des rois étrangers étaient des singes instruits à marcher sur leurs pieds de derrière et à se faire entendre par interprète, nous ne pourrions pas marquer un plus grand étonnement que celui que nous donne la justesse de leurs réponses et le bon sens qui paraît quelquefois dans leur discours. La prévention du pays, jointe à l'orgueil de la nation, nous fait oublier que la raison est de tous les climats et que l'on pense juste partout où il y a des hommes. Nous n'aimerions pas à être traités ainsi de ceux que nous appelons barbares et, s'il y a en nous quelque barbarie, elle consiste à être épouvantés de voir d'autres peuples raisonner comme nous.

Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés ; de même toute campagne n'est pas

agreste (1), et toute ville n'est pas polie. Il y a dans l'Europe un endroit d'une province maritime d'un grand royaume où le villageois est doux et insinuant ; le magistrat, au contraire, grossier et dont la rusticité peut passer en proverbe.

Avec un langage si pur, une si grande recherche dans nos habits, des mœurs si cultivées, de si belles lois et un visage blanc, nous sommes barbares pour quelques peuples.

Si nous entendions dire des Orientaux qu'ils boivent ordinairement d'une liqueur qui leur monte à la tête, leur fait perdre la raison et les fait vomir, nous dirions : cela est bien barbare.

Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe. Ainsi le poète, rempli de grandes et sublimes idées, estime peu le discours de l'orateur, qui ne s'exerce souvent que sur de simples faits ; et celui qui écrit l'histoire de son pays ne peut comprendre qu'un esprit raisonnable emploie sa vie à imaginer des fictions et à trouver une rime ; de même le bachelier, plongé dans les quatre premiers siècles, traite toute autre doctrine de science triste, vaine et inutile, pendant qu'il est peut-être méprisé du géomètre.

Ce prélat se montre peu à la cour, il n'est de nul commerce, on ne le voit point avec des femmes, il ne joue ni à grande ni à petite prime, il n'assiste ni aux fêtes ni aux spectacles, il n'est point homme de cabale, et il n'a point l'esprit d'intrigue : toujours dans son évêché, où il fait une résidence continuelle, il ne songe qu'à instruire son peuple par la parole et à l'édifier par son exemple ; il consume son bien en des aumônes, et son corps par la pénitence ; il n'a que l'esprit de régularité, et il est imitateur du zèle et de la piété des apôtres. Les temps sont changés, et il est menacé sous ce règne d'un titre plus éminent.

Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation ; à peine ceux qu'il croit ses amis lui pardonnent-ils un mérite naissant et une première vogue qui semble l'associer à la gloire dont ils sont déjà en possession : l'on ne se rend qu'à l'extrémité et après que le prince s'est déclaré par les récompenses. Tous alors se rapprochent de lui, et de ce jour-là seulement il prend son rang d'homme de mérite.

Les enfants des dieux (2), pour ainsi dire, se tirent des règles

(1) Ce terme s'entend ici métaphoriquement.

(2) Fils. Petit-Fils. Issus de rois.

de la nature et en sont comme l'exception. Ils n'attendent presque rien du temps et des années. Le mérite chez eux devance l'âge. Ils naissent instruits, et ils sont plutôt des hommes parfaits que le commun des hommes ne sert de l'enfance.

DE LA MODE

Une chose folle et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience. La viande noire est hors de mode, et par cette raison insipide ; ce serait pécher contre la mode que de guérir de la fièvre par la saignée ; de même l'on ne mourait plus depuis longtemps par *Theotime* : ses tendres exhortations ne sauvaient plus que le peuple, et *Theot.* a vu son successeur.

Le duel est le triomphe de la mode et l'endroit où elle a exercé sa tyrannie avec plus d'éclat ; cet usage n'a pas laissé au poltron la liberté de vivre, il l'a mené se faire tuer par un plus brave que soi, et l'a confondu avec un homme de cœur ; il a attaché de l'honneur et de la gloire à une action folle et extravagante ; il a été approuvé par la présence des rois ; il y a eu quelquefois une espèce de religion à le pratiquer ; il a décidé de l'innocence des hommes, des accusations fausses ou véritables sur des crimes capitaux ; il s'était enfin si profondément enraciné dans l'opinion des peuples, et s'était si fort saisi de leur cœur et de leur esprit, qu'un des plus beaux endroits de la vie d'un très grand roi a été de les guérir de cette folie.

↳ Tel a été à la mode ou pour le commandement des armées et la négociation, ou pour l'éloquence de la chaire, ou pour les vers, qui n'y est plus. Y a-t-il des hommes qui dégénèrent de ce qu'ils furent autrefois ? est-ce leur mérite qui soit usé, ou le goût que l'on avait pour eux ?

Un homme fat et ridicule porte un long chapeau, un pourpoint à ailerons, des chausses à aiguillettes et des bottines ; il rêve la veille par où et comment il pourra se faire remarquer le jour qui suit. Un philosophe se laisse habiller par son tailleur. Il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter.

Le courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin ; cela ne sied plus : il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot, Tout se règle par la mode.

Celui qui depuis quelque temps à la cour était dévot, et par là contre toute raison peu éloigné du ridicule, pouvait-il espérer de devenir à la mode?

De quoi n'est point capable un courtisan dans la vue de sa fortune, si pour ne la pas manquer il devient dévot?

Quand le courtisan sera humble, guéri du faste et de l'ambition; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents; qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers; qu'il ne sera ni fourbe ni médisant; qu'il renoncera aux grands repas et aux amours illégitimes; qu'il priera autrement que des lèvres et même hors de la présence du prince, alors il me persuadera qu'il est dévot.

L'on croit que la dévotion de la cour inspirera enfin la résidence.

C'est une chose délicate à un prince religieux de réformer la cour et la rendre pieuse. Instruit jusques où le courtisan veut lui plaire et aux dépens de quoi il ferait sa fortune, il le ménage avec prudence, il tolère, il dissimule, de peur de le jeter dans l'hypocrisie ou le sacrilège; il attend plus de Dieu et du temps que de son zèle et de son industrie.

DE QUELQUES USAGES

Il y a des gens qui n'ont pas le moyen d'être nobles (1).

Il y en a de tels que, s'ils eussent obtenu six mois de délai de leurs créanciers, ils étaient nobles (2).

Quelques autres se couchent roturiers et se lèvent nobles (3).

Combien de nobles dont le père et les aînés sont roturiers!

Il suffit de n'être point né dans une ville, mais sous une chaumière répandue dans la campagne, ou sous une ruine qui trempe dans un marécage et qu'on appelle château, pour être cru noble sur sa parole.

Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture et a fait évanouir la preuve des quatre quartiers.

Si la noblesse est vertu, elle se perd par tout ce qui n'est pas vertueux; et si elle n'est pas vertu, c'est peu de chose.

Que les saletés des dieux, la Vénus, le Ganimède et les autres

(1) Secrétaires du roi.

(2) Vétérans.

(3) Vétérans.

nudités du Carache aient été faites pour les princes de l'Église et les successeurs des apôtres, le palais Farnèse en est la preuve.

Il y a plus de rétribution dans les paroisses pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession : l'on dirait que ce soit un taux sur les Sacraments, qui semblent par là être appréciés. Ce n'est rien au fond que cet usage, et ceux qui reçoivent pour les choses saintes ne croient point les vendre, comme ceux qui donnent ne pensent point à les acheter. Ce sont peut-être de mauvaises apparences et qui choquent quelques esprits.

Les belles choses le sont moins hors de leur place : les bienséances mettent la perfection, et la raison met les bienséances. Ainsi l'on n'entend point une gigue à la chapelle, ni dans un sermon des tons de théâtre ; l'on ne voit point d'images (1) profanes dans les temples, ni à des personnes consacrées à l'Église le train et l'équipage d'un cavalier.

L'on ne voit point faire de vœux ni de pèlerinages pour obtenir d'un saint d'avoir l'esprit plus juste, l'âme plus reconnaissante ; d'être plus équitable et moins malfaisant ; d'être guéri de la vanité, de l'inquiétude d'esprit et de la mauvaise raillerie.

Il y a déjà longtemps que l'on improuve les médecins, et que l'on s'en sert ; le théâtre et la satire ne touchent point à leurs pensions ; ils dotent leurs filles, placent leurs fils aux Parlements et dans la prélature, et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien deviennent malades, il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront point. Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé.

Il était délicat autrefois de se marier : c'était un long établissement, une affaire sérieuse et qui méritait qu'on y pensât. L'on était pendant toute sa vie le mari de sa femme, bonne ou mauvaise : même table, même demeure, même lit, l'on n'en était point quitte pour une pension ; avec des enfants et un ménage complet, l'on n'avait pas les apparences et les délices du célibat.

Dans ces jours qu'on appelle saints, le moine confesse pendant que le curé tonne en chaire contre le moine et ses adhérents ; telle femme pieuse sort de l'autel, qui apprend au prône qu'elle vient de faire un sacrilège. N'y a-t-il point dans l'Église

(1) Tapisseries.

une puissance à qui il appartienne ou de faire taire le Pasteur, ou de suspendre pour un temps le pouvoir du Barnabite?

Quelle idée plus bizarre que de se représenter une foule de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui se rassemblent à certains jours dans une salle pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir qu'ils leur donnent, et dont ils sont déjà payés d'avance? Il me semble qu'il faudrait ou fermer les théâtres, ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens.

Il y a depuis longtemps dans le monde une manière (1) de faire valoir son bien qui continue toujours d'être pratiquée par d'honnêtes gens et d'être condamnée par d'habiles docteurs.

Le devoir des juges est de rendre la justice, leur métier de la différer : quelques-uns savent leur devoir et font leur métier.

Celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur, car ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir, ou il lui demande une injustice.

Une belle maxime pour le Palais, utile au public, remplie de raison, de sagesse et d'équité, ce serait précisément la contradictoire de celle qui dit que la forme emporte le fond.

Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès.

L'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues, et il me semble que l'on devrait mettre toute son application à l'en instruire. Elles sont utiles à toutes les conditions des hommes, et elles leur ouvrent également l'entrée ou à une profonde ou à une facile et agréable érudition. Si l'on remet cette étude si pénible à un âge un peu plus avancé et qu'on appelle la jeunesse, ou l'on n'a pas la force de l'embrasser par choix, ou l'on n'a pas celle d'y persévérer ; et si l'on y persévère, c'est consumer à la recherche des langues le même temps qui est consacré à l'usage que l'on en doit faire ; c'est borner à la science des mots un âge qui veut déjà aller plus loin et qui demande des choses : c'est au moins avoir perdu les premières et les plus belles années de sa vie. Un si grand fond ne se peut bien faire que lorsque tout s'imprime dans l'âme naturellement et profondément ; que la mémoire est neuve, prompte et fidèle ; que l'esprit et le cœur sont encore vides de passions, de soins et de désirs, et que l'on est déterminé à de longs travaux par ceux de qui l'on dépend. Je suis persuadé que le petit nombre d'ha-

(1) Billets et obligations.

biles et le grand nombre de gens superficiels vient de l'oubli de cette pratique.

DE LA CHAIRE

Le discours chrétien est devenu un spectacle ; cette tristesse évangélique qui en est l'âme ne s'y remarque plus ; elle est suppléée par l'avantage de la mine, par les inflexions de la voix, par la régularité du geste, par le choix des mots et par les longues énumérations ; on n'écoute plus sérieusement la parole sainte : c'est une sorte d'amusement entre mille autres, c'est un jeu où il y a de l'émulation et des parieurs.

L'on fait assaut d'éloquence jusques au pied de l'autel et dans la chaire de la vérité ; celui qui écoute s'établit juge de celui qui prêche, pour condamner ou pour applaudir, et n'est pas plus converti par le discours qu'il favorise que par celui auquel il est contraire. L'orateur plaît aux uns, déplaît aux autres, et convient avec tous en une chose : que, comme il ne cherche point à les rendre meilleurs, ils ne pensent pas aussi à le devenir.

Jusqu'à ce qu'il revienne un homme qui, avec un style nourri des saintes Écritures, explique au peuple la parole divine uniment et familièrement, les orateurs et les déclamateurs seront suivis.

Les citations profanes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithèses, les figures outrées, ont fini ; les portraits finiront et feront place à une simple explication de l'Évangile, jointe aux mouvements qui inspirent la conversion.

C'est avoir de l'esprit que de plaire au peuple dans un sermon par un style fleuri, une morale enjouée, des figures réitérées, des traits brillants et de vives descriptions ; mais ce n'est point en avoir assez. Un meilleur esprit condamne dans les autres et néglige pour soi ces ornements étrangers, indignes de servir à l'Évangile : il prêche simplement, fortement, chrétiennement.

L'orateur fait de si belles images de certains désordres, y fait entrer des circonstances si délicates, met tant d'esprit, de tour et de raffinement dans celui qui pêche, que, si je n'ai pas de pente à vouloir ressembler à ses portraits, j'ai besoin du moins que quelque apôtre, avec un style plus chrétien, me dégoûte des vices dont l'on m'avait fait une peinture si agréable.

La morale douce et relâchée tombe avec celui qui la prêche ; elle n'a rien qui réveille et qui pique la curiosité d'un homme

du monde, qui craint moins qu'on ne pense une doctrine sévère et qui l'aime même dans celui qui fait son devoir en l'annonçant. Il semble donc qu'il y ait dans l'Église comme deux états qui doivent la partager : celui de dire la vérité dans toute son étendue, sans égards, sans déguisement ; celui de l'écouter avidement, avec goût, avec admiration, avec éloges, et de n'en faire cependant ni pis ni mieux.

Théodule a moins réussi que quelques-uns de ses auditeurs ne l'appréhendaient ; ils sont contents de lui et de son discours, et il a mieux fait à leur gré que de charmer l'esprit et les oreilles, qui est de flatter leur jalousie.

Le métier de la parole ressemble en une chose à celui de la guerre : il y a plus de risque qu'ailleurs, mais la fortune y est plus rapide.

Si vous êtes d'une certaine qualité, et que vous ne vous sentiez point d'autres talents que celui de faire de froids discours, prêchez : il n'y a rien de pire pour sa fortune que d'être entièrement ignoré. Théodore a été payé de ses mauvaises phrases et de son ennuyeuse monotonie.

L'on a eu de grands évêchés par un mérite de chaire qui présentement ne vaudrait pas à son homme une simple prébende.

Le nom de ce panégyriste semble gémir sous le poids des titres dont il est accablé, leur grand nombre remplit de vastes affiches qui sont distribuées dans les maisons ou que l'on lit par les rues en caractères monstrueux, et qu'on ne peut non plus ignorer que la place publique ; quand sur une si belle montre l'on a seulement essayé du personnage et qu'on l'a un peu écouté, l'on reconnaît qu'il manque au dénombrement de ses qualités celle de mauvais prédicateur.

L'orateur cherche par ses discours un évêché ; l'apôtre fait des conversions, il mérite de trouver ce que l'autre cherche.

L'on voit des clercs (1) revenir de quelques provinces où ils n'ont pas fait un long séjour, vains des conversions qu'ils ont trouvées toutes faites comme de celles qu'ils n'ont pu faire, se comparer déjà aux Vincent et aux Xav'ier, et se croire des hommes apostoliques : de si grands travaux et de si heureuses missions ne seraient pas à leur gré payées d'une abbaye.

Un clerc mondain ou irrégulier, s'il monte en chaire, est déclamateur.

Il y a au contraire des hommes saints et dont le seul carac-

(1) Ecclésiastiques.

tère est efficace pour la persuasion : ils paraissent, et tout un peuple qui doit les écouter est déjà ému et comme persuadé par leur présence ; le discours qu'ils vont prononcer fera le reste.

DES ESPRITS FORTS

Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande faiblesse que d'être incertains quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle en doit être la fin? Quel découragement plus grand que de douter si son âme n'est point matière comme la pierre et le reptile, et si elle n'est point corruptible comme ces viles créatures? N'y a-t-il pas plus de force et plus de grandeur à recevoir dans notre esprit l'idée d'un être supérieur à tous les êtres, qui les a tous faits, et à qui tous se doivent rapporter? d'un être souverainement parfait, qui est pur, qui n'a point commencé et qui ne peut finir, dont notre âme est l'image, et même une portion comme esprit et comme immortelle?

L'on doute de Dieu dans une pleine santé, comme l'on doute que ce soit pécher que d'avoir un commerce avec une personne libre (1). Quand l'on devient malade et que l'hydropisie est formée, l'on quitte sa concubine, et l'on croit en Dieu.

Il faudrait s'éprouver et s'examiner très sérieusement avant que de se déclarer esprit fort ou libertin, afin au moins, et selon ses principes, de finir comme l'on a vécu ; ou, si l'on ne se sent pas la force d'aller si loin, se résoudre de vivre comme l'on veut mourir.

Toute plaisanterie dans un homme mourant est hors de sa place ; si elle roule sur de certains chapitres, elle est funeste. C'est une extrême misère que de donner à ses dépens à ceux que l'on laisse le plaisir d'un bon mot.

Il y a eu de tout temps de ces gens d'un bel esprit et d'une agréable littérature, esclaves des grands, dont ils ont épousé le libertinage et porté le joug toute leur vie contre leurs propres lumières et contre leur conscience ; ces hommes n'ont jamais vécu que pour d'autres hommes, et ils semblent les avoir regardés comme leur Dieu et leur dernière fin. Ils ont eu honte de se sauver à leurs yeux, de paraître tels qu'ils étaient peut-être dans le cœur, et ils se sont perdus par déférence ou par fai-

(1) Une fille.

blesse. Y a-t-il donc sur la terre des grands assez grands, et des puissants assez puissants, pour mériter de nous que nous croyions et que nous vivions à leur gré, selon leur goût et leurs caprices, et que nous poussions la complaisance plus loin en mourant non de la manière qui est la plus sûre pour nous, mais de celle qui leur plaît davantage?

J'exigerais de ceux qui vont contre le train commun et les grandes règles, qu'ils sussent plus que les autres, qu'ils eussent des raisons claires et de ces arguments qui emportent conviction.

Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu : il parlerait du moins sans intérêt ; mais cet homme ne se trouve point.

J'aurais une extrême curiosité de voir celui qui serait persuadé que Dieu n'est point : il me dirait du moins la raison invincible qui a su le convaincre.

L'impossibilité où je suis de prouver que Dieu n'est pas me découvre son existence.

Je sens qu'il y a un Dieu et je ne sens pas qu'il n'y en ait point : cela me suffit, tout le raisonnement du monde m'est inutile ; je conclus que Dieu existe. Cette conclusion est dans ma nature ; j'en ai reçu les principes trop aisément dans mon enfance, et je les ai conservés depuis trop naturellement dans un âge plus avancé, pour les soupçonner de fausseté ; mais il y a des esprits qui se défont de ces principes. C'est une grande question s'il s'en trouve de tels ; et quand il serait ainsi, cela prouve seulement qu'il y a des monstres.

L'athéisme n'est point : les grands, qui en sont le plus soupçonnés, sont trop paresseux pour décider en leur esprit que Dieu n'est pas ; leur indolence va jusques à les rendre froids et indifférents sur cet article si capital, comme sur la nature de leur âme et sur les conséquences d'une vraie religion. Ils ne nient ces choses ni ne les accèdent : ils n'y pensent point.

Les hommes sont-ils assez bons, assez fidèles, assez équitables, pour devoir y mettre toute notre confiance, et ne pas désirer du moins que Dieu existât, à qui nous pussions appeler de leurs jugements et avoir recours quand nous en sommes persécutés ou trahis?

Si l'on nous assurait que le motif secret de l'ambassade des Siamois a été d'exciter le roi très chrétien à renoncer au christianisme, à permettre l'entrée de son royaume aux Talapoins, qui eussent pénétré dans nos maisons pour persuader leur reli-

gion à nos femmes, à nos enfants et à nous-mêmes, par leurs livres et par leurs entretiens ; qui eussent élevé des pagodes au milieu des villes, où ils eussent placé des figures de métal pour y être adorées, avec quelles risées et quel étrange mépris n'entendrions-nous pas des choses si extravagantes? Nous faisons cependant six mille lieues de mer pour la conversion des Indes, des royaumes de Siam, de la Chine et du Japon, c'est-à-dire pour faire très sérieusement à tous ces peuples des propositions qui doivent leur paraître très folles et très ridicules ; ils supportent néanmoins nos religieux et nos prêtres, ils les écoutent quelquefois, leur laissent bâtir leurs églises et faire leurs missions. Qui fait cela en eux et en nous? Ne serait-ce point la force de la vérité?

Il y a deux mondes : l'un où l'on séjourne peu et dont l'on doit sortir pour n'y plus rentrer ; l'autre où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir. La faveur, l'autorité, les amis, la haute réputation, les grands biens, servent pour le premier monde ; le mépris de toutes ces choses sert pour le second. Il s'agit de choisir.

Qui a vécu un seul jour a vécu un siècle : même soleil, même terre, même monde, mêmes sensations ; rien ne ressemble mieux à aujourd'hui que demain. Il y aurait quelque curiosité à mourir, c'est-à-dire à n'être plus un corps, mais à être seulement esprit. L'homme cependant, impatient de la nouveauté, n'est point curieux sur ce seul article ; né inquiet et qui s'ennuie de tout, il ne s'ennuie point de vivre ; il consentirait peut-être à vivre toujours ; ce qu'il voit de la mort le frappe plus violemment que ce qu'il en sait ; la maladie, la douleur, le cadavre le dégoûtent de la connaissance d'un autre monde : il faut tout le sérieux de la religion pour le réduire.

Si Dieu avait donné le choix ou de mourir ou de toujours vivre, après avoir médité profondément ce que c'est que de ne voir nulle fin à la pauvreté, à la dépendance, à l'ennui, à la maladie ; ou de n'essayer des richesses, de la grandeur, des plaisirs et de la santé que pour les voir changer inviolablement et par la révolution des temps en leurs contraires, et être ainsi le jouet des biens et des maux, l'on ne saurait guère à quoi se résoudre. La nature nous fixe et nous ôte l'embarras de choisir, et la mort qu'elle nous rend nécessaire est encore adoucie par la religion.

La religion est vraie, ou elle est fausse : si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, le chartreux ou le solitaire, ils ne courent pas

un autre risque ; mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux ; l'idée seule des maux qu'il se prépare me trouble l'imagination ; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu.

Je ne sais si ceux qui osent nier Dieu méritent qu'on s'efforce de le leur pouwer, et qu'on les traite plus sérieusement que l'on a fait dans ce chapitre : l'ignorance, qui est leur caractère, les rend incapables des principes les plus clairs et des raisonnements les mieux suivis. Je consens néanmoins qu'ils lisent celui que je vais faire, pourvu qu'ils ne se persuadent pas que c'est tout ce que l'on pouvait dire sur une vérité si éclatante.

Il y a quarante ans que je n'étais point, et qu'il n'était point en moi de pouvoir jamais être, comme il ne dépend pas de moi qui suis une fois de n'être plus. J'ai donc commencé, et je continue d'être par quelque chose qui est hors de moi, qui durera après moi, qui est meilleur et plus puissant que moi : si ce quelque chose n'est pas Dieu, qu'on me dise ce que c'est.

Peut-être que moi qui existe n'existe ainsi que par la force d'une nature universelle qui a toujours été telle que nous la voyons, en remontant jusques à l'infinité des temps ; mais cette nature, où elle est seulement esprit, et c'est Dieu ; ou elle est matière, et ne peut par conséquent avoir créé mon esprit ; ou elle est un composé de matière et d'esprit, et alors ce qui est esprit dans la nature, je l'appelle Dieu.

Peut-être aussi que ce que j'appelle mon esprit n'est qu'une portion de matière qui existe par la force d'une nature universelle qui est aussi matière, qui a toujours été et qui sera toujours telle que nous la voyons, et qui n'est point Dieu ; mais, du moins, faut-il m'accorder que ce que j'appelle mon esprit, quelque chose que ce puisse être, est une chose qui pense, et que, s'il est matière, il est nécessairement une matière qui pense : car l'on ne me persuadera point qu'il n'y ait pas en moi quelque chose qui pense pendant que je fais ce raisonnement. Or, ce quelque chose qui est en moi et qui pense, s'il doit son être et sa conservation à une nature universelle qui a toujours été et qui sera toujours, laquelle il reconnaisse comme sa cause, il faut indispensablement que ce soit à une nature universelle ou qui pense, ou qui soit plus noble et plus parfaite que ce qui

pense ; et si cette nature ainsi faite est matière, l'on doit encore conclure que c'est une matière universelle qui pense, ou qui est plus noble et plus parfaite que ce qui pense.

Je continue et je dis : Cette matière telle qu'elle vient d'être supposée, si elle n'est pas un être chimérique, mais réel, n'est pas aussi imperceptible à tous les sens ; et si elle ne se découvre pas par elle-même, on la connaît du moins dans le divers arrangement de ses parties, qui constitue les corps et qui en fait la différence. Elle est donc elle-même tous ces différents corps ; et comme elle est une matière qui pense selon la supposition, ou qui vaut mieux que ce qui pense, il s'ensuit qu'elle est telle du moins selon quelques-uns de ces corps, et par une suite nécessaire selon tous ces corps ; c'est-à-dire qu'elle pense dans les pierres, dans les métaux, dans les mers, dans la terre, dans moi-même qui ne suis qu'un corps, comme dans toutes les autres parties qui la composent. C'est donc à l'assemblage de ces parties si terrestres, si grossières, si corporelles, qui toutes ensemble sont la matière universelle ou ce monde visible, que je dois ce quelque chose qui est en moi, et qui pense, et que j'appelle mon esprit ; ce qui est absurde.

Si, au contraire, cette nature universelle, quelque chose que ce puisse être, ne peut pas être tous ces corps, ni aucun de ces corps, il suit de là qu'elle n'est point matière, ni perceptible par aucun des sens. Si cependant elle pense, ou si elle est plus parfaite que ce qui pense, je conclus encore qu'elle est esprit ou un être meilleur et plus accompli que ce qui est esprit. Si d'ailleurs il ne reste plus à ce qui pense en moi et que j'appelle mon esprit, que cette nature universelle à laquelle il puisse remonter pour rencontrer sa première cause et son unique origine, parce qu'il ne trouve point son principe en soi, et qu'il le trouve encore moins dans la matière, ainsi qu'il a été démontré, alors je ne dispute point des noms ; mais cette source originaire de tout esprit, qui est esprit elle-même, et qui est plus excellente que tout esprit, je l'appelle Dieu.

En un mot, je pense, donc Dieu existe : car ce qui pense en moi, je ne le dois point à moi-même, parce qu'il n'a pas plus dépendu de moi de me le donner une première fois qu'il dépend encore de moi de me le conserver un seul instant ; je ne le dois point à un être qui soit au-dessus de moi, et qui soit matière, puisqu'il est impossible que la matière soit au-dessus de ce qui pense ; je le dois donc à un être qui est au-dessus de moi, et qui n'est point matière ; et c'est Dieu.

De ce qu'une nature universelle qui pense exclut de soi généralement tout ce qui est matière, il suit nécessairement qu'un être particulier qui pense ne peut pas aussi admettre en soi la moindre matière : car, bien qu'un être universel qui pense renferme dans son idée infiniment plus de grandeur, de puissance, d'indépendance et de capacité qu'un être particulier qui pense, il ne renferme pas néanmoins une plus grande exclusion de matière, puisque cette exclusion dans l'un et l'autre de ces deux êtres est aussi grande qu'elle peut être et comme infinie, et qu'il est autant impossible que ce qui pense en moi soit matière qu'il est inconcevable que Dieu soit matière. Ainsi, comme Dieu est esprit, mon âme aussi est esprit.

Je ne sais point si le chien choisit, s'il se ressouvient, s'il affectionne, s'il craint, s'il imagine, s'il pense. Quand donc l'on me dit que toutes ces choses ne sont en lui ni passions, ni sentiment, mais l'effet naturel et nécessaire de la disposition de sa machine préparée par le divers arrangement des parties de la matière, je puis au moins acquiescer à cette doctrine. Mais je pense, et je suis certain que je pense ; or quelle proportion y a-t-il de tel ou de tel arrangement des parties de la matière, c'est-à-dire d'une étendue selon toutes ses dimensions, qui est longue, large et profonde, et qui est divisible dans tous ces sens, avec ce qui pense ?

Si tout est matière, et si la pensée en moi comme dans tous les autres hommes n'est qu'un effet de l'arrangement des parties de la matière, qui a mis dans le monde toute autre idée que celle des choses matérielles ? La matière a-t-elle dans son fond une idée aussi pure, aussi simple, aussi immatérielle, qu'est celle de l'esprit ? Comment peut-elle être le principe de ce qui la nie et l'exclut de son propre être ? Comment est-elle dans l'homme ce qui pense, c'est-à-dire ce qui est à l'homme une conviction qu'il n'est point matière ?

Il y a des êtres qui durent peu, parce qu'ils sont composés de choses très différentes et qui se nuisent réciproquement ; il y en a d'autres qui durent davantage, parce qu'ils sont plus simples : mais ils périssent parce qu'ils ne laissent pas d'avoir des parties selon lesquelles ils peuvent être divisés. Ce qui pense en moi doit durer beaucoup, parce que c'est un être pur, exempt de tout mélange et de toute composition ; et il n'y a pas de raison qu'il doive périr, car qui peut corrompre ou séparer un être simple et qui n'a point de parties ?

L'âme voit la couleur par l'organe de l'œil, et entend les sons

par l'organe de l'oreille ; mais elle peut cesser de voir ou d'entendre, quand ces sens ou ces objets lui manquent, sans que pour cela elle cesse d'être, parce que l'âme n'est point précisément ce qui voit la couleur ou ce qui entend les sons, elle n'est que ce qui pense. Or comment peut-elle cesser d'être telle ? Ce n'est point par le défaut de l'organe, puisqu'il est prouvé qu'elle n'est point matière ; ni par le défaut d'objet, tant qu'il y aura un Dieu et des éternelles vérités. Elle est donc incorruptible.

Je ne conçois point qu'une âme que Dieu a voulu remplir de l'idée de son être infini et souverainement parfait doive être anéantie.

Si l'on ne goûte point ces remarques que j'ai écrites, je m'en étonne, et si on les goûte, je m'en étonne de même.



CHAPITRE VIII

LA BRUYÈRE GENTILHOMME DE M. LE DUC. — LES
CARACTÈRES (*suite*). — LA BRUYÈRE A L'ACADÉMIE
FRANÇAISE.

En même temps que paraissaient, à Paris, les trois premières éditions des *Caractères*, d'autres, autorisées par le partage du privilège ou clandestines, étaient lancées par des libraires lyonnais et bruxellois. Étienne Michallet avait donc fait une heureuse affaire. La dot de sa fille s'arrondissait avec une rapidité extraordinaire. Elle devait, en quelques années, atteindre la somme de deux cent mille francs. Si La Bruyère avait pu prévoir que cette fortune tomberait, par le mariage de Mlle Michallet avec Charles-Rémy de Jerly, entre les mains d'un de ces partisans qu'il couvrait de son mépris, peut-être n'eût-il pas montré tant de désintéressement. Peut-être aussi n'eût-il pas consenti à remanier sans cesse son œuvre et à la compléter d'une infinité de réflexions et de portraits.

La quatrième édition, publiée au début de 1689, fut, en effet, grandement augmentée et apparut, à la vérité, comme un travail presque entièrement inédit. Michallet, sans aucun doute, mû par l'intérêt, avait supplié La Bruyère d'agir de la sorte, et celui-ci, flatté par le succès, avait exaucé son vœu. Habilement le libraire annonçait, sur les titres, les augmentations qui, dans le texte et à la table, étaient signalées. Avec cette quatrième édition commençait, dès lors, le succès de scandale.

La Bruyère, pour motiver l'accroissement de son texte, indiquait que son désir consistait à laisser à la postérité

« un ouvrage de mœurs plus complet, plus fin et plus régulier ». Mais, à la vérité, ce qu'il ajoutait surtout, c'étaient des caractères. Il est permis de croire que beaucoup, parmi ces caractères, avaient pour but d'atteindre des gens qu'il méprisait, qu'il haïssait, dont il avait reçu des humiliations ou des offenses. Il avait soin de dissimuler leurs noms sous des désignations tirées d'auteurs anciens, comme Diogène Laërce, Ovide, Virgile, Térence, Horace, Pétrone, etc..., ou d'auteurs contemporains, comme La Fontaine, Corneille, Balzac, Molière, Madeleine de Scudéry, Malherbe, La Calprenède, etc... Mais il ne trompait personne. Des clefs manuscrites circulaient dans la ville où les véritables noms étaient indiqués. Vainement protestait-il. La méchanceté publique étouffait sa protestation.

On le redoutait. Des gens le présentèrent comme un diffamateur à la solde des princes, ses maîtres : « C'est M. le duc de Bourbon, écrit un de ses émules bourguignons, Pierre le Gouz, qui payait à La Bruyère une pension de quinze cents livres par an pour faire ses *Caractères* contre tout le monde. Les princes ont chez eux des bêtes malignes qui mordent tout le monde. » Les haines grandirent autour de lui à tel point qu'on se demande quelle protection puissante lui évita la bastonnade.

Cependant, il continuait paisiblement sa tâche. En tête de la cinquième édition (1690), également augmentée, il annonçait que son intention était de s'arrêter en si beau chemin. Mais c'étaient là paroles spécieuses. Les éditions suivantes, jusqu'à l'article de la mort, contiendront toutes des adjonctions importantes. Quelques-uns tentèrent d'accrediter la légende que la marquise de Bellefrière-Soyecourt, amie de La Bruyère, était le véritable auteur de son œuvre. Partout on fit le vide autour de lui. Dès qu'il paraissait dans une assemblée, chacun évitait de fixer son attention, par crainte de voir son portrait figurer dans une prochaine édition du livre calomniateur.

Simon de Troyes nous a conservé un passage d'un ouvrage ou d'un manuscrit de l'époque qui spécifie bien l'état

d'esprit de ses contemporains à l'égard de *Menippe* (La Bruyère) :

Vous vous trompez, Alcandre, quand vous dites que Démophore est méchant ; non, il n'est que ridicule, choquant et insupportable. Il ne faut point le livrer avec les assassins et les empoisonneurs au sévère et inflexible Radamante. Il est seulement de la juridiction de Ménippe. Celui-ci instruira son procès et vengera bien mieux le monde sans effusion de sang. O heureux siècle où un seul Ménippe suffit à tant de Démophores ! Il creuse dans le ridicule comme dans une mine, et il y trouve tous les jours de nouveaux trésors. Un homme parle mal, et Ménippe a ses raisons pour le laisser parler ; mais attendez un peu : cet homme est déjà sur les tablettes et sera dans peu de jours à la merci de l'imprimeur.

Quand Ménippe sort de chez lui, c'est pour étudier les attitudes de tout le genre humain et pour peindre d'après nature. Il n'est seulement pas peintre, il est encore anatomiste. Voyez-vous cet homme vain et arrogant dans sa fortune ? Il est ravi de croire que Ménippe l'admire. Quelle erreur ! Ménippe le disèque dans ce moment et le fait servir de sujet aux écoles publiques ; il n'y a veine ni fibre qu'il ne cherche ; il tire de ce cœur les plus secrets ressorts des passions et y découvre la circulation de tous les vices. Mais qui ne tremblerait devant lui ! Il va travailler impunément au milieu des cours, des galeries, des appartements. Aucun lieu n'est sûr. Il a toujours sur lui de quoi faire à chaque homme pis que la grande opération. Excluez-le d'une compagnie, vous n'y gagnerez rien. Il sait trouver de loin le point de perspective satirique, et chacun sera peint avec une cruelle ressemblance. Mais chacun, en lisant, n'osera se reconnaître et donnera avec un plaisir malin à un autre ce qui est fait pour lui-même. Toutes les sottises sont dues à Ménippe ; aussi viennent-elles toutes à lui. D'abord il s'anime, son sourcil s'élève, sa rêverie profonde menace les hommes marqués à son coin : la bombe va crever sur eux. Le faux, le vain, le froid, le puéril, l'outré sont ses profits. C'est de quoi il vit ; voilà toute sa consolation en ce monde et il la place dans un riche fonds. Il n'y a qu'un certain nombre d'hommes qui sont pour lui une terre ingrate, je veux dire les hommes vrais, les simples. Il ne saurait rien faire de la vertu et du bon sens ; il se rouille avec le mérite. Quand il ne trouve que d'honnêtes gens, il gémit et se reproche d'avoir

perdu sa journée. Heureusement pour lui, le nombre en est petit (1).

La Bruyère dédaignait la plupart des insinuations. Il répondait cependant, de temps à autre, à quelques-unes. Il avait surtout à cœur de relever les erreurs qui lui étaient reprochées dans sa traduction de Théophraste. Ménage, bien que l'abbé Régnier-Desmarais lui eût procuré la connaissance de La Bruyère, n'avait pu se défendre de pédantiser sur les *Caractères*. Sa vie est pleine de batailles de plume. Il signala des phrases et des mots que le moraliste avait vraisemblablement empruntés à Cervantès, à Mateo Aleman, à Beroalde de Verville. Il critiqua enfin certains passages de Théophraste, à son avis mal entendus. La Bruyère lui donna ses raisons dans une lettre fort modérée. Puis, dans la cinquième édition des *Caractères*, il dessina ce portrait du pédant :

Il y a des esprits, si je l'ose dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies ; ils sont plagiaires, traducteurs, compilateurs ; ils ne pensent point, ils disent ce que les autres ont pensé ; et comme le choix des pensées est invention, ils l'ont mauvais, peu juste et qui les détermine plutôt à rapporter beaucoup de choses que d'excellentes choses ; ils n'ont rien d'original et qui soit à eux ; ils ne savent pas ce qu'ils ont appris, et ils n'apprennent que ce que tout le monde veut bien ignorer, une science vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation, qui est hors de commerce, semblable à une monnaie qui n'a point cours : on est tout à la fois étonné de leur lecture et ennuyé de leur entretien ou de leurs ouvrages. Ce sont ceux que les grands et le vulgaire confondent avec les savants et que les sages renvoient au pédantisme.

Ménage affecta de ne point se reconnaître dans ce caractère. Il se souvenait que jadis Molière l'avait féroce-

(1) *Bibliothèque de Troyes*, ms n° 2789. *Recueil de pièces de théâtre et de mélanges littéraires composés ou recueillis par É.-T. Simon de Troyes*, t. IV, p. 139-140, *Portrait de M. de La Bruyère*, 1696.

silhouetté, dans *Les Femmes savantes*, sous les traits de Vadius. Il lui déplaisait d'égayer une seconde fois le monde où il promenait sa robe d'abbé tour à tour galant et sentencieux.

Ainsi se vengeait La Bruyère de ses censeurs et de ses ennemis. Mais s'il avait d'innombrables adversaires qui volontiers l'eussent fait pendre haut et court, il avait aussi des amis. Des satiriques, comme Furetière, auteur de bonnes poésies, de curieuses allégories et de notre premier Dictionnaire, approuvaient hautement ses *Caractères*. Des académiciens, comme Charpentier, qui plus tard changea d'avis, considéraient son ouvrage comme le meilleur que l'on pût écrire en ce genre. Bossuet, de loin comme de près, l'entourait d'une sympathie constante. Fénelon goûtait son commerce lorsque les circonstances les mettaient en présence. Racine qu'il admirait lui accordait une vénération identique. Boileau reconnaissait en lui « un fort honnête homme » ayant « du savoir, de l'esprit et du mérite ». Le Père Bouhours lui prodiguait sans crainte les éloges. Mathieu Marais l'envisageait comme « un conquérant, un Alexandre dans les lettres » et aussi comme « un Montaigne mitigé ».

Il avait encore d'autres amis, des amis aujourd'hui fort obscurs, mais qui, à la fin du dix-septième siècle, occupaient des situations honorables. La liste en serait longue. Nous ne la donnerons pas. Il avait aussi des disciples qu'il ne connut et même qu'il ne soupçonna jamais. Ils étaient disséminés aux quatre coins du royaume. Ils lisaient et relisaient les *Caractères*, et dans les recueils où ils mentionnaient les poésies et les proses pour lesquelles ils avaient une prédilection, le nom du moraliste revenait souvent (1). D'autres même s'efforçaient de railler, à son exemple, mais d'une plume inhabile, les vices du siècle (2).

(1) *Bibliothèque d'Arles*, ms n° 69. *Excerpta* (fin du dix-septième siècle), *Extraits des caractères*; *Bibliothèque de Marseille*, ms n° 510, *Pensées morales et pieuses tirées de quelques grands auteurs, pour tous les jours de l'année*, 1742 (SAINT-ÉVREMOND, LA ROCHEFOUCAULD, LA BRUYÈRE, etc.).

(2) *Bibliothèque Sainte-Genève*, ms n° 2544, f^{os} 43 et suiv. Voir

A la cour, on ne lui connaissait guère que deux amis, mais ils lui étaient d'une inébranlable fidélité. L'un était Bussy-Rabutin ; l'autre, le contrôleur général des finances, Louis Phélippeaux, comte de Pontchartrain. On ignore comment La Bruyère était entré dans la maison de ce dernier et comment il avait pu le séduire au point de vivre dans sa familiarité. Pour arriver à ce résultat, il avait dû dissimuler son ancien mépris pour les financiers et le contrôleur oublier les sarcasmes des *Caractères*. Il est vrai, Pontchartrain n'entrait pas dans la catégorie de ces manieurs d'argent que le moraliste exécrait :

C'était, dit Saint-Simon, un très petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortaient sans cesse les étincelles de feu et d'esprit et qui tenait encore beaucoup plus qu'elle ne promettait. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de promptitude dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subite connaissance des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaieté surnageaient à tout, et le rendaient charmant en riens et en affaires. Sa propreté était singulière et s'étendait à tout, et, à travers toute sa galanterie, qui subsista dans l'esprit jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté et j'ajouterai d'équité avant et depuis les finances, et dans cette gestion même autant qu'elle en pouvait comporter.

Mme de Pontchartrain aussi devait, par ses qualités de finesse, de droiture et de générosité, plaire à La Bruyère. Mais on se demande quel attrait spécial pouvait le retenir auprès de Jérôme Phélippeaux, leur fils. De celui-ci, qui était secrétaire d'État de la marine, Saint-Simon trace un sombre portrait :

C'était, dit-il, un homme qui avait de l'esprit, du travail, de l'adresse ; mais gauche à tout, désagréable et pédant à l'excès,

aussi, dans un autre ordre d'idée et très postérieurement, *Bibliothèque de Vitry-le-François*, ms n° 136. *Papiers de Hébert. Notes et remarques sur quelques anciennes éditions de La Bruyère*, à J.-B. Cascardet, citoyen de la République de Platon.

volontiers le précepteur grossier de tout le monde ; suprêmement noir, et aimant le mal précisément pour le mal ; jaloux jusque de son père, qui s'en plaignait amèrement à ses plus intimes amis ; tyran cruel jusque de sa femme, qui, avec beaucoup d'esprit, était l'agrément, la douceur, la complaisance, la vertu même et l'idole de la cour ; barbare jusqu'avec sa mère ; un monstre, en un mot, qui ne tenait au roi que par l'horreur de ses délations.

Peut-être Saint-Simon avait-il des griefs contre Jérôme Phélippeaux. Il ne ménage guère, comme on sait, ses ennemis. D'autres présentent ce secrétaire d'État avec des traits plus sympathiques. Il est probable, dans tous les cas, que les Phélippeaux, comme Bussy, soutenaient avec acharnement La Bruyère. On peut même imaginer sans peine qu'ils lui insinuèrent la pensée de poser sa candidature à l'Académie française. Sa célébrité et la dignité de sa vie rendaient cette candidature naturelle. Bussy était membre de cette compagnie. Phélippeaux le père y jouissait d'une grosse influence. Volontiers il y faisait triompher les gens de lettres dont il goûtait les écrits. On disait communément que là aussi le contrôleur général levait, de temps à autre, un impôt qui, pour être moral, n'en était pas moins lourd.

On croit, sans en être très sûr, que La Bruyère fit acte de candidature en avril 1691. Villayer, créateur des « chaises volantes », première forme de nos ascenseurs, était mort à cette date, laissant une place vacante. Fontenelle était l'adversaire du moraliste. Il y eut lutte ardente. Benserade, poète de cour, auteur de ces ballets que Lully mettait en musique, entra en campagne en faveur de Fontenelle et, par ses manœuvres habiles, parvint à gagner la majorité de l'Assemblée. La Bruyère s'en vengea en raillant, sous le nom d'Hermippe, le mort dont il eût dû, étant élu, faire l'éloge, et, sous le nom de Théobalde, Benserade, dont les ouvrages, satiriques et galants, prêtaient aisément au persiflage.

En novembre de la même année d'ailleurs, Benserade mourait à son tour. Le principal antagoniste de La Bruyère

disparu, il semblait que son élection fût désormais assurée. Il éprouvait une certaine satisfaction à se présenter au fauteuil de cet homme intraitable. Il n'avait pour rival qu'un pauvre pédant nommé Jacques de Turreil. Les « académistes » procédèrent à l'examen des titres. Ils étaient partagés en deux cabales à peu près égales, et il paraissait improbable qu'une entente se fit au profit de l'un ou de l'autre candidat, lorsque l'abbé Paul Tallemant lança dans la dispute le nom d'un troisième personnage, Étienne Pavillon.

Dès que je l'eus nommé, écrit-il, il se fit un applaudissement général : on abandonna les deux partis auxquels on paraissait si attaché, et tout se réunit, en un moment, en faveur d'un mérite qui parut supérieur à tout autre. Cette élection peu usitée étonna tout le monde, et M. Pavillon, à qui j'en portai la nouvelle, en fut lui-même dans une surprise qui n'est pas croyable.

On s'explique difficilement, à notre époque, une telle influence de l'abbé Tallemant. Cet homme était entré à l'Académie pour avoir publié, aux beaux jours de la société précieuse, *Le Voyage de l'Isle d'amour*, relation galante d'une extrême fadeur. De-ci, de-là, les recueils conservent ses œuvres, pauvres versiculets sans fond et sans forme qui les désignent spécialement à l'attention publique. Il est vrai, il recueillait alors les *Remarques et décisions de l'Académie française*, auxquelles il devait, plus tard (1698), donner les douceurs de la publicité.

Il avait une admiration toute particulière pour Étienne Pavillon dont il écrira l'éloge posthume, cet auteur réalisant, à ses yeux, la perfection dans la puérilité, perfection qu'il souhaitait atteindre. Nombreuses étaient, en effet, les poésies vantant la félicité du chien, que telle coquette choyait aux dépens de ses amants, qu'Étienne Pavillon avait écrites avec un soin minutieux. On connaissait aussi de lui des *Jouissances* divines et une parodie incongrue de la *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, fantaisie célèbre de l'abbé de Cérisy. Enfin, Étienne Pavillon

rédigeait, à grand effort d'imagination, une *Gazette galante* dont les intentions exquises se manifestaient dès les premières lignes :

De l'Isle des Passions, ce 1^{er} du mois d'Inclination. Un navire, venu du Port de l'Espérance, rapporte que les peuples de cette île se sont soulevés dans la ville d'Amour, qui en est la capitale, et qu'après s'être rendus maîtres de la citadelle Raison, dont ils ont ruiné les défenses et brûlé les magasins, ils avaient obligé le gouverneur Bon-Sens de se retirer dans la tour nommée Jalousie, etc...

Évidemment le mérite de cet homme était éclatant et surpassait sans conteste celui de La Bruyère. Au premier scrutin, vingt-cinq académistes présents votèrent. Si, comme nous le croyons, Jacques de Turreil s'était retiré de la lutte, Pavillon bénéficiait de dix-huit voix. Sept allèrent à La Bruyère. Au second scrutin, celui-ci n'eut plus qu'une voix ; au troisième, toutes se prononcèrent pour le galant gazetier.

Le 9 décembre 1691. La Bruyère écrivit à Bussy-Rabutin :

Si vous ne cachez pas vos bienfaits, monsieur, vous auriez eu plus tôt mon remerciement. Je vous le dis sans compliment, la manière dont vous venez de m'obliger m'engage toute ma vie à la plus vive reconnaissance dont je puisse être capable. Vous aurez bien de la peine à me fermer la bouche : je ne puis me taire sur cette circonstance qui me dédommage de n'avoir pas été reçu dans un corps à qui vous faites tant d'honneur. Les Altesses à qui je suis seront informées de tout ce que vous avez fait pour moi, monsieur. Les sept voix qui ont été pour moi, je ne les ai pas mendrées, elles sont gratuites ; mais il y a quelque chose à la vôtre qui me flatte plus sensiblement que les autres...

Le 16, Bussy répondait :

Quand je vous ai voulu faire plaisir sans me faire de fête, monsieur, ce n'est pas que j'eusse honte de vous servir, mais c'est qu'il m'a paru qu'un service annoncé avant qu'il soit rendu a perdu son mérite. Les voix que vous avez eues n'ont regardé que vous : vous avez un mérite qui pourrait se passer

de la protection des Altesses, et la protection de ces Altesses pourrait bien, à mon avis, faire recevoir l'homme du monde le moins recommandable. Jugez combien vous auriez paru avec elles et avec vous-même si vous les aviez employées. Pour moi, je vous trouve digne de l'estime de tout le monde et c'est aussi sur ce pied-là que je suis votre ami sincère...

Évidemment, comme le constatait Bussy, La Bruyère n'avait pas été soutenu. M. le Prince et M. le Duc s'étaient désintéressés de l'élection de leur gentilhomme. Les Phélippeaux, on peut le présumer, n'étaient pas intervenus. Du moins La Bruyère pouvait-il se glorifier d'avoir vu se porter sur son nom les suffrages les plus illustres de l'Académie, ceux de Racine, Bossuet, Régnier-Desmarais, Boileau.

Deux autres académistes moururent en l'année 1692. Vraisemblablement le moraliste ne brigua point leurs fauteuils, qui furent donnés à Jacques de Turreil et à Fénelon. Il ne se représenta qu'en 1693, Bussy et l'abbé Cureau de la Chambre étant décédés. Deux concurrents étaient avec lui sur les rangs, l'abbé Bignon, parent de Pontchartrain, et La Loubère, gouverneur de Jérôme Phélippeaux. Peu après, ce dernier retirait sa candidature devant celle de La Bruyère. Il semblait donc que celui-ci dût passer sans entraves. Au dernier moment, un sieur Goibaud du Bois lui fut opposé. Mais cet homme avait peu de chances de le terrasser. Car, cette fois, sa candidature était appuyée par Bossuet. Dans l'ombre, les Phélippeaux intriguaient également pour lui, car, délibérément, il avait renoncé à faire la moindre démarche et la moindre visite. On ne peut affirmer qu'en cette occurrence nouvelle les princes aient consenti à servir leur officier, bien que Donneau de Visé prétende que La Bruyère bénéficia « des plus fortes brigues qui aient jamais été faites ».

Le 14 mai 1693, l'Académie déclarait élus, dans deux scrutins préliminaires, l'abbé Bignon au fauteuil de Bussy, La Bruyère au fauteuil de Cureau de la Chambre. Quelques jours plus tard, le roi donnait son approbation indispen-

sable ; le 28 mai le scrutin définitif confirmait les précédents. Le moraliste dès lors procédait à la rédaction de son discours de réception, cependant que les épigrammes pleuvaient sur la Compagnie.

Au dire de Boursault, deux heures avant l'introduction du récipiendaire, les académistes « trouvèrent sur leurs tables » ce quatrain ironique :

Quand, pour s'unir à vous, Alcide se présente,
Pourquoi tant crier haro ?
Dans le nombre des quarante,
Ne faut-il pas un zéro ?

Le lundi 15 juin 1693, eut lieu au Louvre la cérémonie de la réception devant un grand concours de monde.

M. l'abbé Bignon, dit Donneau de Visé dans le *Mercure galant*, confirmé sur ce point par les *Registres de l'Académie*, parla le premier, et fit un discours où l'on n'admira pas moins l'ordre et la liaison ingénieuse de chaque matière que la beauté de l'expression et le tour agréable des pensées. Ce discours, prononcé fort noblement, charma toute l'assemblée et, ce qui vous convaincra que les applaudissements furent sincères, c'est que M. l'archevêque de Paris, étant arrivé quand M. l'abbé Bignon était tout près de finir, le pria de ne le pas priver de la satisfaction d'entendre ce qui venait d'avoir une approbation générale. Ce grand prélat joignit ses prières à l'empressement que chacun faisait paraître de jouir encore du même plaisir, et M. l'abbé Bignon, ne lui pouvant refuser ce qu'il demandait si obligeamment, recommença son discours. L'applaudissement fut encore plus fort qu'il n'avait été la première fois et l'on n'y trouva pour tout défaut que celui d'être trop court.

Au milieu de ce parterre de gens illustres et de grands seigneurs, La Bruyère ne pouvait faire que triste figure. Il se dressa et « ânonna » le discours suivant, dont il dut, à plusieurs reprises, reprendre les passages balbutiés.



DISCOURS

PRONONCÉ

DANS L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE LUNDI 15 JUIN 1693

MESSIEURS,

Il serait difficile d'avoir l'honneur de se trouver au milieu de vous, d'avoir devant ses yeux l'Académie française, d'avoir lu l'histoire de son établissement, sans penser d'abord à celui à qui elle en est redevable (1), et sans se persuader qu'il n'y a rien de plus naturel, et qui doive moins vous déplaire, que d'entamer ce tissu de louanges qu'exigent le devoir et la coutume, par quelques traits où ce grand cardinal soit reconnaissable, et qui en renouvellent la mémoire.

Ce n'est point un personnage qu'il soit facile de rendre ni d'exprimer par de belles paroles ou par de riches figures, par ces discours moins faits pour relever le mérite de celui que l'on veut peindre, que pour montrer tout le feu et toute la vivacité de l'orateur. Suivez le règne de Louis le Juste : c'est la vie du cardinal de Richelieu, c'est son éloge et celui du prince qui l'a mis en œuvre. Que pourrais-je ajouter à des faits encore récents et si mémorables? Ouvrez son *Testament politique*, digérez cet ouvrage : c'est la peinture de son esprit ; son âme tout entière

(1) Le cardinal de Richelieu.

s'y développe ; l'on y découvre le secret de sa conduite et de ses actions ; l'on y trouve la source et la vraisemblance de tant et de si grands événements qui ont paru sous son administration : l'on y voit sans peine qu'un homme qui pense si virilement et si juste a pu agir sûrement et avec succès, et que celui qui a achevé de si grandes choses, ou n'a jamais écrit, ou a dû écrire comme il a fait.

Génie fort et supérieur, il a su tout le fond et tout le mystère du gouvernement ; il a connu le beau et le sublime du ministère ; il a respecté l'étranger, ménagé les couronnes, connu le poids de leur alliance ; il a opposé des alliés à des ennemis ; il a veillé aux intérêts du dehors, à ceux du dedans. Il n'a oublié que les siens : une vie laborieuse et languissante, souvent exposée, a été le prix d'une si haute vertu ; dépositaire des trésors de son maître, comblé de ses bienfaits, ordonnateur, dispensateur de ses finances, on ne saurait dire qu'il est mort riche.

Le croirait-on, messieurs ? cette âme sérieuse et austère, formidable aux ennemis de l'État, inexorable aux factieux, plongée dans la négociation, occupée tantôt à affaiblir le parti de l'hérésie, tantôt à déconcerter une ligue, et tantôt à méditer une conquête, a trouvé le loisir d'être savante, a goûté les belles-lettres et ceux qui en faisaient profession. Comparez-vous, si vous l'osez, au grand Richelieu, hommes dévoués à la fortune, qui par le succès de vos affaires particulières vous jugez dignes que l'on vous confie les affaires publiques ; qui vous donnez pour des génies heureux et pour de bonnes têtes ; qui dites que vous ne savez rien, que vous n'avez jamais lu, que vous ne lirez point, ou pour marquer l'inutilité des sciences, ou pour paraître ne devoir rien aux autres, mais puiser tout de votre fonds. Apprenez que le cardinal de Richelieu a su, qu'il a lu : je ne dis pas qu'il n'a point eu d'éloignement pour les gens de lettres, mais qu'il les a aimés, caressés, favorisés, qu'il leur a ménagé des privilèges, qu'il leur destinait des pensions, qu'il les a réunis en une Compagnie célèbre, qu'il en a fait l'Académie française. Oui, hommes riches et ambitieux, contempteurs de la vertu, et de toute association qui ne roule pas sur les établissements et sur l'intérêt, celle-ci est une des pensées de ce grand ministre, né homme d'État, dévoué à l'État, esprit solide, éminent, capable, dans ce qu'il faisait des motifs les plus relevés et qui tendaient au bien public comme à la gloire de la monarchie ; incapable de concevoir jamais rien qui ne fût digne de lui, du

prince qu'il servait, de la France, à qui il avait consacré ses méditations et ses veilles.

Il savait quelle est la force et l'utilité de l'éloquence, la puissance de la parole qui aide la raison et la fait valoir, qui insinue aux hommes la justice et la probité, qui porte dans le cœur du soldat l'intrépidité et l'audace, qui calme les émotions populaires, qui excite à leurs devoirs les compagnies entières ou la multitude. Il n'ignorait pas quels sont les fruits de l'histoire et de la poésie, quelle est la nécessité de la grammaire, la base et le fondement des autres sciences ; et que pour conduire ces choses à un degré de perfection qui les rendit avantageuses à la République, il fallait dresser le plan d'une compagnie où la vertu seule fût admise, le mérite placé, l'esprit et le savoir rassemblés par des suffrages. N'allons pas plus loin : voilà, messieurs, vos principes et votre règle, dont je ne suis qu'une exception.

Rappelez en votre mémoire, la comparaison ne vous sera pas injurieuse, rappelez ce grand et premier concile où les Pères qui le composaient étaient remarquables chacun par quelques membres mutilés, ou par les cicatrices qui leur étaient restées des fureurs de la persécution ; ils semblaient tenir de leurs plaies le droit de s'asseoir dans cette assemblée générale de toute l'Église : il n'y avait aucun de vos illustres prédécesseurs qu'on ne s'empressât de voir, qu'on ne montrât dans les places, qu'on ne désignât par quelque ouvrage fameux qui lui avait fait un grand nom, et qui lui donnait rang dans cette Académie naissante qu'ils avaient comme fondée. Tels étaient ces grands artisans de la parole, ces premiers maîtres de l'éloquence française ; tels vous êtes, messieurs, qui ne cédez ni en savoir ni en mérite à nul de ceux qui vous ont précédés.

L'un (1), aussi correct dans sa langue que s'il l'avait apprise par règles et par principes, aussi élégant dans les langues étrangères que si elles lui étaient naturelles, en quelque idiome qu'il compose, semble toujours parler celui de son pays : il a entrepris, il a fini une pénible traduction, que le plus bel esprit pourrait avouer, et que le plus pieux personnage devrait désirer d'avoir faite.

L'autre (2) fait revivre Virgile parmi nous, transmet dans notre langue les grâces et les richesses de la latine, fait des

(1) Probablement l'abbé Régnier des Marais, ami de La Bruyère.

(2) Jean Regnaut, sieur de Segrais.

romans qui ont une fin, en bannit le prolix et l'incroyable, pour y substituer le vraisemblable et le naturel.

Un autre (1), plus égal que Marot et plus poète que Voiture, a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux ; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire ; toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise ; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter.

Celui-ci (2) passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie ; il a dans ce qu'il emprunte des autres toutes les grâces de la nouveauté et tout le mérite de l'invention. Ses vers, forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, en seront les derniers débris : on y remarque une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais.

Cet autre (3) vient après un homme loué, applaudi, admiré, dont les vers volent en tous lieux et passent en proverbe, qui prime, qui règne sur la scène, qui s'est emparé de tout le théâtre. Il ne l'en dépossède pas, il est vrai ; mais il s'y établit avec lui : le monde s'accoutume à en voir faire la comparaison. Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré ; quelques autres, qu'il lui soit égalé : ils en appellent à l'autre siècle ; ils attendent la fin de quelques vieillards qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse.

Que dirai-je de ce personnage (4) qui a fait parler si longtemps une envieuse critique et qui l'a fait taire ; qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talents ? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église. Que n'est-il point ? Nommez, messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne.

(1) Jean de La Fontaine.

(2) Nicolas Boileau-Despréaux.

(3) Jean Racine.

(4) Bénigne Bossuet.

Toucherai-je aussi votre dernier choix, si digne de vous (1)? Quelles choses vous furent dites dans la place où je me trouve! Je m'en souviens; et après ce que vous avez entendu, comment osé-je parler? comment daignez-vous m'entendre? Avouons-le, on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation: toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse. On est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme il le dit: on doit être content de soi, si l'on emporte ses réflexions et si l'on en profite. Quelle grande acquisition avez-vous faite en cet homme illustre! A qui m'associez-vous!

Je voudrais, messieurs, moins pressé par le temps et par les bienséances qui mettent des bornes à ce discours, pouvoir louer chacun de ceux qui composent cette Académie par des endroits encore plus marqués et par de plus vives expressions. Toutes les sortes de talents que l'on voit répandus parmi les hommes se trouvent partagés entre vous. Veut-on de diserts orateurs, qui aient semé dans la chaire toutes les fleurs de l'éloquence, qui, avec une saine morale, aient employé tous les tours et toutes les finesses de la langue, qui plaisent par un beau choix de paroles, qui fassent aimer les solennités, les temples, qui y fassent courir? qu'on ne les cherche pas ailleurs, ils sont parmi vous (2). Admire-t-on une vaste et profonde littérature qui aille fouiller dans les archives de l'antiquité pour en retirer des choses ensevelies dans l'oubli, échappées aux esprits les plus curieux, ignorées des autres hommes; une mémoire, une méthode, une précision à ne pouvoir dans ces recherches s'égarer d'une seule année, quelquefois d'un seul jour sur tant de siècles? cette doctrine admirable, vous la possédez; elle est du moins en quelques-uns de ceux qui forment cette savante assemblée (3). Si l'on est curieux du don des langues, joint au double talent de savoir avec exactitude les choses anciennes, et de narrer celles qui sont nouvelles avec autant de simplicité que de vérité, des qualités si rares ne vous manquent pas et sont réunies en un même sujet (4).

(1) Fénelon, reçu le 31 mars 1693.

(2) Bossuet, Fénelon, Fléchier.

(3) Daniel Huet, évêque d'Avranches.

(4) Eusèbe Renaudot.

Si l'on cherche des hommes habiles, pleins d'esprit et d'expérience, qui par le privilège de leurs emplois, fassent parler le prince avec dignité et avec justesse ; d'autres qui placent heureusement et avec succès, dans les négociations les plus délicates, les talents qu'ils ont de bien parler et de bien écrire ; d'autres encore qui prêtent leurs soins et leur vigilance aux affaires publiques, après les avoir employés aux judiciaires, toujours avec une égale réputation : tous se trouvent au milieu de vous, et je souffre à ne les pas nommer.

Si vous aimez le savoir joint à l'éloquence, vous n'attendrez pas longtemps : réservez seulement toute votre attention pour celui qui parlera après moi (1). Que vous manque-t-il enfin ? vous avez des écrivains habiles en l'une et en l'autre oraison ; des poètes en tout genre de poésies, soit morales, soit chrétiennes, soit héroïques, soit galantes et enjouées ; des imitateurs des anciens ; des critiques austères ; des esprits fins, délicats, subtils, ingénieux, propres à briller dans les conversations et dans les cercles. Encore une fois, à quels hommes, à quels grands sujets m'associez-vous !

Mais avec qui daignez-vous aujourd'hui me recevoir ? Après qui vous fais-je ce public remerciement (2) ? Il ne doit pas néanmoins, cet homme si louable et si modeste, appréhender que je le loue : si proche de moi, il aurait autant de facilité que de disposition à m'interrompre. Je vous demanderai plus volontiers : à qui me faites-vous succéder ? A un homme QUI AVAIT DE LA VERTU (3).

Quelquefois, messieurs, il arrive que ceux qui vous doivent les louanges des illustres morts dont ils remplissent la place, hésitent, partagés entre plusieurs choses qui méritent également qu'on les relève. Vous aviez choisi en M. l'abbé de La Chambre un homme si pieux, si tendre, si charitable, si louable par le cœur, qui avait des mœurs si sages et si chrétiennes, qui était si touché de religion, si attaché à ses devoirs, qu'une de ses moindres qualités était de bien écrire. De solides vertus, qu'on voudrait célébrer, font passer légèrement sur son érudition ou sur son éloquence ; on estime encore plus sa vie et sa conduite que ses ouvrages. Je préférerais en effet de prononcer le discours

(1) François Charpentier, doyen de l'Académie, qui répondit à La Bruyère.

(2) Après l'abbé Bignon.

(3) Pierre Cureau, sieur de la Chambre, curé de Saint-Barthélemy.

funèbre de celui à qui je succède, plutôt que de me borner à un simple éloge de son esprit. Le mérite en lui n'était pas une chose acquise, mais un patrimoine, un bien héréditaire, si du moins il en faut juger par le choix de celui qui avait livré son cœur, sa confiance, toute sa personne, à cette famille, qui l'avait rendue comme votre alliée, puisqu'on peut dire qu'il l'avait adoptée, et qu'il l'avait mise avec l'Académie française sous sa protection.

Je parle du chancelier Séguier (1). On s'en souvient comme de l'un des plus grands magistrats que la France ait nourris depuis ses commencements. Il a laissé à douter en quoi il excellait davantage, ou dans les belles-lettres, ou dans les affaires; il est vrai du moins, et on en convient, qu'il surpassait en l'un et en l'autre tous ceux de son temps. Homme grave et familier, profond dans les délibérations, quoique doux et facile dans le commerce, il a eu naturellement ce que tant d'autres veulent avoir et ne se donnent pas, ce qu'on n'a point par l'étude et par l'affectation, par les mots graves ou sentencieux, ce qui est plus rare que la science, et peut-être que la probité, je veux dire de la dignité. Il ne la devait point à l'éminence de son poste; au contraire, il l'a anobli : il a été grand et accrédité sans ministère, et on ne voit pas que ceux qui ont su tout réunir en leurs personnes l'aient effacé.

Vous le perdistes il y a quelques années, ce grand protecteur. Vous jetâtes la vue autour de vous, vous promenâtes vos yeux sur tous ceux qui s'offraient et qui se trouvaient honorés de vous recevoir; mais le sentiment de votre perte fut tel, que dans les efforts que vous fîtes pour la réparer, vous osâtes penser à celui qui seul pouvait vous la faire oublier et la tourner à votre gloire (2). Avec quelle bonté, avec quelle humanité ce magnanime prince vous a-t-il reçus! N'en soyons pas surpris, c'est son caractère : le même, messieurs, que l'on voit éclater dans toutes les actions de sa belle vie, mais que les surprenantes révolutions arrivées dans un royaume voisin et allié de la France ont mis dans le plus beau jour qu'il pouvait jamais recevoir.

Quelle facilité est la nôtre pour perdre tout d'un coup le sentiment et la mémoire des choses dont nous nous sommes

(1) Pierre Séguier, chancelier de France, deuxième protecteur de l'Académie.

(2) Louis XIV.

vus le plus fortement imprimés ! Souvenons-nous de ces jours tristes que nous avons passés dans l'agitation et dans le trouble, curieux, incertains quelle fortune auraient courue un grand roi, une grande reine, le prince leur fils, famille auguste, mais malheureuse, que la piété et la religion avaient poussée jusqu'aux dernières épreuves de l'adversité (1). Hélas ! avaient-ils péri sur la mer ou par les mains de leurs ennemis ? Nous ne le savions pas : on s'interrogeait, on se promettait réciproquement les premières nouvelles qui viendraient sur un événement si lamentable. Ce n'était plus une affaire publique, mais domestique ; on n'en dormait plus, on s'éveillait les uns les autres pour s'annoncer ce qu'on en avait appris. Et quand ces personnes royales, à qui l'on prenait tant d'intérêt, eussent pu échapper à la mer ou à leur patrie, était-ce assez ? ne fallait-il pas une terre étrangère où ils pussent aborder, un roi également bon et puissant qui pût et qui voulût les recevoir ? Je l'ai vue, cette réception, spectacle tendre s'il en fut jamais ! On y versait des larmes d'admiration et de joie. Ce prince (2) n'a pas plus de grâce, lorsque, à la tête de ses camps et de ses armées, il foudroie une ville qui lui résiste, ou qu'il dissipe les troupes ennemies du seul bruit de son approche.

S'il soutient cette longue guerre (3), n'en doutons pas, c'est pour nous donner une paix heureuse, c'est pour l'avoir à des conditions qui soient justes et qui fassent honneur à la nation, qui ôtent pour toujours à l'ennemi l'espérance de nous troubler par de nouvelles hostilités. Que d'autres publient, exaltent ce que ce grand roi a exécuté, ou par lui-même, ou par ses capitaines, durant le cours de ces mouvements dont toute l'Europe est ébranlée : ils ont un sujet vaste et qui les exercera longtemps. Que d'autres augurent, s'ils le peuvent, ce qu'il veut achever dans cette campagne. Je ne parle que de son cœur, que de la pureté et de la droiture de ses intentions : elles sont connues, elles lui échappent. On le félicite sur des titres d'honneur dont il vient de gratifier quelques grands de son État : que dit-il ? qu'il ne peut être content quand tous ne le sont pas, et qu'il lui est impossible que tous le soient comme il le voudrait. Il sait, messieurs, que la fortune d'un roi est de prendre des villes, de gagner des batailles, de reculer ses frontières, d'être craint de

(1) La Bruyère évoque ici la révolution d'Angleterre.

(2) Louis XIV.

(3) Contre la ligue d'Augsbourg.

ses ennemis ; mais que la gloire du souverain consiste à être aimé de ses peuples, en avoir le cœur, et par le cœur tout ce qu'ils possèdent. Provinces éloignées, provinces voisines, ce prince humain et bienfaisant, que les peintres et les statuaires nous défigurent, vous tend les bras, vous regarde avec des yeux tendres et pleins de douceur ; c'est là son attitude : il veut voir vos habitants, vos bergers danser au son d'une flûte champêtre sous les saules et les peupliers, y mêler leurs voix rustiques, et chanter les louanges de celui qui avec la paix et les fruits de la paix leur aura rendu la joie et la sérénité.

C'est pour arriver à ce comble de ses souhaits, la félicité commune, qu'il se livre aux travaux et aux fatigues d'une guerre pénible, qu'il essuie l'inclémence du ciel et des saisons, qu'il expose sa personne, qu'il risque une vie heureuse : voilà son secret et les vues qui le font agir ; on les pénètre, on les discerne par les seules qualités de ceux qui sont en place, et qui l'aident de leurs conseils. Je ménage leur modestie : qu'ils me permettent seulement de remarquer qu'on ne devine point les projets de ce sage prince ; qu'on devine, au contraire, qu'on nomme les personnes qu'il va placer, et qu'il ne fait que confirmer la voix du peuple dans le choix qu'il fait de ses ministres. Il ne se décharge pas entièrement sur eux du poids de ses affaires ; lui-même, si je l'ose dire, il est son principal ministre. Toujours appliqué à nos besoins, il n'y a pour lui ni temps de relâche ni heures privilégiées : déjà la nuit s'avance, les gardes sont relevées aux avenues de son palais, les astres brillent au ciel et font leur course ; toute la nature repose, privée du jour, ensevelie dans les ombres : nous reposons aussi, tandis que ce roi, retiré dans son balustre, veille seul sur nous et sur tout l'État. Tel est, messieurs, le protecteur que vous vous êtes procuré, celui de ses peuples.

Vous m'avez admis dans une Compagnie illustrée par une si haute protection. Je ne le dissimule pas, j'ai assez estimé cette distinction pour désirer de l'avoir dans toute sa fleur et dans toute son intégrité, je veux dire de la devoir à votre seul choix ; et j'ai mis votre choix à tel prix, que je n'ai pas osé en blesser, pas même en effleurer la liberté, par une importune sollicitation. J'avais d'ailleurs une juste défiance de moi-même, je sentais de la répugnance à demander d'être préféré à d'autres qui pouvaient être choisis. J'avais cru entrevoir, messieurs, une chose que je ne devais avoir aucune peine à croire, que vos inclinations se tournaient ailleurs, sur un sujet digne, sur un

homme rempli de vertus, d'esprit et de connaissances, qui était tel avant le poste de confiance qu'il occupe, et qui serait tel encore s'il ne l'occupait plus (1). Je me sens touché, non de sa déférence, je sais celle que je lui dois, mais de l'amitié qu'il m'a témoignée, jusques à s'oublier en ma faveur. Un père mène son fils à un spectacle : la foule y est grande, la porte est assiégée ; il est haut et robuste, il fend la presse ; et comme il est près d'entrer, il pousse son fils devant lui, qui, sans cette précaution, ou n'entrerait point, ou entrerait tard. Cette démarche d'avoir supplié quelques-uns de vous, comme il a fait, de détourner vers moi leurs suffrages, qui pouvaient si justement aller à lui, elle est rare, puisque dans ces circonstances elle est unique, et elle ne diminue rien de ma reconnaissance envers vous, puisque vos voix seules, toujours libres et arbitraires, donnent une place dans l'Académie française.

Vous me l'avez accordée, messieurs, et de si bonne grâce, avec un consentement si unanime, que je la dois et la veux tenir de votre seule magnificence. Il n'y a ni poste, ni crédit, ni richesses, ni titres, ni autorité, ni faveur qui aient pu vous plier à faire ce choix : je n'ai rien de toutes ces choses, tout me manque. Un ouvrage qui a eu quelque succès par sa singularité, et dont les fausses, je dis les fausses et malignes applications pouvaient me nuire auprès des personnes moins équitables et moins éclairées que vous, a été toute la médiation que j'ai employée, et que vous avez reçue. Quel moyen de me repentir jamais d'avoir écrit ?

Avant même de parler, La Bruyère pouvait considérer, à la contenance de certains de ses collègues et d'une partie de l'assemblée, quels étaient ses amis et quels étaient ses ennemis. Nul discours n'est moins enflammé que le sien. Selon Donneau de Visé, on le jugea « directement audessous de rien ». Mais les propos du gazetier démentent la réalité des faits. A la vérité, ce discours produisit un effet intense. On n'était point, jusqu'à l'heure, accoutumé à entendre louer les anciens protecteurs de l'Académie,

(1) Simon de la Loubère, précepteur de Jérôme Phélippeaux. Il avait retiré sa candidature devant celle de La Bruyère.

quelques membres vivants de la compagnie et le mort dont on prenait la place. Les personnages passés sous silence reprochèrent amèrement au récipiendaire d'avoir, sur cette scène nouvelle, tracé des *Caractères* inédits. On l'accusa, en outre, de n'avoir encensé que ses partisans. D'aucuns virent, dans un passage, une critique de Louvois.

Au dire du Père Léonard, l'Académie aurait, à la suite de ce discours, violemment gourmandé l'orateur et délibéré sur plusieurs questions. Il fut d'abord décidé que les futurs récipiendaires soumettraient leurs harangues, avant de les prononcer, à l'examen de la Compagnie. Ensuite on s'occupa du parallèle que La Bruyère avait fait entre Racine et Corneille, donnant au premier la supériorité sur l'autre. Thomas Corneille et Fontenelle, frère et neveu du second, s'étaient vivement formalisés de ce parallèle et en avaient demandé la suppression. Racine, de son côté, avait menacé de désertier l'Académie et d'adresser au roi une protestation si l'on supprimait les éloges qui lui étaient accordés. L'écho de la dispute était parvenu au public et les vaudevillistes chantèrent sur l'air : *D'une main je tiens mon pot* :

Les quarante beaux esprits
Grâce à Racine ont pris
L'excellent et beau La Bruyère,
Dont le discours ne fut pas bon.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Avec un air de soldat,
Bien qu'il soit un pied-plat,
Devant les maîtres du langage,
Il parla presque bas-breton.
Du dernier, etc...

Dans son fichu compliment
Il dit effrontément
Qu'il n'avait pas brigué sa place,
Cet endroit fut assez bouffon...
Du dernier, etc...

Quelques-uns, s'adressant spécialement à Racine, disaient :

Suis ce que je te conseille :
 Sans t'en vouloir plaindre au roi,
 Souffre que le grand Corneille
 Soit mis au-dessus de toi...
 — Je ne saurais
 — Qu'il soit en place pareille...
 — J'en mourrais.

Ta vanité me chagrine.
 Loin d'être friand d'honneur,
 La dévotion, Racine,
 Veut qu'on soit humble de cœur...
 — Je ne saurais
 — Fais-en du moins quelque mine.
 — J'en mourais !...

La discussion s'aggrava d'une autre complication. Dédaignant les coutumes de l'Académie, La Bruyère avait confié l'impression de son discours à son propre libraire, Étienne Michallet, et non au libraire assermenté de la compagnie, J.-B. Coignard. Celui-ci avait probablement invoqué ses droits. Finalement les choses s'arrangèrent, avec l'intervention de l'abbé Bignon et de Bossuet. Les suppressions ne furent pas faites et les deux libraires imprimèrent la harangue simultanément.

Mais La Bruyère demeurait suspect à beaucoup de ses collègues. On le considérait avec la même animosité que jadis Furetière, lequel, pour avoir concurrencé l'Académie et fait paraître avant elle un *Dictionnaire* de la langue française, fut chassé de son sein. Boileau désapprouvait ses actes et ne cachait point qu'à son avis le discours incriminé était mauvais. Bossuet, pour atténuer les froissements réciproques et rapprocher les adversaires, offrit un dîner où toute la Compagnie fut invitée. L'entente ne parut pas s'être faite après cette agape.

Car si, comme le prétend le moraliste, son discours imprimé fut apprécié par Louis XIV, applaudi par les princes

à Chantilly, loué par quelques savants, comme Basnage et Bayle, il continua à soulever les blâmes de la ville. *Le Mercure galant* contribuait à provoquer ces blâmes. Thomas Corneille et Donneau de Visé y avaient inséré un article fort impertinent. Le moraliste souffrait impatiemment la médisance de ses ennemis. Il eut, dit-on, le désir ardent de s'en venger. Il se renseigna auprès de quelques avocats sur les chances d'un procès. On le dissuada de l'intenter. Il avait, en effet, les premiers torts. Il songea ensuite à lancer une « lettre à un ami sur son différend avec l'Académie ». Puis il y renonça. Il parut même avoir oublié ses griefs. Mais il n'avait rien oublié. La huitième édition des *Caractères*, parue en 1694, contenait un portrait de Thomas Corneille dont l'amour-propre de celui-ci dut cruellement souffrir :

CYDIAS OU LE BEL ESPRIT

Ascagne est statuaire, Hégion fondeur, Eschive foulon, et *Cydias* bel esprit, c'est sa profession. Il a une enseigne, un atelier, des ouvrages de commande et des compagnons qui travaillent sous lui : il ne vous saurait rendre de plus d'un mois les stances qu'il vous a promises, s'il ne manque de parole à Dosithée, qui l'a engagé à faire une élégie : une idylle est sur le métier, c'est pour Crantor, qui le presse, et qui lui laisse espérer un riche salaire. Prose, vers, que voulez-vous ? Il réussit également en l'un et en l'autre. Demandez-lui des lettres de consolation, ou sur une absence, il les entreprendra ; prenez-les toutes faites et entrez dans son magasin, il y a à choisir. Il a un ami qui n'a point d'autre fonction sur la terre que de le promettre longtemps à un certain monde et de le présenter enfin dans les maisons comme homme rare et d'une exquise conversation : et là, ainsi que le musicien chante et que le joueur de luth touche son luth devant les personnes à qui il a été promis, *Cydias*, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu sa main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiqués. Différent de ceux qui convenant de principes, et connaissant la raison ou la vérité qui est une, s'arrachent la parole l'un à l'autre pour s'accorder sur leurs sentiments, il n'ouvre la bouche que pour contredire : « Il me semble,

dît-il gracieusement, que c'est tout le contraire de ce que vous dites ; » ou : « Je ne saurais être de votre opinion ; » ou bien : « Ça été autrefois mon entêtement, comme il est le vôtre, mais... Il y a trois choses, ajoute-t-il à considérer... » et il en ajoute une quatrième : fade discoureur, qui n'a pas mis plutôt le pied dans une assemblée, qu'il cherche quelques femmes auprès de qui il puisse s'insinuer, se parer de son bel esprit ou de sa philosophie et mettre en œuvre ses rares conceptions ; car soit qu'il parle ou qu'il écrive, il ne doit pas être soupçonné d'avoir en vue ni le vrai ni le faux, ni le raisonnable, ni le ridicule : il évite uniquement de donner dans le sens des autres et d'être de l'avis de quelqu'un ; aussi attend-il dans un cercle que chacun se soit expliqué sur le sujet qui s'est offert, ou souvent qu'il a amené lui-même, pour dire dogmatiquement des choses toutes nouvelles, mais à son gré décisives et sans réplique. *Cydias* s'égalait à Lucien et à Sénèque, se met au-dessus de Platon, de Virgile et de Théocrite ; et son flatteur a soin de le confirmer tous les matins dans cette opinion. Uni de goût et d'intérêt avec les contempteurs d'Homère, il attend paisiblement que les hommes détrompés lui préfèrent les poètes modernes ; il se met en ce cas à la tête de ces derniers, et il sait à qui il adjuge la seconde place. C'est, en un mot, un composé du pédant et du précieux, fait pour être admiré de la bourgeoisie et de la province, en qui néanmoins on n'aperçoit rien de grand que l'opinion qu'il a de lui-même.

Après cela, on n'a pas besoin de se demander comment les deux hommes se regardèrent désormais. Dans cette huitième édition des *Caractères* était également publié le discours de La Bruyère. Cette fois, il était précédé d'une *Préface*. C'est en cette préface que le moraliste répondait à tous ses ennemis. Elle avait été soigneusement mûrie et écrite avec attention. Elle ne laissait aucune attaque sans réplique. Elle touchait au point sensible les méchants et les sots qui s'étaient efforcés d'opprimer un génie sans grâces extérieures peut-être, mais assurément doué de toutes les séductions intellectuelles.



PRÉFACE AU DISCOURS

PRONONCÉ

DANS L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ceux qui, interrogés sur le discours que je lis à l'Académie française le jour que j'eus l'honneur d'y être reçu, ont dit sèchement que j'avais fait des caractères, croyant le blâmer, en ont donné l'idée la plus avantageuse que je pouvais moi-même désirer : car le public ayant approuvé ce genre d'écrire où je me suis appliqué depuis quelques années, c'était le prévenir en ma faveur que de faire une telle réponse. Il ne restait plus que de savoir si je n'aurais pas dû renoncer aux caractères dans le discours dont il s'agissait ; et cette question s'évanouit dès qu'on sait que l'usage a prévalu qu'un nouvel académicien compose celui qu'il doit prononcer, le jour de sa réception, de l'éloge du roi, de ceux du cardinal de Richelieu, du chancelier Seguier, de la personne à qui il succède, et de l'Académie française. De ces cinq éloges, il y en a quatre de personnels : or je demande à mes censeurs qu'ils me posent si bien la différence qu'il y a des éloges personnels aux caractères qui louent, que je la puisse sentir et avouer ma faute. Si, chargé de faire quelque autre harangue, je retombe encore dans des peintures, c'est alors qu'on pourra écouter leur critique, et peut-être me condamner : je dis peut-être, puisque les caractères, ou du moins les images des choses et des personnes, sont inévitables dans l'oraison, que tout écrivain est peintre, et tout excellent écrivain excellent peintre.

J'avoue que j'ai ajouté à ces tableaux, qui étaient de com-

mande, les louanges de chacun des hommes illustres qui composent l'Académie française; et ils ont dû me le pardonner, s'ils ont fait attention qu'autant pour ménager leur pudeur que pour éviter les caractères, je me suis abstenu de toucher à leurs personnes, pour ne parler que de leurs ouvrages, dont j'ai fait des éloges publics plus ou moins étendus, selon que les sujets qu'ils y ont traités pouvaient l'exiger. « J'ai loué des académiciens encore vivants, disent quelques-uns. — Il est vrai; mais je les ai loués tous: qui d'entre eux aurait une raison de se plaindre? — C'est une coutume toute nouvelle, ajoutent-ils, et qui n'avait point encore eu d'exemple. » Je veux en convenir, et que j'ai pris soin de m'écarter des lieux communs et des phrases proverbiales usées depuis si longtemps, pour avoir servi à un nombre infini de pareils discours depuis la naissance de l'Académie française. M'était-il donc si difficile de faire entrer Rome et Athènes, le lycée et le portique, dans l'éloge de cette savante Compagnie (1)? *Etre au comble de ses vœux de se voir académicien; protester que ce jour où l'on jouit pour la première fois d'un si rare bonheur est le jour le plus beau de sa vie, douter si cet honneur qu'on vient de recevoir est une chose vraie ou qu'on ait songé; espérer de puiser désormais à la source les plus pures eaux de l'éloquence française; n'avoir accepté, n'avoir désiré une telle place que pour profiter des lumières de tant de personnes si éclairées; promettre que, tout indigne de leur choix qu'on se reconnaît, on s'efforcera de s'en rendre digne* (2): cent autres formules de pareils compliments sont-elles si rares et si peu connues que je n'eusse pu les trouver, les placer et en mériter des applaudissements?

Parce donc que j'ai cru que quoique l'envie et l'injustice publient de l'Académie française, quoi qu'elles veuillent dire de son âge d'or et de sa décadence, elle n'a jamais, depuis son établissement, rassemblé un si grand nombre de personnages illustres pour toutes sortes de talents et en tout genre d'érudition, qu'il est facile aujourd'hui d'y en remarquer; et que dans cette prévention où je suis, je n'ai pas espéré que cette Compagnie pût être une autre fois plus belle à peindre, ni prise dans un jour plus favorable, et que je me suis servi de l'occasion, ai-je

(1) *Discours de réception* de l'abbé Bignon. 15 juin 1693.

(2) La Bruyère emprunte ironiquement ces citations aux *Discours de réception* de Pellisson, de l'abbé de Montigny, de Quinault, de Perrault, de Nicolas Boileau, de Thomas Corneille, de l'abbé Testu et de Pavillon.

rien fait qui doive m'attirer les moindres reproches? Cicéron a pu louer impunément Brutus, César, Pompée, Marcellus, qui étaient vivants, qui étaient présents : il les a loués plusieurs fois : il les a loués seuls dans le sénat, souvent en présence de leurs ennemis, toujours devant une compagnie jalouse de leur mérite, et qui avait bien d'autres délicatesses de politique sur la vertu des grands hommes que n'en saurait avoir l'Académie française. J'ai loué les académiciens, je les ai loués tous, et ce n'a pas été impunément : que me serait-il arrivé si je les avais blâmés tous?

Je viens d'entendre, a dit Théobalde (1), *une grande vilaine harangue qui m'a fait bâiller vingt fois, et qui m'a emmené à la mort*. Voilà ce qu'il a dit, et voilà ensuite ce qu'il a fait, lui et peu d'autres qui ont cru devoir entrer dans les mêmes intérêts. Ils partirent pour la cour le lendemain de la prononciation de ma harangue ; ils allèrent de maisons en maisons ; ils dirent aux personnes auprès de qui ils ont accès que je leur avais balbutié la veille un discours où il n'y avait ni style ni sens commun, qui était rempli d'extravagances, et une vraie satire. Revenus à Paris, ils se cantonnèrent en divers quartiers, où ils répandirent tant de venin contre moi, s'acharnèrent si fort à diffamer cette harangue, soit dans leurs conversations, soit dans les lettres qu'ils écrivirent à leurs amis dans les provinces, en dirent tant de mal, et le persuadèrent si fortement à qui ne l'avait pas entendue, qu'ils crurent pouvoir insinuer au public, ou que *les Caractères* faits de la même main étaient mauvais, ou que, s'ils étaient bons, je n'en étais pas l'auteur, mais qu'une femme de mes amies m'avait fourni ce qu'il y avait de plus supportable. Ils prononcèrent aussi que je n'étais pas capable de faire rien de suivi, pas même la moindre préface : tant ils estimaient impraticable à un homme même qui est dans l'habitude de penser, et d'écrire ce qu'il pense, l'art de lier ses pensées et de faire des transitions (2).

Ils firent plus : violant les lois de l'Académie française, qui défend aux académiciens d'écrire ou de faire écrire contre leurs confrères, ils lâchèrent sur moi deux auteurs associés à une même gazette (3) : ils les animèrent, non pas à publier contre moi

(1) Il s'agit ici de Fontenelle.

(2) *Mercurie galant*.

(3) *Ibid.* Les deux auteurs étaient Thomas Corneille et Donneau de Visé.

une satire fine et ingénieuse, ouvrage trop au-dessous des uns et des autres, facile à manier, et dont les moindres esprits se trouvent capables, mais à me dire de ces injures grossières et personnelles, si difficiles à rencontrer, si pénibles à prononcer ou à écrire, surtout à des gens à qui je veux croire qu'il reste encore quelque pudeur et quelque soin de leur réputation.

Et en vérité, je ne doute point que le public ne soit enfin étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits. Ces oiseaux lugubres semblent, par leurs cris continuels, leur vouloir imputer le décri universel où tombe nécessairement tout ce qu'ils exposent au grand jour de l'impression : comme si on était cause qu'ils manquent de force et d'haleine, ou qu'on dût être responsable de cette médiocrité répandue sur leurs ouvrages. S'il s'imprime un livre de mœurs assez mal digéré pour tomber de soi-même et ne pas exciter leur jalousie, ils le louent volontiers, et plus volontiers encore ils n'en parlent point : mais s'il est tel que le monde en parle, ils l'attaquent avec furie. Prose, vers, tout est sujet à leur censuré, tout est en proie à une haine implacable, qu'ils ont conçue contre ce qui ose paraître dans quelque perfection, et avec les signes d'une approbation publique. On ne sait plus quelle morale leur fournir qui leur agréé : il faudra leur rendre celle de la Serre (1) ou de des Marets (2), et, s'ils en sont crus, revenir au *Pédagogue chrétien* (3) et à la *Cour sainte* (4). Il paraît une nouvelle satire

(1) Jean Puget, sieur de la Serre (1606-1665), polygraphe abondant qui a laissé des tragédies aujourd'hui oubliées, des ouvrages pieux et divers traités de morale, dont : *L'Entretien des bons esprits sur les vanités du monde*, 1629 ; *Le Bréviaire des courtisans*, 1630 ; *Le Tombeau des délices du monde*, 1631 ; *Le Miroir qui ne flatte point*, 1632 ; *Le Réveille-Matin des Dames*, 1671, etc...

(2) Jean Desmarets, sieur de Saint-Sorlin. On a de lui des tragédies, dont quelques-unes écrites en collaboration avec le cardinal de Richelieu, des poésies, des romans et des livres de morale, dont *Le Combat spirituel ou de la Perfection de la vie chrétienne*, 1654 ; *Les Délices de l'esprit*, 1661, etc...

(3) Pierre d'OUTREMAN, *Le Pédagogue chrétien, ou la manière de vivre chrétiennement, tirée de la sainte Écriture*, 1637, in-8°, réimprimé sous le titre : *Le vray pédagogue chrétien, par Philippe (sic) d'Outreman*, 1681, in-4°.

(4) *La Cour sainte, ou l'Institution chrétienne des grands avec les*

écrite contre les vices en général, qui d'un vers fort et d'un style d'airain, enfonce ses traits contre l'avarice, l'excès du jeu, la chicane, la mollesse, l'ordure et l'hypocrisie, où personne n'est nommé, ni désigné, où nulle femme vertueuse ne peut ni ne doit se reconnaître (1) : un Bourdaloue en chaire ne fait point de peintures du crime ni plus vives ni plus innocentes : il n'importe, *c'est médisance, c'est calomnie*. Voilà depuis quelque temps leur unique ton, celui qu'ils emploient contre les ouvrages de mœurs qui réussissent : ils y prennent tout littéralement, ils les lisent comme une histoire, ils n'y entendent ni la poésie ni la figure : ainsi ils les condamnent : ils y trouvent des endroits faibles : il y en a dans Homère, dans Pindare, dans Virgile et dans Horace : où n'y en a-t-il point ? si ce n'est peut-être dans leurs écrits. Bernin n'a pas manié le marbre ni traité toutes ses figures d'une égale force : mais on ne laisse pas de voir, dans ce qu'il a moins heureusement rencontré, de certains traits si achevés, tout proche de quelques autres qui le sont moins, qu'ils découvrent aisément l'excellence de l'ouvrier : si c'est un cheval, les crins sont tournés d'une main hardie, ils voltigent et semblent être le jouet du vent : l'œil est ardent, les naseaux soufflent le feu et la vie : un ciseau de maître s'y retrouve en mille endroits : il n'est pas donné à ses copistes ni à ses envieux d'arriver à de telles fautes par leurs chefs-d'œuvre : l'on voit bien que c'est quelque chose de manqué par un habile homme, et une faute de Praxitèle.

Mais qui sont ceux qui, si tendres et si scrupuleux, ne peuvent même supporter que, sans blesser et sans nommer les vicieux, on se déclare contre le vice ? sont-ce des chartreux et des solitaires ? sont-ce les jésuites, hommes pieux et éclairés ? sont-ce ces hommes religieux qui habitent en France les cloîtres et les abbayes ? Tous au contraire lisent ces sortes d'ouvrages, et en particulier, et en public, à leurs récréations : ils en inspirent la lecture à leurs pensionnaires, à leurs élèves : ils en dépeuplent les boutiques, ils les conservent dans leurs bibliothèques. N'ont-ils pas les premiers reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères* ? N'ont-ils pas observé que, de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontre dans le objet de pa-

exemples de ceux qui dans les cours ont fleuri en sordide, par le R. P. Nicolas CASSIN, Paris, 1623, in-8°.

(1) *La Dixième satire* de Boileau, sur les femmes, 1633.

sions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu; qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué, et peut-être confondu; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées: où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins? Qui sont donc ceux qui osent répéter contre un ouvrage si sérieux et si utile ce continuel refrain: *C'est médisance, c'est calomnie?* Il faut les nommer: ce sont des poètes; mais quels poètes? Des auteurs d'hymnes sacrés ou des traducteurs de psaumes, des Godeau (1) ou des Corneille (2)? Non, mais des faiseurs de stances et d'élégies amoureuses, de ces beaux esprits qui tournent un sonnet sur une absence ou sur un retour, qui font une épigramme sur une belle gorge, et un madrigal sur une jouissance (3). Voilà ceux qui, par délicatesse de conscience, ne souffrent qu'impatiemment qu'en ménageant les particuliers avec toutes les précautions que la prudence peut suggérer, j'essaye, dans mon livre des *Mœurs*, de décrier, s'il est possible, tous les vices du cœur et de l'esprit, de rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien. Tels ont été les Théobaldes, ou ceux du moins qui travaillent sous eux et dans leur atelier.

Ils sont encore allés plus loin: car palliant d'une politique zélée le chagrin de ne se sentir pas à leur gré si bien loués et si longtemps que chacun des autres académiciens, ils ont osé faire des applications délicates et dangereuses de l'endroit de ma harangue où m'exposant seul à prendre le parti de toute la littérature contre leurs plus irréconciliables ennemis, gens pécu-

(1) Antoine Godeau (1605-1672), évêque de Grasse et de Vence. On a de lui, avec des paraphrases et des traductions de psaumes, divers ouvrages galants et chrétiens et, en particulier, *Hymne de Sainte Geneviève, patronne de la ville de Paris*, 1652, in-4°.

(2) De Pierre CORNEILLE, on a *l'Imitation de Jésus-Christ traduite et paraphrasée en vers français*, 1656, in-4°.

(3) Peut-être La Bruyère fait-il allusion à quelques auteurs de son temps. Mais nous ne le croyons pas. Il parle en général. Les recueils de poésies, collectifs et particuliers, du dix-septième siècle sont pleins des facéties galantes qu'il raille. Sur les *Jouissances*, genre poétique, Voir notre volume, *Madame de la Suze et la Société précieuse*, 1908, p. 209.

nieux, que l'excès d'argent ou qu'une fortune faite par de certaines voies, jointe à la faveur des grands, qu'elle leur attire nécessairement, mène jusqu'à une froide insolence. je leur fais à la vérité à tous une vive apostrophe, mais qu'il n'est pas permis de détourner de dessus eux pour la rejeter sur un seul et sur tout autre.

Ainsi en usent à mon égard, excités peut-être par les Théobaldes, ceux qui, se persuadant qu'un auteur écrit seulement pour les amuser par la satire, et point du tout pour les instruire par une saine morale, au lieu de prendre pour eux et de faire servir à la correction de leurs mœurs les divers traits qui sont semés dans un ouvrage, s'appliquent à découvrir, s'ils le peuvent, quels de leurs amis ou de leurs ennemis ces traits peuvent regarder, négligent dans un livre tout ce qui n'est que remarques solides ou sérieuses réflexions, quoique en si grand nombre qu'elles le composent presque tout entier, pour ne s'arrêter qu'aux peintures ou aux caractères ; et après les avoir expliqués à leur manière et en avoir cru trouver les originaux, donnent au public de longues listes, ou, comme ils les appellent, des clefs : fausses clefs, et qui leur sont aussi inutiles qu'elles sont injurieuses aux personnes dont les noms s'y voient déchiffrés, et à l'écrivain qui en est la cause, quoique innocente.

J'avais pris la précaution de protester dans une préface contre toutes ces interprétations, que quelque connaissance que j'ai des hommes m'avait fait prévoir, jusqu'à hésiter quelque temps si je devais rendre mon livre public, et à balancer entre le désir d'être utile à ma patrie par mes écrits, et la crainte de fournir à quelques-uns de quoi exercer leur malignité. Mais puisque j'ai eu la faiblesse de publier ces *Caractères*, quelle digne élèverai-je contre ce déluge d'explications qui inonde la ville, et qui bientôt va gagner la cour? Dirai-je sérieusement, et protesterai-je avec d'horribles serments, que je ne suis ni auteur ni complice de ces clefs qui courent ; que je n'en ai donné aucune ; que mes plus familiers amis savent que je les leur ai toutes refusées ; que les personnes les plus accréditées de la cour ont désespéré d'avoir mon secret? N'est-ce pas la même chose que si je me tourmentais beaucoup à soutenir que je ne suis pas un malhonnête homme, un homme sans pudeur, sans mœurs, sans conscience, tel enfin que les gazetiers dont je viens de parler ont voulu me représenter dans leur libelle diffamatoire?

Mais, d'ailleurs, comment aurais-je donné ces sortes de clefs,

si je n'ai pu moi-même les forger telles qu'elles sont et que je les ai vues? Étant presque toutes différentes entre elles, quel moyen de les faire servir à une même entrée, je veux dire à l'intelligence de mes *Remarques*? Nommant des personnes de la cour et de la ville à qui je n'ai jamais parlé, que je ne connais point, peuvent-elles partir de moi et être distribuées de ma main? Aurais-je donné celles qui se fabriquent à Romorantin, à Mortagne et à Belesme, dont les différentes applications sont à la baillive, à la femme de l'assesseur, au président de l'Élection, au prévôt de la maréchaussée et au prévôt de la collégiate (1)? Les noms y sont fort bien marqués; mais ils ne m'aident pas davantage à connaître les personnes. Qu'on me permette ici une vanité sur mon ouvrage: je suis presque disposé à croire qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de particuliers, et que chacun y croit voir ceux de sa ville ou de sa province. J'ai peint à la vérité d'après nature, mais je n'ai pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans mon livre des *Mœurs*. Je ne me suis point loué au public pour faire des portraits qui ne fussent que vrais et ressemblants, de peur que quelquefois ils ne fussent pas croyables et ne parussent feints ou imaginés. Me rendant plus difficile, je suis allé plus loin: j'ai pris un trait d'un côté et un trait d'un autre; et de ces divers traits qui pouvaient convenir à une même personne, j'en ai fait des peintures vraisemblables, cherchant moins à réjouir les lecteurs par le caractère, ou, comme le disent les mécontents, par la satire de quelqu'un, qu'à leur proposer des défauts à éviter et des modèles à suivre.

Il me semble donc que je dois être moins blâmé que plaint de ceux qui, par hasard, verraient leurs noms écrits dans ces insolentes listes, que je désavoue et que je condamne autant qu'elles le méritent. J'ose même attendre d'eux cette justice, que, sans s'arrêter à un auteur moral qui n'a eu nulle intention de les offenser par son ouvrage, ils passeront jusqu'aux interprètes, dont la noirceur est inexcusable. Je dis en effet ce que je dis, et nullement ce qu'on assure que j'ai voulu dire; et je réponds encore moins de ce qu'on me fait dire, et que je ne dis point. Je nomme nettement les personnes que je veux nommer, toujours dans la vue de louer leur vertu ou leur mérite; j'écris leurs noms en lettres capitales, afin qu'on les voie de loin, et que le lecteur ne coure pas risque de les manquer. Si j'avais voulu

(1) Pour collégiale.

mettre des noms véritables aux peintures moins obligantes, je me serais épargné le travail d'emprunter les noms de l'ancienne histoire, d'employer des lettres initiales, qui n'ont qu'une signification vaine et incertaine, de trouver enfin mille tours et mille faux-fuyants pour dépayser ceux qui me lisent, et les dégoûter des applications. Voilà la conduite que j'ai tenue dans la composition des *Caractères*.

Sur ce qui concerne la harangue, qui a paru longue et ennuyeuse au chef des mécontents, je ne sais en effet pourquoi j'ai tenté de faire de ce remerciement à l'Académie française un discours oratoire qui eût quelque force et quelque étendue. De zélés académiciens m'avaient déjà frayé ce chemin ; mais ils se sont trouvés en petit nombre, et leur zèle pour l'honneur et pour la réputation de l'Académie n'a eu que peu d'imitateurs. Je pouvais suivre l'exemple de ceux qui, postulant une place dans cette compagnie sans avoir jamais rien écrit, quoiqu'ils sachent écrire, annoncent dédaigneusement, la veille de leur réception, qu'ils n'ont que deux mots à dire et qu'un moment à parler, quoique capables de parler longtemps et de parler bien.

J'ai pensé au contraire qu'ainsi que nul artisan n'est agrégé à aucune société, ni n'a ses lettres de maîtrise sans faire son chef-d'œuvre, de même, et avec encore plus de bienséance, un homme associé à un corps qui ne s'est soutenu et ne peut jamais se soutenir que par l'éloquence, se trouvait engagé à faire, en y entrant, un effort en ce genre, qui le fit aux yeux de tous paraître digne du choix dont il venait de l'honorer. Il me semblait encore que, puisque l'éloquence profane ne paraissait plus régner au barreau, d'où elle a été bannie par la nécessité de l'expédition, et qu'elle ne devait plus être admise dans la chaire, où elle n'a été que trop soufferte, le seul asile qui pouvait lui rester était l'Académie française : et qu'il n'y avait rien de plus naturel, ni qui pût rendre cette Compagnie plus célèbre, que si, au sujet des réceptions de nouveaux académiciens, elle savait quelquefois attirer la cour et la ville à ses assemblées, par la curiosité d'y entendre des pièces d'éloquence d'une juste étendue, faites de main de maîtres et dont la profession est d'exceller dans la science de la parole.

Si je n'ai pas atteint mon but, qui était de prononcer un discours éloquent, il me paraît du moins que je me suis excusé de l'avoir fait trop long de quelques minutes : car si d'ailleurs Paris, à qui on l'avait promis mauvais, satirique et insensé,

s'est plaint qu'on lui avait manqué de parole : si Marly (1), où la curiosité de l'entendre s'était répandue, n'a point retenti d'applaudissements que la cour ait donnés à la critique qu'on en avait faite ; s'il a su franchir Chantilly, écueil des mauvais ouvrages ; si l'Académie française, à qui j'avais appelé comme au juge souverain de ces sortes de pièces, étant assemblée extraordinairement, a adopté celle-ci, l'a fait imprimer par son libraire, l'a mise dans ses archives ; si elle n'était pas en effet composée *d'un style affecté, dur et interrompu*, ni chargée de louanges fades et outrées, telles qu'on les lit dans les *prologues d'opéras* et dans tant d'*épîtres dédicatoires*. il ne faut plus s'étonner qu'elle ait ennuyé Théobalde. Je vois les temps, le public me permettra de le dire, où ce ne sera pas assez de l'approbation qu'il aura donnée à un ouvrage pour en faire la réputation, et que, pour y mettre le dernier sceau, il sera nécessaire que de certaines gens le désapprouvent, qu'ils y aient bâillé.

Car voudraient-ils, présentement qu'ils ont reconnu que cette harangue a moins mal réussi dans le public qu'ils ne l'avaient espéré, qu'ils savent que deux libraires ont plaidé (2) à qui l'imprimerait, voudraient-ils désavouer leur goût et le jugement qu'ils en ont porté dans les premiers jours qu'elle fut prononcée ? Me permettraient-ils de publier, ou seulement de soupçonner, une toute autre raison de l'âpre censure qu'ils en firent, que la persuasion où ils étaient qu'elle la méritait ? On sait que cet homme, d'un nom et d'un mérite si distingué, avec qui j'eus l'honneur d'être reçu à l'Académie française (3), prié, sollicité, persécuté de consentir à l'impression de sa harangue, par ceux mêmes qui voulaient supprimer la mienne et en éteindre la mémoire, leur résista toujours avec fermeté. Il leur dit *qu'il ne pouvait ni ne devait approuver une distinction si odieuse qu'ils voulaient faire entre lui et moi ; que la préférence qu'ils donnaient à son discours avec cette affectation et cet empressement qu'ils lui marquaient, bien loin de l'obliger, comme ils pouvaient le croire, lui faisait au contraire une véritable peine ; que deux discours également innocents, prononcés dans le même jour, doivent être imprimés dans le même temps*. Il s'expliqua ensuite obligeam-

(1) Selon Bourdelot, le *Discours de La Bruyère* avait été lu à un dîner du roi, au château de Marly.

(2) Étienne Michallet, libraire de La Bruyère ; Jean-Baptiste Coignard, libraire de l'Académie.

(3) L'abbé Bignon.

ment, en public et en particulier, sur le violent chagrin qu'il ressentait de ce que les deux auteurs de la gazette que j'ai cités avaient fait servir les louanges qu'il leur avait plu de lui donner à un dessein formé de médire de moi, de mon discours et de mes *Caractères* : et il me fit, sur cette satire injurieuse, des explications et des excuses qu'il ne me devait point. Si donc on voulait inférer de cette conduite des Théobaldes, qu'ils ont cru faussement avoir besoin de comparaisons et d'une harangue folle et décriée pour relever celle de mon collègue, ils doivent répondre, pour se laver de ce soupçon qui les déshonore, qu'ils ne sont ni courtisans, ni dévoués à la faveur, ni intéressés, ni adulateurs ; qu'au contraire ils sont sincères, et qu'ils ont dit naïvement ce qu'ils pensaient du plan, du style et des expressions de mon remerciement à l'Académie française. Mais on ne manquera pas d'insister et de leur dire que le jugement de la cour et de la ville, des grands et du peuple, lui a été favorable. Qu'importe ? Ils répliqueront avec confiance que le public a son goût, et qu'ils ont le leur : réponse qui ferme la bouche et qui termine tout différend. Il est vrai qu'elle m'éloigne de plus en plus de vouloir leur plaire par aucun de mes écrits : car si j'ai un peu de santé avec quelques années de vie, je n'aurai plus d'autre ambition que celle de rendre, par des soins assidus et par de bons conseils, mes ouvrages tels qu'ils puissent toujours partager les Théobaldes et le public.

La carrière d'académicien de La Bruyère ne paraît pas avoir été fort brillante. On ne rencontre guère son nom dans les procès-verbaux de la Compagnie, et il semble même se désintéresser des enquêtes et discussions relatives à la langue auxquelles la publication, en 1694, du *Dictionnaire*, attendu par la France durant soixante ans, communiqua quelque peu d'enthousiasme. Il eût pu cependant apporter à ses collègues de merveilleuses lumières. Sans doute, ceux-ci continuaient-ils à le considérer comme un méchant sot, capable, tout au plus, d'aligner quelques insolences.

Il sortit cependant deux fois de sa réserve. Il soutint la candidature de La Loubère, qui s'était effacé devant lui.

lorsque celui-ci désira le fauteuil de l'abbé Paul Tallemant. Sa recommandation faillit compromettre l'élection. Heureusement, La Loubère avait pour lui l'appui des Pontchartrain dont il avait éduqué le fils. La pression des deux ministres atténua l'effet déplorable produit par le plaidoyer du moraliste.

Celui-ci, averti par ce précédent, ne manifesta plus ses sympathies. Quand les abbés de Caumartin et Boileau se présentèrent aux suffrages de l'aréopage, vingt-cinq académistes étaient présents. Douze votèrent pour le premier, douze pour le second. La Bruyère se refusa à faire pencher d'un côté la balance, bien que « chacun tâchât, par ses regards, de l'attirer dans son parti ». N'ayant point « opiné », il éprouva, du moins, le besoin d'expliquer son attitude. Ni l'un ni l'autre des candidats ne lui convenait :

Je n'ai pas oublié, messieurs, dit-il, qu'un des principaux statuts de cet illustre corps est de n'y admettre que ceux qu'on en estime les plus dignes. Vous ne trouverez donc pas étrange si je donne mon suffrage à M. Dacier, à qui même je préférerais madame sa femme, si vous admettiez parmi vous des personnes de son sexe.

Ces paroles durent paraître singulières. Elles montrent que La Bruyère conservait, en dépit de tous, sa liberté d'action et qu'il savait où se trouvait le vrai mérite. Mais s'il avait eu l'espoir de faire, en faveur de l'illustre philologue, une diversion semblable à celle que l'abbé Tallemant fit en faveur de Pavillon, il s'était grossièrement trompé. L'Académie ne salua point cette proposition d'un applaudissement unanime. Elle se sépara sans conclure.

CHAPITRE IX

LA BRUYÈRE GENTILHOMME DE M. LE DUC
SES AMITIÉS. — SES TRAVAUX. — SA MORT

Depuis le jour où La Bruyère avait été nommé gentilhomme de M. le Duc, il vivait, semble-t-il, quasiment en parasite, sans devoirs définis. Le prince et son père ne se doutaient nullement qu'ils abritaient un homme de génie. Ils admiraient médiocrement les *Caractères*. Ils n'en appréciaient que l'esprit satirique, surtout quand il s'attaquait à leurs ennemis personnels. La publication de ce livre et son succès ne les avaient point engagés à protéger son auteur. Pour eux, celui-ci, même devenu, sans leur secours, académicien, était un domestique comme les autres, moins cher assurément qu'un Gourville, expert en matière de diplomatie et de finances, ou qu'un Sauteul, habile en bouffonneries.

Cependant La Bruyère, sentant son inutilité et que, peut-être, un jour, on le trouverait à charge, cherchait à se faire supporter. Au cours de ses lettres qui, pensait-il, seraient communiquées aux intéressés, il semait parfois de lourdes louanges. Il lui arriva, par exemple, de considérer M. le Prince comme « le plus fin et le plus redoutable critique de l'univers » et de feindre de ne pouvoir avantageusement disputer avec lui. Il s'ingéniait aussi à plaire par tous les moyens en sa possession.

Or, ces moyens étaient faibles. Il était « fort laid », disent les vaudevillistes. D'ordinaire la laideur n'est point avenante. Mais peut-être les vaudevillistes exagèrent-ils. Il reste trois portraits du philosophe dont on ne peut affirmer s'ils sont réellement authentiques. L'un, peint par Saint-

Jean, gravé par Drevet, présente, sous une abondante et solennelle perruque, un visage dont le front plissé, les yeux inexpressifs, le nez gros, la bouche un peu épaisse attestent que l'original souffrait de quelque vulgarité. L'autre, peint par un anonyme et conservé au Musée de Versailles, offre, sous une toison négligée, une image plus séduisante du moraliste. Ici le front large et uni décèle l'intelligence, que les yeux fort beaux, quoique imprégnés de tristesse, précisent. La bouche mélange, dans son sourire indiqué, l'ironie à l'amertume. Le troisième enfin, attribué à Tournières, toujours chargé de mélancolie, respire, en outre, la douceur, la franchise, la sérénité. Ni celui-ci, ni les autres ne donnent le sentiment qu'au physique La Bruyère fût affligé d'une laideur quelconque. Il a été, sur ce point, calomnié.

Il était morose : il était taciturne. Voilà, sans doute, les défauts qui les aliénèrent, les sots brillants dont la société du dix-septième siècle faisait ses délices. Encore n'était-il point aussi taciturne que l'affirment certains de ses contemporains. Le maniérisme et la puérité l'exaspéraient. Il ne savait point parler dans les groupés où les mots n'étaient pas au service des idées. Partout où la conversation prenait un tour savant ou manifestait quelque profondeur, il enchantaient ses auditeurs par l'agrément de ses propos. Il préférait aux salons gonflés de nouvellistes et de femmes frivoles les réunions de gens pondérés et sages. L'intimité, illuminée par l'amitié, le prédisposait même à l'éloquence. Saint-Simon, qui le rencontra assurément dans les cercles de doctes personnages, conserva de lui un souvenir délectable. « C'était, dit-il, un fort honnête homme, de très bonne compagnie, simple, sans rien de pédant et fort désintéressé. » L'abbé d'Olivet, qui en parle d'après le rapport de gens qui le connurent, écrit : « On me l'a dépeint comme un philosophe qui ne songeait qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne faisant le plaisir ; toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire naître ; poli dans ses manières et

sage dans ses discours, craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. »

Il semble cependant que les dires de l'abbé d'Olivet ne sont pas tout à fait exacts. La Bruyère voulut souvent, sinon toujours, participer aux liesses de ce monde. On ne peut en douter de la part d'un homme qui a proclamé : « Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri. » Longtemps, très longtemps, il s'efforça de dompter son caractère qui le portait vers la solitude et le silence. Les témoignages sur ce point sont nombreux : « C'est un fort bon homme, dit Boileau, à qui il ne manquerait rien, si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. » — « C'était, ajoute Valincourt, un bon homme dans le fond, mais que la crainte de paraître pédant avait jeté dans un autre ridicule opposé qu'on ne saurait définir, en sorte que, pendant tout le temps qu'il a passé dans la maison de M. le Duc, où il est mort, on s'y est toujours moqué de lui. »

Car, comme la plupart des personnages qui n'ont pas une gaieté naturelle, il exagérait, dans son désir de plaire et d'être aimable, sa gentillesse. Celle-ci aisément, étant de commande, tournait au burlesque. On voyait, à Chantilly, un La Bruyère s'efforcer de devenir « un rude joueur de lansquenet » qu'il n'aimait point. Il lui prenait aussi « des saillies de danser et de chanter, mais fort désagréablement ». Comme jadis le grand Condé, M. le Prince et M. le Duc se divertissaient de ses frénésies subites et s'ingéniaient à les provoquer. Avec Jérôme Phélippeaux également, le moraliste volontiers faisait le plaisantin :

Avant-hier, monseigneur, lui écrivait-il, sur les sept heures du soir, les plombs de la gouttière qui est sous la fenêtre de ma chambre se trouvèrent si échauffés du soleil qui avait brillé tout le jour, que j'y fis cuire un gâteau, galette fouée ou fouace que je trouvai excellente ; vous voyez sans peine, avec votre sagacité ordinaire, de quelle utilité cela peut être aux intérêts de la Ligue [d'Augsbourg], et je ne vous annonce cette particularité qu'avec le déplaisir que vous pouvez imaginer. Le temps hier se couvrit et menaça de la pluie toute l'après-dinée. Il ne

plut pas néanmoins ; aujourd'hui, il a plu ; s'il pleuvra demain ou s'il ne pleuvra pas, c'est, monseigneur, ce que ne puis décider quand le salut de toute l'Europe en devrait dépendre : je crois avec cela, moralement parlant, qu'il tombera un peu de pluie, et que, dès que la pluie aura cessé, il ne pleuvra plus, à moins que la pluie ne recommence. Mais, à propos de pluie, les beaux plans et les belles eaux que celles d'une maison que j'ai vue dans un vallon en deçà de la tour de Montfort ! La belle, la noble simplicité qui règne jusqu'à présent dans ses bâtiments ! Voudrait-on bien ne s'en point ennuyer ? il faut l'avouer nettement et sans détour, je suis fou de Pontchartrain, de ses tenants et aboutissants, circonstances et dépendances ; si vous ne me faites entrer à Pontchartrain, je romps avec vous, monseigneur, avec notre M. de la Loubère, avec les jeux floraux, et, qui pis est, avec monseigneur et Mme de Pontchartrain, avec celle que vous épouserez, avec tout ce qui naîtra de vous, avec leurs parrains et leurs marraines, avec leurs mères nourrices : c'est une maladie, c'est une fureur.

A ces absurdités attristantes, Phélippeaux répondait de cette sorte :

Si par hasard vous avez, monsieur, quelqu'un de vos amis qui vous connaisse assez peu pour vous croire sage, je vous prie de me le marquer par nom et par surnom, afin que je le détrompe à ne pouvoir douter un moment du contraire. Je n'ai pour cela qu'à lui montrer vos lettres : si après cela il ne demeure pas d'accord que vous êtes un des moins sensés de l'Académie française, il faut qu'il le soit aussi peu que vous. Je n'ai pu encore bien discerner si c'est la qualité d'académicien, ou les honneurs que vous recevez à Chantilly, qui vous font tourner la cervelle. Quoi qu'il en soit, je vous assure que c'est dommage ; car vous étiez un fort joli garçon, qui donniez beaucoup d'espérances. Si j'arrive devant vous à Paris, je ne manquerai pas de vous faire préparer une petite chambre bien commode à l'Académie du faubourg Saint-Germain (1). J'aurai bien soin qu'elle soit séparée des autres, afin que vous n'ayez communication qu'avec vos amis particuliers, et que les Parisiens, naturellement curieux, ne soient pas témoins du malheur qui vous est arrivé. En attendant, vous pouvez penser, faire et écrire autant d'extra-

(1) Les Petites-Maisons, hôpital où l'on internait les fous.

vagances que vous voudrez : elles ne feront que me réjouir ; car les folies, quand elles sont aussi agréables que les vôtres, divertissent toujours et délassent du grand travail dont je suis accablé.

Le La Bruyère ainsi transformé en bateleur de la plume était, en effet, bien digne de figurer aux Petites-Maisons. C'est un La Bruyère peu connu, et que l'on discerne, avec douleur, de l'autre. Ce La Bruyère jalousait, tout en l'aimant, un chanoine de Saint-Victor, Sauteul, poète latin, qui, égaré dans la petite cour de Chantilly, y avait, à la longue, par ses louanges hyperboliques et ses pantalonnades, glané les amitiés. Il a tracé de lui, sous le nom de Théodas, un portrait vivant et juste. Il voyait bien qu'il se conduisait, selon le mot de l'abbé Le Gendre, en « saltimbanque, en Jean Farine, en possédé » et que les meilleures compagnies ne le recherchaient que pour ses cabrioles de baladin et ses singeries. Il n'eut osé, à son exemple, contrefaire « la couleuvre et siffler comme cet insecte » et se livrer à mille autres turlupinades dont sa dignité eut souffert. Mais il gémissait à part soi de ne connaître point la faveur de ce fol, admis dans la familiarité des princes et bénéficiant, au prix de pénibles humiliations, de nombreux avantages.

Malgré des concessions préjudiciables à la noblesse de son caractère, La Bruyère ne parvint point à égaler en séduction les coquets de son temps. Il professait : « L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. » Il était seul peut-être à le penser. Néanmoins l'effort qu'il fit pour conquérir quelque réputation d'amabilité lui fut utile. Vers la fin de sa vie, nous discernons en lui un goût visible de l'élégance. Il porte, non sans majesté, une belle perruque « à longs cheveux gris blonds ». Son linge est choisi avec soin parmi le plus fin. Il apprécie les cravates et les manchettes de dentelles. Ses chapeaux « de Caudebec ou de Castor » sont à la dernière mode, de même que ses bottes éperonnées. Qu'ils soient en gros de Tours ou en drap d'Angleterre, ses vêtements, doublés

de taffetas, ont des couleurs éclatantes et resplendissent de leurs fleurs, de leurs passepoils, de leurs bordures, de leurs agréments d'or et d'argent. En qualité de gentilhomme, il accroche l'épée au baudrier de soie, et volontiers il se promène tenant à la main la haute canne à poignée d'argent.

Le cavalier philosophe a-t-il grand air, ainsi ajusté? On n'oserait le prétendre. Jouit-il cependant de quelque prestige auprès des femmes? Nous le croyons volontiers. Sa croisade contre les vices du siècle et la façon délibérée avec laquelle il raille les pécores répandues dans les salons attirèrent certainement sur lui l'attention féminine. Il était une sorte de héros de la plume. Comme les héros de l'épée, les héros de la plume connaissent les succès d'alcôve. Un chansonnier représente La Bruyère « couru » des femmes. Pourquoi cet homme aurait-il été le plus malheureux sur ce point d'entre ses pareils, comme le veulent certains de ses biographes? Il parle de l'amour avec une ardente sincérité. Certaines de ses phrases prennent l'apparence d'aveux échappés le plus souvent à sa tristesse.

Il est triste d'aimer, écrit-il, sans une grande fortune, et qui nous donne les moyens de combler ce que l'on aime, et le rendre si heureux qu'il n'ait plus de souhaits à faire.

Les femmes se préparent pour leurs amants, si elles les attendent : mais si elles en sont surprises, elles oublient, à leur arrivée, l'état où elles se trouvent : elles ne se voient plus. Elles ont plus de loisir avec les indifférents : elles sentent le désordre où elles sont, s'ajustent en leur présence, ou disparaissent un moment, et reviennent parées.

A juger de cette femme par sa beauté, sa jeunesse, sa fierté et ses dédains, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doive un jour la charmer. Son choix est fait : c'est un petit monstre qui manque d'esprit.

Il marque sans ambage son dégoût aux femmes fardées, à celles qui, dédaignant la simplicité du langage et des manières, croient susciter l'admiration par la mignardise et l'affectation. Il exècre les directeurs de conscience,

plaie sociale de cette époque, et tonne contre ces personnages qui, insinués partout, dépositaires de tous les secrets, pourrissent les âmes qu'ils prétendent conduire vers la perfection. Mais lorsqu'il rencontre, par aventure, la femme telle qu'il la souhaite, charmante au physique, libre, cultivée, sans apprêt au moral, sa joie éclate sans réticences :

Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles ; et l'harmonie la plus douce est le son de la voix de celle que l'on aime.

Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux : l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes.

Etre avec des gens qu'on aime, cela suffit ; rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal.

On a affirmé qu'il avait contracté un mariage secret. On n'a point apporté la preuve de cette union clandestine. On lui a aussi donné, comme maîtresse, Mlle de Saillans du Terrail, qui était encore une enfant à l'heure de sa mort et qui fut, en réalité, liée à un sieur Jean-François de La Bruyère, conseiller au Parlement de Paris. La vérité est que sa vie sentimentale échappa à l'indiscrétion des contemporains. On ne relève, dans cette vie sentimentale, que deux présences féminines. Marie-Renée de Belleforière, femme de Timoléon-Gilbert de Seiglière, seigneur de Boisfranc, la première entoura d'affection le solitaire. C'était une sage et charmante personne. Elle avait les lignes vaporeuses, les blonds cheveux, les yeux céruleus et le clair sourire des fées. Elle s'émouvait aisément devant la grâce des mots enveloppant la délicatesse de la pensée. Elle était musicienne, sachant, sur le clavecin, évoquer les images sonores. Elle était malheureuse, ayant pour époux un vilain d'une honnêteté contestable. Elle fut, dans l'ombre, la confidente et la consolatrice du moraliste. Il n'en a rien dit, peut-être parce qu'elle fut considérée comme sa collaboratrice.

Il n'a pu voiler tout à fait le goût que lui inspirait Catherine Turgot, femme de Gilles d'Aligre de Boislandry :

ARTHÉNICE

On ne sait, écrivit-il de celle-ci, si on l'aime ou si on l'admire : il y a, en elle, de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des amis. Pleine de vivacités et capable de sentiments, elle surprend et elle intéresse : et sans rien ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les conversations, elle a encore de ces saillies heureuses qui, entre autres plaisirs qu'elles font, dispensent toujours de la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir ; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connaît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appliquer à vous contredire avec esprit et d'imiter *Elvire*, qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle s'approprie vos sentiments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit : vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit qu'elle écrive : elle oublie les traits où il faut des raisons : elle a déjà compris que la simplicité est éloquente. S'il s'agit de servir quelqu'un et de vous jeter dans les mêmes intérêts, laissant à *Elvire* les jolis discours et les belles-lettres, qu'elle met à tous usages, *Arthénice* n'emploie auprès de vous que la sincérité, l'ardeur, l'empressement et la persuasion. Ce qui domine en elle, c'est le plaisir de la lecture, avec le goût des personnes de nom et de réputation, moins pour en être connue que pour les connaître. On peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle aura un jour, et de tout le mérite qu'elle se prépare par les années, puisque avec une bonne conduite elle a de meilleures intentions, des principes surs, utiles à celles qui sont comme elle exposées aux soins et à la flatterie : et qu'étant assez particulière sans pourtant être farouche, ayant même un peu de penchant pour la retraite, il ne lui saurait peut-être manquer

que les occasions, ou ce qu'on appelle un grand théâtre, pour y faire briller toutes ses vertus.

On avait marié, à treize ans, cette merveille à un homme qui passait pour un sot et pour un pied-plat. Il est vraisemblable que La Bruyère fréquenta leur logis, rue de la Perle, où la zizanie ne tarda point à s'installer. Eut-il de la tendresse, pour cette jeune femme, ou de l'amitié ? On est réduit à des conjectures. La mésintelligence d'Arthénice avec son mari éclata au grand jour, provoqua des scandales et une séparation que les vaudevillistes commentèrent ordurièrement. On a dit que le moraliste publia, en 1694, dans la huitième édition des *Caractères*, ce portrait laudatif pour répondre aux outrages qui accablaient Mme de Boislandry. D'aucuns voient dans son acte un blâme, ce portrait débutant par quelques phrases bizarrement mises au passé. La Bruyère aurait, de cette sorte, marqué que son amie était telle dans le temps où il écrivait cette prose.

Qu'elle l'ait ou non déçu, il éprouva pour elle un sentiment certain, car elle joignait à une beauté de madone une humeur douce et une grande lucidité d'esprit. Elle écrivait, en outre, fort agréablement. Mais le théâtre sur lequel devaient « briller toutes ses vertus » ne fut point celui qu'avait imaginé le moraliste. Du vivant même de celui-ci, Mme de Boislandry s'agrégea à la troupe libertine de Mgr de Vendôme et de la duchesse de Bouillon. Elle fut l'une des déesses de la société galante du Temple. L'esprit piquant de Chaulieu la captura au point qu'elle voua un amour effréné à ce barbon de soixante ans. Elle devait, plus tard, lui préférer un chérubin de seize ans, le marquis de Lassay, auquel, à l'exemple de Mme de Ville-dieu, dont elle était, dit-on, la disciple en littérature, elle donna des leçons de tendres soupirs. Mais, à cette époque, La Bruyère ne pouvait plus souffrir de cette lamentable destinée, parce qu'il était disparu de ce monde.

Ce sont, assurément, les désillusions de cette sorte qui contribuèrent à le détourner de l'amour. Visiblement, à ce dernier, il préféra toujours l'amitié, le sentiment

simple à la passion complexe. Le moment vint même où l'amitié tint dans son cœur une place unique et délicieuse. Il était d'ailleurs exigeant et ne se contentait point de tièdes protestations. Il lui fallait de chaudes certitudes et des sécurités. Aussi a-t-il énoncé quelques principes, en matière de commerce amical, que les hommes seraient peu disposés à approuver :

Il y a un goût, dans la pure amitié, où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres.

Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une parfaite amitié.

Quelque délicat que l'on soit en amour, on pardonne plus de fautes que dans l'amitié.

L'amitié a besoin de secours : elle périt faute de soins, de confiance, de complaisance.

Nous avons nommé la plupart de ceux qui entourèrent ses dernières années et qui comblèrent sa soif d'affection. Ils furent peu nombreux et choisis avec soin. La Bruyère les obligeait volontiers lorsqu'ils éprouvaient quelque infortune, car il était charitable sous ses dehors bourrus. Il leur demandait surtout de lui dispenser la douceur de causeries tantôt doctes et tantôt familières.

Ces causeries furent, au déclin d'une vie qui devait être courte, sa seule distraction avec le travail qui occupait ses journées. Lentement, posément, il achevait de perfectionner ses *Caractères*, se refusant, malgré les invites de ses admirateurs, à poursuivre, avec un nouvel ouvrage, son apostolat de réformateur social. Le Père Léonard assure qu'il aurait utilisé ses loisirs à tracer les portraits de ses collègues les académistes. Il est improbable que cette tâche lui ait paru de quelque utilité ou de quelque agrément. Il avait exhalé toutes ses haines durant la période de combat qui suivit son élection. Elles s'étaient, depuis, apaisées.

Mais il subissait toujours la douce influence de Bossuet. Cette influence si décisive dans l'élaboration des *Caractères* devait une fois encore se manifester dans l'œuvre qu'il avait ébauchée au seuil du tombeau. Nous avons dit

qu'il était animé d'une piété vive. Il avait, avec indignation, étudié les doctrines de quelques mystiques, les quiétistes, qui, sous l'impulsion de Molinos, prêtre de l'église de Saragosse, rêvaient d'instaurer, dans la religion catholique, une sorte d'hérésie. Mme Guyon et Fénelon, en France, avaient repris les erreurs du prêtre saragosain, condamnées à Rome, et s'efforçaient de les répandre. L'évêque de Meaux avait entrepris contre ces chimériques une lutte violente, qui devait aboutir à l'emprisonnement de l'une et à la soumission de l'autre.

La Bruyère n'était pas resté indifférent à cette bataille. Sans doute s'était-il entretenu avec Bossuet, au cours de ses séjours à Paris, des singulières œuvres que Mme de Maintenon, du haut de son trône morganatique, patronnait de sa pieuse autorité. Il jugeait, assurément, le mal assez considérable pour que tous les hommes susceptibles d'y remédier apportassent à le combattre leur énergie décuplée. Il crut que l'arme la plus terrible dont on pouvait se servir, contre les quiétistes, était le ridicule. Le ridicule arrêterait plus sûrement leurs manœuvres que les mandements des évêques, les excommunications papales, les emprisonnements qui attiraient sur leurs persécutions la pitié publique. Ainsi servirait-il la cause orthodoxe et, dans l'ombre, discrètement, aiderait-il au triomphe de Bossuet. Il entama donc une série de *Dialogues sur le Quiétisme*, où il utilisa abondamment, pour en montrer l'absurdité, les propos de Molinos, Falconi, La Combe, Malaval, d'Estival et autres fols, dont Mme Guyon. Il n'avait confié son secret à personne. En mai 1696 seulement, ayant parachevé sept de ces dialogues, à la fin d'un repas où il avait traité Antoine Bossuet, frère aîné de l'évêque, il sortit le manuscrit de sa poche et en lut des extraits à son convive.



DIALOGUES POSTHUMES

DU SIEUR DE LA B***

SUR LE QUIÉTISME

DIALOGUE PREMIER

Que l'oraison de simple regard dispense et tient lieu, selon les quiétistes, de toutes les autres prières et même des bonnes œuvres. Qu'elle empêche de faire le bien auquel on se sent porté et qu'on a la volonté de faire. Que, sous prétexte de n'écouter que Dieu et de suivre ses mouvements, on omet les devoirs les plus essentiels. Différence de la doctrine des catholiques et des quiétistes sur les motions divines. Contradictions des derniers sur ce sujet.

LE DIRECTEUR. — Ah! madame, quelle consolation pour moi de vous voir aujourd'hui! Je songeais à vous lorsqu'on vous a annoncée, et il me semblait qu'on ne vous avait point vue depuis ce jour que je vous dressai un plan de toute notre doctrine, que vous comprîtes si bien, et en si peu de temps. Je commençais tout de bon à être fort inquiet de votre santé qui m'est très chère, comme vous savez : il y a dans ma chambre un billet tout écrit que j'allais envoyer ce matin chez vous par le petit saint, pour apprendre de vos nouvelles.

LA PÉNITENTE. — Il ne vous en aurait pas rapporté de fort bonnes, mon Père : on ne peut être plus languissante que je l'ai été ces jours-ci.

LE DIRECTEUR. -- Vous m'affligez, madame : mais levez

un peu vos coiffes, que je vous voie mieux. Comment? Vous avez le meilleur visage du monde, l'œil fort sain, un teint frais, et votre embonpoint ordinaire. Vous verrez, madame, que ce sont quelques légers accès de fièvre tierce, auxquels vous êtes si sujette : il y paraît à vos mains.

LA PÉNITENTE. — Trouvez-vous, mon Père? Cependant je vous dirai que la fièvre est le moindre des maux que j'ai soufferts depuis la dernière visite que je vous ai rendue : j'ai bien eu d'autres peines que celles-là.

LE DIRECTEUR. — Quoi donc?

LA PÉNITENTE. — Ah! mon Père, j'ai essuyé des tracasseries et des humeurs de mon mari, qui m'ont pensé faire tourner l'esprit.

LE DIRECTEUR. — Des leçons de l'indigne homme?

LA PÉNITENTE. — Ma belle-mère...

LE DIRECTEUR. — Encore?

LA PÉNITENTE. — Plus ignorante et plus dogmatisante que jamais, mon Père. Elle a remarqué que depuis quelque temps je me dispensais de la prière que l'on fait régulièrement le soir et le matin chez moi (1); que je négligeais d'aller au sermon

(1) L'âme n'est pas plutôt appelée au silence intérieur qu'elle ne doit pas se charger de prières vocales... (*Moyen court*, § 16, p. 67.) Les ouvrages quiétistes d'où sont tirées les citations de La Bruyère sont les suivants :

1^o *La Guide spirituelle de Molinos (Recueil de diverses pièces concernant le quiétisme et les quiétistes, ou Molinos, ses sentiments et ses disciples, Amsterdam, 1688)*;

2^o *Lettre d'un serviteur de Dieu (Jean Falconi) à une de ses filles spirituelles. Publiée à la suite du volume suivant*;

3^o Mme GUYON, *Moyen court et très facile de faire oraison que tous peuvent pratiquer très aisément et arriver par là dans peu de temps à une haute perfection, Lyon, 1686*;

4^o *Le Cantique des cantiques de Salomon, interprété selon le sens mystique et la vraie représentation des états intérieurs, Lyon, 1688*;

5^o Mme GUYON, *Les Torrents spirituels (Opuscules spirituels de Madame Guyon, Cologne, 1720)*;

6^o R. P. DE LA COMBE, *Orationis mentalis analysis, de que variis ejusdem specibus judicium, ex divini Verbi, Sanctorumve patrum sententiis concinnatum, Verceil, 1686*;

7^o MALAVAL, *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation, en forme de dialogue, Paris, 1670*;

8^o *Lettre de M. Malaval à M. l'abbé de Foresta, Marseille, 1695*;

9^o R. P. Épiphané Louis, abbé d'ESTIVAL, *Conférences mystiques*

et, comme elle dit, d'entendre la parole de Dieu. (Si je vous vois rarement, mon Père, je profite du moins de vos instructions.) Elle a su aussi que je m'étais enfermée tout un dimanche matin, et elle s'est doutée que j'avais perdu la messe.

LE DIRECTEUR. — Ne feignîtes-vous pas du moins, sur le midi, d'en aller chercher quelqu'une à l'église la plus proche? car il faut prévenir les grands scandales par bienséance.

LA PÉNITENTE. — Oh! oui, mon Père.

LE DIRECTEUR. — Vous n'entendîtes donc pas la messe?

LA PÉNITENTE. — Non, Dieu merci, car on n'en disait plus.

LE DIRECTEUR. — Vous aviez vos raisons?

LA PÉNITENTE. — Et de pressantes, mon Père. J'étais ce jour-là exposée à entendre la messe sans goût, sans attrait, sans la moindre motion divine. Ce fut le jour qu'en suivant votre conseil, je me livrai à Dieu pour la première fois de ma vie, par le parfait abandon; et après trois bonnes heures de simple regard, j'en sortis comme j'y étais entrée, c'est-à-dire dans une sécheresse et une dureté de cœur pour le sacrifice, telle que je me crus fort heureuse de trouver toutes les messes dites: car autrement, étant à l'église toute portée, je pouvais succomber, ce qui m'aurait fort éloignée de Dieu.

LE DIRECTEUR. — Hélas! oui, ma chère dame, et vous êtes au contraire une âme bien chérie de Dieu, d'avoir, comme on dit, perdu la messe ce dimanche-là, en l'état où vous étiez, sans motion divine et sans aucune inspiration extraordinaire (1). Hé bien! ils vous diront, ces bons catholiques, ces diseurs de prières vocales, ces gens qui récitent leurs psaumes et leurs matines (je parle de monsieur votre mari et de madame votre belle-mère), ils vous diront que toute bonne pensée et toute bonne action vient de Dieu, et est un effet de la grâce prévenante, qui tantôt agit sur le cœur des hommes et leur fait vouloir le bien par voie de douceur et d'insinuation, tantôt va jusqu'à vaincre en eux la résistance qu'ils apportent aux saints

sur le recueillement de l'âme pour arriver à la contemplation du simple regard de Dieu par les lumières de la foi. Paris, 1676:

10^e Règle des associés à l'enfance de Jésus, modèle de perfection pour tous les états, Lyon, 1685.

(1) L'âme... doit se laisser mouvoir par l'esprit vivifiant qui est en elle, en suivant le mouvement de son action et n'en suivant point d'autre... Il faut nécessairement entrer dans cette voie, qui est la motion divine... Il faut donc demeurer en paix, et ne nous mouvoir que quand Dieu nous meut. (*Moyen court.* § 21, p. 80 et suiv.)

mouvements et aux bonnes inspirations, quelquefois aussi fortifie leur volonté contre le mal et contre les occasions du péché ; car voilà leur doctrine. Et qui ne dirait pas, madame, qu'elle approche fort de la pureté de la nôtre, lors surtout qu'ils veulent bien appeler cette grâce prévenante un mouvement divin, et même une motion divine, si la phrase était plus française? car ils avouent que l'homme n'étant point naturellement et de lui-même porté au bien, capable au contraire de tout mal, cette grâce qui le dispose à la vertu et qui la lui fait pratiquer, est surnaturelle ; que c'est un mouvement qui ne vient point de la nature, mais qui est extraordinaire et divin.

LA PÉNITENTE. — En quoi donc, mon Père, différons-nous en ce point de ces bons catholiques? que je le sache enfin une fois pour toutes.

LE DIRECTEUR. — Les plus parfaits d'entre eux, avec ces dépendances absolues de la grâce, où ils se croient être, au lieu de l'attendre paisiblement, sans trouble et sous le nom de motion divine (1), et de Dieu seul, ils la demandent à Dieu sous ce seul nom de grâce, par des prières ferventes et continuelles, dans les larmes, dans les gémissements ; ils jeûnent, veillent, psalmodient, usent leur corps par des austérités extérieures, s'excitent à la vertu, font de grands efforts vers la sainteté, ignorant parfaitement en quoi elle consiste. Chez nous au contraire, sans s'arrêter à toutes ces minuties (2) (mais vous le

(1) S'il faut que l'esprit qui est en nous, à la motion duquel nous nous abandonnons, le demande pour nous, ne devons-nous pas le laisser faire?... Pourquoi, après cela, nous accabler de soins superflus et nous fatiguer dans la multiplicité de nos actes, sans jamais demeurer au repos? (*Moyen court*, § 21, p. 95 et suiv.)

... Elle ne saurait... rien demander ni rien désirer de lui, à moins que ce ne fût lui-même qui lui en donnât le mouvement. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. VIII, verset 44, p. 208.)

(2) Lorsque l'âme... s'élève jusqu'au Créateur, alors Dieu la prend par la main..., et la mène, sans l'aide du raisonnement, par le chemin de la pure foi. Alors il fait que l'entendement abandonne toutes les réflexions et tous les raisonnements ; il fait avancer l'âme, et la retire de l'état sensible et matériel où elle était, par le moyen de la connaissance obscure d'une foi simple..., sans qu'elle ait besoin, pour l'aimer, de la persuasion ni de l'instruction de l'entendement : parce que de cette manière son amour serait fort imparfait, et qu'il dépendrait trop des créatures... (*MOLINOS, Introduction à la Guide spirituelle*, section 1, n° 2.)

... L'âme... dans la contemplation doit laisser tous les raisonne-

savez comme moi, et c'est, ma chère fille, me faire parler plus d'une fois sur le même sujet), chez nous, dis-je, il n'en coûte autre chose que de se mettre en la présence de Dieu, se plonger dans l'oraison de simple regard, écouter Dieu dans le regard intérieur, dans un saint et doux repos et dans une quiétude parfaite, sans plus l'importuner par des prières vocales, sans s'user l'esprit par des mentales, sans se perdre les yeux par des lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Encore une fois, on écoute Dieu lui-même, on est attentif à sa parole ; et les choses que l'on sent dans la suite de sa vie qu'il nous commande ou qu'il nous défend, sont celles sans aucun doute qu'il faut faire ou laisser. Sans cette précaution, ma fille, tenez pour une chose assurée que plus vous vous sentirez de pente à faire une bonne action, je dis très bonne et très vertueuse action, conforme à la loi de Dieu et aux préceptes de l'Église, plus vous devez vous défier de vous-même, et regarder cette sorte d'inclination à une telle pratique chrétienne comme un écueil de votre perfection et comme un piège dangereux que le démon tend à votre sainteté.

Ainsi en use le commun des chrétiens : il sont tentés de jeûner au pain et à l'eau, ils jeûnent : de donner l'aumône, ils la donnent ; de visiter les pauvres dans les hôpitaux, ils les visitent. Ont-ils consulté Dieu dans l'oraison de simple regard ? jamais. Ont-ils attendu qu'il leur ait parlé plus sensiblement que si c'était une voix articulée ? point du tout. Ils vous disent froidement qu'il leur suffit en cette rencontre de savoir que ces choses sont de l'esprit de Jésus-Christ, selon la doctrine de

ments, demeurer dans le silence, repousser toutes les imaginations et se fixer toute à Dieu. (MOLINOS, *Guide spirituelle*, section II, n° 13, p. 19.)

Il y a deux sortes de spirituels, des intérieurs et des extérieurs : ceux-ci cherchent Dieu au dehors par le secours du raisonnement, de l'imagination et des réflexions ; ils tâchent d'acquérir la vertu à force d'abstinences, de macérations et d'austérités ; ils revêtent le cilice, se donnent la discipline, se tiennent dans le silence, et se mettent en la présence de Dieu, en se le figurant tantôt sous l'idée d'un pasteur, tantôt sous celle d'un médecin, quelquefois sous celle d'un père ou d'un maître... C'est le chemin extérieur et la voie de ceux qui commencent... Mais les vrais spirituels, retirés dans le fond de leur âme, se recueillent sans tout cela. (*Ibidem*, livre III, chap. 1^{er}, n° 1 et 3, p. 132-133.)

Il n'y a plus rien pour l'âme, plus de réglemens, plus d'austérités. (*Livre des Torrents*, 1^{re} partie, chap. VIII, n° 13, p. 224.)

l'Évangile et selon la pratique des saints, pour s'y abandonner de tout leur cœur et y trouver, avec la grâce de Dieu, leur sanctification. Voilà comme ils raisonnent.

LA PÉNITENTE. -- Pauvres gens, et bien à plaindre, mon Père, à la vérité!

LE DIRECTEUR. -- Encore plus, ma fille, que vous ne pouvez penser, puisque dans toutes ces pratiques si pénibles et si spécieuses, n'attendant point pour se remuer que Dieu les remue (1), ne songeant point à faire mourir leur propre action, remplis au contraire, comme nous disons, de propriété et d'activité, ils ne font toutes choses, les meilleures du monde, si vous le voulez, et les plus vertueuses actions, que parce qu'ils les veulent faire; ils n'évitent le péché que parce qu'ils ont résolu de l'éviter. Ainsi, comme ils ne se vident jamais de leur propre esprit, ils sont toujours fort éloignés de se remplir de l'esprit de Dieu.

LA PÉNITENTE. -- En un mot, mon Père, ils travaillent beaucoup pendant toute leur vie à ne rien faire.

LE DIRECTEUR. -- Justement, ma fille.

LA PÉNITENTE. -- Vous dites donc, mon Père, que la propriété et l'activité qui se mêlent dans nos actions en font toute l'impureté (2)?

LE DIRECTEUR. -- Je le dis ainsi.

LA PÉNITENTE. -- C'est-à-dire que plus nous nous affection-

(1) L'âme doit se laisser mouvoir et porter par l'esprit vivifiant qui est en elle, en suivant le mouvement de son action et n'en suivant point d'autre. (*Moyen court*, § 21, p. 81.)

Marthe faisait de bonnes choses, mais parce qu'elle les faisait par son propre esprit, Jésus-Christ l'en reprit : ... « Marie [dit-il]* « a choisi la meilleure part » : la paix, la tranquillité et le repos; elle cesse d'agir en apparence pour se laisser motiver par l'esprit de Jésus-Christ..., et c'est pourquoi il est nécessaire de renoncer... à ses opérations propres pour suivre Jésus-Christ. (*Ibidem*, § 21, p. 90-91.)

Il faut donc demeurer en paix, et ne nous mouvoir que lorsqu'il nous meut. (*Ibidem*, § 21, p. 87.)

(2) ... Rien n'est opposé à Dieu que la propriété, et toute la malignité de l'homme y est posée. (*Ibidem*, § 24, p. 122.)

L'impureté, si opposée à l'union divine, est la propriété et l'activité. (*Ibidem*, § 24, p. 124.)

La seule propriété peut causer le péché. (*Livre des Torrents*, 2^e partie, chap. II, n^o 2, p. 253.)

* Et non, dit-on.

nous à une telle vertu, à un certain exercice de piété, plus nous péchons?

LE DIRECTEUR. Sans doute.

LA PÉNITENTE. — Que s'il m'arrivait, par exemple, d'être portée violemment à donner l'aumône à un pauvre, ce serait alors que je devrais m'abstenir de la lui donner?

LE DIRECTEUR. — Continuez.

LA PÉNITENTE. — Que je devrais regarder cela comme une tentation?

LE DIRECTEUR. — Vous concluez juste.

LA PÉNITENTE. — Il semble donc, mon Père, que si je sentais quelque répugnance à secourir ce pauvre, ce serait une raison pour lui ouvrir ma bourse?

LE DIRECTEUR. — Il le semble, en effet.

LA PÉNITENTE. — Car, mon Père, je ne saurais soupçonner dans une pareille action le moindre attachement, ni la moindre propriété?

LE DIRECTEUR. — Cela est vrai, ma fille.

LA PÉNITENTE. — Oh! mon Père, cela est vrai. Pardonnez-moi, s'il vous plaît, mais vous me jetez dans d'horribles scrupules.

LE DIRECTEUR. — Comment donc?

LA PÉNITENTE. — Viens-je pas de vous dire que dimanche dernier je n'entendis pas la messe?

LE DIRECTEUR. — Hé bien?

LA PÉNITENTE. — Parce que je ne me sentais nulle inclination, nulle pente, rien au contraire que de la répugnance à entendre la messe, et même à me trouver à l'église ce dimanche-là?

LE DIRECTEUR. — Je l'ai compris de cette manière.

LA PÉNITENTE. — J'ai donc commis devant Dieu un grand péché?

LE DIRECTEUR. — Point du tout.

LA PÉNITENTE. — Ah! mon Père, ne me flattez point : rassurez-moi, je vous en conjure.

LE DIRECTEUR. — Ne m'avez-vous pas dit, ma chère fille, que ce fut le jour que vous entrâtes dans l'oraison de simple regard?

LA PÉNITENTE. — Hélas! oui.

LE DIRECTEUR. — Que Dieu, dans le silence de votre oraison, ne vous mut point sensiblement (1) pour sortir de votre oratoire et aller entendre la messe?

(1) Saint Paul veut que nous nous laissions mouvoir par l'esprit de Dieu... L'âme doit se laisser mouvoir et porter par l'esprit vivifiant

LA PÉNITENTE. — Je vous l'ai dit ainsi, et il est vrai.

LE DIRECTEUR. — Demeurez en repos, ma fille, c'est moi, et par conséquent c'est Dieu qui vous le dit : vous n'avez rien fait en cela que n'ait dû faire une âme parfaitement résignée aux ordres divins. J'admire même à quel point vous avez la conscience tendre et timorée.

LA PÉNITENTE. — Je respire, mon cher Père, et me voilà instruite là-dessus pour toute ma vie.

Quand donc à l'église, dans les rues d'une ville, dans un voyage ou ailleurs, un pauvre se présentera à moi, qui me conviera même au nom de Jésus-Christ de le secourir, quelque grande que me paraisse sa misère, si je reconnais en moi une grande pente à le soulager, je prendrai le parti de n'en rien faire?

LE DIRECTEUR. — Assurément, et donnez-vous-en bien de garde, sur peine de propriété et d'activité.

LA PÉNITENTE. — Et s'il me prend quelque dégoût de lui, si ses demandes réitérées m'importunt, je l'aiderai contre mon gré, quelque éloignement que j'en aie?

LE DIRECTEUR. — Quoi? sans attrait et sans motion divine?

LA PÉNITENTE. — Ah! dans quelle distraction je suis! Je m'en souviens, mon Père : je l'aiderai encore moins, et le renverrai sans aumône.

LE DIRECTEUR. — Vous songez à autre chose, ce n'est pas tout à fait comme il en faudrait user. Il faut, ma fille, sur un fait aussi important qu'est celui de faire l'aumône ou de ne la pas faire, consulter Dieu, c'est-à-dire éprouver si l'on a en soi une motion divine de faire l'aumône.

LA PÉNITENTE. — Comme j'ai fait sur le sujet de la messe?

LE DIRECTEUR. — Précisément.

LA PÉNITENTE. — Mais, mon Père, pendant tout le temps de la consultation, où Dieu peut faire attendre sur la réponse, et quelquefois n'en donner aucune, que deviendra le pauvre?

LE DIRECTEUR. — Ce n'est pas, ma fille, ni votre affaire ni

qui est en elle, en suivant le mouvement de son action et n'en suivant point d'autre. (*Moyen court*, § 21, p. 80.)

Il faut nécessairement entrer dans cette voie, qui est la motion divine et l'esprit de Jésus-Christ... Saint Paul... prouve la nécessité de cette motion divine : « Tous ceux, dit-il, qui sont poussés de l'esprit de Dieu, sont enfants de Dieu. » Qui n'est point dans cette oraison, n'est ni juste ni enfant de Dieu. (*Ibidem*, p. 92-93.)

la mienne ; vous ne serez pas au moins exposée à rien faire par propriété et par activité, et sans aucune motion divine.

LA PÉNITENTE. — Cela est bien, mon Père, et j'espère à l'avenir que je ne serai pas assez malheureuse pour exercer la moindre vertu sans toutes les circonstances requises, et celles surtout que vous me prescrivez ; mais comme ce principe que vous venez de toucher est d'une conséquence infinie dans la pratique, ne trouvez pas mauvais, je vous prie, que, dans le premier entretien que nous aurons ensemble, je vous en demande encore quelque éclaircissement.

LE DIRECTEUR. — Quand vous ne m'auriez pas, madame, prévenu par cette demande, mon dessein était d'approfondir avec vous une matière de cette importance pour votre salut : ce sera quand vous me ferez l'honneur de me venir revoir ; car je vois par ce que vous m'avez dit d'abord de l'état de votre domestique, que, lui étant suspect, je ne puis que difficilement mettre le pied chez vous à l'avenir.

LA PÉNITENTE. — J'en ai, mon Père, un regret si sensible, que c'est ce qui me rend ainsi malade. Je me recommande à vos prières.

LE DIRECTEUR. — N'abandonnez-vous jamais cette petite formule de se quitter ?

LA PÉNITENTE. — Je le dis par habitude.

LE DIRECTEUR. — Qu'il faut perdre, madame, je vous en conjure, et dire : « Je me recommande à vous. »

DIALOGUE III

Propriété et activité, source de tout le mal selon les quietistes. Obscurité, embarras et contradictions de cette doctrine. Qu'elle ruine la liberté de l'homme et sa coopération à la grâce : erreur condamnée d'anathème par le concile de Trente.

LA PÉNITENTE. — Que j'ai perdu, mon Père, de ne vous avoir pas encore entendu discourir à fond de ce principe corrompu de toutes nos actions, que vous appelez propriété et activité !

LE DIRECTEUR. — Pourquoi, madame?

LA PÉNITENTE. — Parce, mon Père, que ce que vous m'en auriez appris m'aurait été d'un grand secours dans une conversation que j'eus avant-hier avec mon beau-frère.

LE DIRECTEUR. — Qui? M. l'abbé?

LA PÉNITENTE. — Lui-même, le docteur de Sorbonne.

LE DIRECTEUR. — Voilà, madame, un nom fort respectable. N'êtes-vous point encore toute émue, quand vous pensez que vous avez osé tenir contre un docteur? Que serait-ce si vous aviez disputé contre votre curé, ce personnage si éclairé, cet homme de bien? Mais contre votre évêque, quelle rébellion!

Apprenez, ma fille, que chez nous on ne fait aucune acception du plus ou du moins des dignités ecclésiastiques, et que la mesure de notre estime, de nos déférences et de notre vénération est celle de l'union plus intime et plus essentielle d'une âme avec Dieu par l'oraison de simple regard.

Mais sans sortir de notre sujet, sachons, je vous supplie, ma chère fille, quelle a été l'occasion, le progrès et les suites de l'entretien que vous avez eu avec M. le docteur?

LA PÉNITENTE. — Ce fut, mon Père, jeudi dernier, qu'on apporta le chanteau au logis, pour rendre demain le pain bénit.

LE DIRECTEUR. — Comment cela nous mènera-t-il à la propriété et à l'activité?

LA PÉNITENTE. — Vous le verrez, mon Père. Nous venions de dîner quand les bedeaux entrèrent. Ils furent à peine sortis, que mon beau-frère me souriant : « Hé bien ! ma sœur, me dit-il, vous rendrez le pain bénit dimanche prochain? — Il y a apparence, lui dis-je. — Si l'on en juge par les apparences, répartit-il, j'oserais bien assurer que vous ne le rendrez pas. — Que voulez-vous dire, mon frère? lui répondis-je ; dans quelle pieuse distraction êtes-vous? hé ! ne voyez-vous pas le chanteau que les bedeaux de notre paroisse ont laissé sur la table? — Le chanteau n'est rien, continua-t-il, et les bedeaux encore moins. — Oh ! oh ! lui dis-je, à qui en avez-vous donc? cela est fort plaisant, je vous assure. — Plus plaisant, reprit mon beau-frère, que vous ne pensez, et que vous ne sauriez dire ; mais je persiste à vous soutenir que vous ne rendrez pas dimanche le pain bénit. — Vous avez donc révélation que je mourrai avant dimanche? — Vous ne mourrez point pour cela, me dit-il ; mais vous serez à la vérité fort embarrassée. — Hé, de quoi? lui dis-je, embarrassée : c'est vraiment un grand embarras que de rendre un pain bénit ! — Vous avez donc, me demanda-t-il, une grande

envie de le rendre? — Fort grande, lui dis-je. — Vous songerez à l'ordonner dès aujourd'hui! — Moi, ou mes gens, ajoutai-je. — Et s'ils y manquaient, vous en seriez fâchée? — Oui, en vérité. — Et dimanche, poursuivit-il, vous vous préparerez à aller à l'église, vous choisirez votre offrande selon votre dévotion, et vous rendrez votre pain bénit? — Qui en doute? — Moi, me dit-il en riant; et ma raison est que je ne saurais me persuader que ma belle-sœur s'expose à faire un péché, plutôt que de manquer à une pure cérémonie, et où il n'y aura plus qu'une obligation de bienséance. — Comment, mon frère, un péché? je suis bien simple et je m'aperçois bien tard que vous plaisantez, sans voir néanmoins, je vous l'avoue, sur quoi peut rouler la plaisanterie. — Je parle, dit-il, fort sérieusement, ma sœur; et je vous soutiens, que songer à faire un pain bénit, songer à l'aller présenter à l'autel avec une pièce d'or, telle que vous la jugez convenable, se soumettre soi et son offrande à la bénédiction du prêtre, que tout cela est une action qui part de notre volonté pure: que l'on n'en userait pas ainsi, si l'on ne s'y était absolument déterminé soi-même; qu'il n'y a donc point là d'évacuation de notre propre action; que l'esprit d'Adam se retrouve là tout entier; et que si vous en étiez tout à fait dépouillée, vous demeureriez sur cela dans une parfaite indifférence, et ne feriez jamais la démarche de rendre le pain bénit. »

LE DIRECTEUR. — Ne trouvâtes-vous pas, ma fille, aisément ce qu'il fallait lui répondre?

LA PÉNITENTE. — Je vous avoue, mon Père, que je ne m'attendais pas à cette subtilité de mon beau-frère; je demurai assez interdite: mais, ayant un peu repris mes esprits, je crus que je pouvais lui répondre; et afin que je connaisse si j'ai parlé juste, dites-moi, mon Père, ce que vous lui auriez répondu vous-même.

LE DIRECTEUR. — Que la coutume, la qualité de paroissienne, l'usage, votre tour qui revenait, le chantage, étaient des raisons plus que suffisantes pour s'acquitter de ce devoir envers votre curé et votre paroisse; qu'il ne vous fallait point d'autre indice de la volonté de Dieu que celui-là: qu'ainsi ce genre de détermination, surtout pour une action de petite importance, ne pouvait que très injustement et même très ignoramment (vous pouviez aller jusque-là) être qualifié de péché.

LA PÉNITENTE. — Je ne lui ai presque pas, mon Père, répondu autre chose.

LE DIRECTEUR. — Cela lui devait fermer la bouche.

LA PÉNITENTE. — Au contraire, il prit occasion de ce que j'avais dit que rendre le pain béni était une action presque indifférente, et qui ne méritait point, pour s'y résoudre, de mouvement extraordinaire, de me dire que je reconnaissais donc dans les hommes plusieurs genres d'actions ; et il m'expliqua sa pensée, en me demandant si je ne savais pas bien distinguer les actions nécessaires et naturelles, comme manger, dormir, tousser, faire digestion, d'avec les actions libres mais indifférentes, comme parler de nouvelles, de la pluie et du beau temps, se promener dans une allée plutôt que dans une autre ; et celles-ci d'avec les actions libres et mauvaises, comme parler mal de quelqu'un, voler, tuer, s'enivrer ; et ces dernières encore d'avec les actions vertueuses, comme prier Dieu, donner l'aumône, empêcher la médisance, s'humilier, entendre la messe, communier. Je lui dis que je connaissais ces différences. Il me demanda si je croyais que les actions vertueuses se pouvaient faire sans la grâce de Dieu. Je n'avais garde, mon Père, de parler contre nos principes, en lui répondant que la grâce n'y était pas nécessaire. Je m'avançai de lui dire que j'ignorais quelle grâce restait encore à un pécheur qui commet une action mauvaise, mais qu'il me semblait qu'il ne fallait nulle grâce particulière pour les actions purement indifférentes, encore moins pour les naturelles, pour manger, par exemple, si ce n'est, lui dis-je en riant, la grâce du bon appétit, et pour dormir, celle du louable exercice. Il parut content de mes réponses, et me pria de m'en souvenir dans l'occasion.

Il revint après cela comme sur ses pas. « Trouvez-vous, me dit-il, votre propriété et activité dans les actions nécessaires et naturelles? » Je lui répondis par un sourire.

« Est-elle dans les actions indifférentes? — Non, lui dis-je, car elle les rendrait mauvaises, et vous parlez des indifférentes. »

LE DIRECTEUR. — Ce que vous dites, ma fille, est très vrai par la seule énonciation des termes.

LA PÉNITENTE. — Il continua de m'interroger sur les mauvaises : savoir, si elles n'étaient pas telles parce qu'elles partaient d'un principe corrompu, qu'elles se faisaient sans droites intentions, et que le fond même souvent n'en valait rien, ou pour n'être pas selon l'esprit de Dieu, ou pour être formellement contraires à sa loi et à ses préceptes. Je convins de tout cela. « Reconnaissez-vous, me dit-il, de la propriété et de l'activité dans ces actions mauvaises? — Et où seraient-elles donc,

lui repartis-je? n'est-ce pas ce principe de corruption qui attire sur toutes les actions des hommes le propre esprit dont il faut se vider, cette propre action, ce vieil Adam qu'il faut évacuer (1)? — Fort bien, dit-il; mais s'il se trouvait des actions qui parussent d'un bon principe, qui se fissent avec des intentions droites, qui fussent contraires à la loi de Dieu et à l'esprit de l'Évangile, seraient-elles, selon vous, des actions mauvaises? » Je lui dis que non. — « Ni indifférentes? » J'y consentis. Il conclut de là qu'elles étaient bonnes. Je croyais qu'il me demanderait si j'admettais aussi dans ces actions vertueuses de la propriété, et je songeais à lui répondre: mais voulant me donner des exemples, il parla ainsi: « Un prédicateur annonce la parole de Dieu, pour avoir occasion d'y mêler la sienne; ou bien il prêche pieusement et apostoliquement, afin que tous lui rendent ce témoignage, qu'il est un homme apostolique: il fait des conversions, afin de passer pour convertisseur: pêche-t-il? ne pêche-t-il point? agit-il ou non par propriété ou activité? » Je lui dis que ce prédicateur péchait, qu'il était rempli de propriété: que c'était un homme vain et hypocrite. — « Et celui, poursuivit-il, qui prêche uniquement pour exciter les grands et le peuple à la componction et à la pénitence, sans autre soin que de rendre nument les paroles et la doctrine de l'Évangile? — Il ne pêche pas », lui dis-je. Comment aurais-je pu lui répondre autrement? — « Un directeur, continua-t-il, dirige des femmes, et ne dirige qu'elles; il n'a d'attraits que pour ces sortes de directions: il aime ce sexe: il est touché du son de leur voix, et des sottises confidences qu'elles lui font: elles l'amuse, elles remplissent sa curiosité; il ne conduit pas néanmoins ses pénitentes au dérèglement... — Il ne laisse pas de pécher, m'écriai-je: il est tout plein de propriété. — Et le directeur, me dit-il, qui touché de l'horreur du péril où s'exposent ces âmes chrétiennes par leurs crimes, reçoit indifféremment et sans acception de sexe tous ceux qui se confient à sa charité, conduite et éclairée par la science, quel péché, ma sœur, commet-il? et de quelle

(1) ... Rien n'est opposé à Dieu que la propriété, et toute la malice de l'homme est dans cette propriété, comme dans la source de sa malice... Cette impureté, si imposée à l'union, est la propriété et l'activité: la propriété, parce qu'elle est la source de la réelle impureté, qui ne peut être alliée avec la pureté essentielle: l'activité, parce que, Dieu étant dans un repos infini, il faut que l'âme, pour être unie à lui, participe à son repos: sans quoi il ne peut y avoir d'union, à cause de la dissemblable. (*Moyen court*, § 21, p. 122-124.)

propriété l'accusez-vous? » Je ne sus en vérité lui répondre. — « Ne vous laissez pas, ajouta-t-il. Un homme qui s'étant éprouvé, selon la règle de saint Paul, communique pour communier, pour cueillir et goûter le fruit de ce sacrement, pêche-t-il? » Je n'hésitai point : « Il fait, mon frère, la plus grande chose qu'il y ait dans la religion, après l'oraison de simple regard. — Vous êtes folle », me dit mon mari, qui était présent à toute cette conversation. Je ne lui répondis pas un mot, de peur de lui en trop dire ; car il est vrai que j'ai une antipathie pour cet homme-là, qui ne me permet pas de me modérer sur son chapitre.

LE DIRECTEUR. — Mais, ma fille, il ne faut haïr personne, pas même son mari, quelque déraisonnable qu'il soit.

LA PÉNITENTE. — Je le hais, mon Père, en Jésus-Christ, et je ne voudrais pour rien au monde lui nuire ; je ne lui veux aucun mal.

La discussion continue entre la pénitente et le docteur. A la fin, celui-ci déclare sa belle-sœur mal instruite.

LE DIRECTEUR. — Mon étonnement, ma chère fille, est que vous le soyez au point d'avoir su lui résister sur cet article fort délicat, et où il vous a dit ce qu'il y a de passable selon les principes de la Sorbonne.

LA PÉNITENTE. — Je vous souhaitais aussi de tout mon cœur à cette conférence.

LE DIRECTEUR. — Je lui aurais expliqué notre doctrine sur les actions divines, qu'ils ne connaissent point, faute d'être initiés dans les mystères du simple regard et de l'union essentielle, d'où nos actions, qui ne sont plus nos actions, mais uniquement celles de Dieu, tirent leur divinité, comme je vous l'expliquai dernièrement par occasion, et dont je vous donnerai quelque jour une connaissance plus parfaite.

LA PÉNITENTE. — Vous me ferez, mon Père, un extrême plaisir ; mais il faut achever de vous rendre compte de la suite de cet entretien. Il ajouta que ce n'était pas là tout ce qu'il avait à me dire sur ce sujet, et qu'il voulait me pousser à bout, sans me laisser même de quoi répondre. Il s'enquit de moi si la différence que je mettais entre les actions divines et les vertueuses, accompagnées de la grâce, ne consistait pas en ce que les premières étaient de Dieu seul, qui agissait pour et dans la créature ; et que dans les autres, au contraire, la grâce de Jésus-Christ concourait seulement avec l'action de la créature, qui en fai-

sait l'impureté et l'imperfection. J'en demeurai d'accord, admirant en moi-même combien il était instruit de nos dogmes. « Il faut donc, dit-il, pour exempter du péché de propriété ces actions vertueuses, et les élever à la qualité de divines, que la grâce seule agisse sur la créature, qui demeure passive, qui fait, comme vous dites, cessation de propre action, qui laisse faire Dieu tout seul (1). — Vous l'entendez à cette heure. — J'entends, répondit-il, que vous voulez que la créature ne corresponde, ne concoure, ne coopère en rien à la grâce qui agit en elle (2). —

(1) L'âme coopère avec Dieu, en recevant volontairement et sans résistance les effets de Dieu en elle. (MALAVAL, *Pratique facile*, 1^{re} part., p. 104.)

L'âme est appelée passive lorsqu'elle reçoit quelque chose en soi, de telle sorte qu'elle ne contribue en rien à la production, mais seulement à la réception. Dans les choses de Dieu, l'âme peut être considérée passive en deux manières : l'une quant au principe, l'autre quant à l'action. L'âme est passive au regard de la grâce qui la fait agir, comme un principe non acquis, mais infus ; elle est aussi passive au regard de la foi, parce que la foi est une lumière infuse, et non produite par l'opération. (MALAVAL, *Pratique facile*, 2^e part., p. 78 et 79.)

(2) Les actions faites par un principe divin sont des actions divines, au lieu que les actions de la créature, quelque bonnes qu'elles paraissent, sont des actions humaines, eu tout au plus vertueuses, lorsqu'elles sont faites avec la grâce. (*Moyen court*, § 21, p. 88-89.)

L'homme est réparé, non en agissant, mais en souffrant l'action de celui qui le veut réparer. (*Ibidem*, p. 88.)

Une âme ne se doit mouvoir que quand l'esprit de Dieu la remue. (*Ibidem*, p. 80.)

Il suffit que l'homme ait un consentement passif à sa propre destruction, afin qu'il ait une entière et pleine liberté. (*Ibidem*, § 24, p. 130.)

Il suffit que l'homme concoure passivement à toutes les opérations actives de Dieu. (*Ibidem*, p. 131.)

Dieu ne se communique à l'homme qu'autant que sa capacité passive est grande, noble et étendue. (*Ibidem*, § 24, p. 134.)

L'homme ne peut être uni à Dieu sans la passivité. (*Ibidem*, p. 134.)

Il reste à résoudre une difficulté ignorée des siècles passés, savoir s'il y aura une contemplation acquise, comme une infuse, et la différence entre l'une et l'autre. (LA COMBE, *Analyse de l'oraison mentale*.)

La passive se fait par des actes très simples infus, qui ne dépendent pas du libre arbitre, à laquelle les puissances de l'âme concourent. L'âme, sans qu'elle le sache et y pense, se trouve enlevée vers Dieu. (LA COMBE, *Analyse de l'oraison mentale*.)

C'est ce que je vous dis. — J'entends donc, ma sœur, et comprend très clairement que vous êtes hérétique. Vous en fieriez-vous au concile de Trente? » Puis, en s'interrompant lui-même : « Pour moi, j'admire comment de certaines gens, gâtés par leurs adulateurs et par leurs sectaires, se croyant plus fins ou plus profonds que le reste des fidèles, dédaignant par un fond d'orgueil de penser comme eux, et comme on a toujours pensé dans le christianisme, ne parviennent enfin, par tous les raffinements de leur esprit, et par une affectation de découverte et de nouveauté, qu'à imaginer une vieille erreur déjà condamnée par toute l'Église, qu'à devenir calvinistes ou luthériens, frappés d'anathème dans le concile de Trente. » Et, passant dans son cabinet, qui est proche de la salle où nous mangeons, il en revint avec cette traduction du concile...

Il disait, mon Père, toutes ces choses d'un ton fort passionné, mais qui ne m'irritait en aucune manière : mon frère le docteur est le meilleur homme du monde, et qui m'a rendu auprès de ma belle-mère et de mon mari tous les bons offices dont il s'est pu aviser. Je sais qu'il est catholique de bonne foi ; il passe d'ailleurs, comme vous savez, pour fort savant sur la religion, qu'il sait accommoder à la portée de ceux à qui il en parle. Tout cela, je l'avoue, me donnait une grande attention pour tout ce qu'il me disait : je n'en perdais pas une seule parole, et ayant, Dieu merci, de la mémoire...

LE DIRECTEUR. — Oh ! prodigieuse.

LA PÉNITENTE. — Avec ce que j'avais envie de vous rendre un fidèle compte de tout l'entretien, pour avoir sur cela des éclaircissements avec vous qui me pussent affermir dans notre doctrine, il ne faut pas s'étonner qu'il ne me soit presque rien échappé : jusque-là, mon cher Père, qu'il m'en reste des scrupules et bien de petites peines sur la plupart des choses qui m'ont été dites. Je ne sais, mon Père, si ma mémoire me les pourra fournir sans un nouveau recueillement qui m'en rappelle l'idée.

LE DIRECTEUR. — C'est bien dit, madame : remettons le reste à demain, s'il vous plaît à la même heure qu'aujourd'hui : car il n'y a rien à perdre d'une conversation aussi curieuse.

LA PÉNITENTE. — A demain, puisque vous le voulez ainsi, et je serai exacte au rendez-vous.

DIALOGUE IV

Vie et actions d'un saint opposées aux maximes et aux pratiques des quiétistes. Qu'il n'attend point des motions et des inspirations extraordinaires pour faire le bien. Examen de conscience devient un péché de propriété selon les quiétistes. Célébration des fêtes, prières, assistance à la messe. Réception des sacrements et autres pratiques de piété commandées par l'Église, indifférentes ou nuisibles selon les mêmes principes.

LE DIRECTEUR. — J'ai renvoyé le comte de ***, et Mme la marquise de ***, et Mme la présidente de ***, pour vous tenir ma parole. Je vous avoue que je souffre beaucoup dans leurs fades conversations : ce sont des gens ennuyeux qui ne font que des questions grossières et embarrassées. Si je leur propose quelques-unes de nos maximes, ils me répondent avec un froid et une insipidité qui marquent le peu de progrès qu'ils font dans nos mystères. Croiriez-vous que la présidente, depuis un an, ne peut comprendre l'évacuation de l'esprit d'Adam? Cependant on veut dans le monde qu'elle ait de l'esprit.

LA PÉNITENTE. — De l'esprit! ce sont des gens qui jugent bien légèrement, et qui ne la voient guère : pour moi, je vous avoue qu'en trois différentes visites elle m'a paru fort bornée. Convenez d'ailleurs, mon Père, qu'elle n'a ni vivacité ni mémoire.

LE DIRECTEUR. --- Il vous est fort aisé, ma fille, de trouver qu'on manque de mémoire, vous qui en êtes un prodige : il faut vous l'avouer, j'ai repassé toute la nuit avec admiration le récit fidèle que vous me fîtes hier de la longue et docte conversation de monsieur votre beau-frère.

LA PÉNITENTE. - Il est vrai, mon Père, que j'ai la mémoire assez heureuse : je n'en ai jamais tant senti le besoin que dans ce qui me reste à vous dire de tout notre entretien.

LE DIRECTEUR. - Je serai ravi d'en apprendre la suite.

LA PÉNITENTE. La suite est qu'après y avoir un peu pensé, j'ai dit à mon beau-frère que, quelque homme saint qu'il voulût choisir à sa fantaisie, il n'aurait pu être tel sans le dépouillement de toute propriété, c'est-à-dire de propre action, et sans motion

divine qu'il aurait sentie en soi en conséquence de l'oraison de simple regard, et qui l'aurait réglé dans toute sa conduite. Il me dit sur cela que j'avançais cette proposition en l'air et sans preuve, et ajouta qu'il m'allait convaincre que les mouvements extraordinaires n'étaient pas plus nécessaires à un homme né dans le christianisme, qu'à moi une motion divine pour me faire rendre mon pain béni : en un mot, qu'il ferait vivre et mourir son saint, sans qu'on pût, avec le moindre fondement, relever aucune circonstance de sa vie où il eût besoin des conditions que je proposais : ni de dépouillement de propre action, ni de ce que j'appelais contemplation acquise, ni de motion divine, et continua de cette manière : « Je suppose seulement que mon saint est baptisé ; je n'appréhende pas, dit-il, que vous me souteniez d'abord qu'il eût besoin, quelques heures après sa naissance, de simple regard et de motion divine pour se préparer à recevoir ce sacrement : peut-être me direz-vous que le simple regard a été nécessaire à ses parrain et marraine, avant qu'ils aient répondu pour lui de sa foi au prêtre et à l'Église ? Cet enfant, dis-je, à peine à l'usage de raison, qu'il entend parler de Dieu, d'Église, de religion. Dans l'âge de l'adolescence, et ensuite dans sa jeunesse, il apprend de ses parents et de ses maîtres les cérémonies, les mystères, les maximes de cette religion ; il sait ce que Dieu ordonne et ce qu'il défend, ce qui lui plaît et ce qui lui déplaît : bientôt il sent, il goûte les preuves de cette religion : l'y voilà confirmé par la lecture de l'Évangile, qu'il trouve dans une Église qui porte en soi les caractères de vérité et de sainteté, par la doctrine unanime de tous les fidèles, par la tradition ; il est plein de la connaissance de ses devoirs : il est prévenu qu'il faut éviter le péché : il sait où est le péché et où il n'est pas ; il connaît la grâce, son efficacité ; il n'ignore pas qu'elle lui est nécessaire pour fuir le péché et pratiquer la vertu, qu'il faut vouloir cette grâce, la désirer, la demander, y acquiescer, y coopérer. — Prenez garde, lui dis-je, mon frère, que pour la coopération, vous la supposez, et elle est en question entre nous. — Je la suppose, me répondit-il, comme la doctrine de l'Église universelle, déclarée dans le concile de Trente, au canon IV de la sixième session : vous ne vous en souvenez plus, mais ayez patience, s'il vous plaît : suivons le saint et ne le perdons pas de vue. Que voulez-vous qu'il fasse pendant le cours de sa vie ? Lui défendrons-nous la prière ? Je n'en serais pas le maître, ni vous non plus : il s'abstiendrait aussitôt de croire en Dieu, que de le prier ; il sait par mémoire tout l'Évan-

gile et tout saint Paul : les livres divins ne lui parlent que de foi en Jésus-Christ, que de soumissions de l'entendement sous le joug de la foi, que de justifications par la foi : il a été allaité, il est nourri de ces maximes : il ne délibère point s'il croira ou s'il ne croira pas : il croit, et parce qu'il croit, il prie. La prière lui est marquée aussi souvent, aussi expressément que la foi : *Veillez, priez, pour ne point entrer en tentation; cherchez, et vous trouverez, etc.; frappez, et on vous ouvrira, etc.* Bien plus, il trouve dans les livres saints une prière toute faite, l'oraison dominicale, le *Pater noster*, que Jésus-Christ a dictée et composée pour notre usage, pour nous être la formule ou le modèle de toute prière. Voulez-vous, ma sœur, tant qu'elle subsistera, que mon saint la néglige pour l'oraison de simple regard? qu'il suive une motion extraordinaire pour la prononcer dans son cœur? qu'il attende que Dieu lui dise formellement : « Dites mon oraison », ou : « Ne la dites pas... Priez-moi de la manière que mon Fils vous a prescrite » : ou : « N'ayez seulement qu'une vue confuse et indistincte de mon être, ou tout au plus de ma présence en tous lieux, comme l'enseignent les quiétistes? » Il en est de même de l'aumône. Quel besoin d'inspiration extraordinaire pour la faire? Un pauvre la demande à notre saint : il la lui donne comme à Jésus-Christ lui-même, qui a dit qu'il réputerait ce que le chrétien aura fait pour le pauvre, comme s'il était fait à sa personne. Ailleurs, il dit : *J'avais faim, vous m'avez donné à manger; j'avais soif, vous m'avez donné à boire. Venez, le royaume des cieux est à vous.* Quand Jésus-Christ pourra-t-il et voudra-t-il mieux s'expliquer, plus nettement, dans l'oraison de simple regard? C'aurait été, sans mentir, une action bien édifiante dans ces derniers temps de misère publique causée par la stérilité de la terre, de remettre un misérable qui mourait de faim, après la motion divine, de peur de le secourir par propriété et par activité, c'est-à-dire par des mouvements de pure charité chrétienne! Ne voyez-vous pas, ma sœur, jusqu'à quel point de ridicule et d'absurdité vos principes vous peuvent conduire? Revenons au saint homme. Il n'ignore pas, il est vrai, que vos directeurs vous insinuent que l'austérité réveille la concupiscence, qu'elle met les sens en vigueur, loin de les amortir : mais il ignore encore moins que la vie de Jésus-Christ n'a été qu'un tissu d'austérités, d'humiliations, de pauvreté, de jeûnes, de mortifications, de souffrances, qui s'est enfin terminée à une mort infâme et douloureuse : qu'il doit y avoir au moins une grande conformité de la vie des membres à celle de leur chef, à

moins de vouloir faire de la religion chrétienne un tout informe, et un composé monstrueux de pièces tout à fait désassorties : que le précepte du législateur y est formel : *Celui qui veut venir après moi doit renoncer à soi-même, porter sa croix et me suivre*; et dans un autre endroit : *Le royaume des cieux souffre de la violence*; c'est-à-dire, comme il l'a expliqué ensuite, qu'il n'y a que ceux qui se font violence à eux-mêmes qui soient capables de l'emporter. Ces paroles seules, à votre avis, ne sont-elles pas assez précises et assez claires pour imposer au saint homme la loi du jeûne, de la haire, du cilice, des veilles, des austérités, pour le régler ensuite sans aucune motion divine dans toutes les actions de sa vie et dans la manière de sa mort? Je veux vous dire davantage : le saint qui se croit pécheur n'ira-t-il point à confesse (1)? » Je répondis que cela lui était aussi permis qu'à un autre.

LE DIRECTEUR. — Cela n'est pas, ma fille, tout à fait comme vous le dites ; mais poursuivez.

LA PÉNITENTE. — Il me dit que non seulement cela lui était permis, mais qu'il le devait faire. « Oui, lui dis-je, si, après avoir consulté Dieu dans l'oraison de vue confuse et indistincte, il en sort avec un mouvement extraordinaire d'aller se jeter aux pieds du prêtre. » Il s'échauffa un peu sur ma réponse et me dit que je me moquais de lui et de toute la compagnie, de parler de la sorte : qu'à un homme éclairé dans les voies de Dieu, comme nous supposions lui et moi qu'était le saint homme, le sentiment seul de sa conscience, qui lui reprochait le moindre péché de vanité par exemple, et de complaisance sur son état, ou de relâchement dans ses exercices de piété, lui était une détermination, une raison pour s'en confesser : que faire dépendre cette démarche d'une inspiration extraordinaire, c'était s'exposer à n'user pas une seule fois en toute sa vie du sacrement de la pénitence. Et en élevant sa voix : « Que serait-ce, me dit-il, des grands pécheurs, s'ils attendaient une inspiration pour aller à confesse? Sont-ils sûrs d'être inspirés à la mort d'appeler leur confesseur? Et s'ils le font, ne sera-ce point par l'appréhen-

(1) Si l'on dit à ces âmes abandonnées de se confesser, elles le font ; car elles sont très soumises ; mais elles disent de bouche ce qu'on leur fait dire, comme à un petit enfant à qui l'on dirait : « Il faut vous confesser de cela. » Il le dit sans connaître ce qu'il dit, sans savoir si cela est ou non. (*Libre des Torrents*, 1^{re} part., chap. II, n^o 3, p. 253.)

Ces âmes dont je parle ne peuvent presque jamais se confesser. (*Ibidem*, p. 253.)

sion des jugements de Dieu, que vous appelez une action de la créature, une vraie propriété et activité? Mais, poursuivit-il, ce n'est pas où j'en veux venir. Le pieux personnage que nous supposons, s'il songe à se confesser, il se préparera à une action si sainte par toutes les pratiques que sa piété lui pourra suggérer, il n'oubliera pas l'examen de sa conscience, qui est le plus nécessaire. Dites, mon frère, le moins nécessaire et souvent même le plus préjudiciable à une bonne confession. — Bon, reprit-il, voilà où je voulais vous amener. » Et en s'adressant à la compagnie : « Préparez-vous à entendre d'étranges choses, mais fort curieuses, et qui ont été oubliées dans vos formules de confession. » A ce mot, il se lève, et en me regardant de travers : « Je ne puis, me dit-il, tenir davantage contre de telles sottises : je veux qu'on me berne, si votre extravagant de directeur ne vous fait courir les rues avant qu'il soit deux mois. » Et après cette belle décision, il sortit. Ma belle-mère demeura, et après m'avoir dit qu'il fallait être un ture ou un huguenot pour se confesser sans faire son examen, elle ajouta qu'elle ne partirait point de là que son fils le docteur, qu'elle rappela, ne m'eût rendue muette comme une carpe. Je continuai, et je dis qu'il n'y avait point d'occasions dans toute la vie du chrétien, où il fût plus exposé à agir par propriété et activité que dans celle de l'examen : que ce n'était que contentions d'esprit, qu'efforts de mémoire pour se ressouvenir de l'espèce, du nombre et des circonstances de ses péchés. « Dites, ma sœur, une torture, une bourrellerie de conscience. Pourquoi ne parleriez-vous pas comme les calvinistes? Vous avez déjà assez de choses communes avec eux. » Je lui dis qu'il tenait de madame sa mère, quand il parlait ainsi. Il se radoucit, et me dit agréablement que l'examen était une chose aussi facile que nécessaire : qu'on n'était obligé de rendre compte au prêtre dans le tribunal de la pénitence que des péchés mortels : que ceux-là, pesant sur la conscience, sautaient aux yeux dès qu'on pensait seulement à se confesser : et que pour ce qui est des péchés véniels, que les âmes pieuses éprouvaient dans l'habitude de la confession, qu'un médiocre soin suffisait pour en faire la revue et les rappeler presque tous à la mémoire. Je lui répondis du même ton que, pour les péchés grands et petits, le meilleur souvent était de les oublier, par deux raisons (1) : la première, parce que cet oubli était une

(1) L'âme oubliera ses défauts et aura peine à s'en souvenir, mais il ne faut pas qu'elle s'en fasse aucune peine pour deux raisons : la

marque de la purification de sa faute ; la seconde, parce que Dieu, quand il se faut confesser, ne manque point de faire voir à l'âme ses plus grandes fautes, et voulant bien alors le faire lui-même, il n'y aurait rien de mieux pour elle que de s'abandonner à sa providence. « Si Dieu, ma sœur, s'en veut mêler tout seul, je conçois fort bien qu'une âme éclairée de la lumière divine verra plus clair dans son intérieur que par ses propres lumières. — Vous voyez bien, mon frère. — Et si, continua-t-il, Dieu voulait rendre présent à la mémoire d'un pénitent tous les péchés de sa vie passée, avec leur nombre et leurs circonstances, et lui mettre en même temps dans le cœur une contrition parfaite, ce serait bien de la peine épargnée, et je ne vois pas quel besoin il aurait d'effort pour faire son examen, sans lequel assurément je trouverais sa confession fort bonne, et meilleure qu'il n'eût su en faire en toute sa vie. — N'est-il pas vrai, lui dis-je, que nous ne sommes pas l'un et l'autre si éloignés de sentiments ? — Vous le verrez, me dit-il ; mais pour vous faire une règle de conduite dans un sacrement le plus nécessaire au salut pour les pécheurs qu'il y ait dans l'Église, il faut conclure de ce principe-ci que l'oubli des péchés est une marque qu'ils sont pardonnés, parce que Dieu lui-même en fera l'examen, ou que sa parole y soit engagée, ou que vous ayez droit de compter sur cette lumière divine, qui, sans que vous vous en mettiez autrement en peine, vous découvrira vous-même à vous-même. Je vous demande donc sur quoi vous établissez ce droit. Qui vous a révélé que vous l'aviez ? En quel endroit de l'Évangile Dieu vous a-t-il promis de suppléer à votre négligence les propres soins de sa providence et de sa charité infinie ? Nommez-moi vos garants : saint Pierre ? saint Paul ? dites, parlez. Si vous me demandez, ma sœur, pourquoi nous faisons notre examen, je ferai ici paraître mon filleul votre fils : il n'a pas huit ans accomplis ; vous lui avez appris les commandements de Dieu et de l'Église : il les récitera devant vous, et entre autres articles celui-ci qui dit : *Tous tes péchés confesseras*, et le reste. Pour confesser ses péchés, il faut s'en souvenir ; pour s'en ressouvenir,

première parce que cet oubli est une marque de la purification de la faute, et que c'est le meilleur, dans ce degré, d'oublier tout ce qui nous concerne, pour ne se souvenir que de Dieu ; la seconde raison est que Dieu ne manque point, lorsqu'il se faut confesser, de faire voir à l'âme ses plus grandes fautes ; car alors il fait lui-même son examen. (*Moyen court*, § 15, p. 65.)

il faut les avoir sus ; pour les savoir, il faut faire une sérieuse recherche des actions de sa vie. Cette recherche est un examen, donc cet examen est nécessaire. Mais pour faire une confession de nos péchés qui les efface entièrement, et qui nous réconcilie avec Dieu, il faut qu'elle soit accompagnée et précédée d'une grande contrition : pour sentir cette douleur amère de nos fautes, il faut en avoir connu profondément et le nombre et l'énormité ; cette connaissance a dû dépendre d'une exacte revue de ces mêmes fautes : une telle revue est l'examen de la conscience ; donc un examen est nécessaire, et préalable à la confession. Nous raisonnons ainsi. — Mais direz-vous, mon frère, qu'un chrétien qui, au sortir de l'oraison de simple regard, où Dieu lui aura fait connaître la grandeur de ses péchés, ira par une motion divine se jeter aux pieds d'un prêtre, s'il en oublie un considérable dans la confession, direz-vous que ce péché ne lui est pas pardonné? — Je dirai plus, ma sœur, me répondit-il : c'est que votre chrétien ajoute à son péché, qui ne lui est point pardonné (parce qu'il ne l'a pas confessé), un autre péché très grief, qui est celui d'une paresse criminelle dans un homme dont la conscience, chargée de crimes, ne l'excite point à examiner l'état de son âme avant que de l'exposer au ministre de Jésus-Christ. — Vous comptez donc pour rien le simple regard, mon frère? — Au contraire, dit-il, je le compte pour beaucoup, pour une illusion grossière, et pour une ignorance très coupable. Car que voulez-vous que je pense d'un chrétien qui, pour toutes précautions avant une confession qui sera peut-être suivie d'une communion, se contentant de regarder dans son oraison Dieu présent en tous lieux, présume par là assez de la sainteté de son état pour attendre de Dieu, ou qu'il lui révèle tous les péchés qu'il a commis, ou qu'il lui pardonne ceux qu'il ne lui aura pas révélés? Si ce n'est pas là tenter Dieu, je ne sais plus ni quand ni comment on le peut tenter. Je reviens à mon saint, et je le fais, avec votre permission, solemniser les mystères de Jésus-Christ tous les jours des fêtes qui lui sont consacrées. — Si cela se passe, lui dis-je, sans action vivante de sa part, sans activité et sans propriété, votre saint est le mien de tout mon cœur ; mais autrement, il n'est pas mon saint et ne le peut être de personne. — Vous parlez bien affirmativement, me dit-il ; mais, ma sœur, croyez-vous en Jésus-Christ? Voilà une belle question ! Et en son Église?

Tout de même ! Et au pouvoir de son Église... Après? lui dis-je. Émané de Jésus-Christ? Je le crois. Vous

croyez donc, poursuivit-il, que les fêtes que nous trouvons établies dans l'Église pour célébrer chacun des mystères de la religion, sont bien et religieusement instituées, autorisées même par le Saint-Esprit, qui gouverne l'Église depuis l'Ascension de Jésus-Christ? — Je l'ai appris ainsi. — Où voit-on, dans les jours qu'on appelle des fêtes solennelles, réciter de certaines leçons, de certains psaumes et de certaines homélies, dire de certaines messes, faire de certaines cérémonies, s'appliquer à certaines prières et certaines méditations sur tel et tel mystère? — Dans l'Église, mon frère. — Qui l'a ordonné ainsi? — L'Église, lui dis-je. — Prenez garde, ma sœur, gouvernée par Jésus-Christ, inspirée par le Saint-Esprit. » Et continuant son discours : « Celui donc qui dans ces jours récite un tel psaume, s'applique à une telle messe, médite un tel mystère, ne fait-il pas ce que le Saint-Esprit lui dicte par l'organe de l'Église, qui a ses usages, ses lois, sa tradition? et s'il suit le mouvement du Saint-Esprit, s'il se laisse aller à la pratique de toute l'Église, où il a reçu le baptême, et dont il fait partie, hé! ma sœur, pouvez-vous dire qu'il suit sa propre détermination? qu'il agisse par propriété et par activité? que ce soient là des actions vivantes, des actions d'Adam, des péchés qu'il faille confesser? Quand s'est-on jamais confessé de pareils péchés? Quelles sortes de pénitences, à votre avis, lui pourrait-on imposer selon l'esprit de cette même Église? des jeûnes? des psaumes? des prières? des méditations sur les mystères? Ses propres péchés pour pénitences, qu'il faudra expier jusqu'à l'infini par pénitences qui sont d'autres péchés : de sorte que cela se perpétuant jusqu'à la fin de sa vie, vous faites mourir mon saint dans l'impénitence finale. — Il y a un bon remède à cela, mon frère. — Hé! quel peut-il être? — Le simple regard. — Le simple regard, ma sœur? Vous me faites souvenir des charlatans qui n'ont jamais manqué d'un remède à tous maux, et qui ne guérit d'aucun en particulier. — Ah! mon frère, repris-je, si vous saviez, si vous pouviez expérimenter une fois ce que c'est qu'une âme fervente, élevée par la contemplation acquise jusqu'à la vue confuse et indistincte de l'essence de Dieu, si vous compreniez le plaisir de cette âme, dans les renoncements à sa propre action, dans les plongements qu'elle fait dans l'océan de la volonté divine, quelle paix, quel repos, quelles nuits resplendissantes pour cette âme, de ne plus voir en elle qu'un dénuement parfait de toute opération, pour ne plus souffrir que l'action de Dieu! Combien alors la distinction des jours lui paraît frivole et mal

entendue ! combien les fêtes les plus solennelles lui sont peu de chose ! quelle insipidité elle trouverait dans le récit des psaumes, quelle inutilité dans les prédications, et pour ceux qui les font, et pour ceux qui les écoutent ! quelle froideur même souvent, et quelle indifférence pour une messe de paroisse ! quelle sécheresse pour elle de méditer sur la justice de Dieu, ou sur ses miséricordes ! Ah ! mon frère, Dieu présent partout, Dieu présent en tous lieux (1). — Vous vous emportez, ma sœur, mais je vais m'emporter à mon tour, et ma patience est enfin poussée à bout par tout ce que je viens d'entendre. » Et en élevant sa voix : « Quoi ? pendant que toute l'Église de Jésus-Christ verse des larmes de tendresse sur la naissance d'un enfant qui est Dieu et qui se manifeste aux hommes pour leur salut, dans le temps et de la manière qu'il a été prédit et annoncé ; ou pendant qu'elle est transportée d'une joie sainte sur une résurrection qu'elle regarde comme le fondement inébranlable de sa foi, de son espérance et de sa sanctification ; qu'elle s'assemble dans les temples pour y faire retentir au loin les louanges de Dieu, les mêmes louanges qui ont été autrefois dictées à son prophète par le Saint-Esprit ; pour y solenniser des messes publiques : pour y ouvrir les tribunaux de la pénitence, où l'on trouve la rémission de ses péchés ; pour y dresser des tables des sacrés mystères, où sont admis tous les fidèles : le concours du peuple y est universel, le son des cloches, qui s'est fait entendre pendant la nuit, a réveillé la piété des chrétiens, leur a annoncé la grande solennité et les y a invités ; tous perdent le sommeil, courent aux églises, y adorent Dieu dans ses mystères : vous seuls, par singularité, ou par un faux sentiment de la sublimité de votre état, dédaignant la maison du Seigneur et ceux qui la fréquentent en ces saints jours, vous présumez que c'est agir

(1) Cet acte : « Je suis ici, Seigneur, dans le dessein de ne vouloir que vous », peut être bon les premiers jours, lesquels étant passés, vous vous contenterez de la pure foi de Dieu présent, et de la simple intention que vous avez de vous abandonner à lui, sans en faire aucuns nouveaux actes. (MALAVAI, *Pratique facile*, 1^{re} part., p. 26-27.)

Présence de Dieu sous une idée abstraite consiste à regarder Dieu seul en lui-même, ce qui comprend tout. (*Ibidem.*)

Quand nous regardons Dieu seul en lui-même, en concevant sa simple présence, nous l'envisageons alors avec toutes ses perfections. C'est pour lors qu'on voit Dieu tel qu'il est en lui-même, et non pas tel qu'il est représenté par nos idées. (*Ibidem*, 1^{re} part., p. 69.)

par l'esprit de Dieu et par des vues surnaturelles, que de vous renfermer dans un coin de vos maisons, et là sans y penser, ou à un Dieu fait chair, ou à un Dieu ressuscité (1), de vous borner seulement à ne penser à rien, ou tout au plus à Dieu présent en tous lieux : vous estimez au contraire que ceux qui suivent l'esprit de Dieu et de son Église, en s'unissant aux cérémonies et aux prières de sa liturgie, accommodées à la célébrité du jour, n'agissent que par un principe corrompu, ne font que des actions vivantes, ou (selon votre Père) mortes en effet pour le salut et pour votre justification? Cela est si ridicule et si absurde, ma sœur, je ne vous le dissimule point, que tout autre que moi, sans y répondre, hausserait les épaules et s'en moquerait. — Je ne sais, mon frère, lui répliquai-je, si vous m'avez écoutée quand j'ai dit que les voies extraordinaires n'étaient que pour les parfaits. — Vous vous moquez, me dit-il ; je sais que vos docteurs en font des leçons aux enfants, aux valets, aux artisans ; mais j'empêcherai bien que vous ne gâtiez mes domestiques, et si j'en suis le maître, mon filleul aussi, qu'on m'a dit que vous vouliez, à huit ans au plus, jeter dans la vue confuse et indistincte de Dieu : je crois avec cela que c'est l'âge où il saura mieux s'en tirer qu'en nul autre temps de sa vie. — Mon fils, lui dis-je, n'est pas encore assez parfait pour cela. Quoi? lui, connaître Dieu confusément et indistinctement? — Je vous entends, ma sœur : quand vous le jugerez assez parfait, ce sera alors qu'il faudra songer à le tirer de la déférence qu'il doit

(1) Lorsque le Seigneur conduit l'âme à la contemplation, l'esprit devient incapable de méditer la passion de Jésus-Christ ; parce que la méditation n'étant autre chose que l'action de chercher Dieu, dès que l'âme l'a trouvé une fois, elle s'accoutume à ne le chercher que par le moyen de la volonté, et ne veut plus s'embarasser de l'entendement. (MOLINOS, *Introduction à la Guide spirituelle*, section III, n° 24, p. 11.)

Après que nous avons médité tant d'années sur l'humanité du Sauveur du monde, il faut enfin apprendre à nous reposer en Dieu, à qui elle nous conduit. (MALAVAL, *Pratique facile*, 1^{re} part., p. 58.)

[Pour] ceux qui... sont arrivés par la grâce à la pure contemplation, où il n'y a plus de méditation, ni d'actes raisonnés, [ce] souvenir de Jésus-Christ est de pure foi et conçoit Jésus-Christ homme et Dieu d'une seule vue d'esprit, sans pensée quelconque qui soit distincte, si ce n'est que le Saint-Esprit nous applique quelquefois aux considérations sur la sainte humanité par la volonté divine, et non par la nôtre, qui n'agit plus, ni par notre choix. (MALAVAL, *Pratique facile*, 1^{re} part., p. 59 et 60.)

aux usages de l'Église, et à le dégoûter des pratiques chrétiennes. Ainsi la négligence sur ses devoirs sera une induction de la perfection de son état, et il pourrait même par vos soins monter à un tel degré, que votre directeur le dispenserait pour toujours d'aller à confesse et de communier.»

LE DIRECTEUR. — C'est selon, deviez-vous lui dire ; car, ma fille, si l'on sentait en sa conscience que l'on fût dans de telles dispositions à l'égard de ces sacrements, qu'on ne pût les désirer, s'y préparer et les recevoir sans propriété et activité, et qu'on fût ainsi exposé à participer aux mystères de Dieu sans motion divine, je tiens, et tous nos docteurs avec moi, qu'il n'y a point de circonstances tirées du jour, du précepte, de la bienséance ou de la nécessité, qui puissent obliger une âme fidèle à commettre un péché en usant de la confession et de la communion, et qu'elle fait mieux de s'en abstenir. Mais vous aurez, madame, le loisir et l'occasion peut-être d'épuiser cette importante matière. Achéons l'entretien avec votre docteur.

LA PÉNITENTE. — Un des messieurs de Sorbonne se fit annoncer, comme il en était où je vous ai dit.

LE DIRECTEUR. — Hé bien ?

LA PÉNITENTE. — Il ne voulut pas poursuivre en présence de son ami, et je crois par des égards pour moi ; je le voulais encore moins que lui, car comme il est né éloquent et beau parleur, il rend les choses qu'il dit assez plausibles et capables de faire impression. Je voudrais, mon Père, vous le faire connaître : vous lui répondriez beaucoup mieux que moi, et je vous avouerai qu'avant de nous séparer, je lui proposai, le plus honnêtement que je pus, de vous venir voir et de vous aboucher ensemble quelque part. Un plaisant mot de ma belle-mère là-dessus : « Vous ne sauriez mieux faire, ma fille, que de les faire trouver ensemble. Voulez-vous que ce soit ici ? J'aurais le plaisir de voir mon fils l'abbé vous rendre tous deux chrétiens, vous et votre directeur.»

LE DIRECTEUR. — Nous parlerons, madame, de cette entrevue la première fois.

LA PÉNITENTE. — J'y consens, mon Père ; aussi bien je crains que le récit de cette conversation ne nous ait menés trop loin, et qu'il ne vous ait peut-être un peu ennuyé.

LE DIRECTEUR. — Point du tout, madame ; mais puisque vous le voulez ainsi, je vous laisse partir, pourvu que vous vous engagiez à ne me rien cacher à l'avenir de telles aventures.

DIALOGUE V

Les maximes des quiétistes détournent de la confession et de la pénitence. L'abandon parfait qu'ils enseignent jette dans l'indifférence pour le salut, pour les bonnes œuvres, pour les biens spirituels, pour les vices et les vertus ; il fait consentir l'âme à l'extinction de la charité et de la foi, à aimer l'état de péché, le désespoir et la damnation. Affreuses conséquences de cette indifférence absolue : qu'elle renverse les premiers principes du christianisme ; qu'elle est directement opposée à toutes les demandes que l'on fait dans l'oraison dominicale.

LE DIRECTEUR. — Mon Dieu, madame ! j'apprends bien que vous ne vous soyez un peu ennuyée dans ce mauvais poste, et que le froid que vous avez souffert en m'attendant n'ait causé cet abattement et cette pâleur que je vous vois. Où sont donc ces yeux vifs et rians, ces belles couleurs qui relevaient votre teint ? Je ne suis pas au moins édifié de cet air languissant que vous nous apportez : vous étiez si vive et dans une si parfaite santé la dernière fois ! Donnez-moi vos deux mains, que je vous fasse jurer que vous prendrez plus de soin de vous à l'avenir. Que vous est-il donc arrivé, ma chère dame, depuis huit jours que nous ne nous sommes pas vus ? Est-ce toujours ce mari ? est-ce moi ? votre belle-mère ? ou monsieur son fils le docteur ? Vous plaindriez-vous de moi ? Car vous êtes triste, et point du tout dans votre naturel. Serait-ce notre doctrine qui vous inquiéterait ? Est-ce que nos pratiques surpassent vos forces ? Cela serait bien extraordinaire ; car pour une âme qui éprouve des peines, des langueurs et des sécheresses dans nos exercices, il y en a mille que Dieu conduit par le repos, par la douceur et, j'oserais dire, par une divine nonchalance. Y a-t-il rien de plus agréable à une jeune femme d'une complexion délicate, que de demeurer passive toute sa vie, et d'avoir même scrupule de faire pour Dieu et pour le paradis la moindre action qui puisse l'ébranler le moins du monde, que de ne se plus tourmenter ni du passé ni de l'avenir, et, pour le présent, prendre le temps comme il vient (1), sans d'autre parti sur les actions

(1) L'abandon est ce qu'il y a de conséquence dans toute la voie, et c'est la clef de [tout] l'intérieur. Qui sait bien s'abandonner sera

bonnes ou mauvaises que nous faisons, que de nous en remettre pour l'événement à la volonté divine, maîtresse de nous forcer à tout le bien et à tout le mal qu'il lui plaît, suivant la diversité de ses voies et la profondeur de ses jugements? Imaginez-vous, madame, un système de religion le plus accommodé à la portée des hommes, et qui semble fait exprès pour leur aplanir le chemin du ciel, afin qu'ils y pussent entrer doucement et sans violence : serait-il de bonne foi comparable aux suavités ineffables, aux inactions, à la paix, aux célestes voluptés dont notre doctrine est toute remplie? Ne faudrait-il pas se haïr soi-même, je veux dire son âme, son corps, ses plaisirs, sa joie, pour, connaissant nos principes et toutes leurs suites, refuser d'en profiter et de se sauver comme en se jouant? Je vois ce que c'est, madame, nous sommes à peine sortis de la quinzaine de Pâques, chargée encore d'un jubilé : la prière, le jeûne, les stations, les sacrements vous auront mise en l'état où vous voilà.

LA PÉNITENTE. — Vous dites vrai, mon Père, en quelque manière, mais qui n'est pas celle dont vous l'entendez.

LE DIRECTEUR. — Comment, ma chère fille? hé! je vous avoue que je n'y entends plus rien. Auriez-vous trouvé quelque ignorant de confesseur qui vous aurait refusé l'absolution.

LA PÉNITENTE. — Cela ne pouvait pas être, mon Père.

LE DIRECTEUR. — Pourquoi non, ma fille? Je vais vous montrer que cela était très possible. Il ne faut pour cela que s'être adressé à un homme scrupuleux, qui aura pénétré par votre manière de vous confesser que vous n'avez pas fait votre examen de conscience.

LA PÉNITENTE. — Hélas! mon cher Père, j'aurais grand tort de m'en prendre à un confesseur!

LE DIRECTEUR. — Tant mieux, madame, et ce n'est pas une

bientôt parfait... Pour la pratique, elle doit être de perdre sans cesse toute volonté propre dans la volonté de Dieu, de renoncer à toutes inclinations particulières, quelque bonnes qu'elles paraissent, sitôt qu'on les sent naître, pour se mettre dans l'indifférence, et ne vouloir que ce que Dieu a voulu dès son éternité; être indifférent à toutes choses, soit pour le corps, soit pour l'âme, pour les biens temporels et éternels; laisser le passé dans l'oubli, l'avenir à la Providence, et donner le présent à Dieu; nous contenter du moment actuel, qui nous apporte avec soi l'ordre éternel de Dieu sur nous, et qui nous est une déclaration autant infaillible de la volonté de Dieu, comme elle est commune et inévitable pour tous. (*Moyen court*, § 6, p. 26, et suiv.)

chose si ordinaire que de bien rencontrer en ce point, et d'avoir sujet de se louer de ces gens-là.

LA PÉNITENTE. — Je ne m'en loue pas aussi, mon Père, et je ne suis pas en cet état-là.

LE DIRECTEUR. — C'est-à-dire, madame, que vous n'avez pas usé ces Pâques-ci de la confession?

LA PÉNITENTE. — Non, mon Père.

LE DIRECTEUR. — Je l'ai vu d'abord. Et pour la communion, ma fille, comment cela s'est-il passé? Êtes-vous contente?

LA PÉNITENTE. — Point du tout.

LE DIRECTEUR. — Croyez-vous que vous eussiez mieux fait de vous confesser cette année avant que de communier? Mais quoi? vous pleurez, ce me semble, et vous avez quelque chose sur le cœur que vous ne me dites pas.

LA PÉNITENTE. — Je n'ai rien, mon Père; je crois seulement que j'aurais mieux fait d'approcher des sacrements de l'Église dans cette solennité de Pâques, comme j'y ai été élevée dès ma plus tendre jeunesse, comme ont fait mon mari, mon beau-frère et ma belle-mère, qui, toute simple qu'elle est, a peut-être pris un meilleur parti que je n'ai fait, et qui fera sans doute son salut plus sûrement que moi, seulement à cause qu'elle suit aveuglément et sans examen toutes les pratiques de l'Église, qu'elle croit comme un enfant tous les articles de foi, et qu'elle ne se rapporte de toutes choses qu'à son curé. Enfin, mon Père, je voudrais qu'il m'eût coûté cette main-là et avoir fait mes Pâques, et ensuite gagné le jubilé comme les autres.

LE DIRECTEUR. — Mais il n'y aurait pas eu en effet grand mal à cela; d'où vient, madame, que vous n'avez pas fait l'un et l'autre si votre santé vous le permettait?

LA PÉNITENTE. — Je vous le dirai. Je savais, mon Père, comme les autres, que le Pape avait accordé un jubilé général, qu'il s'ouvrirait dès la semaine sainte: je formai la résolution de le gagner, je m'en ouvris même à vous dès le commencement du carême, et vous me dites que vous me le permettiez. Je n'ai rien rabattu, comme vous avez vu depuis ce temps-là, de la sublime oraison; j'ai écouté toutes les motions divines; j'ai renoncé de cœur à toute propriété et à toute activité. Il est vrai que, la fête de Pâques venant à s'approcher, j'entrai un matin par ancienne habitude dans une profonde considération de la grandeur du mystère, de l'importance qu'il y avait pour moi de le bien solenniser. Je songeai quel bien infini c'était pour une âme qui communiait dignement, quelle source, quels trésors

de grâces étaient renfermés dans les indulgences que l'Église voulait bien octroyer dans ces saints jours, par le pouvoir qu'elle en avait de Jésus-Christ. Je me préparai donc d'ajouter à l'acte de simple présence de Dieu des réflexions vives sur sa bonté infinie, sur ses miséricordes inépuisables ; je récitai ensuite le psaume *Miserere* : j'y trouvai du goût, je le récitai une seconde fois : je choisis les jours que je ferais des stations.

LE DIRECTEUR. — Des stations ?

LA PÉNITENTE. — Oui, mon Père, des stations. Je me taxai à une telle somme pour mes aumônes ; je m'efforçai de me souvenir de mes péchés, comptant d'en faire une plus exacte recherche lorsqu'il s'agirait de les confesser avant que d'approcher des mystères. Enfin mon plan était dressé, ma résolution prise, suivant en cela les vues que j'avais eues dès le jour des Cendres, comme je vous l'ai dit. Hélas ! mon Père, ou heureusement, ou malheureusement pour moi, je m'allai souvenir d'avoir lu dans un de nos livres, que les vues qu'on a de faire une chose sont des obstacles à la perfection (1), et je me dis à moi-même : « Je serais bien malheureuse, si, avec tous mes soins et toute mon application à m'acquitter de mes devoirs, l'abstinence, le jeûne, l'aumône, la prière, joints à l'usage des sacrements, bien loin de m'être utiles en aucune manière, ne servaient au contraire qu'à me faire tomber de plusieurs degrés de la perfection que j'avais atteinte : je suis sans doute entraînée à toutes ces bonnes œuvres, et à ces apparences de vertu et de dévotion par une habitude contractée dès mon enfance : ce ne sont que des suites des impressions qu'on m'a données dès mes premières années : j'éprouve en moi un trop grand empressement d'aller à confesse et de communier, et parce que je veux cela trop déterminément, je n'en dois rien faire, et par conséquent je ne le dois pas vouloir. » Je me mis ensuite si fortement dans l'esprit que j'étais obligée à résister à cette volonté déterminée de faire mes Pâques et de gagner mon jubilé, que je me sentis dans l'impuissance de m'acquitter de l'un et de l'autre ; j'y avais même une résistance horrible, et il me semblait que

(1) Dieu ôte encore par là la réflexion et la vue que l'âme porte sur ce qu'elle fait : ce qui est l'unique obstacle qui la retient, et qui empêche que Dieu ne se communique à elle... (MOLINOS, *Guide spirituelle*, liv. I, chap. IV, n° 29, p. 27.)

Souvenez-vous bien, Philothée, de la règle générale que je vous ai prescrite, de ne vous plus servir à l'avenir des raisonnements dans votre oraison. (MALVAVAL, *Pratique facile*, 1^{re} part., p. 16.)

quelque chose surtout m'impossibilitait la confession. Cet extrême éloignement pour les sacrements me convainquit assez néanmoins qu'il n'y avait point de propriété à mon fait et que c'était peut-être la vraie disposition où je devais en approcher : mais ayant aussi retenu ce que nos livres enseignent, qu'il faut tout faire dans une grande paix et avec cette douce impulsion qu'on appelle motion divine (1), je me trouvai dans cette perplexité de m'abstenir d'abord de faire mes dévotions, parce que je le voulais trop déterminément, et bientôt de ne pouvoir les faire faute d'attrait, et par l'extrême opposition que j'y avais.

LE DIRECTEUR. — En un mot, ma fille, vous ne pûtes aller à confesse ni à la communion, et parce que vous le vouliez, et parce que vous ne le vouliez pas.

LA PÉNITENTE. — Hélas ! mon Père, il n'y a pas autre chose !

LE DIRECTEUR. — Tant mieux, ma chère fille, et je ne vous dissimule pas qu'à voir vos larmes et le désordre de votre visage, j'appréhendais fort qu'il ne vous fût arrivé pis. Dites-moi, je vous prie, dans cet effort que vous dites que vous avez fait pour vous ressouvenir de vos péchés, et qui est peut-être la cause du trouble qui vous est arrivé, vous êtes-vous trouvée coupable de quelque défaut ? Avez-vous reconnu que vous fussiez tombée en quelque égarement ?

LA PÉNITENTE. — Oui, mon Père, et c'est ce qui me portait à recourir à la confession.

LE DIRECTEUR. — Étrange force de l'habitude et de la coutume, lors surtout qu'elles ont leurs racines dans notre première éducation ! C'était précisément, madame, à quoi vous ne deviez pas songer. Vous ne pouvez vous imaginer de quelle importance il est pour une âme qui tend à la perfection, de ne se point inquiéter de ses défauts. Il suffisait après cet examen de l'état de votre conscience, que vous auriez dû même vous épargner, de vous ramasser au dedans, attendre et souffrir la pénitence que Dieu vous aurait voulu imposer lui-même, et rien davantage, sans faire pendant cette semaine de Pâques aucunes prières vocales, sans vous imposer aucune mortification.

Apprenez, ma fille, que les prières qu'on se tue de dire, et

(1) Il faut donc demeurer en paix et ne nous mouvoir que quand il nous meut... C'est l'esprit de l'Église, que l'esprit de la motion divine, etc. (*Moyen court*, § 21, p. 87.)

les pénitences qu'on s'impose, ne sont point des causes naturelles de la grâce (1), mais seulement des instruments accommodés à notre faiblesse, qui amusent et soutiennent notre imagination plutôt qu'elles ne contribuent à la sanctification de notre âme. L'oraison de simple présence de Dieu est de mille degrés au-dessus du *Veni Creator* et du psaume *Misereri* et de toutes les oraisons les plus triviales et les plus consacrées dans l'Église : il y a des moments où elle donne à une âme résignée du dégoût pour l'oraison dominicale : il y a des conjonctures, comme celle, ma fille, où vous venez de vous trouver, où elle tient lieu non seulement de toutes prières, de toutes mortifications, de toutes bonnes œuvres, mais aussi de sacrements, je dis de la confession et de la communion. Quelle est donc, madame, votre inquiétude, et que cherchez-vous ces fêtes dans les sacrements et dans le gain du jubilé ? De l'indulgence pour les châtimens dus à vos péchés (2) ? Ignorez-vous qu'il vaut mieux satisfaire à la justice de Dieu, que d'avoir recours à sa miséricorde ? parce que le premier procède du pur amour qu'on a pour Dieu, et que le second, venant au contraire de l'amour que nous avons pour nous, et tendant à éviter la croix, ne peut être agréable à Dieu et est indigne de miséricorde.

LA PÉNITENTE. — Qu'appellez-vous, mon Père, tendre à éviter la croix par le jubilé et par les indulgences ? C'est bien tout le contraire : car les chrétiens en se soumettant aux petites croix, c'est-à-dire à la pénitence et aux mortifications que le jubilé impose, tendent à éviter l'enfer qui serait dû à leurs péchés.

LE DIRECTEUR. — Dites-moi, ma fille, monsieur votre mari et monsieur le docteur, son frère, ont-ils fait vœu de passer leur vie ensemble ?

LA PÉNITENTE. — Ils s'aiment assez, mon Père, pour ne pas songer sitôt à se séparer.

LE DIRECTEUR. — Vous pourriez donc, madame, dans la

(1) Sans une révélation, on ne peut savoir qu'il y ait un degré de grâce attaché [à] l'oraison. (MALAVALL, *Pratique facile*.)

... Je dis qu'il ne faut point se fixer à telles et telles austérités ; mais suivre seulement l'attrait intérieur en s'occupant de la présence de Dieu, sans penser en particulier à la mortification. (*Moyen court*, § 10, p. 40.)

(2) C'est alors qu'elle commence à ne pouvoir gagner des indulgences, et l'amour ne lui permet pas de vouloir abrégier ses peines. (*Livre des Torrents*.)

suite, être obligée en conscience de les abandonner tous deux ; car je ne vous le cache plus, ma chère fille, un plus long commerce avec ces personnes-là serait capable de vous pervertir. Quelle est, en effet, cette appréhension des peines et des châti-ments de l'autre vie, dont vous me paraissez toute troublée? Où est au contraire cette totale résignation à la volonté de Dieu, que vous prêchiez vous-même aux autres avec tant de force? Ignorez-vous encore que l'abandon parfait, qui est la clef de tout l'intérieur, n'excepte rien, ne réserve rien, ni mort, ni vie, ni perfection, ni salut, ni paradis, ni enfer? Que craignez-vous, cœur lâche? Vous craignez de vous perdre ; hélas ! pour ce que vous valez, qu'importe (1)?

LA PÉNITENTE. - Mais, mon Père, comme âme rachetée par le sang de Jésus-Christ, il me semble que je puis dire que je vauz quelque chose, et que je commettrais un péché horrible de ne pas songer à me sauver et de ne pas espérer mon salut, après que Dieu même a fait des choses si extraordinaires, a daigné passer par des états si humiliants, seulement pour me le procurer. Peut-on avoir de l'indifférence pour la venue de Jésus-Christ sur la terre, pour ses travaux, pour sa mort?

LE DIRECTEUR. — Oui, ma fille, cela n'est pas impossible.

LA PÉNITENTE. — Ah ! mon Père, que dites-vous là? Quoi? sachant quelles ont été les vues de Dieu sur moi par la mission de son Fils, je ne ferai pas tout ce qui est en moi pendant tout le cours de ma vie, pour y correspondre et pour achever par mes actions l'ouvrage de ma rédemption?

LE DIRECTEUR. — Non, ma fille, et cela mérite explication en un certain sens.

LA PÉNITENTE. — Je ne m'exciterai pas à augmenter ma foi de jour en jour, à m'embraser d'une plus grande charité pour Dieu, à fortifier et renouveler mon espérance?

(1) L'abandon parfait, qui est la clef de tout l'intérieur, n'excepte rien, ne réserve rien, ni mort, ni vie, ni perfection, ni salut, ni paradis, ni enfer. Que craignez-vous, cœur lâche? Vous craignez de vous perdre? Hélas ! pour ce que vous valez, qu'importe? (*Livre des Torrents*, 2^me part., chap. I, n^o 9, p. 258-259.)

L'indifférence de cette amante est telle, qu'elle ne peut pencher, ni du côté de la jouissance de Dieu, ni du côté de la privation de Dieu. La mort et la vie lui sont égales ; et quoique son amour soit incomparablement plus fort qu'il n'a [jamais] été, elle ne peut néanmoins désirer le Paradis. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. VIII, verset 14, p. 209.)

LE DIRECTEUR. — Point du tout, madame.

LA PÉNITENTE. — Je ne m'étudierai pas dans toute ma conduite à discerner la volonté de Dieu, afin de l'accomplir le plus exactement qu'il me sera possible?

LE DIRECTEUR. — Vous n'y êtes point encore.

LA PÉNITENTE. — Je ne vivrai pas dans la crainte de Dieu et dans le tremblement, incertaine comme je suis si j'ai la grâce de Dieu ou si je ne l'ai pas?

LE DIRECTEUR. — Encore moins.

LA PÉNITENTE. — Mon beau-frère, en effet, m'aurait-il trompée? Je ne puis me le persuader.

LE DIRECTEUR. — Rien n'est plus certain, ma chère fille, que qui sait bien s'abandonner, sera bientôt parfait (1) sans toutes ces attentions. Voilà tout le secret : il faut se perdre et s'abîmer entièrement dans la volonté de Dieu, sans se soucier le moins du monde de savoir quelle est actuellement cette volonté. Il ne faut point s'embarrasser non plus si l'on a en soi la grâce de Jésus-Christ, ou si elle nous manque : qu'importe? et que quelqu'un la possède en un degré plus éminent que nous? Il faut aller jusqu'à être ravi qu'il donne aux autres toutes ses grâces, que nous en soyons entièrement dépouillés, et que nous ne fassions que de l'horreur. Vous parlez, ma fille, de foi, d'espérance et de charité : vous êtes à cent lieues de ce qu'il faut être : vous parlez de vertus et de bonnes œuvres : tout de même. L'indifférence au plus ou au moins de toutes ces choses, voilà en quoi consiste la perfection (2).

(1) Qui sait bien s'abandonner, sera bientôt parfait. (*Moyen court*, § 6, p. 26.)

Le fidèle abandon dans tout, ne voulant rien que ce que Dieu veut, et ne pouvant douter que ce qui arrive de moment en moment ne soit l'ordre visible de Dieu, qui dispose tout cela, soit pour sa justice, soit pour sa miséricorde... Qui pourrait dire jusqu'où se doit porter cet abandon?... Jusqu'à agir sans connaissance..., ainsi qu'une personne qui n'est plus... Ce qui est le plus nécessaire est également le plus aisé, savoir de connaître la volonté de Dieu ; et c'est sans nécessité que l'on se met si fort en peine de la découvrir. La volonté de Dieu n'est autre chose que ce qu'il permet nous arriver à chaque moment. (*Règle des associés à l'enfance de Jésus*, p. 88-89, 95-96.)

(2) Vous ressentirez au dedans une sécheresse passive, des ténèbres, des angoisses, des contradictions, une répugnance continue, des abandonnements intérieurs, des désolations horribles, des suggestions importunes et perpétuelles, des tentations véhémentes de l'ennemi. Enfin vous trouverez votre cœur si resserré et si

LA PÉNITENTE. — Quoi? mon Père, la perfection pourrait consister à n'aimer Dieu que médiocrement et à ne presque plus espérer en lui?

LE DIRECTEUR. — Je ne dis pas cela, mais à ne se plus inquiéter de l'aimer peu ou beaucoup, comme d'espérer en lui ou fermement ou faiblement. Voilà ce que je dis.

LA PÉNITENTE. — Mais, mon Père, si je ne sentais plus de charité, ni aucun amour pour Dieu?

LE DIRECTEUR. — Il faudrait, ma fille, s'y résoudre et prendre patience.

LA PÉNITENTE. — Si je n'espérais plus en lui, et que je tombasse dans le désespoir? Cela est horrible, ce que je vous dis.

LE DIRECTEUR. — Il faudrait, madame, non seulement supporter cet état horrible, mais l'aimer (1).

plein d'amertume, que vous ne pourrez l'élever vers Dieu, ni faire un seul acte de foi, d'espérance ou d'amour. Dans cet abandonnement, vous voyant en proie à l'impatience, à la colère, à la rage, aux blasphèmes, aux appétits désordonnés, vous vous croirez la plus misérable, la plus criminelle et la plus détestable de toutes les créatures, dénuée de toutes les vertus, éloignée de Dieu, et condamnée à des tourments presque égaux aux peines infernales. Mais quoique dans cette oppression il vous semble d'être orgueilleuse, impatiente et colère, ces tentations néanmoins ne remportent aucun avantage sur vous, la vertu cachée et le don efficace de la force intérieure qui règnent en vous étant capables de surmonter les assauts les plus vigoureux et les plus terribles. (MOLINOS, *Guide spirituelle*, liv. III, chap. IV, n^o 28, 29 et 30, p. 145-146.)

Âme bien heureuse, si vous saviez combien le Seigneur vous aime et vous protège au milieu de ces tourments... Quelque affreuse que vous paraissiez à vos yeux, l'auteur de tout bien vous aimera. (*Ibidem*, chap. V, n^o 38, p. 149.)

L'abandon d'une âme spirituelle à Dieu est un dépouillement de tout soin de nous-même pour nous laisser entièrement à sa conduite... Pour l'abandon que l'âme spirituelle fait à Dieu tant de son intérieur que de son extérieur, son cœur demeure libre, content et dégagé. Pour la pratique, elle consiste à perdre sans cesse toute sa volonté propre dans la volonté de Dieu, à renoncer à toutes les inclinations particulières, quelque bonnes qu'elles paraissent, sitôt qu'on les sent naître, afin de se mettre dans l'indifférence et ne vouloir que ce que Dieu a voulu dès son éternité. (*Moyen court*, § 6, p. 27-28.)

Il n'y a plus d'amour, de lumières, ni de connaissances. (*Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. IX, n^o 6, p. 231.)

(1) Vouloir bien être rien aux yeux de Dieu, demeurer dans un

LA PÉNITENTE. — L'aimer? Aimer le désespoir?

LE DIRECTEUR. — L'aimer, ma chère enfant, si du moins vous vouliez être une parfaite abandonnée.

LA PÉNITENTE. — Mais, mon Père, je pourrais donc par la même raison consentir à l'extinction entière de ma foi?

LE DIRECTEUR. — Vous y êtes, ma fille et vous commencez à voir les conséquences dans leurs principes.

LA PÉNITENTE. — Je les vois si bien, que je conclus qu'on peut se résigner à la perte de toute la perfection et de toute la sainteté où l'on peut parvenir en cette vie.

LE DIRECTEUR. — Comment l'entendez-vous?

LA PÉNITENTE. — Ne m'avez-vous pas parlé ainsi de l'état sublime où une âme se trouve élevée par l'oraison du simple regard?

LE DIRECTEUR. — Oh! sans doute.

LA PÉNITENTE. — Ne l'appellez-vous pas oraison de foi, nudité de foi, un acte de foi pure?

LE DIRECTEUR. — Jamais autrement, ma fille.

LA PÉNITENTE. — N'est-ce pas, mon Père, dans ce premier et seul acte, que l'on ne réitère plus, et dont les autres actes qui pourraient échapper à l'âme ne sont que la continuation, que consiste le parfait abandonnement et l'entière résignation à la volonté de Dieu?

LE DIRECTEUR. — Cela est ainsi.

LA PÉNITENTE. — Concluez donc vous-mêmes que c'est une conséquence de ce premier acte d'un parfait abandonnement, qui n'est autre chose que l'oraison de foi pure et de nudité de foi, que l'âme peut non seulement consentir à l'extinction de sa charité et de son espérance, mais même de sa propre foi, et qu'il arrive en elle que c'est par la foi du simple regard, je veux dire, que c'est à force de foi qu'elle est même contente de n'en avoir plus, qu'elle est indifférente à en avoir ou à n'en avoir pas.

LE DIRECTEUR. — Hé bien! ma fille, quelle merveille y a-t-il à cela?

entier abandon, dans le désespoir même, se donner à lui lorsqu'on est le plus rebuté, s'y laisser et ne se pas regarder soi-même lorsqu'on est sur le bord de l'abîme, c'est ce qui est très rare, et qui fait l'abandon parfait... Cette pauvre âme est obligée, après avoir tout perdu, de se perdre elle-même par un entier désespoir... (*Livre des Torrents*, 2^e part., chap. I, n^o 10, p. 251; et 1^{re} part., chap. VII, § 4, n^o 39, p. 214.)

LA PÉNITENTE. — La merveille, mon Père, est que, par nos propres principes, cette sublimité de notre état, sans laquelle nous sommes réduits à rien, nous la perdons gaiement et avec la dernière indifférence, et qu'à force d'abandonnement, nous pourrions déchoir aux complaisances de l'abandonnement même et tomber dans le vice opposé : ce qui me paraît obscur et impliqué, je vous l'avoue.

LE DIRECTEUR. — Est-ce là, madame, tout ce que M. le docteur vous a appris sur ce sujet? Je vais le mener plus loin, et s'il était ici, je lui ferais bien voir du pays.

LA PÉNITENTE. — Je vous l'amènerai, mon Père : je vous l'ai promis.

LE DIRECTEUR. — Qui lui dirait, madame, qu'il faut que l'âme qui tend à la plus haute perfection (1) se résolve de perdre

(1) Pour la pratique, elle doit être de perdre sans cesse sa volonté, de renoncer à toutes les inclinations particulières, quelque bonnes qu'elles paraissent, sitôt qu'elle les sent naître, pour se mettre dans l'indifférence. (*Moyen court*, § 6, p. 28.)

Il n'y a point pour cette âme abandonnée de malignité en quoi que ce soit : elle est tellement anéantie, que cet abandonnement ne lui laisse aucune propriété, et la seule propriété peut causer le péché ; car quiconque n'est plus ne peut plus pécher. (*Livre des Torrents*, 2^e part., chap. II, nos 1 et 2, p. 252-253.)

Notre-Seigneur commence à dépouiller l'âme peu à peu, à lui ôter ses ornements, tous ses dons, grâces et faveurs. Ensuite il lui ôte toute facilité au bien. Après quoi, il lui ôte la beauté de son visage, qui sont comme les divines vertus qu'elle ne saurait plus pratiquer... Tout pouvoir lui est ôté... C'est une chose horrible qu'une âme ainsi nue des dons de Dieu. Mais c'est encore peu, si elle conservait sa beauté, mais il l'a fait devenir laide et la fait perdre. Jusques ici l'âme s'est bien laissé dépouiller des dons, grâces, faveurs, facilité au bien : elle a perdu toutes les bonnes choses, comme les austérités, le soin des pauvres, la facilité à aider le prochain ; mais elle n'a pas perdu les divines vertus. Cependant ici il les faut perdre quant à l'usage. (*Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VII, § 1, n^o 13 ; § 2, nos 21 et 24 ; § 3, n^o 25, p. 195-196, 201 et suiv.)

L'âme, bien loin d'être oisive, fait un acte universel et très excellent et suspend ses actes particuliers pour s'absorber en Dieu seul. Si Dieu, par un secours surnaturel, la met dans l'état passif au regard de lui-même, elle se trouve encore plus élevée. (MALAVAL, *Pratique facile*, 2^e part., p. 258.)

Il faut vous détacher de quatre choses pour parvenir à une cinquième, qui est la fin de la science mystique : 1^o des créatures ; 2^o des choses temporelles ; 3^o des dons du Saint-Esprit ; 4 de vous-

absolument toute volonté propre : qu'elle renonce à toutes inclinations particulières, quelque bonnes qu'elles soient, sitôt

même : 5^e et vous perdre enfin en Dieu. (MOLINOS, *Guide spirituelle*, liv. III, chap. XVIII, n^o 183, p. 192.)

Elle ne saurait lui rien demander ni rien désirer de lui, à moins que ce ne fût lui-même qui lui en donnât le mouvement ; non qu'elle méprise et rejette les consolations divines..., mais c'est que ces sortes de grâces ne sont plus guère de saison pour une âme aussi anéantie qu'elle l'est, et qui est établie dans la jouissance du centre, et qui ayant perdu toute volonté dans la volonté de Dieu, ne peut plus rien vouloir. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. VIII, verset 14, p. 208.)

Une âme spirituelle doit être indifférente à toutes choses, soit pour le corps, soit pour l'âme, ou pour les biens temporels et éternels : laisser le passé dans l'oubli, et l'avenir à la providence de Dieu, et lui [donner] le présent. (*Moyen court*, § 6, p. 28.)

Une âme spirituelle ne doit point s'amuser à réfléchir sur ce qu'elle opère, ni à penser si elle met en pratique ou non les vertus... (FALCONI, *Lettre à une fille spirituelle*, p. 151.)

Dans le vide volontaire de la contemplation, il y a un détachement de tout ce qui n'est pas Dieu, et même de ses grâces et de ses faveurs, pour s'attacher invinciblement à lui seul. (MALAVAL, *Pratique facile*.)

Si l'on dit à ces âmes abandonnées de se confesser, elles le font, car elles sont très soumises : mais elles disent de bouche ce qu'on leur fait dire, comme un petit enfant à qui l'on dirait : Il faut vous confesser de cela. Il le dit sans connaître ce qu'il dit, sans savoir si cela est ou non, sans reproches, sans remords ; car ici l'âme ne peut [plus] trouver de conscience, et tout est tellement perdu en elle, qu'il n'y a plus chez elle d'accusateur ; elle demeure contente sans en chercher. (*Livre des Torrents*, 2^e part., chap. II, n^o 3, p. 253.)

L'âme qui est arrivée à ce degré entre dans les intérêts de la divine justice, et à son égard et à celui des autres, d'une telle sorte qu'elle ne pourrait vouloir d'autre sort pour elle, ni pour autre quelconque, que celui de cette divine justice lui voudrait donner pour le temps et pour l'éternité. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. VIII, verset 14, p. 206.)

Qui pourrait dire jusqu'où se doit porter cet abandon?... Jusqu'à agir sans connaissance, ainsi qu'une personne qui n'est plus. (*Règle des Associés à l'enfance de Jésus*, p. 89.)

[...] ne leur laisse pas l'ombre d'une chose qui se puisse nommer en Dieu ni hors de Dieu. (*Livre des Torrents*, 2^e part., chap. II, n^o 1, p. 225.)

... L'âme ne se sent plus, ne se voit plus, ne se connaît plus ; elle ne voit rien de Dieu, n'en comprend rien, n'en distingue rien : il n'y a plus d'amour, de lumières, ni de connaissances. (*Ibidem*, 1^{re} part., chap. IX, n^o 6, p. 231.)

qu'elle les sent naître, pour se mettre dans l'indifférence ; qu'elle ne doit pas affecter la pratique d'aucune vertu choisie entre plusieurs : qu'elle doit être indifférente à toutes vertus, flotter entre la vertu et le vice, et attendre le bon plaisir de Dieu, à qui seul il appartient d'en ordonner : qu'elle doit porter cette indifférence jusques aux choses qui concernent son âme, aux biens spirituels, à sa prédestination, à son éternité : qu'elle ne doit point demander à Dieu d'être délivrée des tentations, d'éviter le mal et de persévérer dans le bien : qu'elle doit être franche de tout remords d'avoir péché, sans être le moins du monde alarmée de ses chutes, ni inquiète des scandales qu'elle a pu donner, parce qu'elle a oublié le passé, qu'elle remet l'avenir à la Providence, contente de l'état bon ou mauvais où elle se trouve actuellement, et à chaque moment de sa vie, par la volonté infallible de Dieu, à laquelle elle est parfaitement résignée... ô mystère ineffable de cette résignation totale aux décrets divins et irrévocables, serez-vous toujours si peu connu des hommes ? Ne concevront-ils jamais que le rien est disposé à tout ce que Dieu voudra : que qui ne désire rien, ne fait élection de rien, ne refuse rien : que le rien est rien, encore rien et toujours rien ! Voilà l'état de l'âme dans le parfait anéantissement où elle est entrée depuis qu'elle a abandonné à Dieu son libre arbitre : elle ne doit plus, elle ne peut plus rien penser, rien vouloir et rien faire ; elle laisse tout faire à Dieu. Plus de retour sur elle-même, plus d'attention à la récompense ou à la punition. C'est à elle une grâce singulière de ne plus penser à ses défauts. Elle agit alors sans connaissance, elle oublie Dieu et soi-même... Que dirait à tout cela M. le docteur ?

LA PÉNITENTE. — Hélas ! mon Père, je ne sais pas précisément ce qu'il pourrait dire ; mais je suis assurée que s'il était en ma place, il serait bien moins embarrassé que je ne le suis ; car après vous avoir entendu parler tous deux, je conclurais presque qu'il faut qu'il y ait deux religions chrétiennes, que Jésus-Christ ait laissées aux hommes avant que de quitter la terre ; que mon frère le docteur enseigne l'une, et vous l'autre. Vous me permettrez pourtant de vous dire que la doctrine de mon beau-frère me paraît avoir un très grand rapport avec celle des prédicateurs que j'ai entendus depuis que je suis au monde, et avec celle aussi que j'ai lue dans tous les livres qui ont passé par mes mains.

LE DIRECTEUR. — Cela peut être, madame ; mais cela ne prouve rien.

LA PÉNITENTE. — Comment? mon Père, une telle différence de créance et de sentiment sur des choses de religion ne prouve-t-elle pas du moins que l'un des deux se trompe? Et que si, comme je le veux croire, vous ne vous trompez pas, il faut que mon frère le docteur et toute la Sorbonne dont il suit la doctrine, et la plupart des catholiques qui n'en ont pas d'autre, à ce que j'apprends, soient dans un prodigieux égarement.

LE DIRECTEUR. — Ah! ma fille, cela fait trembler en effet, et, comme vous dites fort bien, si c'est une erreur de croire qu'il ne faut pas renoncer absolument à toutes sortes d'inclinations bonnes ou mauvaises, et n'avoir pas, par exemple, plus de disposition à l'adultère qu'à la chasteté conjugale, ni à la chasteté qu'à l'adultère, mais se tenir dans l'indifférence entre tous vices et toutes vertus, que deviennent ces âmes (1)?

LA PÉNITENTE. — Mais, mon Père...

LE DIRECTEUR. — Patience, madame, s'il vous plaît : que deviennent, dis-je, ces pauvres âmes, qui ne peuvent entrer dans un parfait abandonnement au bon plaisir de Dieu?

LA PÉNITENTE. — Pardonnez-moi, mon Père, si je vous interromps : vous me faites parler à votre gré sur cette indifférence entre la chasteté et un péché que je n'oserais nommer : je ne connais pas cet état-là, dans lequel vous faites consister la perfection la plus haute. J'avoue ingénument que je n'y suis pas encore parvenue : j'ai toujours cru jusqu'à présent, selon que la conscience et la pudeur me l'ont inspiré, qu'une femme doit

(1) Une âme de ce degré (c'est une âme parfaitement abandonnée) porte un fond de soumission à toutes les volontés de Dieu, de manière qu'elle ne voudrait rien lui refuser. Mais lorsque Dieu explique ses desseins particuliers, et [qu'usant] des droits qu'il a acquis sur elle, il lui demande les derniers renoncements et les plus extrêmes sacrifices, ah! c'est alors que toutes ses entrailles sont émues et qu'elle trouve bien de la peine. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. v. verset 4, p. 115.)

De dire les épreuves étranges que Dieu fait de ces âmes (de l'abandon parfait) qui ne lui résistent en rien, c'est ce qui ne se peut et ne serait pas compris. Tout ce qu'on peut dire est qu'il ne leur laisse pas l'ombre d'une chose qui puisse se nommer en Dieu ou hors de Dieu... Dieu fait voir en elles qu'il n'y a point pour elles de dignité en quoi que ce soit, à cause de l'unité essentielle qu'elles ont avec Dieu, qui en concourant avec les pécheurs ne contracte rien de leur malice, à cause de sa pureté essentielle. Ceci est plus réel que l'on ne peut dire. (*Livre des Torrents*, 2^e part., chap. II, n^{os} 1 et 2, p. 252-253.)

éviter le désordre, et être chaste et fidèle à son mari. Si j'ai eu quelquefois des tentations du contraire, je n'ai point balancé à y résister de tout mon pouvoir. Pour les bonnes inspirations que j'ai eues du côté de mon devoir, je les ai écoutées et suivies aussi par la miséricorde de Dieu sans hésiter, parce que j'ai senti dans mon cœur que c'était sa volonté, à laquelle je devais m'abandonner, plutôt que de garder une dangereuse neutralité entre la vertu et le crime.

LE DIRECTEUR. — Mais, madame, posant le cas que, succombant à une forte tentation, vous fussiez tombée dans l'infidélité, qu'auriez-vous choisi ou du désespoir ou du saint abandonnement?

LA PÉNITENTE. — Dans un tel malheur, je me serais résignée à la volonté de Dieu, qui, en me défendant sévèrement cette mauvaise action et en la condamnant par la loi, aurait néanmoins permis que je l'eusse commise, peut-être pour m'humilier ; mais avant de la commettre, il est bien certain, mon Père, que plus j'aurais entré dans le parfait abandonnement au bon plaisir de Dieu, moins j'aurais eu d'indifférence sur l'inclination que je me serais sentie à éviter une telle chute. Quand le mal est fait, on n'est pas maître qu'il ne soit pas fait : c'est le cas de se résigner aux décrets de Dieu et d'en faire pénitence ; mais ce n'est pas celui que vous proposiez, puisqu'il s'agissait au contraire de bonnes ou de mauvaises inclinations où vous vouliez que je fusse indifférente.

LE DIRECTEUR. — Je le veux encore, ma fille, avant et après la chute : avant, parce que vous ne savez pas ce qui peut vous arriver ; après, parce que vous ne pouvez plus faire qu'elle ne soit pas arrivée. Car, ma chère fille, ouvrez les yeux, et rendez-vous à l'évidence de la raison : que voudriez-vous faire de mieux après que vous êtes tombée dans quelque faute ou griève ou légère? En chercher la rémission par des indulgences? Je vous l'ai dit, vous ne devez pas vouloir abréger vos peines (1). Cherchez du moins, me direz-vous, à apaiser Dieu par un grand nombre de prières vocales? Avez-vous oublié qu'elles ne font autre chose qu'interrompre Dieu par un babil importun, et vous empêcher de l'écouter s'il voulait vous parler lui-même et se faire entendre? Qui êtes-vous donc, pour oser parler à Dieu, ou lui demander le moindre avantage temporel ou spirituel

(1) Voyez note 48 [cette note 48 de l'édition originale des *Dialogues* correspond à la note 2 de notre page 220].

pour vous et pour les autres? Vous vouliez sans doute dans ce temps de Pâques et du jubilé célébrer les fêtes et fréquenter les églises? ignorance, madame, simplicité! permettez-moi de le dire, et apprenez une bonne fois que Dieu en tous temps est présent partout, et qu'ainsi tous les jours sont également saints, et que tous les lieux sont lieux sacrés. Voyez après si la différence des temps ou des lieux est recevable. Non, madame: et si vous me dites que vous êtes dans l'habitude d'aller certains jours visiter les temples pour y prier Dieu, la sainte Vierge et les saints, tant pis, madame: tant pis, du moins pour ce qui regarde la Vierge et les saints; ils sont créatures, et par conséquent vous ne les devez pas prier.

LA PÉNITENTE. — Je ne saurais m'empêcher, mon Père, de vous interrompre encore sur ce que vous venez d'avancer touchant la prière de la Vierge et des saints, que vous condamnez si ouvertement. Il faut que je vous témoigne la peine que cela me fait. Je suis élevée dans des sentiments bien différents: l'on ne m'a rien tant recommandé, dès mon enfance, que d'avoir de la dévotion envers la Vierge et les saints...

LE DIRECTEUR. — C'en est assez sur cette matière: elle n'est pas du nombre de celles dont je veux vous entretenir en particulier; c'est un différend à démêler entre M. le docteur et moi. Revenons à notre sujet. Vous me demanderez peut-être s'il ne vous sera pas permis d'entrer dans certaines pratiques de pénitence et de vous imposer des mortifications? Non, ma fille: elles nuisent au corps et ne profitent point à l'âme: je vous l'ai déjà enseigné, demeurez en repos sur cet article (1). A l'égard des saints mouvements et des bonnes inclinations, je vous les défends: ne vous les procurez point: s'ils viennent sans qu'il y ait de votre faute, ne les cultivez point, ne les rejetez pas aussi, courez à l'asile de l'indifférence. Pour le choix d'une vertu particulière, je ne puis pas tolérer une affectation comme celle-là: c'est la ruine de toute spiritualité.

(1) L'âme étant appliquée directement à l'austérité et au dehors, elle est [toute] tournée de ce côté-là, de sorte qu'elle met les sens en vigueur loin de les anéantir. Les austérités peuvent bien affaiblir le corps, mais ne peuvent émousser la pointe des sens ni leur vigueur. (*Moyen court*, § 10, p. 38-39.)

Il n'y a plus rien pour elle, plus de règlement, plus d'austérités: tous les sens et les puissances sont dans le désordre. (*Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VIII, n^o 13, p. 224.)

LA PÉNITENTE. — Quoi? mon Père, je ne pourrais pas aimer l'humilité?

LE DIRECTEUR. — Non vraiment, ma chère fille (1).

LA PÉNITENTE. — La patience, la douceur, le pardon des injures?

LE DIRECTEUR. — Rien de tout cela, je vous prie; mais bien l'indifférence à toutes ces vertus et aux vices contraires.

LA PÉNITENTE. — Il s'ensuivrait donc, mon Père, de ce que vous dites, qu'aimer à être humble et à pardonner les injurés serait un péché?

LE DIRECTEUR. — Un péché? non; mais une imperfection, chose à la vérité dont les confesseurs et les casuistes ne conviendront pas: aussi faut-il avouer que la vie intérieure n'a rien de commun avec les confessions et les confesseurs, ni même avec les cas de conscience: ce sont des choses toutes séparées. Ils vous exhortent par exemple d'entrer dans le goût des choses spirituelles, ou bien ils approuveront que vous ayez un goût sensible dans l'oraison, qui est, à le bien prendre, une chose purement humaine, que dis-je? abominable. D'autres fois ils ne vous parleront que de la paix d'une bonne conscience et de la tranquillité qu'apporte avec soi la pratique de la loi de Dieu et des bonnes œuvres: écueils dangereux où cinglant à pleines voiles, comme il vous paraît, dans les routes salutaires de la haute perfection, on vient se briser et se perdre. Le moyen sûr, ma chère fille, de les éviter, c'est d'entrer dans le port de la parfaite résignation à la volonté divine. Alors, ma fille, alors, vertus ou vices, piété ou sacrilèges, grâces de Dieu ou réprobation, espérance ou désespoir de son salut, tout est indifférent à une parfaite abandonnée (2). Une seule chose lui convient, que

(1) Lorsqu'elle (l'âme parfaite) voit quelques personnes dire des paroles d'humilité et s'humilier beaucoup, elle est toute surprise et étonnée de voir qu'elle ne pratique rien de semblable; elle revient comme d'une léthargie, et si elle voulait s'humilier, elle en [serait] reprise comme d'une infidélité, et même elle ne le pourrait faire, parce que l'état d'anéantissement par lequel elle a passé, l'a mise [au-dessous] de toute humilité; car, pour s'humilier, il faut être quelque chose, et le néant ne peut s'abaisser au-dessous de ce qu'il est: l'état présent l'a mise au-dessus de toute humilité et de toutes vertus par la transformation en Dieu. (*Livre des Torrents*, 2^e part., chap. I, n^o 4, p. 247.)

(2) L'indifférence de cette amante est si grande, qu'elle ne peut pencher ni du côté de la jouissance, ni du côté de la privation. La

les décrets immuables de Dieu soient accomplis en elle. Mais, tandis que je vous parle, madame, il me paraît que quelque chose vous passe par l'esprit : parlez hardiment et avec confiance car il s'agit de votre salut.

LA PÉNITENTE. — Il s'agirait de peu de chose, mon Père, puisque vous voulez que j'y sois si indifférente. Mais comme vous me permettez que sur les voies de mon salut, auquel je ne puis m'empêcher de prendre encore beaucoup d'intérêt, je vous expose mes doutes et mes scrupules, je vous avouerai que je faisais en moi-même une oraison dominicale à notre manière, je veux dire en l'ajustant à nos principes et à notre doctrine.

LE DIRECTEUR. — Dites, ma fille : le projet en est louable.

LA PÉNITENTE. — Écoutez ma composition.

LE DIRECTEUR. — J'écoute.

LA PÉNITENTE. — *Dieu qui n'êtes pas plus au ciel que sur la terre et dans les enfers, qui êtes présent partout, je ne veux ni ne désire que votre nom soit sanctifié : vous savez ce qui nous convient : si vous voulez qu'il le soit, il le sera, sans que je le veuille et le désire. Que votre royaume arrive ou n'arrive pas, cela m'est indifférent. Je ne vous demande pas aussi que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel : elle le sera malgré que j'en aie : c'est à moi à m'y résigner. Donnez-nous à tous notre pain de tous les jours, qui est votre grâce, ou ne nous la donnez pas : je ne souhaite de l'avoir ni d'en être privée. De même si vous me pardonnez mes crimes, comme je pardonne à ceux qui m'ont offensé, tant mieux ; si vous m'en punissez au contraire par la damnation, tant mieux encore, puisque c'est votre bon plaisir. Enfin, mon Dieu, je suis trop abandonnée à votre volonté pour vous prier de me délivrer des tentations et du péché.*

LE DIRECTEUR. — Je vous assure, madame, que cela n'est pas mal ; le *Pater noster* ainsi réformé édifierait sans doute toutes les âmes du parfait abandon, et j'ai envie de l'envoyer à nos nouvelles Églises pour être inséré dans la formule du simple regard. Qu'en dites-vous ?

LA PÉNITENTE. — En attendant, mon Père, que je sois aussi

mort et la vie lui sont égales, et quoique son amour soit incomparablement plus fort qu'il n'a jamais été, elle ne peut néanmoins désirer le paradis, parce qu'elle demeure entre les mains de son époux, comme les choses qui ne sont point. Ce doit être là l'effet de l'anéantissement plus profond. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. viii, verset 14, p. 209.)

contente de mon oraison que je voudrais l'être, je suis bien aise que vous ne la désapprouviez pas, et encore plus d'avoir eu le loisir de vous la réciter avant que je vous souhaite le bon soir ; car la nuit s'approche et m'oblige à me séparer de vous.

LE DIRECTEUR. — J'y consens, ma chère dame ; mais il ne faut plus être si longtemps sans nous voir. Vous avez besoin d'être soutenue : la moindre chose vous ferait faire une grande chute. Vous devez regarder la maison de votre mari comme un piège qui vous est tendu, et dont vous ne sauriez trop vous défier. Je vous ai déjà exhortée à la quitter ; il faut faire cela sagement et abandonner votre mari avec une prudence chrétienne. Madame, Dieu aura soin de vous, sans que vous vous en mêliez.

DIALOGUE VI

Les quiétistes abandonnent l'Évangile, l'Église et la tradition, pour suivre ce qu'ils appellent faussement volonté de Dieu. Béatitude et purgatoire des quiétistes en cette vie. État d'union essentielle selon eux, dans lequel l'âme, pour demeurer en Dieu, n'a plus besoin de Jésus-Christ médiateur.

LA PÉNITENTE. — Voilà, mon Père, cet excellent ami, dont je vous ai entretenu plusieurs fois : c'est mon beau-frère, de qui je vous ai promis la connaissance, l'homme du monde après vous à qui j'ai plus d'obligation. J'espère recevoir de vous deux de pareils remerciements, de vous avoir fait connaître l'un à l'autre, et par là mis en état de vous estimer réciproquement, comme vous le devez.

LE DOCTEUR. — Je souhaite, mon Révérend Père, que cette entrevue soit utile à celle qui a bien voulu la ménager. Que ma sœur apprenne de vous ou de moi, ou de tous deux ensemble, si cela se peut, les choses les plus essentielles à son salut. Nous lui devons tous deux la vérité, et moi plus particulièrement, et par l'alliance que j'ai avec elle, et par la reconnaissance sur l'honneur qu'elle me procure aujourd'hui, en me présentant à un homme de votre mérite.

LE DIRECTEUR. — Votre réputation, monsieur, est venue jus-

qu'à moi, et par madame votre belle-sœur, et par d'autres endroits. Votre présence promet encore des choses au delà de votre réputation : il me semble qu'avec un peu de bonne foi de part et d'autre, on peut aller loin dans l'éclaircissement de la vérité, si on la préfère du moins aux sentiments communs et aux pratiques reçues, qui n'ont pour l'ordinaire d'autre avantage sur elle que le temps et le grand nombre.

LE DOCTEUR. — Que voulez-vous dire, mon Père? qu'en matière de religion, ce n'est pas assez qu'une chose, par exemple un dogme ou une maxime, pour être vraie, ait été crue de tout temps, même dès l'établissement de la religion; qu'elle ait été crue de tous ceux qui jusqu'à présent ont professé la religion?

LE DIRECTEUR. — Non vraiment, ce n'est pas assez.

LE DOCTEUR. — Je l'ai jugé ainsi, et qu'il fallait encore, pour être vraie, qu'elle fût vraie en soi.

LE DIRECTEUR. — Vous y êtes, et il y a du plaisir à parler à des gens comme vous.

LE DOCTEUR. — Je vous suis obligé; mais il faudrait pourtant que vous eussiez la bonté de me dire à quelle autre marque du moins vous connaissez qu'une maxime de religion est vraie. Par exemple, ce que l'Église jusqu'à ce jour a appelé la joie du Saint-Esprit, la paix d'une bonne conscience, est, selon vous, quelque chose d'humain et d'abominable devant Dieu : par où êtes-vous persuadé que cette doctrine est véritable? et dans cette persuasion, évitez-vous cette union céleste? vous refusez-vous à cette tranquillité de l'âme, suite si naturelle de la pratique de la vertu?

LE DIRECTEUR. — Je le sens mieux, monsieur, que je ne le puis dire; ce n'est pas par entêtement, comme on pourrait se l'imaginer, que cela arrive, mais par impuissance de se mêler de soi, parce que l'on est dans un état où l'on ne se connaît plus, où l'on ne se sent plus (1). Vous demanderez à une-âme : « Qui vous porte à faire ou à éviter telle chose? c'est donc que Dieu vous l'a dit? qui vous a fait connaître ou entendre ce qu'il

(1) L'âme ne se sent plus, ne se voit plus, ne se connaît plus; elle ne voit rien de Dieu, n'en comprend rien, n'en distingue rien; il n'y a plus d'amour, de lumières, ni de connaissance. (*Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. ix, n^o 6, p. 231.)

Cette âme ne se sentant pas, n'est pas en peine de chercher ni de rien faire; elle demeure comme elle est, cela lui suffit. Mais que fait-elle? Rien, rien et toujours rien. (*Ibidem*, 1^{re} part., chap. ix, n^o 9, p. 233.)

voulait? — Je n'entends rien, je ne pense à rien connaître; tout est Dieu et volonté de Dieu (1). »

LE DOCTEUR. — Vous savez donc, mon Père, ce que c'est du moins que la volonté de Dieu?

LE DIRECTEUR. — Point du tout, monsieur: aussi ne suis-je pas capable d'entendre nulle raison, ni d'en rendre aucune de ma conduite.

LE DOCTEUR. — Que vous soutenez pourtant excellente lorsque vous fuyez la paix de la bonne conscience, comme une chose abominable aux yeux de Dieu.

LE DIRECTEUR. — C'est vrai: j'agis en cela infailliblement, et je ne puis en douter, depuis que je n'ai pas d'autre principe que le principe infaillible.

LE DOCTEUR. — Qui est la volonté de Dieu?...

LE DIRECTEUR. — Cela s'entend.

LE DOCTEUR. — Que vous ne connaissez néanmoins en aucune manière?

LE DIRECTEUR. — Je vous l'ai dit: je ne sais ce que c'est que volonté de Dieu.

LE DOCTEUR. — C'est trop le répéter, je l'ai bien retenu. Mais, mon père, si les prélats de l'Église et les docteurs de la religion osaient vous apprendre cette volonté de Dieu que vous ignorez, vous enseigner la vérité, et vous détromper du mensonge?

LE DIRECTEUR. — Vous n'y êtes pas, monsieur: toutes les créatures me condamneraient, que ce me serait moins qu'un moucheron (2).

LE DOCTEUR. — Je vous entends, vous ne connaissez sur le

(1) Toutes les créatures la condamneraient que ce lui serait moins qu'un moucheron, non par entêtement et fermeté de volonté comme on se l'imagine, mais par impuissance de se mêler de soi, parce qu'elle ne se voit plus. Vous demandez à cette âme: « Mais qui vous porte à faire telle ou telle chose? C'est donc que Dieu vous l'a dit, vous a fait connaître et entendre ce qu'il voulait? — Je ne connais rien, n'entends rien; je ne pense à rien connaître, tout est Dieu et volonté de Dieu. Je ne sais ce que c'est que volonté de Dieu. Aussi ne suis-je pas capable [d'entendre] nulle raison, ni d'en rendre aucune de ma conduite. J'agis cependant infailliblement, et ne puis douter, depuis que je n'ai point d'autre principe que le principe infaillible. (*Livre des Torrents*, 2^e part., chap. II, n^o 7, p. 256.)

(2) Voir la note qui précède, note n^o 60 dans l'édition originale des *Dialogues*.

fait de la religion nulle autorité sur la terre. Mais êtes-vous tous de ce sentiment? J'ai de la peine à le croire.

LE DIRECTEUR. - Tous sans exception : vous pouvez vous fier à moi.

LE DOCTEUR. - C'est-à-dire, mon Père, que vous faites tous dans l'Église un schisme secret et intérieur, avec le moins de scandale qu'il vous est possible. Comprenez-vous, ma sœur, la doctrine du Père? Peut-être qu'il ne s'était pas encore ouvert à vous jusque-là.

Mais, mon Révérend Père, le moyen de raisonner avec un homme qui n'a pour règle dans ses sentiments et dans sa conduite que le principe infaillible de la volonté de Dieu, dont il n'a nulle connaissance, et qu'il ne veut apprendre de personne? Vous en rapporteriez-vous aux décisions de la Sorbonne, dont je pourrais peut-être vous rendre compte sur quelque article que ce pût être?

LE DIRECTEUR. - Demandez à madame votre belle-sœur.

LE DOCTEUR. — Eh bien, madame, vous me dites que non, je le vois bien. En croiriez-vous, mon Père, la doctrine des Pères, celle des conciles, celle des apôtres?

LE DIRECTEUR. Volonté de Dieu, mon cher monsieur, Dieu même, principe infaillible, règle infaillible : voilà où je m'en tiens.

LE DOCTEUR. — Mais, mon Père, vous en croyez donc la parole de Dieu, l'Évangile de Jésus-Christ?

LE DIRECTEUR. - L'Évangile, monsieur, n'est pas Dieu : c'est seulement ce qu'il a dit.

LE DOCTEUR. - En effet, mon Père, pour connaître la volonté de Dieu, que vous ignorez, dites-vous, quoiqu'elle soit votre règle infaillible, c'est peu de lire le livre de la parole de Dieu, où il nous révèle ses mystères, nous donne sa loi et ses commandements, où il nous prescrit expressément tout ce que nous devons croire et tout ce que nous devons faire. Ce n'est donc pas, mon Père, dans l'Évangile que vous avez trouvé le plan de cette nouvelle doctrine, qui met aujourd'hui tant de différence entre vous et moi? Comment, mon Père, entre autres rapports dont vous conviendrez, n'avons-nous pas cela de commun ensemble, que par le chemin des peines et par la voie des souffrances nous tâchons d'arriver à Dieu, dont la connaissance doit être notre souveraine félicité? Mon Père, parlons clairement, je vous prie, et sans équivoque : pour approuver ou pour réfuter votre doctrine, il est nécessaire de la bien

entendre. Voulez-vous que je vous parle franchement? Si l'on me demandait ce que c'est que le quiétisme, je répondrais : « C'est une imitation telle quelle du christianisme ; c'est un enchérissement, un mauvais raffinement sur la religion de Jésus-Christ. » Quand il ne serait pas Dieu, ce qu'on ne peut penser sans blasphème, et que sa loi ne serait pas divine, il est le premier en date, sa religion est en possession de tous les cœurs et de tous les esprits, elle est celle de l'État. Les esprits outrés, subtils, ambitieux, viennent trop tard pour se faire valoir et s'attirer de la suite par une doctrine entièrement opposée à la chrétienne. Ils ont été obligés de retenir ses mystères, une partie de sa créance, ses termes et son style, les mêmes apparences dans la morale et dans la pratique. Il faut vous tâter et vous examiner de bien près pour vous connaître. Par exemple, vous ne niez pas le purgatoire?

LE DIRECTEUR. — Non.

LE DOCTEUR. — Ni la nécessité de la pénitence en cette vie ou en l'autre pour faire son salut et posséder la gloire de Dieu?

LE DIRECTEUR. — Nous ne prêchons autre chose.

LE DOCTEUR. — Nous de même. Écoutez cependant. Nous plaçons, mon Père, le purgatoire et l'autre vie dans l'autre vie. Vous autres, vous placez le purgatoire et l'autre vie dans la vie présente. Dites-moi, mon Père : par l'oraison éminente et le fidèle abandon, n'acquérez-vous pas l'impeccabilité, l'indémissibilité de la grâce?

LE DIRECTEUR. — Cela est vrai.

LE DOCTEUR. — Ne vous trouvez-vous pas dans la même innocence qu'Ève avait en sortant des mains de Dieu avant de s'être laissé séduire?

LE DIRECTEUR. — Ce sont nos propres termes.

LE DOCTEUR. — Ce qui serait péché dans les autres ne l'est plus pour vous?

LE DIRECTEUR. — Vous avez vu cela dans nos livres.

LE DOCTEUR. — Vous voyez que je ne vous impose point. Car c'est au *Cantique des cantiques* que vous égalez cet état sublime à la gloire des bienheureux, avec cette seule différence que le quiétiste possède sans voir, et que les saints voient ce qu'ils possèdent : et vous ajoutez que la vue de Dieu n'est pas l'essentielle béatitude.

LE DIRECTEUR. — Tout cela est vrai.

LE DOCTEUR. — Vous êtes, mon Père, de si bonne foi que nous aurons un extrême plaisir, ma sœur et moi, d'entendre de

vosre bouche le purgatoire du quiétisme et de vous en croire sur vosre parole.

LE DIRECTEUR. — Nous sommes persuadés, monsieur, qu'une dévotion sensible et une vie animale est la même chose ; qu'une âme au contraire ne se purifie entièrement que par les sécheresses, que par l'abandonnement de Dieu, par les tentations, par les ténèbres, par les angoisses mortelles, par les chagrins, par les afflictions, par les trances de la mort, par une privation de toute consolation, par de cruelles douleurs, par un martyre continuel, enfin par une agonie qui se renouvelle incessamment.

LE DOCTEUR. Mon Père, vous en oubliez la moitié : car je vois bien qu'il ne s'agit que de trouver des termes, et surtout qui soient équivalents. Dites encore, mon cher Père, que l'âme se purifie par des doutes, par des scrupules, par des craintes et des défiances, par des rongements d'entrailles, par des sécheresses passives, par des contradictions, par une répugnance continuelle au bien, par des abandonnements intérieurs, par des désolations horribles, par des suggestions importunes, par des resserrements amers et perpétuels : par être en proie à la colère, à l'impatience, à la rage, aux blasphèmes, au désespoir, aux appétits désordonnés : par être dénuée de toutes les vertus, exposée à tous les crimes et à des tourments égaux aux peines infernales. N'ai-je rien oublié de tous les sentiments qui sont couchés dans vos livres comme sur une longue liste ? Dites-le-moi franchement, car il est difficile que la mémoire rappelle tout d'un coup un si grand nombre de termes, qui signifient presque la même chose, et qui ont peut-être coûté un jour entier à son auteur pour les chercher dans le creux de son imagination et les mettre ensuite dans un cadre qui puisse contribuer à la beauté et à l'énergie du style.

LE DIRECTEUR. — Vous badinez, mon cher monsieur, de ce qui nous tire à tous les larmes des yeux...

DIALOGUE VII

Oraison de foi pure, parfaite béatitude. Idée de Dieu présent partout, seul objet de cette foi. Baisers, attouchements, mariages, martyres spirituels. Propriété et activité opposées à l'union essentielle, et sources de tout dérèglement. Abandon parfait, mort spirituelle. Suites horribles de ces principes, découvertes et avouées en partie par les quiétistes, avec la réfutation de leurs explications. Comptabilité de l'état d'union essentielle avec les crimes les plus énormes.

LE DIRECTEUR (1). — Il faut qu'un bon contemplatif sache ses *Torrents* par cœur : c'est là où il voit le sublime de son état, le point essentiel et capital où aboutit toute la doctrine des mystiques. Écoutez : « Notre Seigneur commence à dépouiller l'âme peu à peu, à lui ôter ses ornements, tous ses dons, grâces et lumières, qui sont comme des pierreries qui la chargent ; ensuite il lui ôte toute facilité au bien, qui sont comme les habits ; après quoi il lui ôte la beauté de son visage, qui sont comme les divines vertus qu'elle ne peut plus pratiquer. Autrefois elle avait des dégoûts, des peines, mais non des impuissances ; ici tout pouvoir lui est ôté (2). »

LE DOCTEUR. — Quel pouvoir, s'il vous plaît, lui est ôté ?

LE DIRECTEUR. — N'avez-vous pas entendu ? le pouvoir de pratiquer la vertu.

LE DOCTEUR. — Et celui de suivre le vice ?

LE DIRECTEUR. — Il lui demeure sans doute : car le dénuement de toutes vertus emporte naturellement la pratique de tout vice.

LE DOCTEUR. — Je l'entendais ainsi, et que cette âme se trouvât insensiblement surchargée de péchés.

LE DIRECTEUR. — De péchés, c'est-à-dire de choses qui

(1) La discussion s'est engagée sur l'oraison et l'union essentielles, et le docteur a demandé comment de « l'anéantissement de l'âme » pourrait « résulter une union intime, immédiate, essentielle avec Dieu ».

(2) *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VII, §§ 1 et 2, nos 13 et 21, p. 195-196 et p. 201.

seraient des péchés pour des imparfaits, mais non pour une parfaite abandonnée.

LE DOCTEUR. — Je n'y suis plus, mon Père, et je ne vois pas que ce qui est péché en soi ne le soit pas pour tout le monde. J'ai cru jusqu'à cette heure que le péché dans les parfaits causait de l'imperfection, comme il augmente l'imperfection dans les imparfaits.

LE DIRECTEUR. — Vous croyez fort mal; car comment voulez-vous que le péché ait prisé sur une âme qui n'est plus en soi ni par soi, qui est recoulée, qui est abîmée en Dieu par une présence foncière et centrale? il faut prendre garde à cela (1).

LE DOCTEUR. — Expliquez-vous s'il vous plaît.

LE DIRECTEUR. — « L'âme », monsieur, « dans ce bienheureux état d'union essentielle, qui est la récompense du parfait abandon, se trouve associée à la sainte Trinité, participe aux attributs divins: elle a les mêmes ornements dont le roi est paré, c'est-à-dire, qu'elle est ornée des perfections de Dieu; elle entre dans une excellente participation de l'immensité de Dieu, notre mer, qui est l'essence divine. Voilà comme elle s'explique. Elle a en effet son repos en Dieu. Que dis-je? elle est le repos même, elle est Dieu (2). Comme il ne peut jamais cesser de se regarder soi-même, aussi ne cesse-t-il point de regarder cette âme. »

LE DOCTEUR. — Quoique remplie de péchés? vous l'avez dit.

LE DIRECTEUR. — C'est le mystère, mon cher monsieur; cette âme n'est plus; elle a recoulé, vous dis-je, dans l'essence

(1) L'âme peut sans cesse s'écouler en Dieu, comme dans son terme et son centre, et y être mêlée et transformée sans en ressortir, ainsi qu'un fleuve qui est une eau sortie de la mer, se trouvant hors de son origine, tâche, par diverses agitations, de [s'en] rapprocher, jusques à ce qu'y étant enfin retombé, il se perd et se mélange avec elle. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. I, verset 1, p. 6-7.)

(2) L'âme étant d'une nature toute spirituelle, elle est très propre à être unie, mêlée et transformée en Dieu. (*Explication du Cantique des cantiques*, chap. I, verset 1, p. 8.)

Ici l'âme ne doit plus faire de distinction de Dieu et d'elle: Dieu est elle, et elle est Dieu. (*Ibidem*, chap. VI, verset 4, p. 145.)

Mon bien-aimé m'a changée en lui-même, en sorte qu'il ne « saurait plus me rejeter: aussi je ne crains plus d'être séparée de lui ». O amour! Vous ne rejetez plus une telle âme, et l'on peut dire qu'elle est pour toujours confirmée en amour. Le bien-aimé, ne voyant rien en son épouse qui ne soit de lui, n'en détourne plus ses regards et son amour, comme il ne peut jamais cesser de se regarder et de s'aimer soi-même. (*Ibidem*, chap. VII, verset 10, p. 175-176.)

divine : comment voulez-vous qu'elle pèche même en faisant des actions de péché?

LE DOCTEUR. — Et moi, je vous répète, cette âme n'est plus : comment peut-elle mériter? comment est-elle digne des hauteurs et des élévations où vous venez de la porter? Voilà sans mentir un abandon bien payé, pour être aussi aveugle et fait sans aucun discernement de la volonté de Dieu sur elle. On doit voir de terribles effets et d'étranges suites de cette âme qui n'est plus, mais qui est, dites-vous, toute perdue en Dieu.

LE DIRECTEUR. — « C'est » en effet « une chose horrible, qu'une âme ainsi nue des dons et des grâces de Dieu. On ne pourrait croire, à moins d'expérience, ce que c'est ; mais c'est encore peu. Si elle conservait sa beauté, il la lui fait perdre et la fait devenir laide. Jusques ici l'âme s'est bien laissé dépouiller des dons, grâces, faveurs, facilité au bien ; elle a perdu toutes les bonnes choses, comme les austérités, le soin des pauvres, la facilité à aider le prochain ; mais elle n'a pas perdu les divines vertus. Cependant ici il les lui faut perdre quant à l'usage ; car quant à la réalité, il l'imprime fortement dans l'âme : elle perd la vertu comme vertu, mais c'est pour la recouvrer toute en Jésus-Christ. Cette âme, dans le commencement de ce degré, a encore quelque figure de ce qu'elle était autrefois : il lui reste une certaine impression secrète et cachée de Dieu, comme il reste dans un corps mort une certaine chaleur qui s'éteint peu à peu. Cette âme se présente à l'oraison, à la prière ; mais tout cela lui est bientôt ôté. Il faut perdre toute oraison, tout don de Dieu ; elle ne la perd pas pour une, deux, ou trois années, mais pour toujours. Toute facilité au bien, toutes vertus lui sont ôtées ; elle reste nue et dépouillée de tout. Le monde, qui l'estimait tant autrefois, commence à en avoir horreur. L'âme se corrompt peu à peu. Autrefois c'étaient des faiblesses, des chutes, des défaillances : ici c'est une corruption horrible, qui devient tous les jours plus forte et plus horrible. O Dieu ! quelle horreur pour cette âme ! Elle est insensible à la privation du Soleil de justice ; mais de sentir la corruption, c'est ce qu'elle ne peut souffrir : ô Dieu ! que ne souffrirait-elle pas plutôt ? C'est cependant un faire le faut ; il faut expérimenter jusqu'au fond ce que l'on est. Mais ce sont peut-être des péchés ? Dieu a horreur de moi ; mais que faire ? Il faut souffrir, il n'y a pas de remède (1). »

(1) *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VII, § 2, n^o 24, et § 3, n^o 1, p. 202-203 ; chap. VIII, n^{os} 4 et 8, p. 220-222.

LE DOCTEUR. — J'écoute, mon Père, de toutes mes oreilles ; mais je ne vois point, dans tout ce que vous m'avez dit, votre union de l'âme avec Dieu, ni rien même qui en approche, à moins que ce ne soit à l'endroit où elle est insensible à la privation du Soleil de justice, c'est-à-dire à la grâce de Jésus-Christ.

LE DIRECTEUR. — N'avez-vous pas encore compris, monsieur, que cette bienheureuse âme étant morte par la privation de toutes les vertus, comme nous avons dit, elle a perdu toute vertu propre et ainsi toute propriété. « Elle n'est donc pure dorénavant que de la pureté divine ; j'entends pure de la pureté du fond dans lequel elle est transformée au centre, par lequel elle est attirée » : cela est-il si incompréhensible ? « La félicité de l'âme dans cet état consiste à se laisser ensevelir, enterrer, écraser, marcher, sans se remuer non plus qu'un mort ; à souffrir sa puanteur, et se laisser pourrir dans toute l'étendue de la volonté de Dieu, sans aller chercher de quoi éviter la corruption. Non, non, laissez-vous telles que vous êtes, pauvres âmes, sentez votre puanteur : il faut que vous la connaissiez, et que vous voyiez le fond infini de corruption qui est en vous. Mettre du baume, est tâcher par quelque moyen vertueux et bon de couvrir la corruption et d'en empêcher l'odeur. Oh ! ne le faites pas, vous vous feriez tort. Dieu vous souffre bien, pourquoi ne vous souffririez-vous pas (1) ? »

LE DOCTEUR. — Cela est-il tiré de votre *Livre des Torrents* ?

LE DIRECTEUR. — Mot pour mot, monsieur : je ne vous dérobe rien.

LE DOCTEUR. — Cet endroit-ci est clair, et défend bien formellement aux âmes souillées de péchés, même les plus sales et les plus honteux, d'appliquer à leurs plaies le baume des vertus, comme de la chasteté, de la continence, de la tempérance.

LE DIRECTEUR. — Vous frappez au but, et je ne sache pas qu'aucun de nous l'ait encore entendu d'une autre manière. Les mots de *corruption*, de *pourriture*, de *puanteur* mènent là tout droit. Voyez l'endroit qui suit : « Enfin cette âme commence à ne plus sentir sa puanteur, à s'y faire, à y demeurer en repos, sans espérance d'en sortir jamais, sans pouvoir rien faire pour cela (2). »

(1) *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VIII, n^o 17, p. 226.

(2) *Ibidem.*, 1^{re} part., chap. VIII, n^o 14, p. 225.

LE DOCTEUR. — Je vous suis : voilà cette âme qui croupit dans son péché.

LE DIRECTEUR. — « C'est alors que commence l'anéantissement. »

LE DOCTEUR. — Quoi? l'humilité chrétienne?

LE DIRECTEUR. — Non vraiment, mais la perte de toutes grâces et de toutes vertus : ne l'oubliez pas. « Autrefois », en cet état, « elle se faisait horreur : elle n'y pense plus ; elle est dans la dernière misère, jusques à n'en avoir plus d'horreur. Autrefois elle craignait encore la communion, de peur d'infecter Dieu : à présent elle y va comme à table, tout naturellement (1) ».

LE DOCTEUR. — Et sans craindre d'infecter Dieu par ses péchés et ses ordures, qui ne lui font plus d'horreur, qui ne lui font plus aucun scrupule, qui ne lui pèsent plus sur la conscience, auxquels elle serait fâchée de donner la plus petite attention. Suis-je dans le fait?

LE DIRECTEUR. — « Les autres ne la voient plus qu'avec horreur ; mais cela ne lui fait point de peine : elle est même ravie que Dieu ne la regarde plus ; qu'il la laisse dans la pourriture, et qu'il donne aux autres toutes ses grâces ; que les autres soient l'objet de ses affections, et qu'elle ne cause que de l'horreur (2). Vouloir être rien aux yeux de Dieu, demeurer dans un entier abandon, dans le désespoir même ; se donner à lui lorsque l'on en est le plus rebuté, s'y laisser et ne se pas regarder soi-même lorsque l'on est sur le bord de l'abîme : c'est ce qui est très rare, et qui fait l'abandon parfait (3). De dire les épreuves étranges qu'il fait de ces âmes du parfait abandon qui ne lui résistent en rien, c'est ce qui ne se peut et ne serait pas compris. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il ne leur laisse pas une chose qui puisse se nommer, ni en Dieu, ni hors de Dieu (4). »

LE DOCTEUR. — Je remarque, mon Père, qu'après avoir plongé cette pauvre âme dans le désespoir, dans la corruption et dans la pourriture, comme si ce ne devait être que le commencement de ses souffrances, vous nous parlez d'épreuves si étranges et si inouïes qui doivent encore l'exercer, qu'il semble que vous les taisiez par la défiance où vous êtes qu'elles ne soient

(1) *Livre des Torrents*, n° 15, p. 225-226.

(2) *Ibidem*, 1^{re} part., chap. VIII, nos 10 et 11, p. 223.

(3) *Ibidem*, 2^e part., chap. I, n° 10, p. 251.

(4) *Ibidem*, 2^e part., chap. II, n° 1, p. 252.

pas comprises. Je doute aussi, de ma part, que madame et moi devions vous les demander avec plus d'instance ; car enfin nous pourrions apprendre des choses abominables.

LE DIRECTEUR. — Mais, monsieur, faut-il s'expliquer plus clairement sur cette matière? N'est-ce rien vous dire, quand on vous dit que *Dieu ne laisse pas à ces âmes l'ombre d'une chose qui se puisse nommer, ni en Dieu, ni hors de Dieu?* Comprenez, si vous pouvez, l'étendue de ces paroles : cela est immense.

LE DOCTEUR. — Quoi? mon Père, plus d'amour de Dieu? plus de crainte de Dieu et de ses jugements? plus de foi, plus d'espérance, plus de vertus, plus de bonnes œuvres, plus d'humilité, plus de continence, plus de chasteté, plus de grâces? Dieu est si bon, il est si miséricordieux! exigerait-il d'une âme un si prodigieux abandonnement?

LE DIRECTEUR. — Lisez, monsieur, nos *Torrents*; vous y verrez « qu'une âme de ce degré porte un fond de soumission à toutes les volontés de Dieu, de manière qu'elle ne voudrait pas lui rien refuser; mais lorsque Dieu explique ses desseins particuliers, et qu'usant des droits qu'il a acquis sur elle, il lui demande les derniers renoncements et les plus extrêmes sacrifices, ah! c'est pour lors que ses entrailles sont émues et qu'elle souffre bien de la peine. »

LE DOCTEUR. — Je vous l'avoue, mon Père, me voilà bien impatient de savoir quels peuvent être ces derniers renoncements et ces plus extrêmes sacrifices; car ce doit être quelque chose de plus fort que tout le reste, qui emporte si aisément le consentement et la soumission de cette âme. S'agirait-il seulement pour cette âme du sacrifice de la virginité, ou en général de la chasteté?

LE DIRECTEUR. — Oh! monsieur, il n'y a guère d'apparence; car dans notre *Cantique des cantiques*, à propos des lis de la chasteté, il est dit : « Que ceux de l'âme plaisent plus à Dieu que ceux du corps. » On veut dire que la perte de la propriété, qui est la pureté de l'âme, est plus agréable à Dieu que la continence ou la pureté du corps. Ainsi vous voyez bien qu'il s'agit ici pour l'âme d'un plus grand sacrifice que celui de la chasteté.

LE DOCTEUR. — S'agirait-il pour elle du renoncement à la grâce de sa justification? Dieu lui demanderait-il, pour dernière épreuve, qu'elle consentît à sa réprobation dernière? Cela fait de la peine seulement à penser.

LE DIRECTEUR. — Mais quelle peine?

LE DOCTEUR. — Quoi? mon Père, qu'elle consentît, cette âme, à être toujours privée de la gloire de Dieu?

LE DIRECTEUR. — Pourquoi non? et nos *Torrents* y sont formels. « Cette âme serait aussi indifférente d'être toute une éternité avec les démons qu'avec les anges. Les démons lui sont Dieu comme le reste, et il ne lui est plus possible de voir un être créé hors de l'ordre increé, étant tout et en tout Dieu, aussi bien dans un diable que dans un saint, quoique différemment (1). Je crois que si une telle âme était conduite en enfer, elle en souffrirait les douleurs cruelles dans un contentement achevé, non contentement causé seulement par la vue du bon plaisir de Dieu, mais contentement essentiel à cause de la béatitude du fond transformé, et c'est ce qui fait [l'indifférence] de ces âmes pour tout état (2). »

LE DOCTEUR. — En vérité, mon Père, voilà des choses bien nouvelles et d'étranges mystères : il n'y a au monde que vous autres qui puissiez trouver en enfer, et dans la compagnie des démons, une béatitude essentielle d'un fond transformé, et le reste, que je ne puis expliquer faute de l'entendre.

LE DIRECTEUR. — Vous entendez peut-être aussi peu les précipices affreux où tombe cette âme par la moindre résistance qu'elle apporte à la volonté de Dieu, qui exige d'elle les extrêmes sacrifices ; cependant nos *Torrents* (3) en parlent d'autre chose. « Combien êtes-vous jaloux, ô divin époux, que votre amante fasse toutes vos volontés, puisqu'une simple excuse qui paraît si [juste] vous offense si fort? Ne pouviez-vous pas empêcher une épouse si chère, si fidèle, de vous faire cette résistance? L'époux permet cette faute dans son épouse, afin de la punir, et de la purifier en même temps de l'attache qu'elle avait à sa pureté et à son innocence, et de la répugnance qu'elle sentait au dépouillement de sa propre justice (4). » Et dans un autre endroit vous lisez : « Cette amante affligée, oubliant ses blessures quoiqu'elles saignent encore, ne se souvient plus de sa perte ; elle n'en parle pas même, et quand elle se verrait précipitée dans l'abîme, elle n'y ferait point de réflexion. Celle qu'elle venait de faire par l'appréhension de se salir, lui a trop coûté, puisqu'elle

(1) *Livre des Torrents*, 2^e part., chap. II, n^o 6, p. 255.

(2) *Ibidem*, chap. IV, n^o 6, p. 269.

(3) Erreur. Passage emprunté à l'*Explication du Cantique des cantiques*.

(4) *Ibidem*., chap. V, verset 5, p. 116-117.

lui a causé l'absence de son époux : de sorte qu'instruite par sa disgrâce, elle ne peut plus se regarder, et quand elle serait aussi affreuse qu'elle est belle, elle ne pourrait pas y penser. Cette âme plus avancée n'est pas si bien établie dans son état en Dieu, qu'elle ne puisse encore jeter quelques regards sur elle-même : c'est une infidélité, mais qui est rare, et qui ne vient que de faiblesse. L'époux a permis que son épouse ait fait cette légère faute, afin de nous instruire par là du dommage que cause la propre réflexion dans les états les plus avancés. Elle est donc rentrée pour un moment en elle-même sous les meilleurs prétextes du monde : c'était pour y voir les fruits de l'anéantissement, si la vigne fleurissait, si elle avançait, si la charité était féconde : cela ne paraît-il pas juste et très raisonnable (1)? »

LE DOCTEUR. — Si raisonnable et si juste, mon Père, que cette attention sur nous-même est le principe de toute la conduite chrétienne, et qu'elle nous est expressément recommandée par saint Paul, et après lui, par tous les Pères de l'Église.

LE DIRECTEUR. — « Je le faisais, dit-elle, sans y penser et sans croire faire mal, ni déplaire à mon époux ; cependant je n'ai pas plutôt fait cette faute, que mon âme a été troublée par mille et mille réflexions qui roulaient dans ma tête, qui m'allaient perdre (2). Cette pauvre âme est obligée, après avoir tout perdu, de se perdre elle-même par un entier désespoir de tout ; elle est comme une personne qui n'est plus et qui ne sera plus jamais : elle ne fait ni bien ni mal. »

LE DOCTEUR. — Quoi? dans un entier désespoir de tout? Voilà qui est bien intelligible. Mais, mon Père, songez-vous bien aux dispositions préalables que vous imposez à une pauvre âme pour se rendre digne d'être unie à Dieu, comme de se livrer au démon, de se prostituer dans tous les désordres imaginables, de s'abandonner à toutes sortes d'excès, et de regarder comme une noire infidélité la moindre réflexion salutaire qui lui viendrait sur son état si misérable, et qui pourrait contribuer à l'en faire sortir? Encore une fois, mon Père, parlez-vous sérieusement? Est-ce un jeu d'esprit, est-ce un délire?

LE DIRECTEUR. — Je vous réponds, monsieur, avec l'incomparable auteur des *Torrents* : « Ne portez point de compas-

(1) Passage emprunté à l'*Explication du Cantique des cantiques*, chap. vi, verset 10, p. 159-160.

(2) *Ibidem.*, p. 160; *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. vii, § 4, n^o 39, p. 214; chap. viii, n^o 14, p. 225.

sion à ces âmes, et laissez-les dans les ordures apparentes, qui sont cependant les délices de Dieu, jusqu'à ce que de ces désordres renaisse une vie nouvelle (1). » Et un peu après : « Il n'y a point pour elles de malignité en quoi que ce soit, à cause de l'unité essentielle qu'elles ont avec Dieu, qui, en concourant avec les pécheurs, ne contracte rien de leur malice, à cause de sa pureté essentielle. Ceci est plus réel qu'on ne peut dire, et cette âme participe à la pureté de Dieu ; ou plutôt toute pureté propre, qui n'est qu'une impureté grossière, ayant été anéantie, la seule pureté de Dieu en lui-même subsiste dans ce néant, mais d'une manière si réelle, que l'âme est dans une parfaite ignorance du mal, et comme impuissante de le connaître : ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse toujours déchoir ; mais cela n'arrive guère ici, à cause du profond anéantissement où est l'âme qui ne lui laisse (prenez garde, monsieur), qui ne lui laisse aucune propriété ; et la seule propriété peut causer le péché ; car quiconque n'est plus ne peut plus pécher. Et cela est si vrai, que les âmes dont je parle ne peuvent presque jamais se confesser, ne pouvant rien trouver en elles de vivant et qui puisse avoir voulu offenser Dieu, à cause de la perte entière de leur volonté en Dieu (2). »

LE DOCTEUR. — Si je l'ai bien compris, mon Père, il résulte littéralement de toute cette sublime théologie que vous venez de nous étaler, que les impuretés et les souillures du corps font la pureté de l'âme, qui n'a plus alors de vertu propre, et par conséquent de propriété ; qu'au contraire, la pureté et les autres vertus du corps, qui procèdent de sa propre volonté, font l'impureté de l'âme.

LE DIRECTEUR. — Eh bien, monsieur, cela n'est-il pas beau ? Et où avez-vous rien vu de plus creusé et de mieux imaginé ? « Il y a alors une séparation si entière et si parfaite des deux parties, l'inférieure et la supérieure, qu'elles vivent ensemble comme étrangères, qui ne se connaissent pas ; et les maux les plus extraordinaires n'empêchent pas la parfaite paix, la tranquillité, la joie, l'immobilité de la partie supérieure (3). Voyez ce qu'en disent nos *Torrents* : « Dans les commencements Dieu presse de si près les pauvres sens, qu'il ne leur donne aucune liberté ; mais quand les sens sont suffisamment purifiés, Dieu,

(1) *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VIII, n^o 18, p. 227.

(2) *Ibidem*, 2^e part., chap. II, n^{os} 1-3, p. 252-253.

(3) *Ibidem*, 2^e part., chap. I, n^o 4, p. 226.

qui veut tirer l'âme d'elle-même par un mouvement tout contraire, permet que les sens s'extrovertissent. »

LE DOCTEUR. — *S'extrovertir* : voilà un mot bien noir et bien infernal.

LE DIRECTEUR. — Point tant : cela veut dire, *s'échappent, se débauchent, se dérèglent*, ce qui paraît à l'âme une grande impureté. Cependant la chose est de saison, et en faire autrement, c'est se purifier autrement que Dieu veut et se salir. Cela n'empêche pas qu'il ne se fasse des fautes dans cette extroversion ; mais la confusion que l'âme en reçoit, et la fidélité à en faire usage fait le fumier où elle pourrit plus vite, et hâte sa mort. *Tout coopère à ceux qui aiment*. C'est aussi ici où l'on perd entièrement l'estime des créatures : elles vous regardent avec mépris (1). Ces âmes (continuons) paraissent des plus communes, parce qu'elles n'ont rien à l'extérieur qui les différencie, qu'une liberté infinie, qui scandalise souvent les âmes resserrées et rétrécies en elles-mêmes. Les âmes du second ordre, je veux dire les saints et les saintes, paraissent plus grandes que les âmes du troisième ordre, qui sont nos parfaites abandonnées, à ceux qui n'ont pas ce discernement divin ; car celles-là arrivent à une perfection éminente. Elles ont des unions admirables. Mais cependant ces personnes ne sont jamais véritablement anéanties, et Dieu ne les tire pas de leur être propre, pour l'ordinaire, pour les perdre en lui. Ces âmes font pourtant l'admiration et l'étonnement des hommes : elles sont les prodiges et les miracles de leur siècle. Dieu se sert d'elles pour en faire ses saints ; il semble qu'il prenne plaisir d'accomplir tous leurs désirs. Ces âmes sont dans une grande mortification. On les croira dans les mêmes voies des dernières et plus avancées : elles se servent des mêmes termes de *mort, de perte, d'anéantissement*, et il est bien vrai qu'elles meurent en leur manière, qu'elles s'anéantissent et se perdent ; elles portent leur perfection où elle peut aller ; elles sont détachées, elles aiment la pauvreté : cependant elles sont et seront toujours propriétaires de la vertu, mais d'une manière si délicate, que les seuls yeux divins le peuvent découvrir. La plupart des saints, dont la vie est si admirable, ont été conduits par cette voie. Ces âmes sont si chargées de marchandises, que leur marche est fort lente. Que faut-il donc faire ? Ces âmes ne sortiront-elles jamais de cette voie ? Non, sans

(1) *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VII, § 4, nos 44 et 45, p. 217-218.

un miracle et sans une conduite d'une direction toute divine, qui les porte à outrepasser toutes ces grâces. »

LE DOCTEUR. — Vous devez être content, mon Père, de l'effort que vous venez de faire en faveur de vos âmes du parfait abandon et de l'union essentielle ; car les voilà au-dessus des martyrs et des confesseurs, des vierges et de tous les saints que nous invoquons, qui sont nos intercesseurs auprès de Dieu, auxquels l'Église consacre des jours et des prières.

LE DIRECTEUR. — Je n'ai rien dit sur cela qui ne soit extrait fidèlement de notre livre des *Torrents*, et nous sommes tous d'un même sentiment. Aussi est-il admirable de lire dans nos mêmes *Torrents* les mystérieuses, sublimes et magnifiques paroles qu'ils emploient pour exprimer l'état de l'âme unie à Dieu dans cette vie, et pour donner l'idée de l'union essentielle, qui est la béatitude : « L'âme, après bien des morts redoublées, expire enfin dans les bras de l'amour ; mais elle n'aperçoit point ces mêmes bras. Elle n'est pas plus tôt expirée, qu'elle perd tout acte de vie, pour simple et délicat qu'il fût (1). Ici toutes distinctions d'actions sont ôtées, n'avant plus de vertu propre, mais tout étant Dieu à cette âme (2). L'âme, continue ce sublime livre, l'âme ne se sent plus, ne se voit plus, ne se connaît plus ; elle ne voit rien de Dieu, n'en comprend rien, n'en distingue rien ; il n'y a plus d'amours, de lumière, ni de connaissance (3). »

LE DOCTEUR. — Voilà en vérité, mon Père, une âme fort illuminée.

LE DIRECTEUR. — « L'âme, dit tout de suite le même auteur (4), a perdu toute volonté : ici l'âme n'en a plus de propre ; et si vous lui demandiez ce qu'elle veut, elle ne le pourrait dire : elle ne peut plus choisir ; tous ses désirs sont ôtés : parce qu'étant dans le centre et dans le tout, le cœur perd toute pensée, tendance et activité. Ce torrent n'a plus de pente ni de mouvement ; il est dans le repos et dans la fin. »

LE DOCTEUR. — Vous vous laissez insensiblement aller à nous entretenir du repos et de la félicité de l'autre vie, et vous en parlez même aussi affirmativement que si vous l'aviez vue.

LE DIRECTEUR. — Je ne parle, monsieur, que de ce que cha-

(1) *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. VIII, n^o 2, p. 219.

(2) *Ibidem*, 1^{re} part. chap., IX, n^o 7, p. 232.

(3) *Ibidem*, n^o 6, p. 231.

(4) *Ibidem*, n^o 9, p. 233.

cun de nous expérimente pendant sa vie, et autant qu'il lui plaît : cela est trivial. « Cette âme, dit-il ailleurs (1), ne sent pas, n'est pas en peine de chercher, ni de rien faire : elle demeure comme elle est, cela lui suffit. Mais que fait-elle? Rien, et toujours rien. » — « L'âme, dit le *Moyen court et facile*, ne peut être unie à Dieu, qu'elle ne soit dans un repos central et dans la pureté de sa création. » Et dans notre *Cantique des cantiques* : « Il y a des personnes qui disent qu'une telle union ne se peut faire en cette vie ; mais je tiens pour certain qu'elle se peut faire en celle-ci. » Les *Torrents* enseignent aussi « que c'est par une perte de volonté en Dieu » que l'union arrive jusques à « un état de déification, où tout est Dieu, sans savoir que cela est ainsi : l'âme est établie par cet état dans son bien souverain, sans changement ; elle est dans la béatitude foncière, où rien ne peut traverser ce bonheur parfait, lorsqu'il est par état permanent : Dieu donne l'état d'une manière permanente, y établit l'âme pour toujours. » Mais voulez-vous rien voir de plus précis, et en même temps de plus glorieux pour cette âme du parfait abandon? C'est dans l'*Explication* de notre *Cantique des cantiques* ; retenez ces paroles-ci : « L'âme ne doit plus faire de distinction de Dieu et d'elle : Dieu est elle, et elle est Dieu. »

LE DOCTEUR. — Vraiment, mon Père, elles sont d'une nature à ne pouvoir pas sortir de la mémoire ; et comme je l'espère, madame, qui l'a si excellente, ne les oubliera pas.

LA PÉNITENTE. — Je compte bien, mon frère, de ne les pas oublier ; mais souvenez-vous aussi que nous sommes entrés ici à près de quatre heures ; le Révérend Père a parlé longtemps et a besoin de repos.

LE DOCTEUR. — Je ne saurais me repentir sérieusement des peines que je lui ai attirées, quand je lui dois les découvertes qu'il m'a fait faire sur l'union essentielle, dont j'avoue que je n'avais eu jusqu'à présent qu'une connaissance assez imparfaite ; et véritablement il y a des notions sur cette matière qui ne se peuvent pas deviner.

LE DIRECTEUR. — Oui, oui, il y a quelque chose d'abstrait, d'impliqué, et qui n'entre pas d'abord sous les sens. Les choses fort mystiques sont comme cela.

LE DOCTEUR. — Je ne vous quitte pas au reste, mon Révérend Père, de la conversation que vous m'avez promise sur l'amour

(1) *Livre des Torrents*, 1^{re} part., chap. IX, n^o 9, p. 233.

de Dieu, car il est étonnant que vous ne l'admettiez pas dans votre béatitude.

LA PÉNITENTE. — Vous allez, mon frère, recommencer, si vous n'y prenez pas garde. Je vous prie, laissons le Père ; je vous promets de vous ramener ici quand il vous plaira, pourvu qu'il veuille y consentir.

LE DIRECTEUR. — Vous ne sauriez trop tôt dégager votre parole.

LE DOCTEUR. — J'aurai soin de l'en faire souvenir.

LA PÉNITENTE. — Je ne me ferai pas beaucoup prier d'une chose où j'ai plus d'intérêt que vous, et que je souhaite de même.

* * *

Après avoir fait, le 8 mai 1696, la lecture des *Dialogues* à Antoine Bossuet, La Bruyère demeura fort gai et fort satisfait. Il lui semblait qu'il avait accompli un devoir utile. Le lendemain et le surlendemain, il rendit quelques visites et goûta la douceur de lentes promenades sous les arbres du jardin que les Condé possédaient, à Versailles, autour de leur hôtel. Au soir du 10 mai, il soupa avec appétit. Rien, dans son attitude, n'indiquait un malaise quelconque. Vers les neuf heures, brusquement, il perdit l'usage de la parole. Ses traits se contractèrent et, désespérément, il montra sa tête, dont il paraissait souffrir beaucoup.

On alla en hâte quérir les médecins, Félix Gayon et Fagon, et un aumônier de M. le Prince. Les premiers lui appliquèrent les pauvres remèdes dont disposait leur thérapeutique : saignée, vin émétique, lavement de tabac. Mais le moraliste n'avait plus besoin de leur ministère. L'apoplexie faisait en un instant de cet homme amoureux de la vie une chose inerte sur laquelle quelques amitiés s'éplorèrent.

Sa mort causa des regrets nombreux, sinon unanimes. M. le Prince daigna manifester le sien. Bossuet sentit qu'il faisait une grande perte. Les chroniqueurs annoncèrent sans commentaires le décès. On crut un instant que quelque ennemi irréconciliable du satirique l'avait empoisonné. Mais cette créance ne s'affirma point. Le 12 mai,

le corps du défunt était inhumé, en présence de Robert-Pierre de La Bruyère, en l'église Saint-Julien, à Versailles.

Quelques jours plus tard, les notaires garde-notes du roi procédaient à l'inventaire « des biens meubles, effets, livres, deniers comptants et autres choses » qu'avait laissés, en ses divers domiciles, le moraliste disparu. Les héritiers recueillirent peu de chose. Robert-Pierre resta en possession des manuscrits. Il confia probablement, en 1697, à un docteur en Sorbonne, quelque peu suspect, l'abbé Elliès du Pin, l'original des *Dialogues sur le Quétisme*, avec la mission de les publier. Sept de ces *Dialogues*, nous l'avons dit, étaient terminés. La Bruyère avait réuni les matériaux des deux autres. L'abbé les rédigea sans appréhension, en s'efforçant, dit-il, d'imiter « le style et les manières » de son modèle. L'ouvrage, dont on avait cru tirer un gros pécune, rapporta douze cents livres à Robert-Pierre, mais ne capta nullement la curiosité. On en parla avec froideur. On en contesta encore, sans motif plausible d'ailleurs, l'authenticité.

Les *Caractères* devaient, au contraire, connaître une fortune meilleure. En 1696, seize mille exemplaires, dit Montfaucon, vingt ou vingt-cinq mille, en réalité, avaient été vendus. Le volume continuait sa destinée triomphale après la mort de son auteur. Vainement les Vigneul-Marville et les de Villiers attaquèrent-ils son esprit et sa forme. Contre leurs déblatérations des apologistes surgirent. Vainement Brillon et cent autres imitateurs tentèrent-ils de tourner à leur profit le goût du public pour cette critique des mœurs. Ils ne recueillirent qu'indifférence ou quolibets. Après trois siècles, La Bruyère, dont l'abbé d'Olivet prédisait le discrédit prochain, a conquis une gloire que la noblesse de son caractère, autant que la hauteur de sa pensée et la magie de son style, contribue à affermir.

CONCLUSION

LA FORME DÉFINITIVE DES « CARACTÈRES »

Regardons maintenant la forme dernière qu'a prise, après tant de longs enrichissements, le chef-d'œuvre.

Pour le fond même des idées, pour la philosophie morale, la dernière édition des *Caractères* ne diffère pas beaucoup de la première ; et c'est toujours le mince petit volume paru en 1688 qui constitue l'armature du livre infiniment plus gros de 1696 : La Bruyère, quand il a pour la première fois commencé à écrire sur l'homme, avait déjà ses idées faites, et ses conclusions générales étaient arrêtées pour toujours.

Mais l'artiste, l'écrivain, le peintre ont réalisé d'étonnants progrès ; ils n'ont pas cessé de recouvrir et d'animer, avec les ornements les plus variés, le dessin un peu sec des premiers *Caractères*. De telle sorte que La Bruyère, après nous avoir paru un moraliste à la façon de La Rochefoucauld et de Pascal, va nous paraître désormais — et particulièrement dans les deux chapitres que nous donnons ici pour faire connaître la forme définitive de son œuvre — le plus pittoresque des peintres d'histoire, en même temps que le plus pénétrant des historiens des mœurs. Si l'on veut bien comparer ces deux chapitres : *De la Mode* et *De quelques usages*, tels qu'on va les lire, avec les deux paragraphes, de deux pages chacun, qui en contenaient toute la substance dans la première édition, on comprendra, mieux que par aucune dissertation, l'originalité de La Bruyère vis-à-vis des autres écrivains et, pourrait-on dire, vis-à-vis de lui-même.



DE LA MODE

Une chose folle et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience. La viande noire est hors de mode, et par cette raison insipide : ce serait pécher contre la mode que de guérir de la fièvre par la saignée. De même, l'on ne mourait plus depuis longtemps par *Théotime* : ses tendres exhortations ne sauvaient plus que le peuple, et *Théotime a vu son successeur*.

La curiosité n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce qu'on a et ce que les autres n'ont point. Ce n'est pas un attachement à ce qui est parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est à la mode. Ce n'est pas un amusement, mais une passion, et souvent si violente, qu'elle ne cède à l'amour et à l'ambition que par la petitesse de son objet. Ce n'est pas une passion qu'on a généralement pour les choses rares et qui ont cours, mais qu'on a seulement pour une certaine chose qui est rare et pourtant à la mode.

Le fleuriste a un jardin dans un faubourg, il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher : vous le voyez planté, et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la *Solitaire* ; il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle, il a le cœur épanoui de joie ; il la quitte pour l'*Orientale* : de là il va à la *Veuve* ; il passe au *Drap d'Or*, de celle-ci à l'*Agathe*, d'où il revient enfin à la *Solitaire*, où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où il oublie de dîner ; aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées ; elle a un beau vase ou un beau calice : il la contemple, il

l'admire : DIEU et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. Cet homme raisonnable, qui a une âme, qui a un culte et une religion, revient chez soi fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes.

Parlez à cet autre de la richesse des moissons, d'une ample récolte, d'une bonne vendange : il est curieux de fruits, vous n'articulez pas, vous ne vous faites pas entendre : parlez-lui de figes et de melons, dites que les poiriers rompent de fruits cette année, que les pêcheurs ont donné avec abondance ; c'est pour lui un idiome inconnu, il s'attache aux seuls pruniers, il ne vous répond pas. Ne l'entretenez pas même de vos pruniers, il n'a de l'amour que pour une certaine espèce ; toute autre que vous lui nommez le fait sourire et se moquer ; il vous mène à l'arbre, cueille artistement cette prune exquise, il l'ouvre, vous en donne une moitié, et prend l'autre. « Quelle chair ! dit-il ; goûtez-vous cela ? cela est-il divin ? voilà ce que vous ne trouverez pas ailleurs » : et là-dessus ses narines s'enflent, il cache avec peine sa joie et sa vanité par quelques dehors de modestie. O l'homme divin, en effet ! homme qu'on ne peut jamais assez louer et admirer ! homme dont il sera parlé dans plusieurs siècles ! que je voie sa taille et son visage pendant qu'il vit ; que j'observe les traits et la contenance d'un homme qui seul entre les mortels possède une telle prune !

Un troisième, que vous allez voir, vous parle des curieux ses confrères, et surtout de *Diognète*. Je l'admire, dit-il, et je le comprends moins que jamais : pensez-vous qu'il cherche à s'instruire par les médailles, et qu'il les regarde comme des preuves parlantes de certains faits, et des monuments fixes et indubitables de l'ancienne histoire ? rien moins. Vous croyez peut-être que toute la peine qu'il se donne pour recouvrer une tête vient du plaisir qu'il se fait de ne voir pas une suite d'empereurs interrompue ? c'est encore moins. *Diognète* sait d'une médaille le *fruste*, le *flou* et la *fleur de coin* ; il a une tablette dont toutes les places sont garnies, à l'exception d'une seule : ce vide lui blesse la vue, et c'est précisément et à la lettre pour le remplir, qu'il emploie son bien et sa vie.

Vous voulez, ajoute *Démocède*, voir mes estampes ? et bientôt il les étale et vous les montre. Vous en rencontrez une qui n'est ni noire, ni nette, ni dessinée, et d'ailleurs moins propre à être

gardée dans un cabinet qu'à tapisser un jour de fête le Petit-Pont ou la rue Neuve : il convient qu'elle est mal gravée, plus mal dessinée : mais il assure qu'elle est d'un Italien qui a travaillé peu, qu'elle n'a presque pas été tirée, que c'est la seule qui soit en France de ce dessin, qu'il l'a achetée très cher, et qu'il ne la changerait pas pour ce qu'il a de meilleur. J'ai, continue-t-il, une sensible affliction, et qui m'obligera de renoncer aux estampes pour le reste de mes jours : j'ai tout *Callot*, hormis une seule, qui n'est pas, à la vérité, de ses bons ouvrages : au contraire, c'est un des moindres, mais qui m'achèverait *Callot*. Je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, et je désespère enfin d'y réussir : cela est bien rude !

Tel autre fait la satire de ces gens qui s'engagent par inquiétude ou par curiosité dans de longs voyages, qui ne font ni mémoires ni relations, qui ne portent point de tablettes, qui vont pour voir et qui ne voient pas, ou qui oublient ce qu'ils ont vu, qui désirent seulement de connaître de nouvelles tours ou de nouveaux clochers, et de passer des rivières qu'on n'appelle ni la Seine ni la Loire : qui sortent de leur patrie pour y retourner, qui aiment à être absents, qui veulent un jour être revenus de loin : et ce satirique parle juste, et se fait écouter.

Mais quand il ajoute que les livres en apprennent plus que les voyages, et qu'il m'a fait comprendre par ses discours qu'il a une bibliothèque, je souhaite de la voir : je vais trouver cet homme, qui me reçoit dans une maison où, dès l'escalier, je tombe en faiblesse d'une odeur de maroquin noir dont ses livres sont tous couverts. Il a beau me crier aux oreilles, pour me ranimer, qu'ils sont dorés sur tranche, ornés de filets d'or, et de la bonne édition, me nommer les meilleurs l'un après l'autre, dire que sa galerie est remplie, à quelques endroits près qui sont peints de manière qu'on les prend pour de vrais livres arrangés sur des tablettes, et que l'œil s'y trompe, ajouter qu'il ne lit jamais, qu'il ne met pas le pied dans cette galerie, qu'il y viendra pour me faire plaisir : je le remercie de sa complaisance, et ne veux, non plus que lui, voir sa tannerie, qu'il appelle bibliothèque.

Quelques-uns, par une intempérance de savoir, et par ne pouvoir se résoudre à renoncer à aucune sorte de connaissance, les embrassent toutes et n'en possèdent aucune : ils aiment mieux savoir beaucoup que de savoir bien, et être faibles et superficiels dans diverses sciences, que d'être sûrs et profonds dans une seule. Ils trouvent en toutes rencontres celui qui est

leur maître et qui les redresse ; ils sont les dupes de leur vaine curiosité, et ne peuvent au plus, par de longs et pénibles efforts, que se tirer d'une ignorance crasse.

D'autres ont la clef des sciences, où ils n'entrent jamais : ils passent leur vie à déchiffrer les langues orientales et les langues du Nord, celles des deux Indes, celles des deux pôles, et celle qui se parle dans la lune. Les idiomes les plus inutiles, avec les caractères les plus bizarres et les plus magiques, sont précisément ce qui réveille leur passion et qui excite leur travail ; ils plaignent ceux qui se bornent ingénument à savoir leur langue, ou tout au plus la grecque et la latine. Ces gens lisent toutes les histoires, et ignorent l'histoire ; ils parcourent tous les livres, et ne profitent d'aucun ; c'est en eux une stérilité de faits et de principes qui ne peut être plus grande, mais, à la vérité, la meilleure récolte et la richesse la plus abondante de mots et de paroles qui puisse s'imaginer : ils plient sous le faix ; leur mémoire en est accablée, pendant que leur esprit demeure vide.

Un bourgeois aime les bâtiments ; il se fait bâtir un hôtel si beau, si riche et si orné, qu'il est inhabitable. Le maître, honteux de s'y loger, ne pouvant peut-être se résoudre à le louer à un prince ou à un homme d'affaires, se retire au galetas, où il achève sa vie, pendant que l'enfilade et les planchers de rapport (1) sont en proie aux Anglais et aux Allemands qui voyagent, et qui viennent là du Palais-Royal, du palais L. G... (2) et du Luxembourg. On heurte sans fin à cette belle porte ; tous demandent à voir la maison, et personne à voir Monsieur.

On en sait d'autres qui ont des filles devant leurs yeux à qui ils ne peuvent pas donner une dot, que dis-je ? elles ne sont pas vêtues, à peine nourries ; qui se refusent un tour de lit (3) et du linge blanc, qui sont pauvres ; et la source de leur misère n'est pas fort loin, c'est un garde-meuble chargé et embarrassé de bustes rares, déjà poudreux et couverts d'ordures, dont la vente les mettrait au large, mais qu'ils ne peuvent se résoudre à mettre en vente.

Diphile commence par un oiseau et finit par mille : sa maison n'en est pas égayée, mais empestée. La cour, la salle, l'escalier, le vestibule, les chambres, le cabinet, tout est volière ; ce n'est plus un ramage, c'est un vacarme : les vents d'automne et les

(1) « De rapport. » en marqueterie.

(2) « Du palais L. G... » L'hôtel Langlée.

(3) « Tour de lit, » garniture de lit suspendue, mais immobile.

eaux, dans leurs plus grandes crues, ne font pas un bruit si perçant et si aigu : on ne s'entend non plus parler les uns les autres que dans ces chambres où il faut attendre, pour faire le compliment d'entrée, que les petits chiens aient aboyé. Ce n'est plus pour Diphile un agréable amusement, c'est une affaire laborieuse, et à laquelle à peine il peut suffire. Il passe les jours, ces jours qui échappent et qui ne reviennent plus, à verser du grain et à nettoyer des ordures. Il donne pension à un homme qui n'a point d'autre ministère que de siffler des serins au flageolet, et de faire couver des *Canaries*. Il est vrai que ce qu'il dépense d'un côté, il l'épargne de l'autre, car ses enfants sont sans maîtres et sans éducation. Il se renferme le soir, fatigué de son propre plaisir, sans pouvoir jouir du moindre repos que ses oiseaux ne reposent, et que ce petit peuple, qu'il n'aime que parce qu'il chante, ne cesse de chanter. Il retrouve ses oiseaux dans son sommeil : lui-même il est oiseau, il est huppé, il gazouille, il perche : il rêve la nuit qu'il mue ou qu'il couve.

Qui pourrait épuiser tous les différents genres de curieux ? Devineriez-vous, à entendre parler celui-ci de son *Léopard* (1), de sa *plume*, de sa *musique*, les vanter comme ce qu'il y a sur la terre de plus singulier et de plus merveilleux, qu'il veut vendre ses coquilles ? Pourquoi non, s'il les achète au poids de l'or ?

Cet autre aime les insectes, il en fait tous les jours de nouvelles emplettes : c'est surtout le premier homme de l'Europe pour les papillons : il en a de toutes les tailles et de toutes les couleurs. Quel temps prenez-vous pour lui rendre visite ? il est plongé dans une amère douleur : il a l'humeur noire, chagrine, et dont toute sa famille souffre : aussi a-t-il fait une perte irréparable. Approchez, regardez ce qu'il vous montre sur son doigt, qui n'a plus de vie et qui vient d'expirer : c'est une chenille, et quelle chenille !

Le duel est le triomphe de la mode, et l'endroit où elle a exercé sa tyrannie avec plus d'éclat. Cet usage n'a pas laissé au poltron la liberté de vivre, il l'a mené se faire tuer par un plus brave que soi, et l'a confondu avec un homme de cœur ; il a attaché de l'honneur et de la gloire à une action folle et extravagante : il a été approuvé par la présence des rois ; il y a eu quelquefois une espèce de religion à le pratiquer : il a décidé de l'innocence des hommes, des accusations fausses ou véritables sur des crimes capitaux ; il s'était enfin si profondément enraciné

(1) « Léopard, etc. » Noms de coquillages. (Note de La Bruyère.)

dans l'opinion des peuples, et s'était si fort saisi de leur cœur et de leur esprit, qu'un des plus beaux endroits de la vie d'un très grand roi a été de les guérir de cette folie.

Tel a été à la mode, ou pour le commandement des armées et la négociation, ou pour l'éloquence de la chaire, ou pour les vers, qui n'y est plus. Y a-t-il des hommes qui dégénèrent de ce qu'ils furent autrefois? Est-ce leur mérite qui est usé, ou le goût que l'on avait pour eux?

Un homme à la mode dure peu, car les modes passent : s'il est par hasard homme de mérite, il n'est pas anéanti, et il subsiste encore par quelque endroit : également estimable, il est seulement moins estimé.

La vertu a cela d'heureux, qu'elle se suffit à elle-même, et qu'elle sait se passer d'admirateurs, de partisans et de protecteurs ; le manque d'appui et d'approbation non seulement ne lui nuit pas, mais il la conserve, l'épure et la rend parfaite ; qu'elle soit à la mode, qu'elle n'y soit plus, elle demeure vertu.

Si vous dites aux hommes, et surtout aux grands, qu'un tel a de la vertu, ils vous disent : Qu'il la garde ! qu'il a bien de l'esprit, de celui surtout qui plaît et qui amuse, ils vous répondent : Tant mieux pour lui ; qu'il a l'esprit fort cultivé, qu'il sait beaucoup, ils vous demandent quelle heure il est, ou quel temps il fait. Mais si vous leur apprenez qu'il y a un *Tigillin* (1) qui *souffle* ou qui *jette en sable* un verre d'eau-de-vie (2), et, chose merveilleuse ! qui y revient à plusieurs fois en un repas, alors ils disent : Où est-il ? amenez-le-moi demain, ce soir ; me l'amèneriez-vous ? On le leur amène ; et cet homme, propre à parer les avenues d'une foire et à être montré en chambre pour de l'argent, ils l'admettent dans leur familiarité.

Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode, et qui le soulève davantage, que le grand jeu : cela va du pair avec la crapule. Je voudrais bien voir un homme poli, enjoué, spirituel, fût-il un Catulle ou son disciple, faire quelque comparaison avec celui qui vient de perdre huit cents pistoles en une séance.

Une personne à la mode ressemble à une *fleur bleue* (3) qui croît

(1) « Tigillin, » favori de Néron, célèbre par ses débauches, son avarice et sa cruauté.

(2) « En sable, » l'avaloir d'un trait.

(3) « Une fleur bleue. » Ces barbeaux furent quelque temps à la mode. Les dames en portaient en bouquet.

de soi-même dans les sillons, où elle étouffe les épis, diminue la moisson, et tient la place de quelque chose de meilleur ; qui n'a de prix et de beauté que ce qu'elle emprunte d'un caprice léger qui naît et qui tombe presque dans le même instant : aujourd'hui elle est courue, les femmes s'en parent ; demain elle est négligée, et rendue au peuple.

Une personne de mérite, au contraire, est une fleur qu'on ne désigne pas par sa couleur, mais que l'on nomme par son nom, que l'on cultive pour sa beauté ou pour son odeur ; l'une des grâces de la nature, l'une de ces choses qui embellissent le monde, qui est de tous les temps, et d'une vogue ancienne et populaire ; que nos pères ont estimée, et que nous estimons après nos pères ; à qui le dégoût ou l'antipathie de quelques-uns ne sauraient nuire : un lis, une rose.

L'on voit *Eustrate* assis dans sa nacelle, où il jouit d'un air pur et d'une ciel serein : il avance d'un bon vent, et qui a toutes les apparences de devoir durer ; mais il tombe tout d'un coup, le ciel se couvre, l'orage se déclare, un tourbillon enveloppe la nacelle, elle est submergée : on voit *Eustrate* revenir sur l'eau et faire quelques efforts ; on espère qu'il pourra du moins se sauver et venir à bord ; mais une vague l'enfonce, on le tient perdu ; il paraît une seconde fois, et les espérances se réveillent, lorsqu'un flot survient et l'abîme : on ne le revoit plus, il est noyé.

Voiture et Sarrazin étaient nés pour leur siècle, et ils ont paru dans un temps où il semble qu'ils étaient attendus. S'ils s'étaient moins pressés de venir, ils arrivaient trop tard ; et j'ose douter qu'ils fussent tels aujourd'hui qu'ils ont été alors. Les conversations légères, les cercles, la fine plaisanterie, les lettres enjouées et familières, les petites parties où l'on était admis seulement avec de l'esprit, tout a disparu. Et qu'on ne dise point qu'ils les feraient revivre : ce que je puis faire en faveur de leur esprit est de convenir que peut-être ils excelleraient dans un autre genre ; mais les femmes sont, de nos jours, ou dévotes, ou coquettes, ou joueuses, ou ambitieuses, quelques-unes même tout cela à la fois : le goût de la faveur, le jeu, les galants, les directeurs, ont pris la place et la défendent contre les gens d'esprit.

Un homme fat et ridicule porte un long chapeau, un pourpoint à ailerons (1), des chausses (2) à aiguillettes et des bottines ;

(1) « Ailerons, » petits bords d'étoffe qu'on mettait au pourpoint pour couvrir les coutures du haut des manches.

(2) « Chausse. » Partie inférieure de l'habillement des hommes.

il rêve la veille par où et comment il pourra se faire remarquer le jour qui suit. Un philosophe se laisse habiller par son tailleur : il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter.

L'on blâme une mode qui, divisant la taille des hommes en deux parties égales, en prend une tout entière pour le buste, et laisse l'autre pour le reste du corps ; l'on condamne celle qui fait de la tête des femmes la base d'un édifice à plusieurs étages, dont l'ordre et la structure changent selon leurs caprices, qui éloigne les cheveux du visage, bien qu'ils ne croissent que pour l'accompagner, qui les relève et les hérissé à la manière des bacchantes, et semble avoir pourvu à ce que les femmes changent leur physionomie douce et modeste en une autre qui soit fière et audacieuse ; on se récrie enfin contre une telle ou une telle mode, qui cependant, toute bizarre qu'elle est, pare et embellit pendant qu'elle dure, et dont l'on tire tout l'avantage qu'on en peut espérer, qui est de plaire. Il me paraît qu'on devrait seulement admirer l'inconstance et la légèreté des hommes, qui attachent successivement les agréments et la bienséance à des choses tout opposées, qui emploient pour le comique et pour la mascarade ce qui leur a servi de parure grave et d'ornements les plus sérieux ; et que si peu de temps on fasse la différence.

N... est riche, elle mange bien, elle dort bien ; mais les coiffures changent et lorsqu'elle y pense le moins et qu'elle se croit heureuse, la sienne est hors de mode.

Iphis voit à l'église un soulier d'une nouvelle mode ; il regarde le sien, et en rougit ; il ne se croit plus habillé. Il était venu à la messe pour s'y montrer, et il se cache ; le voilà retenu par le pied dans sa chambre tout le reste du jour. Il a la main douce, et il l'entretient avec une pâte de senteur ; il a soin de rire pour montrer ses dents ; il fait la petite bouche, et il n'y a guère de moments où il ne veuille sourire ; il regarde ses jambes, il se voit au miroir : l'on ne peut être plus content de personne qu'il l'est de lui-même ; il s'est acquis une voix claire et délicate, et heureusement il parle gras ; il a un mouvement de tête, et je ne sais quel adoucissement dans les yeux, dont il n'oublie pas de s'embellir ; il a une démarche molle, et le plus joli maintien qu'il est capable de se procurer ; il met du rouge, mais rarement, il n'en fait pas habitude. Il est vrai aussi qu'il porte des chausses et un chapeau, et qu'il n'a ni boucles d'oreilles ni collier de

Le mot *aiguillettes* désignait à la fois le lien qui attachait les chausses, et les touffes de rubans, qui ornaient le bas de ce vêtement.

perles ; aussi ne l'ai-je pas mis dans le chapitre des femmes.

Ces mêmes modes que les hommes suivent si volontiers pour leurs personnes, ils affectent de les négliger dans leurs portraits, comme s'ils sentaient ou qu'ils prévissent l'indécence et le ridicule où elles peuvent tomber dès qu'elles auront perdu ce qu'on appelle la fleur ou l'agrément de la nouveauté ; ils leur préfèrent une parure arbitraire, une draperie indifférente, fantaisies du peintre qui ne sont prises ni sur l'air ni sur le visage, qui ne rappellent ni les mœurs ni la personne. Ils aiment des attitudes forcées ou immodestes, une manière dure, sauvage, étrangère, qui font un capitain d'un jeune abbé et un matamore d'un homme de robe ; une Diane d'une femme de ville ; comme d'une femme simple et timide une amazone ou une Pallas ; une Laïs d'une honnête fille : un Scythe, un Attila, d'un prince qui est bon et magnanime.

Une mode a à peine détruit une autre mode, qu'elle est abolie par une plus nouvelle, qui cède elle-même à celle qui la suit, et qui ne sera pas la dernière : telle est notre légèreté. Pendant ces révolutions, un siècle s'est écoulé, qui a mis toutes ces parures au rang des choses passées et qui ne sont plus. La mode alors la plus curieuse et qui fait plus de plaisir à voir, c'est la plus ancienne : aidée du temps et des années, elle a le même agrément dans les portraits qu'à la saye (1) ou l'habit romain sur les théâtres, qu'ont la mante, le voile et la tiare (2) dans nos tapisseries et dans nos peintures.

Nos pères nous ont transmis, avec la connaissance de leurs personnes, celle de leurs habits, de leurs coiffures, de leurs armes (3), et des autres ornements qu'ils ont aimés pendant leur vie. Nous ne saurions bien reconnaître cette sorte de bienfait, qu'en traitant de même nos descendants.

Le courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons (4) et il était libertin. Cela ne sied plus : il porte une perruque, l'habit serré, le bas uni, et il est dévot : tout se règle par la mode.

(1) « La saye. » Vêtement des Gaulois, lesquels passaient pour le type de la rusticité.

(2) « La mante, le voile, la tiare. » Habits des Orientaux. (*Note de La Bruyère.*)

(3) « De leurs armes. » Offensives et défensives. (*Ibid.*)

(4) « Canons. » Ornement de toile rond fort large, souvent agrémenté de dentelles, qu'on attache au-dessous du genou, et qui pend jusqu'à la moitié de la jambe.

Celui qui depuis quelque temps à la cour était dévot, et par là, contre toute raison, peu éloigné du ridicule, pouvait-il espérer de devenir à la mode?

De quoi n'est point capable un courtisan dans la vue de sa fortune si, pour ne la pas manquer, il devient dévot?

Les couleurs sont préparées, et la toile est toute prête : mais comment le fixer, cet homme inquiet, léger, inconstant, qui change de mille et mille figures? Je le peins dévot, et je crois l'avoir attrapé : mais il m'échappe, et déjà il est libertin. Qu'il demeure du moins dans cette mauvaise situation, et je saurai le prendre dans un point de dérèglement de cœur et d'esprit où il sera reconnaissable, mais la mode presse, il est dévot.

Celui qui a pénétré la cour connaît ce que c'est que vertu et ce que c'est que dévotion (1) : il ne peut plus s'y tromper.

Négliger vêpres comme une chose antique et hors de mode, garder sa place soi-même pour le salut, savoir les êtres de la chapelle, connaître le flanc (2), savoir où l'on est vu et où l'on n'est pas vu : rêver dans l'église à Dieu et à ses affaires, y recevoir des visites, y donner des ordres et des commissions, y attendre les réponses : avoir un directeur mieux écouté que l'Évangile : tirer toute sa sainteté et tout son relief de la réputation de son directeur ; dédaigner ceux dont le directeur a moins de vogue, et convenir à peine de leur salut ; n'aimer de la parole de Dieu que ce qui s'en prêche chez soi ou par son directeur, préférer sa messe aux autres messes, et les sacrements donnés de sa main à ceux qui ont moins de cette circonstance ; ne se repaître que de livres de spiritualité, comme s'il n'y avait ni Évangiles, ni Épîtres des Apôtres, ni morale des Pères : lire ou parler un jargon inconnu aux premiers siècles ; circonstancier à confesse les défauts d'autrui, y pallier les siens ; s'accuser de ses souffrances, de sa patience ; dire comme un péché son peu de progrès dans l'héroïsme ; être en liaison secrète avec de certaines gens contre certains autres ; n'estimer que soi et sa cabale, avoir pour suspecte la vertu même ; goûter, savourer la prospérité et la faveur, n'en vouloir que pour soi, ne point aider au mérite, faire servir la piété à son ambition, aller à son salut par le chemin de la fortune et des dignités : c'est du moins jusqu'à ce jour le plus bel effort de la dévotion du temps.

(1) « Dévotion. » Fausse dévotion. (*Note de La Bruyère.*)

(2) « Le flanc, » les environs de la chapelle royale.

Un dévot (1) est celui qui, sous un roi athée, serait athée.

Les dévots (2) ne connaissent de crimes que l'incontinence, parlons plus précisément, que le bruit ou les dehors de l'incontinence. Si *Phérocide* passe pour être guéri des femmes, ou *Phérénice* pour être fidèle à son mari, ce leur est assez : laissez-les jouer un jeu ruineux, faire perdre leurs créanciers, se réjouir du malheur d'autrui et en profiter, idolâtrer les grands, mépriser les petits, s'enivrer de leur propre mérite, sécher d'envie, mentir, médire, cabaler, nuire, c'est leur état. Voulez-vous qu'ils empiètent sur celui des gens de bien, qui, avec les vices cachés, fuient encore l'orgueil et l'injustice?

Quand un courtisan sera humble, guéri du faste et de l'ambition ; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents ; qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers ; qu'il ne sera ni fourbe, ni médisant ; qu'il renoncera aux grands repas et aux amours illégitimes ; qu'il priera autrement que des lèvres, et même hors de la présence du prince ; quand, d'ailleurs, il ne sera point d'un abord farouche et difficile ; qu'il n'aura point le visage austère et la mine triste ; qu'il ne sera point paresseux et contemplatif ; qu'il saura rendre, par une scrupuleuse attention, divers emplois très compatibles ; qu'il pourra et qu'il voudra même tourner son esprit et ses soins aux grandes et laborieuses affaires, à celles surtout d'une suite la plus étendue pour les peuples et pour tout l'État ; quand son caractère me fera craindre de le nommer en cet endroit, et que sa modestie l'empêchera, si je ne le nomme pas, de s'y reconnaître : alors je dirai de ce personnage : Il est dévot, ou plutôt : C'est un homme donné à son siècle pour le modèle d'une vertu sincère et pour le discernement de l'hypocrite.

Onuphre (3) n'a pour tout lit qu'une housse de serge grise, mais il couche sur le coton et sur le duvet ; de même, il est habillé simplement, mais commodément, je veux dire d'une étoffe fort légère en été, et d'une autre fort moelleuse pendant l'hiver ; il porte des chemises très déliées, qu'il a un très grand soin de bien cacher. Il ne dit point *ma haire et ma discipline* (4),

(1) « Dévot. » Faux dévot. (*Note de La Bruyère.*)

(2) « Dévots. » Faux dévots. (*Ibid.*)

(3) C'est la reprise et la remise à point, après trente ans environ, du portrait que Molière avait tracé de l'hypocrite dans *Tartuffe*.

(4) « Discipline. » Allusion au vers de Molière (*Tartuffe*, III, 5) :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline

au contraire, il passerait pour ce qu'il est, pour un hypocrite, et il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot : il est vrai qu'il fait en sorte que l'on croit, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline. Il y a quelques livres répandus dans sa chambre indifféremment : ouvrez-les : c'est le *Combat spirituel*, le *Chrétien intérieur*, et l'*Année sainte* ; d'autres livres sont sous la clef. S'il marche par la ville, et qu'il découvre de loin un homme devant qui il est nécessaire qu'il soit dévot, les yeux baissés, la démarche lente et modeste, l'air recueilli, lui sont familiers : il joue son rôle. S'il entre dans une église, il observe d'abord de qui il peut être vu, et, selon la découverte qu'il vient de faire, il se met à genoux et prie, ou il ne songe ni à se mettre à genoux ni à prier. Arrive-t-il vers lui un homme de bien et d'autorité qui le verra et qui peut l'entendre, non seulement il prie, mais il médite, il pousse des élans et des soupirs ; si l'homme de bien se retire, celui-ci, qui le voit partir, s'apaise et ne souffle pas. Il entre une autre fois dans un lieu saint, perce la foule, choisit un endroit pour se recueillir, et où tout le monde voit qu'il s'humilie : s'il entend des courtisans qui parlent, qui rient et qui sont à la chapelle avec moins de silence que dans l'antichambre, il fait plus de bruit qu'eux pour les faire taire ; il reprend sa méditation, qui est toujours la comparaison qu'il fait de ces personnes avec lui-même, et où il trouve son compte. Il évite une église déserte et solitaire, où il pourrait entendre deux messes de suite, le sermon, vêpres et complies, tout cela entre Dieu et lui, et sans que personne lui en sût gré : il aime la paroisse, il fréquente les temples où se fait un grand concours ; on n'y manque point son coup, on y est vu. Il choisit deux ou trois jours dans toute l'année, où, à propos de rien, il jeûne ou fait abstinence ; mais à la fin de l'hiver il tousse, il a une mauvaise poitrine, il a des vapeurs, il a eu la fièvre : il se fait prier, presser, quèreller, pour rompre le carême dès son commencement, et il en vient là par complaisance. Si Onuphre est nommé arbitre dans une querelle de parents ou dans un procès de famille, il est pour les plus forts, je veux dire pour les plus riches, et il ne se persuade point que celui ou celle qui a beaucoup de bien puisse avoir tort. S'il se trouve bien d'un homme opulent, à qui il a su imposer, dont il est le parasite et dont il peut tirer de grands secours, il ne cajole point sa femme, il ne lui fait du moins ni avance ni déclaration ; il s'enfuira, il lui laissera son manteau, s'il n'est aussi sûr d'elle que de lui-même. Il est encore plus éloigné d'employer, pour la flatter

et pour la séduire, le jargon de la dévotion ; ce n'est point par habitude qu'il le parle, mais avec dessein et selon qu'il lui est utile, et jamais quand il ne servirait qu'à le rendre très ridicule. Il sait où se trouvent des femmes plus sociables et plus dociles que celle de son ami ; il ne les abandonne pas pour longtemps, quand ce ne serait que pour faire dire de soi dans le public qu'il fait des retraites : qui, en effet, pourrait en douter, quand on le revoit paraître avec un visage exténué, et d'un homme qui ne se ménage point ? Les femmes, d'ailleurs, qui fleurissent et qui prospèrent à l'ombre de la dévotion, lui conviennent, seulement avec cette petite différence qu'il néglige celles qui ont vieilli et qu'il cultive les jeunes, et entre celles-ci les plus belles et les mieux faites, c'est son attrait : elles vont, et il va ; elles reviennent, et il revient ; elles demeurent, et il demeure ; c'est en tous lieux et à toutes les heures qu'il a la consolation de les voir : qui pourrait n'en être pas édifié ? elles sont dévotes, et il est dévot. Il n'oublie pas de tirer avantage de l'aveuglement de son ami, et de la prévention où il l'a jecté en sa faveur : tantôt il lui emprunte de l'argent, tantôt il fait si bien que cet ami lui en offre : il se fait reprocher de n'avoir pas recours à ses amis dans ses besoins : quelquefois il ne veut pas recevoir une obole sans donner un billet, qu'il est bien sûr de ne jamais retirer : il dit une autre fois, et d'une certaine manière, que rien ne lui manque, et c'est lorsqu'il ne lui faut qu'une petite somme : il vante quelque autre fois publiquement la générosité de cet homme, pour le piquer d'honneur et le conduire à lui faire une grande largesse. Il ne pense point à profiter de toute sa succession, ni à s'attirer une donation générale de tous ses biens, s'il s'agit surtout de les enlever à un fils, le légitime héritier : un homme dévot n'est ni avare, ni violent, ni injuste, ni même intéressé ; Onuphre n'est pas dévot, mais il veut être cru tel et, par une parfaite quoique fausse imitation de la piété, ménager sourdement ses intérêts : aussi ne se joue-t-il pas à la ligne directe, et il ne s'insinue jamais dans une famille où se trouvent tout à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir ; il y a là des droits trop forts et trop inviolables : on ne les traverse point sans faire de l'éclat, (et il l'apprehende), sans qu'une pareille entreprise vienne aux oreilles du prince, à qui il dérobe sa marche par la crainte qu'il a d'être découvert et de paraître ce qu'il est. Il en veut à la ligne collatérale : on l'attaque plus impunément : il est la terreur des cousins et des cousines, du neveu et de la nièce, le flatteur et l'ami déclaré de tous les oncles qui ont fait for-

tune ; il se donne pour l'héritier légitime de tout vieillard qui meurt riche et sans enfans, et il faut que celui-ci le déshérite, s'il veut que ses parents recueillent sa succession ; si Onuphre ne trouve pas jour à les en frustrer à fond, il leur en ôte du moins une bonne partie : une petite calomnie, moins que cela, une légère médisance lui suffit pour ce pieux dessein, et c'est le talent qu'il possède à un plus haut degré de perfection ; il se fait même souvent un point de conduite de ne le pas laisser inutile : il y a des gens, selon lui, qu'on est obligé en conscience de décrier, et ces gens sont ceux qu'il n'aime point, à qui il veut nuire, et dont il désire la dépouille. Il vient à ses fins sans se donner même la peine d'ouvrir la bouche : on lui parle d'*Eudoxe*, il sourit ou il soupire ; on l'interroge, on insiste, il ne répond rien ; et il a raison : il en a assez dit.

Un homme dévot (1) entre dans un lieu saint, perce modestement la foule, choisit un coin pour se recueillir, et où personne ne voit qu'il s'humilie. S'il entend des courtisans qui parlent, qui rient, et qui sont à la chapelle avec moins de silence que dans l'antichambre, quelque comparaison qu'il fasse de ces personnes avec lui-même, il ne les méprise pas, il ne s'en plaint pas : il prie pour eux.

Riez, *Zélie*, soyez badine et folâtre à votre ordinaire : qu'est devenue votre joie ? Je suis riche, dites-vous, me voilà au large, et je commence à respirer. Riez plus haut, *Zélie*, éclatez : que sert une meilleure fortune, si elle amène avec soi le sérieux et la tristesse ? Imitiez les grands qui sont nés dans le sein de l'opulence : ils rient quelquefois, ils cèdent à leur tempérament, suivez le vôtre ; ne faites pas dire de vous qu'une nouvelle place ou que quelques mille livres de rente de plus ou de moins vous font passer d'une extrémité à l'autre. Je tiens, dites-vous, à la faveur par un endroit. Je m'en doutais, *Zélie* ; mais, croyez-moi, ne laissez pas de rire, et même de me sourire en passant, comme autrefois : ne craignez rien, je n'en serai ni plus libre ni plus familier avec vous ; je n'aurai pas une moindre opinion de vous et de votre poste ; je croirai également que vous êtes riche et

(1) « Un homme dévot. » Ce caractère inséré pour la première fois dans la quatrième édition a été réimprimé dans la cinquième et dans la sixième, et supprimé ensuite dans toutes les autres. La Bruyère, croit-on, prit pour modèle de l'homme dévot François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Ce duc, dans la suite, aurait demandé et obtenu la suppression de ce caractère.

en faveur. Je suis dévote, ajoutez-vous. C'est assez, Zélie, et je dois me souvenir que ce n'est plus la sérénité et la joie que le sentiment d'une bonne conscience étale sur le visage ; les passions tristes et austères ont pris le dessus et se répandent sur les dehors : elles mènent plus loin, et l'on ne s'étonne plus de voir que la dévotion (1) sache encore mieux que la beauté et la jeunesse rendre une femme fière et dédaigneuse.

L'on a été loin depuis un siècle dans les arts et dans les sciences, qui toutes ont été poussées à un grand point de raffinement, jusques à celle du salut, que l'on a réduite en règle et en méthode, et augmentée de tout ce que l'esprit des hommes pouvait inventer de plus beau et de plus sublime. La dévotion (2) et la géométrie ont leurs façons de parler, ou ce qu'on appelle les termes de l'art : celui qui ne les sait pas n'est ni dévot ni géomètre. Les premiers dévots, ceux même qui ont été dirigés par les Apôtres, ignoraient ces termes, simples gens qui n'avaient que la foi et les œuvres, et qui se réduisaient à croire et à bien vivre.

C'est une chose délicate à un prince religieux de réformer la cour et de la rendre pieuse : instruit jusques où le courtisan veut lui plaire, et aux dépens de quoi il ferait sa fortune, il le ménage avec prudence, il tolère, il dissimule, de peur de le jeter dans l'hypocrisie ou le sacrilège ; il attend plus de Dieu et du temps, que de son zèle et de son industrie.

C'est une pratique ancienne dans les cours de donner des pensions et de distribuer des grâces à un musicien, à un maître de danse, à un farceur, à un joueur de flûte, à un flatteur, à un complaisant : ils ont un mérite fixe et des talents sûrs et connus qui amusent les grands, et qui les délassent de leur grandeur ; on sait que Favier est beau danseur, et que Lorenzani (3) fait de beaux motets (4). Qui sait, au contraire, si l'homme dévot a de la vertu ? Il n'y a rien pour lui sur la cassette ni à l'épargne (5), et avec raison : c'est un métier aisé à contrefaire, qui, s'il était récompensé, exposerait le prince à mettre en honneur la

(1) « La dévotion. » Fausse dévotion. (*Note de La Bruyère.*)

(2) « Dévotion. » Fausse dévotion. (*Ibid.*)

(3) « Lorenzani. » Italien qui devint maître de musique du pape Innocent XII.

(4) « Motets. » Psaume, ou autres paroles latines mises en musique, pour être chantées à l'église, et qui ne font point partie de l'office divin. » (DICT. DE L'ACADÉMIE.)

(5) « La cassette. » Le roi faisait des pensions sur sa cassette. — « L'épargne. » Le trésor public de l'État.

dissimulation et la fourberie, et à payer pension à l'hypocrite.

L'on espère que la dévotion de la cour ne laissera pas d'inspirer la résidence.

Je ne doute point que la vraie dévotion ne soit la source du repos ; elle fait supporter la vie et rend la mort douce : on n'en tire pas tant de l'hypocrisie.

Chaque heure en soi, comme à notre égard, est unique : est-elle écoulée une fois, elle a péri entièrement, les millions de siècles ne la ramèneront pas. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps ; le temps même sera détruit : ce n'est qu'un point dans les espaces immenses de l'éternité, et il sera effacé. Il y a de légères et frivoles circonstances du temps qui ne sont point stables, qui passent, et que j'appelle des modes, la grandeur, la faveur, les richesses, la puissance, l'autorité, l'indépendance, le plaisir, les joies, la superfluité. Que deviendront ces modes quand le temps même aura disparu ? La vertu seule, si peu à la mode, va au delà des temps.



DE QUELQUES USAGES

Il y a des gens qui n'ont pas le moyen d'être nobles (1).

Il y en a de tels que, s'ils eussent obtenu six mois de délai de leurs créanciers, ils étaient nobles (2).

Quelques autres se couchent roturiers et se lèvent nobles.

Combien de nobles dont le père et les aînés sont roturiers !

Tel abandonne son père qui est connu, et dont l'on cite le greffe ou la boutique, pour se retrancher sur son aïeul, qui, mort depuis longtemps, est inconnu et hors de prise ; il montre ensuite un gros revenu, une grande charge, de belles alliances, et pour être noble, il ne lui manque que les titres.

Réhabilitations (3), mot en usage dans les tribunaux, qui a fait vieillir et rendu gothique celui de *lettres de noblesse*, autrefois si français et si usité : se faire *réhabiliter* suppose qu'un homme devenu riche, originairement est noble, qu'il est d'une nécessité plus que morale qu'il le soit : qu'à la vérité son père a pu déroger, ou par la charrue, ou par la houe, ou par la malle, ou par les livrées (4) : mais qu'il ne s'agit pour lui que de rentrer dans les

(1) « Le moyen d'être nobles. » Secrétaires du roi. (*Notes de La Bruyère.*) — « Cette note était dans les quatre premières éditions, et a été supprimée dans les suivantes. Tout le monde sait que ces charges de secrétaires du roi s'achetaient et donnaient la noblesse, et qu'on les nommait des *saronnettes à vilain.* » (WALCKENAER.)

(2) Étaient nobles. » Vétérans. (*Note de La Bruyère.*) — On appelait *vétéran* le conseiller qui avait exercé vingt ans de charge, et s'en était défait en conservant les privilèges qui y étaient attachés.

(3) La *Lettre de noblesse* avait pour objet d'ennoblir les roturiers ; la *réhabilitation* rétablissait dans leurs droits les nobles qui avaient dérogré.

(4) En devenant laboureurs, colporteurs, laquais, métiers qui *dérogeaient*.

premiers droits de ses ancêtres, et de continuer les armes (1) de sa maison, les mêmes pourtant qu'il a fabriquées, et tout autres que celles de sa vaisselle d'étain ; qu'en un mot, les lettres de noblesse ne lui conviennent plus ; qu'elles n'honorent que le roturier, c'est-à-dire celui qui cherche encore le secret de devenir riche.

Un homme du peuple, à force d'assurer qu'il a vu un prodige, se persuade faussement qu'il a vu un prodige. Celui qui continue de cacher son âge pense enfin lui-même être aussi jeune qu'il veut le faire croire aux autres. De même le roturier qui dit par habitude qu'il tire son origine de quelque ancien baron ou de quelque châtelain, dont il est vrai qu'il ne descend pas, a le plaisir de croire qu'il en descend.

Quelle est la roture un peu heureuse et établie à qui il manque des armes, et dans ces armes une pièce honorable (2), des suppôts (3), un cimier, une devise, et peut-être le cri de guerre ? Qu'est devenue la distinction des casques et des *heaumes*. (4) ? Le nom et l'usage en sont abolis ; il ne s'agit plus de les porter de front ou de côté, ouverts ou fermés, et ceux-ci de tant ou de tant de grilles : on n'aime pas les minuties, on passe droit aux couronnes, cela est plus simple : on s'en croit digne, on se les adjuge. Il reste encore aux meilleurs bourgeois une certaine pudeur qui les empêche de se parer d'une couronne de marquis, trop satisfaits de la comtale : quelques-uns même ne vont pas la chercher fort loin, et la font passer de leur enseigne à leur carrosse.

Il suffit de n'être point né dans une ville, mais sous une chaumière répandue dans la campagne, ou sous une ruine qui trempe dans un marécage, et qu'on appelle château, pour être cru noble sur sa parole.

Un bon gentilhomme veut passer pour un petit seigneur, et il y parvient. Un grand seigneur affecte la principauté, et il use de tant de précautions, qu'à force de beaux noms, de disputes sur le rang et les préséances, de nouvelles armes, et d'une

(1) Armoiries.

(2) « Pièce honorable. » Pièce réservée aux armes de la grande noblesse.

(3) « Suppôts. » Figures peintes aux côtés de l'écu comme pour le supporter. — « Cimier. » Ornement placé au-dessus du casque.

(4) « Heaumes. » Le heaume recouvrait le visage, ne laissant qu'une ouverture à l'endroit des yeux. Le casque ouvert et de face dans les armoiries était réservé à la haute noblesse.

généalogie que d'Hozier ne lui a pas faite, il devient enfin un petit prince.

Les grands, en toutes choses, se forment et se moulent sur de plus grands, qui, de leur part, pour n'avoir rien de commun avec leurs inférieurs, renoncent volontiers à toutes les rubriques d'honneurs et de distinctions dont leur condition se trouve chargée, et préfèrent à cette servitude une vie plus libre et plus commode. Ceux qui suivent leur piste observent déjà par émulation cette simplicité et cette modestie : tous ainsi se réduiront par hauteur à vivre naturellement et comme le peuple. Horrible inconvénient !

Certains gens portent trois noms, de peur d'en manquer : ils en ont pour la campagne et pour la ville, pour les lieux de leur service ou de leur emploi. D'autres ont un seul nom dissyllabe, qu'ils anoblissent par des particules dès que leur fortune devient meilleure. Celui-ci, par la suppression d'une syllabe, fait de son nom obscur un nom illustre ; celui-là, par le changement d'une lettre en une autre, se travestit, et de *Syrus* devient *Cyrus*. Plusieurs suppriment leurs noms, qu'ils pourraient conserver sans honte, pour en adopter de plus beaux, où ils n'ont qu'à perdre par la comparaison que l'on fait toujours d'eux qui les portent, avec les grands hommes qui les ont portés. Il s'en trouve enfin qui, nés à l'ombre des clochers de Paris, veulent être Flamands ou Italiens, comme si la roture n'était pas de tout pays, allongent leurs noms français d'une terminaison étrangère, et croient que venir de bon lieu c'est venir de loin.

Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, et a fait évanouir la preuve des quatre quartiers.

A combien d'enfants serait utile la loi qui déciderait que c'est le ventre qui anoblit ! mais à combien d'autres serait-elle contraire !

Il y a peu de familles dans le monde qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité, et par l'autre au simple peuple.

Il n'y a rien à perdre à être noble : franchises, immunités, exemptions, privilèges, que manque-t-il à ceux qui ont un titre ? Croyez-vous que ce soit pour la noblesse que des solitaires (1) se sont faits nobles ? ils ne sont pas si vains : c'est pour le profit qu'ils en reçoivent. Cela ne leur sied-il pas mieux que d'entrer

(1) « Des solitaires. » Maison religieuse, secrétaire du roi. (*Note de La Bruyère.*) — Plusieurs maisons religieuses avaient acheté cette charge de secrétaire du roi qui leur conférait les immunités de la noblesse.

dans les gabelles? je ne dis pas à chacun en particulier, leurs vœux s'y opposent, je dis même à la communauté.

Je le déclare nettement, afin que l'on s'y prépare, et que personne un jour n'en soit surpris : s'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un Geoffroy de la Bruyère, que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe.

Si la noblesse est vertu, elle se perd par tout ce qui n'est pas vertueux ; et si elle n'est pas vertu, c'est peu de chose.

Il y a des choses qui, ramenées à leurs principes et à leur première institution, sont étonnantes et incompréhensibles. Qui peut concevoir en effet que certains abbés à qui il ne manque rien de l'ajustement, de la mollesse et de la vanité des sexes et des conditions, qui entrent auprès des femmes en concurrence avec le marquis et le financier, et qui l'emportent sur tous les deux, qu'eux-mêmes soient originairement, et dans l'étymologie de leur nom les pères et les chefs des saints moines et d'humbles solitaires, et qu'ils en devraient être l'exemple? Quelle force, quel empire, quelle tyrannie de l'usage ! Et, sans parler de plus grands désordres, ne doit-on pas craindre de voir un jour un jeune abbé en velours gris et à ramages comme une éminence, ou avec des mouches et du rouge comme une femme?

Que les saletés des dieux, la Vénus, le Ganymède, et les autres nudités du Carrache, aient été faites pour des princes de l'Église, et qui se disent successeurs des Apôtres, le palais Farnèse en est la preuve.

Les belles choses le sont moins hors de leur place ; les bienséances mettent la perfection, et la raison met les bienséances. Ainsi l'on n'entend point une gigue à la chapelle, ni dans un sermon des tons de théâtre ; l'on ne voit point d'images profanes (1) dans les temples, un Christ, par exemple, et le Jugement de Pâris dans le même sanctuaire, ni à des personnes consacrées à l'Église le train et l'équipage d'un cavalier.

Déclarerai-je donc ce que je pense de ce qu'on appelle dans le monde un beau salut, la décoration souvent profane, les places retenues et payées, des livres (2) distribués comme au théâtre,

(1) « D'images profanes. » Tapisseries. (*Note de La Bruyère.*)

(2) « Des livres. » Le *motet* traduit en vers français par L. L***. (*Note de La Bruyère.*) — Il s'agit de Lorenzani.

les entrevues et les rendez-vous fréquents, le murmure et les causeries étourdissantes, quelqu'un monté sur une tribune qui y parle familièrement, sèchement, et sans autre zèle que de rassembler le peuple, l'amuser, jusqu'à ce qu'un orchestre, le dirai-je? et des voix qui concertent (1) depuis longtemps se fassent entendre? Est-ce à moi à m'écrier que le zèle de la maison du Seigneur me consume, et à tirer le voile léger qui couvre les mystères, témoins d'une telle indécence? Quoi! parce qu'on ne danse pas encore aux TT** (2), me forcera-t-on d'appeler tout ce spectacle office d'église?

L'on ne voit point faire de vœux ni de pèlerinages pour obtenir d'un saint d'avoir l'esprit plus doux, l'âme plus reconnaissante, d'être plus équitable et moins malfaisant, d'être guéri de la vanité, de l'inquiétude et de la mauvaise raillerie.

Quelle idée plus bizarre que de se représenter une foule de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui se rassemblent à certains jours dans une salle, pour y applaudir à une troupe d'excommuniés, qui ne le sont que par le plaisir qu'ils leur donnent, et qui est déjà payé d'avance? il me semble qu'il faudrait ou fermer les théâtres, ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens.

Dans ces jours qu'on appelle saints, le moine confesse, pendant que le curé tonne en chaire contre le moine et ses adhérents; telle femme pieuse sort de l'autel, qui entend au prône qu'elle vient de faire un sacrilège. N'y a-t-il point dans l'église une puissance à qui il appartienne, ou de faire taire le pasteur, ou de suspendre pour un temps le pouvoir du *barnabite* (3)?

Il y a plus de rétribution dans les paroisses pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession: l'on dirait que ce soit un taux sur les sacrements, qui semblent par là être appréciés. Ce n'est rien au fond que cet usage: et ceux qui reçoivent pour les choses saintes ne croient point les vendre, comme ceux qui donnent ne pensent point à les acheter: ce sont peut-être des apparences qu'on pourrait épargner aux simples et aux indévots.

(1) « Qui concertent. » « Concerter, c'est faire l'essai, la répétition des pièces qu'on doit jouer dans un concert, avant de le faire entendre en public. Ces musiciens ont plusieurs fois *concerté* ensemble ces mêmes pièces. » (FURETIÈRE.)

(2) « TT**. » Les Théatins; ils occupaient sur le quai Malaquais une maison que leur avait achetée Mazarin en 1648.

(3) « *Barnabite.* » « Clerc régulier de la congrégation de Saint-Paul. »

Un pasteur frais et en parfaite santé, en linge fin et en point de Venise (1), a sa place dans l'œuvre (2) auprès les pourpres (3) et les fourrures ; il y achève sa digestion, pendant que le feuillant (4) ou le récollet (5) quitte sa cellule et son désert, où il est lié par ses vœux et par la bienséance, pour venir le prêcher, lui et ses ouailles, et en recevoir le salaire, comme d'une pièce d'étoffe. Vous m'interrompez, et vous dites : Quelle censure ! et combien elle est nouvelle et peu attendue ! Ne voudriez-vous point interdire à ce pasteur et à son troupeau la parole divine et le pain de l'Évangile ? Au contraire, je voudrais qu'il le distribuât lui-même le matin, le soir, dans les temples, dans les maisons, dans les places, sur les toits, et que nul ne prétendît à un emploi si grand, si laborieux, qu'avec des intentions, des talents et des poumons capables de lui mériter les belles offrandes et les riches rétributions qui y sont attachées. Je suis forcé, il est vrai, d'excuser un curé sur cette conduite par un usage reçu, qu'il trouve établi, et qu'il laissera à son successeur ; mais c'est cet usage bizarre et dénué de fondement et d'apparence que je ne puis approuver, et que je goûte encore moins que celui de se faire payer quatre fois des mêmes obsèques, pour soi, pour ses droits, pour sa présence, pour son assistance.

Tite, par vingt années de service dans une seconde place, n'est pas encore digne de la première, qui est vacante : ni ses talents, ni sa doctrine, ni une vie exemplaire, ni les vœux des paroissiens ne sauraient l'y faire asseoir. Il naît de dessous terre un autre clerc (6) pour la remplir. *Tite* est reculé ou congédié : il ne se plaint pas ; c'est l'usage.

Moi, dit [le] chevecier (7), je suis maître du chœur ; qui me forcera d'aller à matines ? Mon prédécesseur n'y allait point : suis-je de pire condition ? dois-je laisser avilir ma dignité entre

(1) « Point de Venise. » Dentelles.

(2) « L'œuvre » est un banc ou une construction de menuiserie dans la nef des paroisses, où se mettent les marguilliers et où s'exposent les reliques. Quand un évêque vient au sermon, on le place dans l'œuvre au-dessus des marguilliers. » (FURETIÈRE.)

(3) « Pourpres. » La justice. — « Fourrures. » L'Université.

(4) « Feuillant. » Religieux vivant sous l'observance de la règle de saint Bernard.

(5) « Récollet. » Religieux de l'ordre de saint François.

(6) « Clerc. » Ecclésiastique. (*Note de La Bruyère.*)

(7) « Le chevecier. » Celui qui a la première dignité dans plusieurs églises collégiales ; il est ordinairement trésorier.

mes mains, ou la laisser telle que je l'ai reçue? Ce n'est point, dit l'écolâtre (1), mon intérêt qui me mène, mais celui de la prébende (2) : il serait bien dur qu'un grand chanoine fût sujet au chœur, pendant que le trésorier, l'archidiaque, le pénitencier et le grand vicaire s'en croient exempts. Je suis bien fondé, dit le prévôt, à demander la rétribution sans me trouver à l'office : il y a vingt années entières que je suis en possession de dormir les nuits : je veux finir comme j'ai commencé, et l'on ne me verra point déroger à mon titre : que me servirait d'être à la tête d'un chapitre? mon exemple ne tire point à conséquence. Enfin, c'est entre eux tous à qui ne louera point Dieu, à qui fera voir, par un long usage, qu'il n'est point obligé de le faire : l'émulation de ne se point rendre aux offices divins ne saurait être plus vive ni plus ardente. Les cloches sonnent dans une nuit tranquille : et leur mélodie, qui réveille les chantres et les enfants de chœur, endort les chanoines, les plonge dans un sommeil doux et facile, et qui ne leur procure que de beaux songes ; ils se lèvent tard, et vont à l'église se faire payer d'avoir dormi.

Qui pourrait s'imaginer, si l'expérience ne nous le mettait devant les yeux, quelle peine ont les hommes à se résoudre d'eux-mêmes à leur propre félicité, et qu'on ait besoin de gens d'un certain habit, qui, par un discours préparé, tendre et pathétique, par de certaines inflexions de voix, par des larmes, par des mouvements qui les mettent en sueur et qui les jettent dans l'épuisement, fassent enfin consentir un homme chrétien et raisonnable, dont la maladie est sans ressource, à ne se point perdre et à faire son salut?

La fille d'*Aristippe* est malade et en péril : elle envoie vers son père, veut se réconcilier avec lui et mourir dans ses bonnes grâces. Cet homme si sage, le conseil de toute une ville, fera-t-il de lui-même cette démarche si raisonnable? y entraînera-t-il sa femme? ne faudra-t-il point, pour les remuer tous deux, la machine du directeur?

Une mère, je ne dis pas qui cède et qui se rend à la vocation de sa fille, mais qui la fait religieuse, se charge d'une âme avec la sienne, en répond à Dieu même, en est la caution. Afin qu'une telle mère ne se perde pas, il faut que sa fille se sauve.

(1) « L'écolâtre. » Chanoine qui enseigne à ses confrères la philosophie et les humanités.

(2) Prébende. Droit qu'a un ecclésiastique, dans une église où il dessert, de jouir de certain revenu.

Un homme joue et se ruine : il marie néanmoins l'aînée de ses deux filles de ce qu'il a pu sauver des mains d'un *Ambreville* (1) ; la cadette est sur le point de faire ses vœux, qui n'a point d'autre vocation que le jeu de son père.

Il s'est trouvé des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur, et une bonne vocation ; mais qui n'étaient pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté.

Celle qui délibère sur le choix d'une abbaye ou d'un simple monastère pour s'y renfermer agite l'ancienne question de l'état populaire et du despotique.

Faire une folie et se marier *par amourette*, c'est épouser *Mélite*, qui est jeune, belle, sage, économe, qui plaît, qui vous aime, qui a moins de bien qu'*Egine* qu'on vous propose, et qui, avec une riche dot, apporte de riches dispositions à la consumer, et tout votre fonds avec sa dot.

Il était délicat autrefois de se marier ; c'était un long établissement, une affaire sérieuse, et qui méritait qu'on y pensât : l'on était pendant toute sa vie le mari de sa femme, bonne ou mauvaise : même table, même demeure, même lit ; l'on n'en était point quitte pour une pension ; avec des enfants et un ménage complet, l'on n'avait pas les apparences et les délices du célibat.

Qu'on évite d'être vu seul avec une femme qui n'est point la sienne, voilà une pudeur qui est bien placée : qu'on sente quelque peine à se trouver dans le monde avec des personnes dont la réputation est attaquée, cela n'est pas incompréhensible. Mais quelle mauvaise honte fait rougir un homme de sa propre femme, et l'empêche de paraître dans le public avec celle qu'il s'est choisie pour sa compagne inséparable, qui doit faire sa joie, ses délices et toute sa société ; avec celle qu'il aime et qu'il estime, qui est son ornement, dont l'esprit, le mérite, la vertu, l'alliance lui font honneur ? Que ne commence-t-il par rougir de son mariage ?

Je connais la force de la coutume, et jusqu'où elle maîtrise les esprits et contraint les mœurs, dans les choses même les plus dénuées de raison et de fondement ; je sens néanmoins que j'aurais l'impudence de me promener au Cours, et d'y passer en revue avec une personne qui serait ma femme.

Ce n'est pas une honte ni une faute à un jeune homme que d'épouser une femme avancée en âge ; c'est quelquefois pru-

(1) « Un Ambreville. » Un fripon.

dence, c'est précaution. L'infamie est de se jouer de sa bienfaitrice par des traitements indignes, et qui lui découvrent qu'elle est la dupe d'un hypocrite et d'un ingrat. Si la fiction est excusable, c'est où il faut feindre de l'amitié; s'il est permis de tromper, c'est dans une occasion où il y aurait de la dureté à être sincère. Mais elle vit longtemps. Aviez-vous stipulé qu'elle mourût après avoir signé votre fortune et l'acquit de toutes vos dettes? N'a-t-elle plus, après ce grand ouvrage, qu'à retenir son haleine, qu'à prendre de l'opium ou de la ciguë? A-t-elle tort de vivre? Si même vous mourez avant celle dont vous aviez déjà réglé les funérailles, à qui vous destiniez la grosse sonnerie et les beaux ornements, en est-elle responsable?

Il y a depuis longtemps dans le monde une manière (1) de faire valoir son bien, qui continue toujours d'être pratiquée par d'honnêtes gens, et d'être condamnée par d'habiles docteurs.

On a toujours vu dans la république de certaines charges qui semblent n'avoir été imaginées la première fois que pour enrichir un seul aux dépens de plusieurs : les fonds ou l'argent des particuliers y coule sans fin et sans interruption. Dirai-je qu'il n'en revient plus, ou qu'il n'en revient que tard (2)? C'est un gouffre, c'est une mer qui reçoit les eaux des fleuves et qui ne les rend pas; ou si elle les rend, c'est par des conduits secrets et souterrains, sans qu'il y paraisse, ou qu'elle en soit moins grosse et moins enflée; ce n'est qu'après en avoir joui longtemps, et qu'elle ne peut plus les retenir.

Le fonds perdu, autrefois si sûr, si religieux et si inviolable, est devenu, avec le temps, et par les soins de ceux qui en étaient chargés, un bien perdu. Quel autre secret de doubler mes revenus et de thésauriser? Entrerai-je dans le huitième denier ou dans les aides? serai-je avare, partisan ou administrateur?

Vous avez une pièce d'argent, ou même une pièce d'or : ce n'est pas assez, c'est le nombre qui opère : faites-en, si vous pouvez, un amas considérable et qui s'élève en pyramide, et je me charge du reste. Vous n'avez ni naissance, ni esprit, ni talents, ni expérience, qu'importe? ne diminuez rien de votre monceau, et je vous placerai si haut que vous vous couvrirez devant votre maître, si vous en avez : il sera même fort émi-

(1) « Une manière. » Billets et obligations. (*Note de La Bruyère*).
— Beaucoup de casuistes confondaient encore dans une même condamnation l'usure et le prêt à intérêt.

(2) « Que tard. » Greffe, consignation. (*Note de La Bruyère*.)

ment, si avec votre métal, qui de jour à autre se multiplie, je ne fais en sorte qu'il se découvre devant vous.

Orante plaide depuis dix ans entiers en règlement de juges pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune ; elle saura peut-être, dans cinq années, quels seront ses juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie.

L'on applaudit à la coutume qui s'est introduite dans les tribunaux d'interrompre les avocats au milieu de leur action, de les empêcher d'être éloquents et d'avoir de l'esprit, de les ramener au fait et aux preuves toutes sèches qui établissent leurs causes et le droit de leurs parties ; et cette pratique si sévère, qui laisse aux orateurs le regret de n'avoir pas prononcé les plus beaux traits de leurs discours, qui bannit l'éloquence du seul endroit où elle est en sa place, et va faire du parlement une muette juridiction, on l'autorise par une raison solide et sans réplique, qui est celle de l'expédition : il est seulement à désirer qu'elle fût moins oubliée en toute autre rencontre, qu'elle réglât, au contraire, les bureaux comme les audiences, et qu'on cherchât une fin aux écritures, comme on a fait aux plaidoyers.

Le devoir des juges est de rendre la justice ; leur métier, de la différer. Quelques-uns savent leur devoir et font leur métier.

Celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur ; car ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir, ou il lui demande une injustice.

Il se trouve des juges auprès de qui la faveur, l'autorité, les droits de l'amitié et de l'alliance nuisent à une bonne cause et qu'une trop grande affectation de passer pour incorruptibles expose à être injustes.

Le magistrat coquet ou galant est pire dans les conséquences que le dissolu : celui-ci cache son commerce et ses liaisons, et l'on ne sait souvent par où aller jusqu'à lui ; celui-là est ouvert par mille faibles qui sont connus, et l'on y arrive par toutes les femmes à qui il veut plaire.

Il s'en faut peu que la religion et la justice n'aillent de pair dans la république, et que la magistrature ne consacre les hommes comme la prêtrise. L'homme de robe ne saurait guère danser au bal, paraître aux théâtres, renoncer aux habits simples et modestes, sans consentir à son propre avilissement ; et il est étrange qu'il ait fallu une loi pour régler son extérieur, et le contraindre ainsi à être grave et plus respecté.

Il n'y a aucun métier qui n'ait son apprentissage ; et, en montant des moindres conditions jusqu'aux plus grandes, on

remarque dans toutes un temps de pratique et d'exercice qui prépare aux emplois, où les fautes sont sans conséquence et mènent au contraire à la perfection. La guerre même, qui ne semble naître et durer que par la confusion et le désordre, a ses préceptes ; on ne se massacre pas par pelotons et par troupes en rase campagne, sans l'avoir appris, et l'on s'y tue méthodiquement. Il y a l'école de la guerre : où est l'école du magistrat ? Il y a un usage, des lois, des coutumes : où est le temps, et le temps assez long que l'on emploie à les digérer et à s'en instruire ? L'essai et l'apprentissage d'un jeune adolescent qui passe de la fêrule à la pourpre, et dont la consignation a fait un juge, est de décider souverainement des vies et des fortunes des hommes.

La principale partie de l'orateur, c'est la probité : sans elle, il dégénère en déclamateur, il déguise ou il exagère les faits, il cite faux, il calomnie, il épouse la passion et les haines de ceux pour qui il parle : et il est de la classe de ces avocats dont le proverbe dit qu'ils sont payés pour dire des injures.

Il est vrai, dit-on, cette somme lui est due, et ce droit lui est acquis. Mais je l'attends à cette petite formalité ; s'il l'oublie, il n'y revient plus, et *conséquemment*, il perd sa somme, ou il est *incontestablement* déchu de son droit ; or, il oubliera cette formalité. Voilà ce que j'appelle une conscience de praticien.

Une belle maxime pour le palais, utile au public, remplie de raison, de sagesse et d'équité, ce serait précisément la contradictoire de celle qui dit que la forme emporte le fond.

La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste.

Un coupable puni est un exemple pour la canaille ; un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens.

Je dirai presque de moi : « Je ne serai pas voleur ou meurtrier. » Je ne serai pas un jour puni comme tel, c'est parler bien hardiment.

Une condition lamentable est celle d'un homme innocent, à qui la précipitation et la procédure ont trouvé un crime : celle même de son juge peut-elle l'être davantage ?

Si l'on me racontait qu'il s'est trouvé autrefois un prévôt, ou l'un de ces magistrats créés pour poursuivre les voleurs et les exterminer, qui les connaissait tous depuis longtemps de nom et de visage, savait leurs vols, j'entends l'espèce, le nombre et la quantité, pénétrait si avant dans toutes ces profondeurs, et était si initié dans tous ces affreux mystères qu'il sut rendre

à un homme de crédit un bijou qu'on lui avait pris dans la foule au sortir d'une assemblée, et dont il était sur le point de faire de l'éclat, que le Parlement intervint dans cette affaire, et fit le procès à cet officier : je regarderais cet événement comme l'une de ces choses dont l'histoire se charge et à qui le temps ôte la croyance : comment donc pourrais-je croire qu'on doive présumer par des faits récents, connus et circonstanciés, qu'une connivence si pernicieuse dure encore, qu'elle ait même tourné en jeu et passé en coutume ?

Combien d'hommes qui sont forts contre les faibles, fermes et inflexibles aux sollicitations du simple peuple, sans nuls égards pour les petits, rigides et sévères dans les minuties, qui refusent les petits présents, qui n'écoutent ni leurs parents ni leurs amis, et que les femmes seules peuvent corrompre !

Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès.

Les mourants qui parlent dans leurs testaments peuvent s'attendre à être écoutés comme des oracles ; chacun les tire de son côté et les interprète à sa manière, je veux dire selon ses désirs ou ses intérêts.

Il est vrai qu'il y a des hommes dont on peut dire que la mort fixe moins la dernière volonté qu'elle ne leur ôte, avec la vie, l'irrésolution et l'inquiétude. Un dépit, pendant qu'ils vivent, les fait tester ; ils s'apaisent et déchirent leur *minute*, la voilà en cendre. Ils n'ont pas moins de testaments dans leur cassette que d'almanachs sur leur table ; ils les comptent par les années. Un second se trouve détruit par un troisième, qui est anéanti lui-même par un autre mieux digéré, et celui-ci encore par un cinquième *olographe*. Mais si le moment, ou la malice, ou l'autorité, manque à celui qui a intérêt de le supprimer, il faut qu'il en essuie les clauses et les conditions ; car *appert*-il mieux des dispositions des hommes les plus inconstants que par un dernier acte, signé de leur main, et après lequel ils n'ont pas du moins eu le loisir de vouloir tout le contraire ?

S'il n'y avait point de testaments pour régler le droit des héritiers, je ne sais si l'on aurait besoin de tribunaux pour régler les différends des hommes : les juges seraient presque réduits à la triste fonction d'envoyer au gibet les voleurs et les incendiaires. Qui voit-on dans les lanternes des chambres (1),

(1) « Lanternes. » Petit cabinet de menuiserie qu'on élève dans quelques auditoires, pour placer quelques personnes qui veulent

au parquet, à la porte ou dans la salle du magistrat? des héritiers *ab intestat*? Non, les lois ont pourvu à leurs partages. On y voit les testamentaires qui plaident en explication d'une clause ou d'un article, les personnes exhérédées, ceux qui se plaignent d'un testament fait avec loisir, avec maturité, par un homme grave, habile, consciencieux, et qui a été aidé d'un bon conseil : d'un acte où le praticien n'a rien *omis* de son jargon et de ses finesses ordinaires ; il est signé du testateur et des témoins publics, il est paraphé : et c'est en cet état qu'il est cassé et déclaré nul.

Titius assiste à la lecture d'un testament avec des yeux rouges et humides, et le cœur serré de la perte de celui dont il espère recueillir la succession. Un article lui donne la charge, un autre les rentes de la ville, un troisième le rend maître d'une terre à la campagne : il y a une clause qui, bien entendue, lui accorde une maison située au milieu de Paris, comme elle se trouve, et avec les meubles : son affliction augmente, les larmes lui coulent des yeux. Le moyen de les contenir? il se voit officier, logé aux champs et à la ville, meublé de même ; il se voit une bonne table et un carrosse : *Y avait-il au monde un plus honnête homme que le défunt, un meilleur homme?* Il y a un codicille, il faut le lire : il fait *Mærius* légataire universel, et il renvoie *Titius* dans son faubourg, sans rentes, sans titre, et le met à pied. Il essuie ses larmes : c'est à *Mærius* à s'affliger.

La loi qui défend de tuer un homme n'embrasse-t-elle pas dans cette défense le fer, le poison, le feu, l'eau, les embûches, la force ouverte, tous les moyens qui peuvent servir à l'homicide? La loi qui ôte aux maris et aux femmes le pouvoir de se donner réciproquement, n'a-t-elle connu que les voies directes et immédiates de donner? a-t-elle manqué de prévoir les indirectes? a-t-elle introduit les fidéicommiss, ou si même elle les tolère? Avec une femme qui nous est chère et qui nous survit, lègue-t-on son bien à un ami fidèle par un sentiment de reconnaissance pour lui, ou plutôt par une extrême confiance, et par la certitude qu'on a du bon usage qu'il saura faire de ce qu'on lui lègue? Donne-t-on à celui que l'on peut soupçonner de ne devoir pas rendre à la personne à qui en effet l'on veut donner? Faut-il se parler, faut-il s'écrire, est-il besoin de pacte ou de serments pour former cette collusion? Les hommes ne sentent-ils pas en

écouter sans être vus. Il s'était glissé dans la lanterne de la Grand'-Chambre, quand on rapportait son procès. » (FURETIÈRE.)

cet rencontre ce qu'ils peuvent espérer les uns des autres? Et si au contraire la propriété d'un tel bien est dévolue au fidéicommissaire, pourquoi perd-il sa réputation à le retenir? Sur quoi fonde-t-on la satire et les vaudevilles? Voudrait-on le comparer au dépositaire qui trahit le dépôt, à un domestique qui vole l'argent que son maître lui envoie porter? On aurait tort : y a-t-il de l'infamie à ne pas faire une libéralité, et à conserver pour soi ce qui est à soi? Étrange embarras, horrible poids que le fidéicommis ! Si par la révérence des lois on se l'approprie, il ne faut plus passer pour homme de bien ; si par le respect d'un ami mort l'on suit ses intentions en le rendant à sa veuve, on est confidentiaire (1), on blesse la loi. Elle cadre donc bien mal avec l'opinion des hommes. Cela peut être ; et il ne me convient pas de dire ici : « La loi pêche », ni : « Les hommes se trompent ».

J'entends dire de quelques particuliers ou de quelques compagnies : Tel et tel corps se contestent l'un à l'autre la préséance ; le mortier (2) et la pairie se disputent le pas. Il me paraît que celui des deux qui évite de se rencontrer aux assemblées est celui qui cède, et qui, sentant son faible, juge lui-même en faveur de son concurrent.

Typhon fournit un grand de chiens et de chevaux ; que ne lui fournit-il point ! Sa protection le rend audacieux ; il est impunément dans sa province tout ce qu'il lui plaît d'être, assassin, parjure ; il brûle ses voisins, et il n'a pas besoin d'asile. Il faut enfin que le prince se mêle lui-même de sa punition.

Ragoûts, liqueurs, entrées, entremets, tous mots qui devraient être barbares et inintelligibles en notre langue ; et s'il est vrai qu'ils ne devraient pas être d'usage en pleine paix, où ils ne servent qu'à entretenir le luxe et la gourmandise, comment peuvent-ils être entendus dans le temps de la guerre et d'une misère publique, à la vue de l'ennemi, à la veille d'un combat, pendant un siège? Où est-il parlé de la table de *Scipion* ou de celle de *Marius*? Ai-je lu quelque part que *Miltiade*, qu'*Epa-minondas*, qu'*Agésilas* aient fait une chère délicate? Je voudrais qu'on ne fit mention de la délicatesse, de la propreté et de la somptuosité des généraux, qu'après n'avoir plus rien à dire

(1) « Confidentiaire. » « Qui prête son nom pour posséder le titre d'un bénéfice, et en laisser le revenu à un autre, ou la liberté d'en disposer toutefois et quantes il voudra. » (FURETIÈRE.)

(2) « Le mortier. » Les présidents à mortier présidaient les différentes chambres et tout le Parlement en l'absence du roi.

sur leur sujet, et s'être épuisé sur les circonstances d'une bataille gagnée et d'une ville prise; j'aimerais même qu'ils voulussent se priver de cet éloge.

Hermippe est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commodités; il leur sacrifie l'usage reçu, la coutume, les modes, la bienséance. Il les cherche en toutes choses, il quitte une moindre pour une plus grande, il ne néglige aucune de celles qui sont praticables, il s'en fait une étude, et il ne se passe aucun jour qu'il ne fasse en ce genre une découverte. Il laisse aux autres hommes le dîner et le souper, à peine en admet-il les termes; il mange quand il a faim, et les mets seulement où son appétit le porte. Il voit faire son lit: quelle main assez adroite ou assez heureuse pourrait le faire dormir comme il veut dormir? Il sort rarement de chez soi, il aime la chambre, où il n'est ni oisif, ni laborieux, où il n'agit point, où il *tracasse*, et dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine. On dépend servilement d'un serrurier et d'un menuisier, selon ses besoins: pour lui, s'il faut limer, il a une lime; une scie s'il faut scier, et des tenailles, s'il faut arracher. Imaginez, s'il est possible, quelques outils qu'il n'ait pas, et meilleurs, et plus commodes à son gré que ceux même dont les ouvriers se servent: il en a de nouveaux et d'inconnus, qui n'ont point de nom, productions de son esprit, et dont il a presque oublié l'usage. Nul ne se peut comparer à lui pour faire en peu de temps et sans peine un travail fort inutile. Il faisait dix pas pour aller de son lit dans sa garde-robe, il n'en fait plus que neuf par la manière dont il a su tourner sa chambre: combien de pas épargnés dans le cours d'une vie! Ailleurs l'on tourne la clef, l'on pousse contre, ou l'on tire à soi, et une porte s'ouvre: quelle fatigue! voilà un mouvement de trop qu'il sait s'épargner, et comment? c'est un mystère qu'il ne révèle point. Il est, à la vérité, un grand maître pour le ressort et pour la mécanique, pour celle du moins dont tout le monde se passe. *Hermippe* tire le jour de son appartement d'ailleurs que de la fenêtre; il a trouvé le secret de monter et de descendre autrement que par l'escalier, et il cherche celui d'entrer et de sortir plus commodément que par la porte.

Il y a déjà longtemps que l'on improuve les médecins, et que l'on s'en sert; le théâtre et la satire ne touchent point à leurs pensions: ils dotent leurs filles, placent leurs fils aux parlements et dans la prélature, et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien deviennent malades, il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront

point. Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, et bien payé.

Un bon médecin est celui qui a des remèdes spécifiques ou, s'il en manque, qui permet à ceux qui les ont de guérir son malade.

La témérité des charlatans et leurs tristes succès qui en sont les suites, font valoir la médecine et les médecins : si ceux-ci laissent mourir, les autres tuent.

Carro Carri (1) débarque avec une recette qu'il appelle un prompt remède et qui quelquefois est un poison lent ; c'est un bien de famille, mais amélioré en ses mains : de spécifique qu'il était contre la colique, il guérit de la fièvre quarte, de la pleurésie, de l'hydropisie, de l'apoplexie, de l'épilepsie. Forcez un peu votre mémoire, nommez une maladie, la première qui vous viendra en l'esprit : l'hémorragie, dites-vous ? Il la guérit. Il ne ressuscite personne, il est vrai : il ne rend pas la vie aux hommes ; mais il les conduit nécessairement jusqu'à la décrépitude, et ce n'est que par hasard que son père et son aïeul, qui avaient ce secret, sont morts fort jeunes. Les médecins reçoivent pour leurs visites ce qu'on leur donne, quelques-uns se contentent d'un remerciement : *Carro Carri* est si sûr de son remède et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance et de recevoir avant que de donner. Si le mal est incurable, tant mieux, il n'en est que plus digne de son application et de son remède. Commencez par lui livrer quelques sacs de mille francs, passez-lui un contrat de constitution (2), donnez-lui une de vos terres, la plus petite, et ne soyez pas ensuite plus inquiet que lui de votre guérison. L'émulation de cet homme a peuplé le monde de noms en O et en I, noms vénérables, qui imposent aux malades et aux maladies. Vos médecins, Fagon (3), et de toutes les facultés, avouez-le, ne guérissent pas toujours, si sûrement ; ceux, au contraire, qui ont hérité de leurs pères la médecine pratique, et à qui l'expérience est échue par succession, promettent toujours et avec serments qu'on guérira. Qu'il est doux aux hommes de tout espérer d'une maladie mortelle, et de se porter encore passablement bien à l'agonie ! La mort surprend agréablement et sans s'être fait craindre ; on la sent plus tôt

(1) « *Carro Carri.* » L'empirique Italien Caretti. Il devint célèbre et riche, en vendant fort cher ses remèdes.

(2) « *Constitution.* » Rente, pension.

(3) Pour Fagon, voir son portrait dans le *Fontenelle* de la Bibliothèque française, par M. FAGUET.

qu'on n'a songé à s'y préparer et à s'y résoudre. O FLAGON ESCULAPE ! faites régner sur toute la terre le quinquina et l'émétique ; conduisez à sa perfection la science des simples, qui sont donnés aux hommes pour prolonger leur vie ; observez dans les cures, avec plus de précision et de sagesse que personne n'a encore fait, le climat, les temps, les symptômes et les complexions ; guérissez de la manière seule qu'il convient à chacun d'être guéri : chassez des corps, où rien ne vous est caché de leur économie, les maladies les plus obscures et les plus invétérées ; n'attendez pas sur celles de l'esprit, elles sont incurables ; laissez à *Corinne*, à *Lesbie*, à *Canidie*, à *Trimalcion* et à *Carpus* la passion ou la fureur des charlatans.

L'on souffre dans la république les chiromanciens et les devins, ceux qui font l'horoscope et qui tirent la figure, ceux qui connaissent le passé par le mouvement du *sas* (1), ceux qui font voir dans un miroir ou dans un vase d'eau la claire vérité ; et ces gens sont en effet de quelque usage : ils prédisent aux hommes qu'ils feront fortune, aux filles qu'elles épouseront leurs amants, consolent les enfants dont les pères ne meurent point, et charment l'inquiétude des jeunes femmes qui ont de vieux maris ; ils trompent enfin à très vil prix ceux qui cherchent à être trompés.

Que penser de la magie et du sortilège ? La théorie en est obscure, les principes vagues, incertains, et qui approchent du visionnaire ; mais il y a des faits embarrassants, affirmés par des hommes graves qui les ont vus, ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent : les admettre tous, ou les nier tous, paraît un égal inconvénient ; et j'ose dire qu'en cela, comme dans toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts.

L'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues, et il me semble que l'on devrait mettre toute son application à l'en instruire : elles sont utiles à toutes les conditions des hommes, et elles leur ouvrent également l'entrée ou à une profonde ou à une facile et agréable érudition. Si l'on remet cette étude si pénible à un âge un peu plus avancé, et qu'on appelle la jeunesse, ou l'on n'a pas la force de l'embrasser par choix, ou l'on n'a pas celle d'y persévérer : et si l'on y persévère, c'est consumer à la recherche des langues le même temps qui est consacré à l'usage que l'on en doit faire ; c'est borner à la

(1) « Sas. » Tamis.

science des mots un âge qui veut déjà aller plus loin et qui demande des choses : c'est au moins avoir perdu les premières et les plus belles années de sa vie. Un si grand fonds ne se peut bien faire que lorsque tout s'imprime dans l'âme naturellement et profondément ; que la mémoire est neuve, prompte et fidèle ; que l'esprit et le cœur sont encore vides de passions, de soins et de désirs, et que l'on est déterminé à de longs travaux par ceux de qui l'on dépend. Je suis persuadé que le petit nombre d'habiles, ou le grand nombre de gens superficiels, vient de l'oubli de cette pratique.

L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée : c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de la première main : puisez à la source ; maniez, remaniez le texte ; apprenez-le de mémoire ; citez-le dans les occasions ; songez surtout à en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans ses circonstances : conciliez un auteur original, ajustez ses principes, tirez vous-même les conclusions. Les premiers commentateurs se sont trouvés dans le cas où je désire que vous soyez : n'empruntez leurs lumières et ne suivez leurs vues qu'où les vôtres seraient trop courtes ; leurs explications ne sont pas à vous, et peuvent aisément vous échapper ; vos observations, au contraire, naissent de votre esprit et y demeurent : vous les retrouverez plus ordinairement dans la conversation, dans la consultation et dans la dispute. Ayez le plaisir de voir que vous n'êtes arrêté dans la lecture que par les difficultés qui sont invincibles, où les commentateurs et les scolastes eux-mêmes demeurent court, si fertiles d'ailleurs, si abondants et si chargés d'une vaine et fastueuse érudition dans les endroits clairs, et qui ne font de peine ni à eux ni aux autres. Achevez ainsi de vous convaincre, par cette méthode d'étudier, que c'est la paresse des hommes qui a encouragé le pédantisme à grossir plutôt qu'à enrichir les bibliothèques, à faire périr le texte sous le poids des commentaires ; et qu'elle a en cela agi contre soi-même et contre ses plus chers intérêts, en multipliant les lectures, les recherches et le travail qu'elle cherchait à éviter.

Qui règle les hommes dans leur manière de vivre et d'user des aliments ? La santé et le régime ? Cela est douteux. Une nation entière mange les viandes après les fruits, une autre fait tout le contraire ; quelques-uns commencent leurs repas par de certains fruits et les finissent par d'autres : est-ce raison, est-ce usage ? Est-ce par un soin de leur santé que les hommes s'habillent jus-

qu'au menton, portent des fraises (1) et des collets, eux qui ont eu si longtemps la poitrine découverte? Est-ce par bienséance, surtout dans un temps où ils avaient trouvé le secret de paraître nus tout habillés? Et d'ailleurs, les femmes qui montrent leur gorge et leurs épaules sont-elles d'une complexion moins délicate que les hommes, ou moins sujettes qu'eux aux bienséances? Quelle est la pudeur qui engage celles-ci à couvrir leurs jambes et presque leurs pieds, et qui leur permet d'avoir les bras nus au-dessus du coude? Qui avait mis autrefois dans l'esprit des hommes qu'on était à la guerre ou pour se défendre, ou pour attaquer, et qui leur avait insinué l'usage des armes offensives et des défensives? Qui les oblige aujourd'hui de renoncer à celles-ci, et, pendant qu'ils se bottent pour aller au bal, de soutenir sans armes et en pourpoint des travailleurs exposés à tout le feu d'une contrescarpe (2)? Nos pères, qui ne jugeaient pas une telle conduite utile au prince et à la patrie, étaient-ils sages ou insensés? Et nous-mêmes, quels héros célébrons-nous dans notre histoire! Un Gueselin, un Clisson, un Foix, un Boucicaut, qui tous ont porté l'armet (3) et endossé une cuirasse.

Qui pourrait rendre raison de la fortune de certains mots et de la prescription de quelques autres? *Ains* a péri : la voyelle qui le commence, et si propre pour l'élosion, n'a pu le sauver ; il a cédé à un autre monosyllabe (4), et qui n'est au plus que son anagramme. *Certes* est beau dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin : la poésie le réclame, et notre langue doit beaucoup aux écrivains qui le disent en prose, et qui se commettent pour lui dans leurs ouvrages. *Maint* est un mot qu'on ne devait jamais abandonner, et par la facilité qu'il y avait à le couler dans le style, et par son origine, qui est française. *Moult*, quoique latin, était dans son temps d'un même mérite, et je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. Quelle persécution le *car* n'a-t-il pas essuyée! (5) et, s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, n'était

(1) « Fraises. » Ornement de toile qu'on mettait autrefois autour du col, en guise d'un collet, laquelle avait trois ou quatre rangs, et était plissée, empesée et gaudronnée. Les Espagnols ont encore retenu la mode des fraises. (FURETIÈRE.)

(2) « Contrescarpe. » La pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la place.

(3) « L'armet. » Petit casque fermé, dont se servaient les chevaliers.

(4) « A un autre monosyllabe. » *Mais*. (Note de La Bruyère.)

(5) Voiture prit sa défense. V. notre volume : *Voiture et les années*

pas banni honteusement d'une langue à qui il a rendu de si longs services, sans qu'on sût quel mot lui substituer? *C'il* (1) a été, dans ses beaux jours, le plus joli mot de la langue française; il est douloureux pour les poètes qu'il ait vieilli. *Douloureux* ne vient pas plus naturellement de *douleur*, que de *chaleur* vient *chaleureux* ou *chaloureux*; celui-ci se passe, bien que ce fût une richesse pour la langue, et qu'il se dise fort juste où *chaud* ne s'emploie qu'improprement. *Valeur* devait aussi nous conserver *valeureux*: *haine*, *haineux*; *peine*, *peineux*; *fruit*, *fructueux*; *pitié*, *pîteux*; *joie*, *jorival*; *foi*, *féal*: *cour*, *courtois*; *gîte*, *gisant*; *halvaine*, *haléné*; *vanterie*, *vantard*; *mensonge*, *mensonger*; *coutume*, *coutumier*; comme *part* maintient *partial*; *point*, *pointu* et *pointilleux*; *ton*, *tonnant*; *son*, *sonore*; *frein*, *effréné*; *front*, *effronté*; *ris*, *ridicule*; *loi*, *loyal*; *cœur*, *cordial*; *bien*, *benin*; *mal*, *malicieux*. *Heur* se plaçait où *bonheur* ne saurait entrer; il a fait *heureux*, qui est si français, et il a cessé de l'être: si quelques poètes s'en sont servis, c'est moins par choix que par la contrainte de la mesure. *Issue* prospère, et vient d'*issir*, qui est aboli. *Fin* subsiste sans conséquence pour *finer*, qui vient de lui, pendant que *cesse* et *cesser* règnent également. *Verd* ne fait plus *verdoyer*, ni *fête*, *fétoyer*: ni *larme*, *larmoyer*: ni *deuil*, *se douloir*, *se condouloir*; ni *joie*, *s'éjouir*, bien qu'il fasse toujours *se réjouir*, *se conjouir*; ainsi qu'*orueil*, *s'enorueillir*. On a dit *gent*, le corps *gent*: ce mot si facile non seulement est tombé, l'on voit même qu'il a entraîné *gentil* dans sa chute. On dit *difflamé*, qui dérive de *fame*, qui ne s'entend plus. On dit *curieux*, dérivé de *cure*, qui est hors d'usage. Il y avait à gagner de dire *si que*, pour *de sorte que* ou *de manière que*: *de moi*, au lieu de *pour moi* ou de *quant à moi*: de dire *je sais que c'est qu'un mal*, plutôt que *je sais ce que c'est qu'un mal*, soit par l'analogie latine, soit par l'avantage qu'il y a souvent à avoir un mot de moins à placer dans l'oraison (2). L'usage a préféré *par conséquent* à *par conséquence*, et *en conséquence* à *en conséquent*: *façons de faire* à *manières de faire*, et *manières d'agir* à *façons d'agir*...; dans les verbes, *travailler à ouvrir*, *être accoutumé à souloir*, *convenir à duire*, *faire du bruit à bruire*, *injurier à vilainer*, *piquer à poindre*, *faire ressouvenir à ramenteroir*...; et dans les

de gloire de l'Hôtel de Rambouillet, Paris, Mercure de France, 1912, p. 107 et suiv.

(1) « Cil. » Dans le sens de *celui*.

(2) « L'oraison. » Le discours.

noms, *pensées à pensers*, un si beau mot, et dont le vers se trouvait si bien ! *grandes actions à proesses*, *louanges à los*, *méchaneté à mauvaistié*, *porte à huis*, *navire à nef*, *armée à ost*, *monastère à monstier*, *prairies à prés...* tous mots qui pouvaient durer ensemble d'une égale beauté et rendre une langue plus abondante. L'usage a, par l'addition, la suppression, le changement ou le dérangement de quelques lettres, fait *frelater* de *fralater*, *prouver* de *preurer*, *profit* de *proufit*, *froment* de *froument*, *profil* de *pourfil*, *provision* de *pourvoir*, *promener* de *pourmener*, *promenade* de *pourmenade*. Le même usage fait, selon l'occasion, d'*habile*, d'*utile*, de *facile*, de *docile*, de *mobile* et de *fertile*, sans y rien changer, des genres différents : au contraire, de *vil*, *vile*; *subtil*, *subtile*, selon leur terminaison, masculins ou féminins. Il a altéré les terminaisons anciennes : de *scel* il a fait *seeau*; de *mantel*, *manteau*; de *capel*, *chapeau*; de *coutel*, *couteau*; de *hamel*, *hameau*; de *damoisel*, *damoiseau*; de *jouvencel*, *jouvenceau*; et cela sans que l'on voie guère ce que la langue française gagne à ces différences et à ces changements. Est-ce donc faire pour le progrès d'une langue, que de déférer à l'usage? Serait-il mieux de secouer le joug de son empire si despotique? Faudrait-il, dans une langue vivante, écouter la seule raison, qui prévient les équivoques, suit la racine des mots et le rapport qu'ils ont avec les langues originaires dont ils sont sortis, si la raison, d'ailleurs, veut qu'on suive l'usage?

Si nos ancêtres ont mieux écrit que nous, ou si nous l'emportons sur eux par le choix des mots, par le tour et l'expression, par la clarté et la brièveté du discours, c'est une question souvent agitée, toujours indécise. On ne la terminera point en comparant, comme l'on fait quelquefois, un froid écrivain de l'autre siècle aux plus célèbres de celui-ci, ou les vers de Laurent, payé pour ne plus écrire, à ceux de MAROT et de DESPORTES. Il faudrait, pour prononcer juste sur cette matière, opposer siècle à siècle, et excellent ouvrage à excellent ouvrage : par exemple, les meilleurs rondeaux de BENSERADE ou de VOITURE à ces deux-ci, qu'une tradition nous a conservés, sans nous en marquer le temps ni l'auteur.

Bien à propos s'en vint Ogier (1) en France
Pour le païs de mescréans monder (2) :

- (1) « Ogier. » Le Danois, célèbre dans les romans de chevalerie.
(2) « Monder. » Nettoyer, purger.

Jà n'est besoin de conter sa vaillance,
Puisqu'ennemis n'osoient le regarder.

Or, quand il eut tout mis en assurance,
De voyager il voulut s'enharder (1),
En Paradis trouva l'eau de jouvance,
Dont il se sceut de vieillesse engarder
Bien à propos.

Puis par cette eau son corps tout décrépité
Transmué fut par manière subite
En jeune gars, frais, gracieux et droit.
Grand dommage est que cecy soit sornettes :
Filles connoy qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvance viendrait
Bien à propos.

De cettuy preux maints grands clercs ont écrit
Qu'oncques dangier n'étonna son courage :
Abusé fut par le malin esprit,
Qu'il épousa sous féminin visage.

Si piteux cas à la fin découvrit
Sans un seul brin de peur ny de dommage,
Dont grand renom par tout le monde acquit,
Si qu'on tenait très honneste langage
De cettuy preux.

Bien-tost après fille de roi s'éprit
De son amour, qui volentiers s'offrit
Au bon Richard en second mariage.
Done s'il vaut mieux de diable ou femme avoir,
Et qui des deux bruït plus en ménage,
Ceulx qui voudront, si (2) le pourront sçavoir
De cettuy preux (3).

(1) « S'enharder. » S'enhardir.

(2) « Si. » Bien, assurément.

(3) Ces deux rondeaux sont des pastiches, « en vieil langage », comme Voiture et les hôtes de la marquise de Rambouillet se divertirent à en écrire. Ils ont été publiés pour la première fois dans le *Recueil de divers rondeaux*, 1639. Ils sont attribués par le *Menagiana*, 1715, II. 280, à l'évêque de Rieux, qui fut, selon Gams, de 1620 à 1657, Jean-Louis de Bertier.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE DES BIBLIOGRAPHIES

1^o *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par La Bruyère. Nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une lettre inédite de La Bruyère, et des notes littéraires et historiques, par Adrien DESTAILLEUR. Paris, P. Jannet, 1854, 2 vol. in-12. On trouvera au tome I^{er} (p. 21-45) un index bibliographique.

2^o *Œuvres complètes de La Bruyère*. Nouvelle édition, avec une Notice sur la vie et les écrits de La Bruyère, une Bibliographie, des notes, une table analytique des matières et un Lexique, par A. CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique. Paris, Garnier, 1876, 2 vol. in-8^o. On trouvera au tome I^{er} (p. LI et suiv.) un index bibliographique.

3^o *Bibliographie des éditions originales d'auteurs français composant la bibliothèque de feu A. Rochebilière*, rédigée par A. Claudin. Paris, 1892.

4^o Gustave LANSON : *Manuel bibliographique de la littérature française moderne, 1500-1900*. Dix-septième siècle. Paris, Hachette, 1910, in-8^o, p. 447 et suiv.

5^o *Les Grands écrivains de la France*. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Régnier. *La Bruyère*, par G. SERVOIS, Paris, Hachette, 1912, 4 vol. in-8^o et un album. On trouvera un index bibliographique aux tome I^{er}, page CCLVII et suiv., tome III, page 129 et suiv.

6° G. SERVOIS : *Les Editions belges des « Caractères » de La Bruyère* (1688-1697). Besançon, 1909, in-8°.

ŒUVRES DE LA BRUYÈRE

Les Caractères, éditions originales.

1° *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères et les Mœurs de ce siècle.* Paris, Estienne Michallet, 1688, in-12. (Réimprimé de nos jours sous le titre : *Le Premier Texte de La Bruyère*, publié par D. JOUAUST, Paris, Jouaust, 1868, in-12.)

2° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Paris, Estienne Michallet, 1688, in-12. Se vend à Bruxelles, chez Jean Léonard. Édition publiée à Bruxelles.

3° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Seconde édition. Paris, Estienne Michallet, 1688, in-12.

4° *Les Caractères de Théophraste, etc.* A Paris, chez Estienne Michallet, 1678 (*sic*), in-12. Contrefaçon de la seconde édition, probablement imprimée à Grenoble.

5° *Les Caractères de Théophraste, etc.* A Lyon, chez Thomas Amaury, 1688, in-12. Réimpression de la seconde édition.

6° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Troisième édition. Paris, Estienne Michallet, 1688, in-12.

7° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Quatrième édition, corrigée et augmentée. Paris, Estienne Michallet, 1689, in-12.

8° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Quatrième édition, corrigée et augmentée. Lyon, Thomas Amaury, 1689, in-12. Édition différente de la précédente comme pagination.

9° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Cinquième édition, augmentée de plusieurs remarques. Paris, Estienne Michallet, 1690, in-12.

10° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Sixième édition. Paris, Estienne Michallet, 1691, in-12.

11° *Les Caractères de Théophraste, etc.* Sixième édition. Suivant la copie de Paris. A Bruxelles, chez Jean Léonard, 1692, in-12.

12^o *Les Caractères de Théophraste*, etc. Septième édition, revue et corrigée. Paris, Estienne Michallet, 1692, in-12.

13^o *Les Caractères de Théophraste*, etc. Septième édition. Lyon, Thomas Amaulry, 1693, in-12. Réimpression de la sixième édition.

14^o *Les Caractères de Théophraste*, etc. Septième édition. Bruxelles, Jean Leonard, 1693, in-12. •

15^o *Les Caractères de Théophrastes*, etc. Huitième édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Estienne Michallet, 1694, in-12.

16^o *Les Caractères de Théophraste*, etc. Neuvième édition, revue et corrigée. Paris, Estienne Michallet, 1696, in-12.

17^o *Les Caractères de Théophraste*, etc. Neuvième édition, la Haye, A. Moetjens, 1696, in-12.

Principales éditions posthumes.

1^o *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle, et la clef, en marge et par ordre alphabétique.* Suite des *Caractères de Théophraste* et des *Pensées* de M. PASCAL. Paris, Estienne Michallet, 1697, 3 parties en un vol. in-12.

2^o *Les Caractères de Théophraste*, etc. Amsterdam, Marteau, 1701-1702, 3 vol. in-12. Édition contenant la *Défense de La Bruyère et de ses « Caractères »* contre les accusations et objections de Vigneul-Marville, par COSTE, et la *Suite des Caractères de Théophraste*, par BRILLON.

3^o *Les Caractères de Théophraste*, etc. Nouvelle édition, augmentée de quelques notes et de la *Défense de La Bruyère et de ses Caractères*, par M. COSTE. Amsterdam, Chauguion, 1731, 2 vol. in-12.

4^o *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par LA BRUYÈRE. Nouvelle édition, collationnée sur celle de 1696, augmentée de deux lettres de La Bruyère, d'une notice sur sa vie et d'une table analytique. Paris, Lefèvre, 1843, in-8^o.

5^o *Les Caractères de Théophraste*, traduits du grec, etc. Première édition complète, précédée d'une étude sur La Bruyère

et sur son livre, suivie d'un appendice contenant les changements faits par l'auteur dans chacune des neuf éditions qu'il a données, avec des remarques et des éclaircissements historiques, par M. le baron WALKENAER. Paris, F. Didot, 1845, in-8°.

6° *Les Caractères de Théophraste*, etc., édit. Destailleurs, déjà citée.

7° *Œuvres de La Bruyère*. Nouvelle édition, publiée avec une notice et des notes par Georges MANCEL. *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. Discours à l'Académie. Les Caractères de Théophraste. Lettres*. Caen, Soissons, 1861, in-18.

8° *Œuvres complètes de La Bruyère*, édit. Chassang, déjà citée.

9° *Les Grands Ecrivains de la France*, LA BRUYÈRE, édit. Servois, déjà citée.

AUTRES ŒUVRES DE LA BRUYÈRE

Editions originales.

1° *Discours prononcé dans l'Académie Française, à la réception de M. l'abbé Bignon et de M. de La Bruyère, le lundy, quinzième juin M.DC.LXXXIII*. Paris, Veuve de J.-B. Coignard et J.-B. Coignard fils, 1693, in-4°.

2° *Discours prononcé dans l'Académie Française, par M. de La Bruyère, le lundy quinzième juin M.DC.XCIII, jour de sa réception*. Paris, Estienne Michallet, 1693, in-4°. (Réimprimé à la suite des *Caractères*, à partir de la huitième édition.)

3° *Dialogues posthumes du sieur de La B[ruyère] sur le Quiétisme*. Paris, C. Osmont, 1699, in-12.

Ouvrages attribués.

1° Bibliothèque de Bordeaux, manuscrit n° 703. *Nouveaux Caractère (sic) de la famille royale, des ministres d'Etat et des principales personnes de la cour de France, avec une supputation exacte des revenus de cette couronne*. Nous croyons qu'il faut

voir en ce pamphlet une copie de l'ouvrage suivant : *Nouveaux caractères de la famille roïale, des ministres d'Etat et des principales personnes de la cour de France*. Ville-Franche, 1703, in-12.

2° *Caractères satyriques de la cour de Louis XIV* (Catalogue La Vallière, III, 269). Attribution erronée.

3° *La Dieudade ou Caractères satyriques de la cour de Louis XIV* (Bibliothèque de Saint-Pétersbourg). Attribution erronée.

4° *Les Caractères de la tragédie*, publié d'après un manuscrit inédit attribué à La Bruyère. Paris, Jouaust, 1870, in-16. Attribution erronée.

Clefs des « Caractères ».

M. Servois a étudié la plupart de ces clefs dans son édition de *La Bruyère*. V. également : Paul JANNET, *Les Clefs de La Bruyère* dans *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1885 ; F. DRUJON, *Les Livres à clefs*. Paris, Rouveyre, 1888, 2 vol. in-8°, p. 153 et suiv.

Signalons, à la Bibliothèque de Rouen, ms n° 1976, n° 12, une *Clef des « Caractères » de La Bruyère*, non indiquée jusqu'à l'heure, mais que nous n'avons pu examiner.

BIOGRAPHIE

Documents.

1° Eugène CHATEL, *Étude chronologique sur Jean de La Bruyère, trésorier de France au bureau des finances de Caen*. Caen, Hardel, 1861, in-8°.

2° A. DUPRAT, *L'Élection de La Bruyère à l'Académie*. (*Revue de Paris*, 1911, p. 611 et suiv.)

3° GRISELLE, *La Bruyère et Bossuet*. (*Bulletin du Bibliophile*, 1911, p. 154 et suiv.)

4° JAL, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, 2^e édit., 1872, art. « La Bruyère ».

5^o Lettre inédite de La Bruyère. (*Bulletin du Bibliophile*, 1855, p. 60.)

6^o H. LOT, *Un document sur la famille de La Bruyère*. (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1877, p. 82 et suiv.)

7^o *Revue universelle des arts*, 1863-1864, p. 140. (Sur l'Amateur d'estampes.)

8^o ULYSSE ROBERT, *Une lettre inédite de La Bruyère*. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur, 1874, in-8^o.

9^o SERVOIS, *Un document relatif à la confiscation de la fortune des ancêtres de Jean de La Bruyère*. (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1912, p. 156.)

10^o J. TASCHEREAU, *Documents biographiques sur La Bruyère*. Paris, Fournier, s. d.

11^o CHARLES URBAIN, *Lettre inédite de La Bruyère à Sauteruil; La Bruyère et sa famille. Quelques documents nouveaux*. (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1901, p. 325; 1911, p. 394 et suiv.)

Études biographiques et notices principales.

1^o Eugène ALLAIRE, *La Bruyère dans la maison de Condé*. Paris, Didot, 1886, 2 vol. in-8^o.

2^o C. ALLEAUME, *Le P. La Chaise est-il le Ménophile de La Bruyère?* (*Bulletin du Bibliophile*, 1869, p. 190.)

3^o P.-J. BRILLON, *Apologie de M. de La Bruyère ou Réponse à la critique des Caractères de Théophraste*. Paris, Delespine, 1701, in-12.

4^o Charles CABOCHE, *De La Bruyère*, thèse. Paris, Joubert, 1844, in-8^o.

5^o A. COLLIGNON, *Note sur l'onomasique de La Bruyère*. (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1907, p. 2 et suiv.)

6^o P. COSTE, *Défense de M. de La Bruyère et de ses Caractères contre les accusations et les objections de M. de Marville*. Amsterdam, Lombrail, 1702, in-12.

7^o Auguste DAMIEN, *Étude sur La Bruyère et Malebranche*. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1866, in-8^o.

8° J. d'ORFIGUE, *La Bruyère à l'Académie donnant sa voix à Mme Dacier*. (*Journal des Débats* du 30 mars 1862 et *Bulletin du Bibliophile*, 1862, p. 1193.)

9° Édouard DRUMONT, *Jean de La Bruyère*. (*Revue du monde catholique*, 1867, p. 147 et suiv.)

10° J.-J.-V. FABRE, *Éloge de La Bruyère*. Paris, Baudouin, 1810, in-4°.

11° Émile FAGUET, *Dix-septième siècle, études littéraires*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1903, in-18, p. 484 et suiv.

12° Édouard FOURNIER, *La Bruyère. Quelques mots sur sa vie et ses mœurs*. Paris, S. Raçon, s. d., in-8°.

13° Édouard FOURNIER, *La Comédie de Jean de La Bruyère*. Paris, Dentu, 1872, 2^e édit., 2 vol. in-12.

14° F. HENION, *La Bruyère*. Paris, Delagrave, 1894, in-8°.

15° *Histoire des ouvrages des savants*, mai 1688, t. III, p. 102 et suiv. (*Compte rendu des Caractères*.)

16° Paul LALLEMAND, *La Bruyère historien*. (*Le Correspondant*, t. CXLIX, p. 887.)

17° M. LANGE, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales*. Paris, Hachette, 1909, in-8°.

18° Gustave LANSON, *Histoire de la littérature française*. 1896, p. 596 et suiv.

19° J. LEMAITRE, *Les Contemporains*, 6^e série. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, s. d., in-12.

20° A. MATTIA, *Gozzi et La Bruyère*. Venise, 1898, in-8°.

21° *Mercure galant*, juin 1693, p. 259 et suiv. (Sur l'élection de La Bruyère à l'Académie.)

22° P. MORILLOT, *La Bruyère*. Paris, Hachette, 1904, in-16.

23° NICÉRON, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, 1727-1745, t. XXX, p. 191 et suiv.

24° Abbé d'OLIVET, *Histoire de l'Académie française*. Paris, 1729, in-4°, t. II, p. 317 et suiv.

25° Th. PELLEPORT, *Éloge de La Bruyère*. Paris, P. Blanchart, 1810, in-8°.

26° M. PELLISSE, *La Bruyère*, Paris, Lecène et Oudin, 1892, in-8°.

27° PRÉVOST-PARADOL, *Les Moralistes français*. Paris, Lévy. 1865, p. 175 et suiv.

28° H.-G. RAHSTEDT, *Ueber La Bruyère und seine Charaktere*. Biographisch-Kritische A. Chandlung. Oppeln, Franck, 1886, in-8°.

29° Mgr RICARD, *La Bruyère*, Lyon, Vitte, 1892, in-18.

30° A.-R. RICHARD, *Éloge de La Bruyère*. Paris, A. König, 1810, in-8°.

31° DE SACY, *Corneille, Montaigne, La Bruyère*. (*Bulletin du Bibliophile*, 1855, p. 3 et suiv.)

32° SAINTE-BEUVE, *La Bruyère et La Rochefoucauld. Mme de La Fayette et Mme de Longueville*. Paris, Fournier, 1842, in-12.

33° SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*. Paris, 1844, in-18.

34° STENDHAL, *Du style dans Racine et Shakespeare*, nouvelle édition. Paris, C. Lévy, 1854, in-18, p. 307 et suiv.

35° J.-B.-A. SUARD, *Notice sur la personne et les écrits de La Bruyère*. Paris, 1781, in-18.

36° TAFIGNON, *Dissertation sur les Caractères de Corneille et de Racine contre le sentiment de La Bruyère*, 1705.

37° TAINÉ, *Essais de critique et d'histoire*. Paris, Hachette, 1908, p. 1 et suiv.

38° TASSIN DE NONNEVILLE, *Éloge de La Bruyère*. Paris, Le Clerc, s. d., in-8°.

39° VIGNEUL-MARVILLE, *Mélanges d'histoire et de littérature*. Paris, Prudhomme, 1701, t. I, p. 342 et suiv.

40° P. DE VILLIERS, *Sentimens critiques sur les Caractères de Théophraste de M. de La Bruyère*. Paris, M. Brunet, 1701, in-12.

41° VINET, *Les Moralistes des seizième et dix-septième siècles*. Paris, 1859, in-8°, p. 233 et suiv.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

	Pages.
<i>Les origines de La Bruyère</i>	1

CHAPITRE II

<i>Enfance et adolescence de La Bruyère</i>	9
---	---

CHAPITRE III

<i>La Bruyère avocat</i>	17
--------------------------------	----

CHAPITRE IV

<i>Vie intime de La Bruyère</i>	25
---------------------------------------	----

CHAPITRE V

<i>La Bruyère trésorier général des finances</i>	31
--	----

CHAPITRE VI

<i>La Bruyère précepteur</i>	45
------------------------------------	----

CHAPITRE VII

<i>La Bruyère gentilhomme de M. le Duc. — Les « Caractères »</i> ...	67
--	----

LES CARACTÈRES OU LES MŒURS DE CE SIÈCLE.....	76
---	----

Des ouvrages de l'esprit, 76 ; — Du mérite personnel, 81 ;
— Des femmes, 84 ; — Du cœur, 88 ; — De la société et de la

conversation, 89; — Des biens de fortune, 94; — De la ville, 98; — De la cour, 100; — Des grands, 105; — Du souverain, 108; — De l'homme, 110; — Des jugements, 120; — De la mode, 125; — De quelques usages, 126; — De la chaire, 129; — Des esprits forts, 131.

CHAPITRE VIII

<i>La Bruyère gentilhomme de M. le Duc. — Les « Caractères »</i> (suite). — <i>La Bruyère à l'Académie française</i>	139
DISCOURS PRONONCÉ DANS L'ACADÉMIE FRANÇAISE. LE LUNDI 15 JUIN 1693.....	150
PRÉFACE AU DISCOURS PRONONCÉ DANS L'ACADÉMIE FRANÇAISE.	164

CHAPITRE IX

<i>La Bruyère gentilhomme de M. le Duc. — Ses amitiés. — Ses travaux. — Sa mort</i>	177
ARTHÉNICE.....	184
DIALOGUES POSTHUMES DU SIEUR DE LA B*** SUR LE QUIÉT- TISME.....	188

DIALOGUE I. L'oraison de simple regard dispense et tient lieu, selon les quiétistes, de toutes les autres prières et même des bonnes œuvres, 188; — III. Propriété et activité, source de tout le mal selon les quiétistes, 196; — IV. Vie et actions d'un saint opposées aux maximes et aux pratiques des quiétistes, 204; — V. Les maximes des quiétistes détournent de la confession et de la pénitence, 215; — VI. Les quiétistes abandonnent l'Évangile, l'Église et la tradition, pour suivre ce qu'ils appellent faussement volonté de Dieu, 233; — VII. Oraison de foi pure, parfaite béatitude. Idée de Dieu présent partout, seul objet de cette foi, 239.

CONCLUSION

<i>La forme définitive des « Caractères »</i>	253
DE LA MODE.....	254
DE QUELQUES USAGES.....	270
<i>Bibliographie</i>	293

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

8, rue Garancière



E.M.4-85

HB.H.11.69

PQ
1803
A2
1914

La Bruyère, Jean de
La Bruyère

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

